



PETR Vidourle Camargue

CANDIDATURE AU LABEL PAYS D'ART ET D'HISTOIRE



Couverture :

Haut : Carte des environs d'Aigues-Mortes, 1685, archives départementales du Gard C/139

Bas : Aigues-Mortes. Site classé de l'étang, de la ville et ses abords © Simon Baudouin SMCG



Candidature au label

PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

2024



Taureaux et chevaux de Camargue, gardiens des paysages, partagent ce territoire avec les hommes depuis la nuit des temps. Une sédentarisation précoce et durable attestée par l'archéologie a été possible grâce à l'eau présente sous toutes ses formes, à une faune et une flore nourricières, à une variété des matériaux naturels propres à la construction de l'habitat et à la richesse des terroirs. L'histoire longue des activités humaines a forgé un patrimoine singulier dont nous sommes les héritiers.

Des entreprises multiséculaires exploitant ces richesses, à l'image des salins d'Aigues-Mortes, sont toujours présentes. Des millénaires de viticulture, de pratiques d'élevage et de pêche ont généré un patrimoine vernaculaire et immatériel important.

Le développement économique autour de ces activités a permis aux autochtones d'être encore majoritairement présents jusqu'au milieu du xx^e siècle, favorisant ainsi la transmission des patrimoines, des savoir-faire et des traditions. Mais la conjoncture économique et le développement de la mission Racine sur le littoral languedocien les ont fragilisés à la fin du xx^e siècle en provoquant un afflux majeur de nouvelles populations et une pression immobilière inédite.

Au début du xxi^e siècle, la transmission du patrimoine bâti ou immatériel aux générations futures est redimensionnée dans un nouveau contexte économique et social, indispensable condition à sa survie. Elle impacte le « vivre-ensemble » et la qualité de vie, axes majeurs de notre projet de territoire.

Notre actuelle candidature au label Pays d'art et d'histoire est précédée de soixante années de politique de protection du patrimoine naturel de la garrigue au littoral. La baie d'Aigues-Mortes, labellisée Grand Site de France est l'écrin d'un patrimoine fortifié d'exception emblématique du territoire et de la grande histoire nationale.

Une stratégie de protections et de labellisations culturelles et touristiques que nous avons initiée est venue compléter ces premières actions à l'échelle du territoire entier car la mise en œuvre d'une politique d'identification, de sauvegarde et de valorisation de nos patrimoines culturels et de nos traditions fut l'une des actions les plus importantes portées, d'abord par le Pays Vidourle Camargue à sa création en 2005 puis par le PETR qui l'a remplacé en 2018.

Elle a justifié la création de la mission patrimoine dès 2007 pour la mettre en œuvre et une part de la première enveloppe européenne obtenue par le territoire la même année lui fut consacrée.

Nous avons sauvegardé et mis en valeur un patrimoine exceptionnel, menacé de disparition pure et simple, aidés par la DRAC Occitanie qui avait très tôt reconnu notre action. Ce fut une première étape. L'appropriation par les habitants de ces patrimoines aujourd'hui en est une nouvelle, il nous faut aller de l'avant et anticiper pour préserver un cadre de vie privilégié, conciliant ruralité et urbanité.

Convaincre de l'intérêt de conserver lorsque les budgets sont limités ou que la pression immobilière est forte est un combat quotidien pour les élus ruraux que nous sommes. Il faut connaître le lien profond qui unit notre territoire à son patrimoine. Il faut construire une identité

commune et communicable dont le patrimoine et la culture sont des membres vivants. C'est seulement à ce prix que nous pourrions garantir notre qualité de vie et transmettre durablement ce patrimoine à nos enfants. Le label Pays d'art et d'histoire aura pour vocation de nous y aider.



Pierre Martinez
Président du PETR Vidourle Camargue

s o m m a i r e

1. IDENTITÉ DU TERRITOIRE CANDIDAT P. 8

A. Données territoriales

1. Une géographie riche de contrastes **P. 11**
2. Voies de communication et mobilité **P. 28**
3. Démographie **P. 31**
4. Le parc de logement **P. 36**
5. Enseignement, lecture publique et diffusion culturelle **P. 37**
6. Économie **P. 42**

B. Le PETR Vidourle Camargue, porteur du projet

1. Présentation **P. 55**
2. Gouvernance du PETR **P. 56**
3. Collectivités composantes **P. 58**
4. Missions **P. 59**

C. Une histoire génératrice d'identité

1. Antiquité **P. 61**
2. Moyen Âge et période moderne **P. 67**
3. XIX^e et XX^e siècles **P. 74**

D. Patrimoine culturel

1. Patrimoine remarquable **P. 80**
2. Architecture antique, médiévale et moderne **P. 88**
3. Architecture du XIX^e et XX^e siècles **P. 108**
4. Patrimoine vernaculaire **P. 136**
5. Architecture viticole du XIX^e et XXI^e siècles **P. 142**
6. Patrimoine industriel **P. 154**
7. Sculpture architecturale et urbaine du XIX^e au XXI^e siècles **P. 162**
8. Antiquités et objets mobiliers **P. 166**
9. Patrimoine culturel immatériel **P. 170**
10. Patrimoine mémoriel **P. 84**

2. LE TERRITOIRE EN ACTIONS P. 186

A. Politiques urbaines et environnementales

1. Documents stratégiques référents sur le PETR **P. 188**
2. Développement urbain **P. 190**
3. Politique environnementale **P. 194**
4. Outils de gestion et de connaissance **P. 198**

B. Politique touristique P. 210

C. Politiques culturelles

1. Politique relevant du PETR **P. 216**
2. Politiques relevant des collectivités partenaires **P. 222**

D. Politique de conservation et de valorisation du patrimoine

1. Actions de connaissance **P. 224**
2. Communication et valorisation des connaissances **P. 230**
3. Projets réalisés sur les communes **P. 234**

E. Politique des publics

1. Sites ouverts au public **P. 238**
2. La lecture publique **P. 250**
3. L'éducation artistique et culturelle **P. 252**
4. Activités culturelles **P. 256**
5. Programmation culturelle **P. 260**

3. LE PROJET DE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE P. 266

A. Élaboration de la candidature

1. Historique **P. 269**
2. Création du comité de pilotage **P. 272**

B. Enjeux du projet

1. Appropriation du patrimoine par tous : résidents et visiteurs **P. 276**
2. Conseil et expertise pour la conservation et la valorisation du patrimoine et de l'architecture **P. 277**
3. Sensibilisation aux paysages urbains, agricoles et naturels **P. 278**
4. Action culturelle à l'échelle du territoire **P. 279**

C. Programme d'actions P. 280

D. Gouvernance et organisation

1. Gouvernance **P. 286**
2. Le service pays d'art et d'histoire **P. 287**
3. Partenaires du projet **P. 290**
4. Création d'un CIAP éclaté **P. 294**
5. Financements **P. 296**

ANNEXES P. 298

1. Monuments et sites protégés **P. 300**
2. Les labellisations et autres modes de reconnaissance du patrimoine **P. 303**
3. Patrimoine non protégé recensé par commune **P. 304**
4. Les grandes figures du territoire **P. 340**
5. Les établissements scolaires **P. 346**
6. Détail des projets réalisés de rénovations du patrimoine et d'actions culturelles **P. 350**

BIBLIOGRAPHIE P. 354

SIGLES EMPLOYÉS P. 357



1 communauté d'agglomération (CA)
4 communautés de communes (CC)
et 50 communes

GARD

CC Pays de Sommières

- Aspères ● Aujargues ● Calvisson ● Cannes-et-Clairan
- Combas ● Congénies ● Crespian ● Fontanès ● Junas
- Lecques ● Montmirat ● Montpezat ● Parignargues
- Saint-Clément ● Salinelles ● Sommières
- Souvignargues ● Villevieille

CC Rhône Vistre Vidourle

- Aigues-Vives ● Aubais ● Boissières ● Codognan
- Gallargues-le-Montueux ● Mus ● Nages-et-Solorgues
- Uchaud ● Vergèze ● Vestric-et-Candiac

CC Petite Camargue

- Aimargues ● Aubord ● Beauvoisin ● Le Cailar ● Vauvert

CC Terre de Camargue

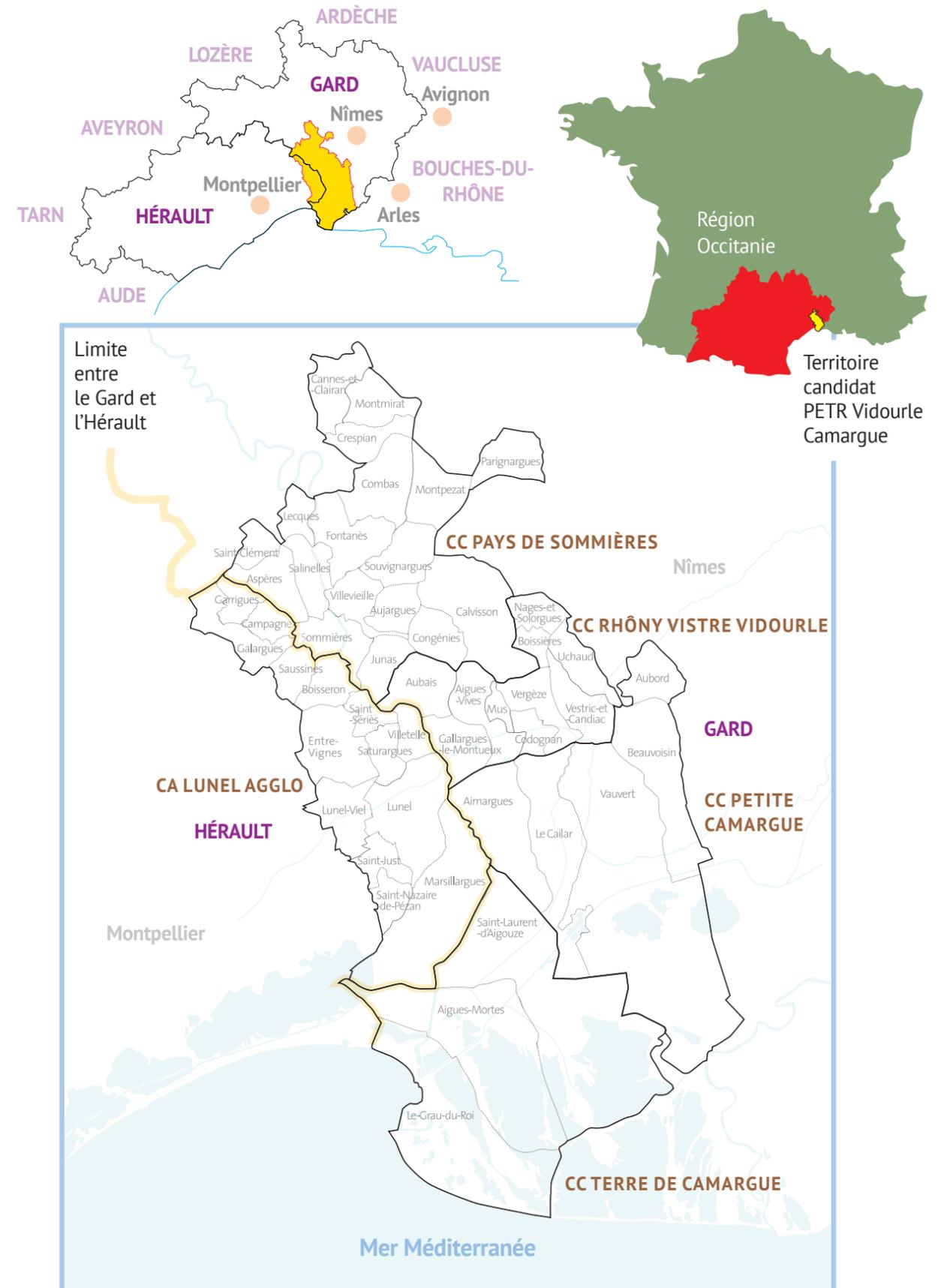
- Aigues-Mortes ● Le Grau-du-Roi ● Saint-Laurent-d'Aigouze

HÉRAULT

CA Lunel Agglo*

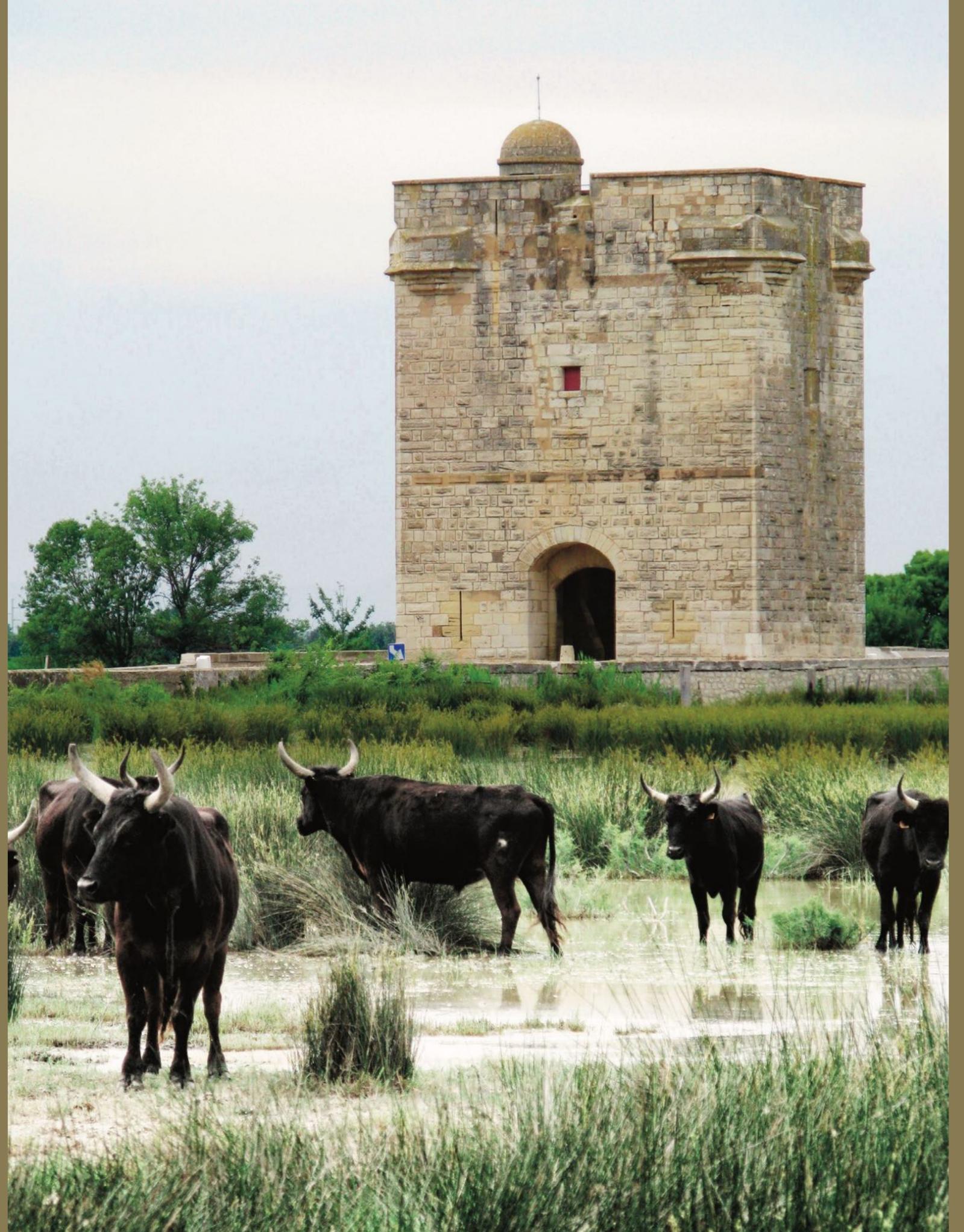
- Boisseron ● Campagne ● Entre-Vignes ● Galargues
- Garrigues ● Lunel ● Lunel-Viel ● Marsillargues
- Saint-Just ● Saint-Nazaire-de-Pézan ● Saint-Sériès
- Saturargues ● Saussines ● Villetelle

* Le Pays de Lunel est passé en communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2024.



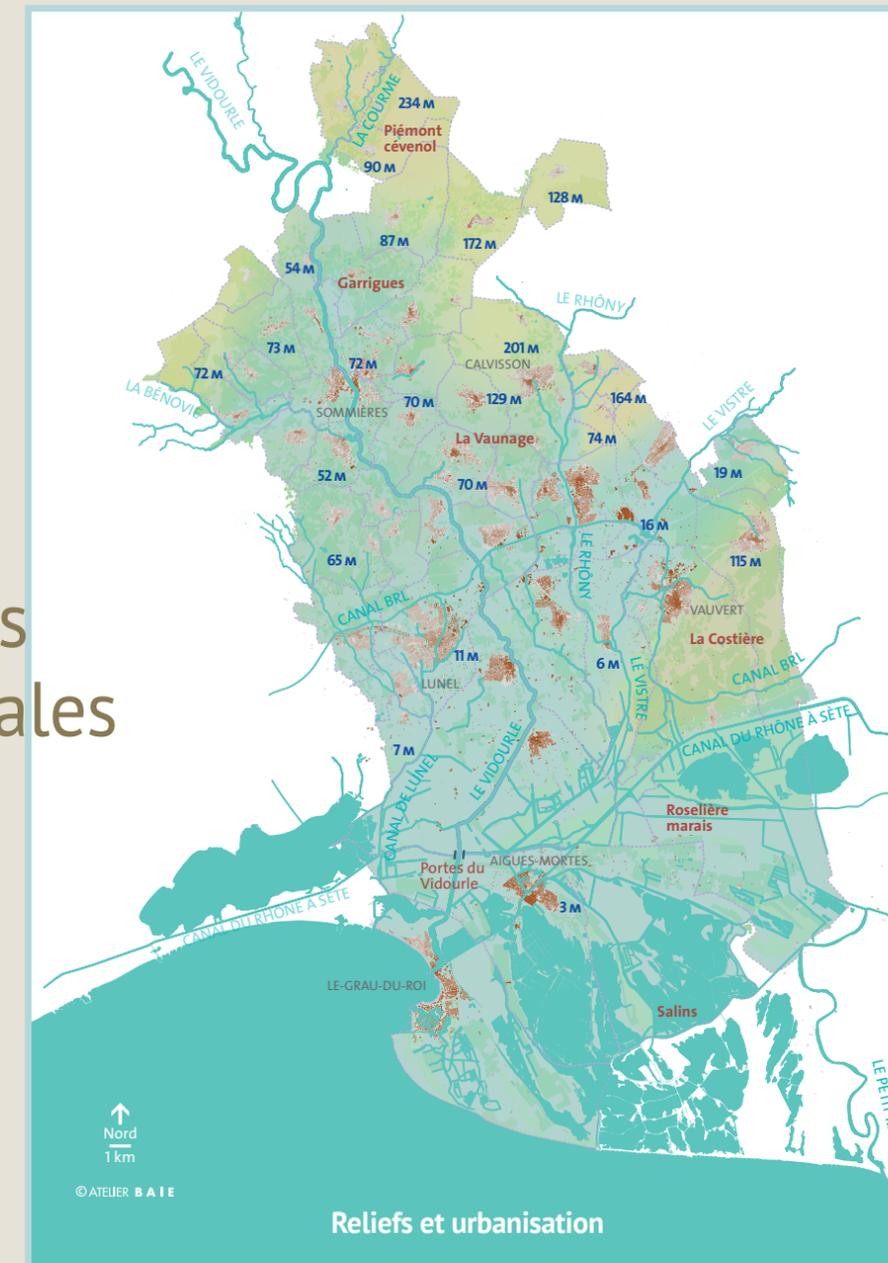
1. IDENTITÉ DU TERRITOIRE CANDIDAT

Saint-Laurent-d'Aigouze. Le marais de la tour Carbonnière © Jean Benoit





A. Données territoriales



1. UNE GÉOGRAPHIE RICHE DE CONTRASTES

Sis entre les deux agglomérations de Nîmes et de Montpellier (34), le territoire est principalement composé du bassin-versant du Vidourle et de la baie d'Aigues-Mortes en Camargue gardoise. Il s'étend pour partie sur les départements du Gard et de l'Hérault et comprend cinquante communes. Trois paysages se succèdent de la zone sèche et minérale du nord à la zone humide du sud.



1



2



3

A. Au nord, le piémont cévenol et la Vaunage

1. Garrigues et minéralité

Le piémont est un massif karstique très perméable formé à l'ère secondaire. Les roches calcaires ainsi que les parties marneuses des bassins actuels sont, pour la plupart, issues des eaux chaudes de Téthys, mer ouverte qui recouvrait la région il y a 150 millions d'années.

La formation des Pyrénées à l'ère tertiaire est à l'origine du relief observable aujourd'hui. Matériau tendre, les marnes furent creusées par l'érosion, formant la pénéplaine vaunageole et le bassin de Saint-Clément que les eaux de ruissellement ont ensuite fertilisés.

Le piémont cévenol alterne aujourd'hui affleurements calcaires et garrigue avec une dominante de puechs, petits monts en langue locale, de

falaises et de rochers couverts de maquis. La zone nord de Lunel Agglo (34) s'étend sur la rive droite avec les mêmes caractéristiques.

La pénéplaine fertile de la Vaunage est encerclée de sites perchés, dont l'*oppidum* de Nages, qui représentent la limite sud-est du massif calcaire et de la zone sèche. Le site des trois moulins de Calvisson, est visible depuis l'étang de l'Or en Petite Camargue à plus de 20 km. Il servit de point cartographique à l'établissement de la carte de Cassini qui couvrit la France entière au XVIII^e siècle. Dans la pénéplaine de la Vaunage, l'agriculture façonne le paysage, principalement en terres labourables, cultivées en céréales et en vignes. La découverte du paysage se fait depuis les sites perchés, plusieurs belvédères ayant été aménagés

1. Saint-Clément. La grotte dans le bois de Paris © Alexandre Mazzocco CCPS

2. Villetelle (34). Garrigue et muret de pierres sèches¹

3. Calvisson. Site des trois moulins © Alexandre Mazzocco CCPS

4. Vue sur la plaine de la Vaunage et les cultures de vignes et céréales © Alexandre Mazzocco CCPS

¹ Sauf mention contraire toutes les photos sont de Patricia Carlier PETR VC.

12 **PETR Vidourle Camargue** – Dossier de candidature au label Pays d'art et d'histoire



4

à cet effet, comme le site des trois moulins de Calvisson.

Le Vidourle prend sa source à Saint-Roman-de-Codières dans les Cévennes gardoises puis disparaît sous le massif karstique du Coutach pour résurger à Sauve. Son cours supérieur se termine par les gorges de la Roque d'Aubais et de Saint-Sériès (34) creusées après la formation de la pénéplaine par la rivière dans la lisière sud du massif calcaire pour rejoindre la plaine de la Vistrenque et les marais de Petite Camargue 60 m plus bas. Les falaises sculptées par la rivière font le bonheur des grimpeurs et randonneurs empruntant la *via ferrata*. Tout le centre ancien du village d'Aubais et son château sont construits sur la crête sud de la pénéplaine à une altitude variant de 50 à 70 m, dominant la plaine de la Vistrenque et les marais de Petite Camargue. Par temps clair, il est possible d'apercevoir le littoral situé à 30 km depuis la promenade aménagée sur le côté sud du château (actuelle rue Émile Léonard).

La ripisylve, végétation qui borde la rivière constitue un corridor biologique important et abrite une faune remarquable justifiant l'inscription du Vidourle au réseau Natura 2000. Elle permet aussi la stabilisation des berges et joue un rôle de barrière filtrante entre les cultures et l'eau.

Le territoire compte de nombreuses carrières de pierre, encore en exploitation pour certaines. Les carrières du bois des Lens à Combas remontent à l'époque romaine, celles de Junas à l'époque médiévale.

Grâce aux différentes textures du matériau, la construction en pierre sèche ou de taille appareillée s'exprime dans tous les centres anciens. Des maisons paysannes présentent des dispositions architecturales spécifiques à la zone nord, utilisant majoritairement la pierre.

2. Biodiversité

Voir le détail des labellisations des zones protégées p. 199.

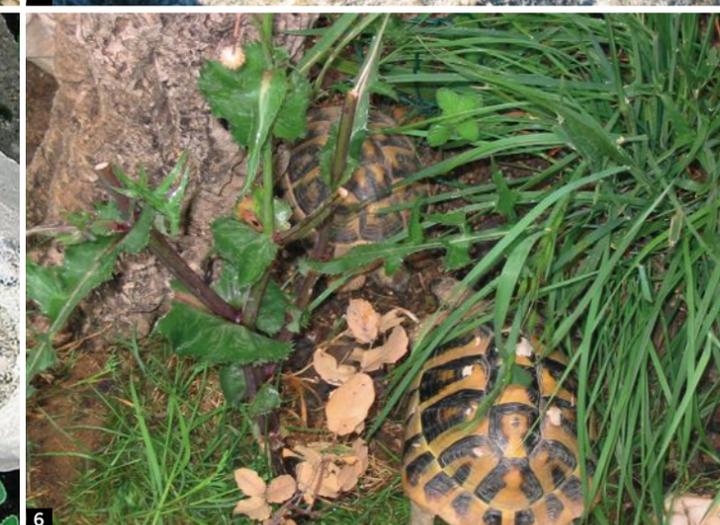
Le climat méditerranéen, dont les précipitations ponctuelles et intenses s'infiltrent dans le karst, ne permet qu'une végétation adaptée à la sécheresse : la garrigue dont les espèces arborées principales sont les chênes verts, kermès et blancs et la filaire à large feuille. La flore locale et la faune ont toujours été des ressources majeures pour les habitants du territoire. Les chênes verts et blancs ont fourni le bois de chauffage. Myrte et pins d'Alep marquent également les paysages de garrigue du piémont qui présentent les zones protégées des bois de Lens et de Paris. Le cade est l'arbuste commun à toute la garrigue. Des plantes nourricières sauvages comme l'asperge, les salades ou le poireau sont toujours présentes aujourd'hui dans la nature et furent exploitées très longtemps dans les recettes locales tout comme le bouquet de thym, aromate le plus présent, mais aussi la sarriette, la menthe, la ciboulette, le basilic ou le romarin.

Le territoire abrite des espaces et espèces à protéger. Les inventaires scientifiques réalisés mettent en évidence des zones d'intérêt écologique et une faune remarquable. L'outarde canepetière, la chouette effraie, la genette demeurent sur la zone sèche. Trois espèces y sont connues pour leur plus grande taille en Europe. La grande cigale commune (qui peut atteindre 10 cm d'envergure en vol), la couleuvre de Montpellier (longue de 1,50 m à 2 m) et le lézard ocellé qui vit en zone sèche sur tout le pourtour nord occidental méditerranéen.

À l'opposé, le petit scorpion jaune languedocien, peu dangereux par sa piqûre, se rencontre fréquemment sous les pierres et *clapas*, qui constituent son gîte. Le « petit-gris » est une variété d'escargot localement très présente, spécialité culinaire de la ville de Sommières. Enfin c'est aussi l'une des dernières zones connues d'habitat de la tortue d'Hermann, très protégée au niveau national et européen.

1. Saint-Sériès (34). La via ferrata © O.T Lunel Agglo
2. Salinelles. Le Vidourle © Alexandre Mazzocco CCPS
3. Junas. Carrières © Alexandre Mazzocco CCPS
4. Combas. Carrière romaine du bois des Lens

5. « Petit-gris »
6. Tortues d'Hermann



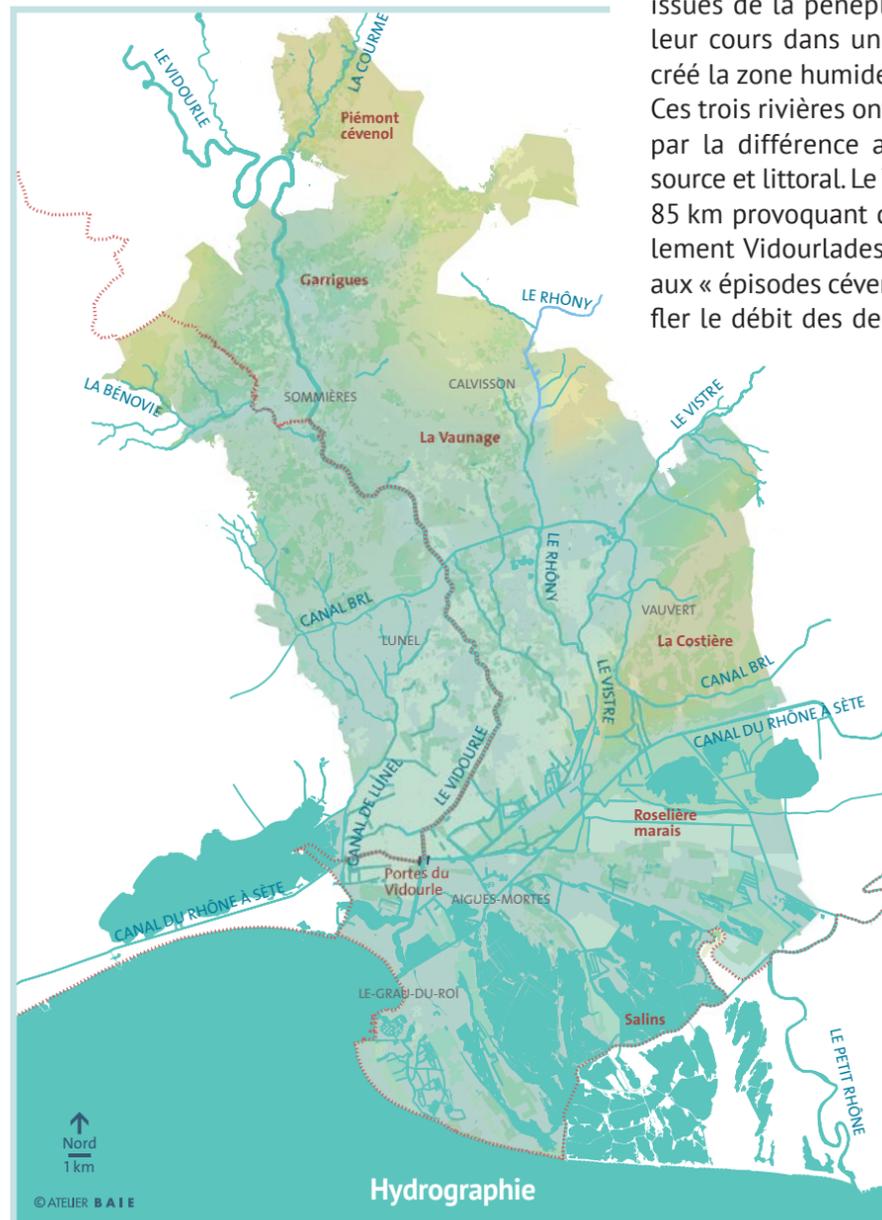
De nombreuses sources
et résurgences
ont permis de développer
l'agriculture

B. Au centre, rivières, plaines et coteaux

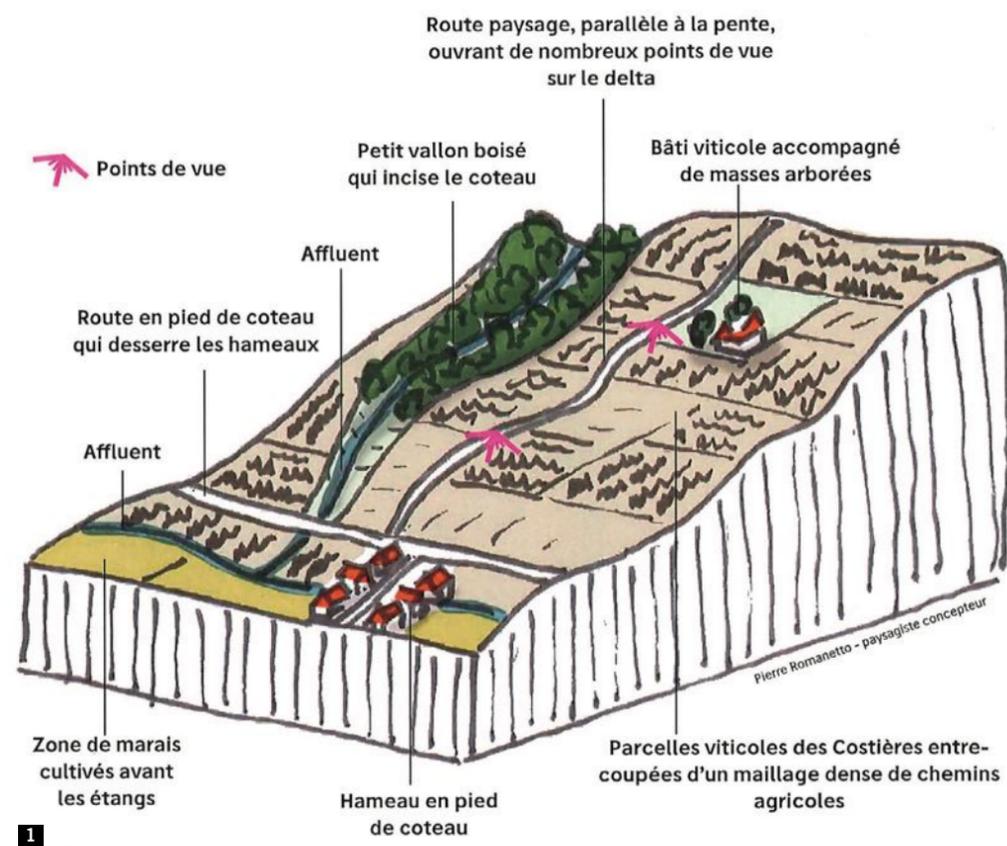
1. Trois rivières fondatrices du paysage

Le centre du territoire s'étend sur la partie inférieure du bassin-versant du **Vidourle** et sur la plaine de la Vistrenque, soit le bassin-versant du **Vistre** et de son affluent le **Rhône**, dont les sources issues de la pénélaine vaunageole terminaient leur cours dans un delta qui a progressivement créé la zone humide des étangs.

Ces trois rivières ont un régime irrégulier, amplifié par la différence altimétrique très faible entre source et littoral. Le Vidourle descend de 500 m sur 85 km provoquant de fortes crues appelées localement Vidourlades, phénomène souvent associé aux « épisodes cévenols » qui font également gonfler le débit des deux autres rivières. La dernière



1. Le Cailar. Le marais du Vistre à la tour d'Anglas
2. Le Cailar. Les berges du Rhône
3. Aujargues. Ruisseau de Combe Longue, affluent du Vidourle



Vidourlade importante remonte à 2002. En 2015, le Vistre et le Rhône en crue ont emporté le pont du Vistre, vieux de 200 ans dans Le Cailar, village du confluent.

De nombreuses sources et résurgences ont permis de développer l'agriculture mais aussi de créer une grande industrie à partir des propriétés de la source des Bouillens à Vergèze, internationalement connue sous le nom de Source Perrier.

2. La Costière

Le Vidourle rejoint la vallée du Vistre côté rive gauche et, rive droite, le bassin-versant de l'étang de l'Or, formant une première zone de marais. La Costière établit un horizon est et une limite à cette zone humide. La proximité de la nappe phréatique,



1. Coupe paysagère de la Costière. Dessin Pierre Romanetto © SMCG
2. Aubord. Le sol de galets de la Costière



située à moins de 5 m de profondeur, explique le nombre élevé de gravières qui parsèment la basse vallée du Vistre. Sise au sud-est du territoire, elle est l'ultime relief bordant la baie d'Aigues-Mortes qui passe de 15 à 120 m de façon franche. Le profil en plan incliné de la Costière forme un horizon singulier qui atteint 115 m d'altitude au niveau de Beauvoisin. Formée au Pliocène à l'ère tertiaire, elle est constituée de sables colorés du jaune au rouge et de galets roulés. L'absence totale de calcaire crée un contraste surprenant avec la zone nord du territoire.

Les maisons des villages présentent une technique vernaculaire de construction s'appuyant sur cette ressource locale. (Voir p. 173.)

La vigne y est principalement cultivée profitant de

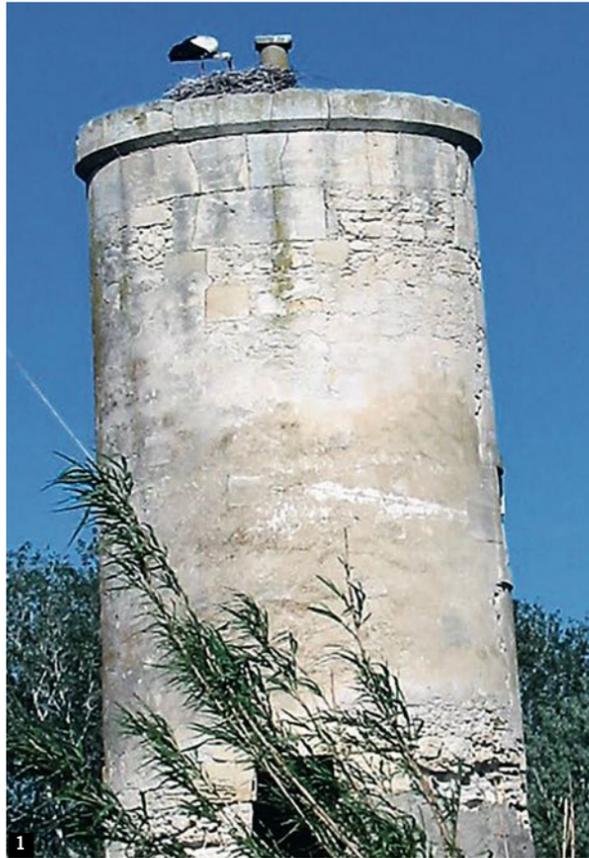
l'ensoleillement naturel des coteaux. La Costière est également fournie en eau qui alimente les nombreux puits des maisons de Vauvert, ville originellement appelée Posquière, étymologie évocatrice de cette particularité.

Enfin, la Costière présente dans son sous-sol une mine de sel, exploité industriellement à Vauvert, et une nappe de pétrole qui n'a pas fait l'objet d'exploitation.

3. Biodiversité

L'abandon progressif de l'exploitation des gravières favorise la renaturation des milieux, ce qui attire nombre d'espèces d'oiseaux telles que le Grèbe huppé, la Foulque macroule, l'échasse blanche, le Petit Gravelot, les fuligules morillon et milouin,

1. Sommières. Aigrette blanche à la pêche dans le Vidourle © Alexandre Mazzocco CCPS
2. Lecques. Libellules dans la ripisylve © Alexandre Mazzocco CCPS



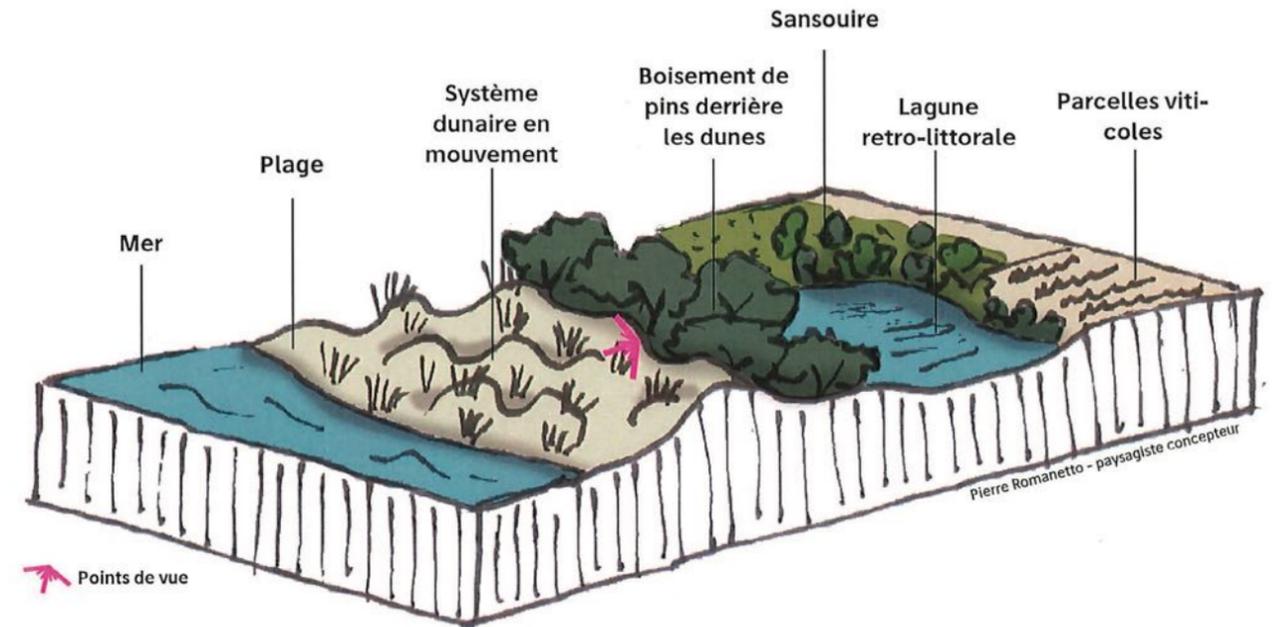
le Tadorne de Belon et des mammifères terrestres comme le Hérisson d'Europe ou l'Écureuil roux ou aquatiques comme la Loutre d'Europe ou le castor commun.

Le Vidourle et sa ripisylve abritent des espèces rares qui ont justifié le classement de la vallée en zone Natura 2000 et la ripisylve en zone ZNIEFF de type 1 et 2 sur l'ensemble de son cours. C'est l'habitat du Héron bicolore, du Héron cendré, du Rollier d'Europe, de l'Aigrette blanche, de l'Aigrette garzette ou du Martin-pêcheur. Plusieurs variétés de libellules y prolifèrent, à l'abri des feuillages qui conservent une humidité latente même en plein été. C'est aussi le lieu de vie aquatique de la rainette méridionale ou de l'écrevisse à pattes blanches. Fréquenté par les poissons migrateurs, le Vidourle est équipé de « passes à poisson » sur

son cours supérieur au niveau d'Aubais et Villetelle (34), puis de Marsillargues (34) et Saint-Laurent-d'Aigouze. Celles-ci leur permettent de franchir les retenues d'eau dues à l'exploitation humaine de la rivière.

Les structures arborées des ripisylves, de son affluent la Bénovie ou celles du Vistre et du Rhône, au sud du Cailar, offrent aussi des habitats d'accueil riches pour la biodiversité. Ainsi, la Cigogne blanche s'y installe pour sa reproduction chaque année, tandis que de nombreux oiseaux limicoles y font des haltes migratoires, le temps de se reposer et de s'alimenter. En hiver, ce sont des milliers de grues cendrées qui fréquentent les lieux, aux côtés du Milan royal ou de l'Aigle botté.

1. Vauvert. Cigogne blanche nichant dans la plaine du Vistre
2. Le Grau-du-Roi. La plage de l'Espiguette ©Titouan Denimal-Pinto PETR VC



C. Au sud, le milieu humide et le littoral

1. La baie d'Aigues-Mortes et la construction du littoral

La zone lagunaire en perpétuelle formation, piscicole et giboyeuse fut très tôt habitée. Les alluvions du Vidourle, du Vistre et du Rhône ont généré la création progressive de la baie d'Aigues-Mortes dont le paysage est marqué de cordons littoraux successivement formés comme l'indique le préhistorien Frédéric Bazile¹. L'actuel cordon s'est structuré à la fin du Moyen Âge, dégageant la zone d'exploitation des salins. La production de sel a été possible grâce au soleil, à l'eau de mer et à l'avantage naturel d'une planimétrie adaptée entre étangs et littoral permettant une circulation gravitaire naturelle des eaux.

Avec ses 12 km de côte, depuis Port-Camargue jusqu'à l'ancien bras mort de Peccais, ce cordon littoral, fait d'eau, de sable et de végétation, est sou-

mis aux dynamiques naturelles des vents. Les embouchures et marais évoluent également au fil du temps.

À l'est, les plages larges de quelques dizaines de mètres subissent une érosion forte et le sable a tendance à disparaître face aux assauts de la mer. Cent dix-neuf épis ont été implantés sur la plage pour enrayer ce phénomène. Ils ont également un effet attractif pour la biodiversité qui y trouve refuge.

La Pointe de l'Espiguette s'étire sur 10 km de long et 2 à 4 km de large. Ce vaste espace de nature sauvage présente un réseau de dunes mobiles en constante mouvance sous l'influence des vents et des embruns.

Le Vidourle avait structuré de ses alluvions la partie est de l'étang de Mauguio dans lequel il se jetait au sud de Marsillargues (34) avant son

Du littoral aux étangs. Dessin Pierre Romanetto © SMCG

¹. BAZILE, Frédéric, 1974.



détournement au XIX^e siècle pour le canaliser vers la mer.

À partir des années 1960, les aménagements dus à la Mission interministérielle d'aménagement touristique du littoral de l'ex Languedoc-Roussillon, également connue sous le nom de mission Racine, ont artificialisé le littoral de nombreuses infrastructures desservant les plages. L'afflux massif d'une population saisonnière a justifié la protection précoce de la baie en zone Natura 2000.

Contrairement aux cordons littoraux, les milieux lagunaires ont connu une sédimentation calme, leurs sols, composés d'argiles et non plus de sables, favorisent les dépôts de sel. Inondée en hiver et désertique en été, cette partie du territoire fut longtemps une zone de refuge ou de réserve, plus qu'une zone de passage. Ne pouvaient y vivre que les natifs qui en connaissaient les accès, les ressources et les pièges. Elle servit de refuge vivrier aux habitants dès le Moyen Âge, aux Camisards camar-

guais puis aux maquisards durant la dernière guerre. Des techniques de constructions particulières mêlant terre et roseaux s'y sont développées, exploitant les ressources naturelles.

Habitant cette zone de marais, Michel Falguières¹ la décrit ainsi.

« La terre de Camargue est un désert. Le désert cévenol est bien connu. Le désert camarguais l'est beaucoup moins. Or les conditions de vie sont aussi extrêmes ici et aussi dures qu'en Cévennes. Mais tout à fait différentes. C'est ici le royaume des moustiques, c'est le royaume des sangsues, c'est le territoire de la sauvagine. C'est un pays où il fait très froid l'hiver. Ici on connaît la glace. C'est la canicule l'été. Aucune rocaille, aucune pierre, ici c'est le territoire des abysses, des fonds où on peut disparaître, c'est le domaine des endroits où il faut connaître la moindre gaze, le moindre gué pour aller d'un clos à un autre. Connaître la bonne levade. Les drailles qui sont des chemins de transhumance, car nous sommes un pays d'élevage de taureaux, de chevaux et aussi, longtemps, très longtemps, de brebis. » Entretien 2016.

Saint-Laurent-d'Aigouze. Le marais du Vistre

¹. Tous les extraits d'entretiens sont issus d'enquêtes réalisées par le PETR. Voir bibliographie p. 344.

La faune y est très présente encore aujourd'hui et fut longtemps une ressource pour la population. Des cabanes liées aux activités de chasse et de pêche, patrimoine des étangs par excellence, construites à l'aide de roseaux et de matériaux disponibles sur place firent partie de la vie locale durant des siècles. Elles ont aujourd'hui pratiquement disparu, victimes du changement social, des modes de vie propres au XXI^e siècle et de l'urbanisation. Il ne reste que quelques cabaniers¹ le long des canaux dans la zone des étangs qui perpétuent encore, pour certains, une pratique sociale millénaire (voir p. 183).

2. Biodiversité

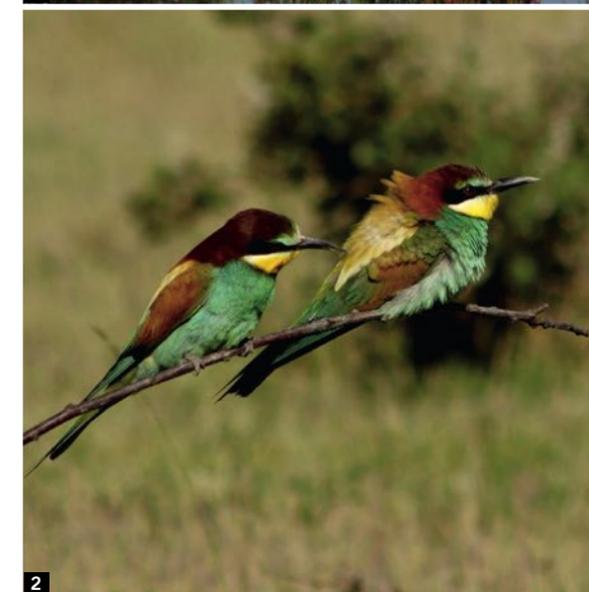
C'est sur les anciens cordons dunaires que l'on retrouve les secteurs les plus boisés : la Fangassière ; la pinède des Corbières des Sablons, du Petit Saint-Jean ; la Sylve de Montcalm ; la Sylve sur l'ancien cordon de Saint-Jean ; le Boucanet entre le Grau-du-Roi et la Grande-Motte. Dans les marais et prés-salés, les tamaris sont les seuls arbustes parmi d'autres espèces végétales qui s'adaptent à la salinité du sol et forment des masses végétales denses et impénétrables qui prennent, en fonction des saisons, une teinte brun orangé caractéristique. À l'ouest, les marais de Psalmodi, Mahistre et Musette, véritables espaces ouverts dominés par la Tour Carbonnière, constituent des zones humides marécageuses d'une grande qualité naturelle et paysagère, accueillant busards des roseaux, sarcelles d'hiver ou Ibis falcinelle dont 80 % de la population nicheuse nationale s'installe chaque printemps dans la héronnière du Scamandre. La roselière est extrêmement riche en passereaux paludicoles et en anatidés dont le canard colvert.

Au nord du cordon littoral de la Sylve Godesque, qui s'étire jusqu'à Sylvéreal, les alluvions ont scindé en plusieurs étangs la lagune primitive qui

1. Le héron garde-bœuf © Simon Baudouin SMCG

2. Les guépiers © Simon Baudouin SMCG

¹. Cabanier, nom local donné aux habitants des cabanes. ². Nom scientifique : *Phragmites australis*.

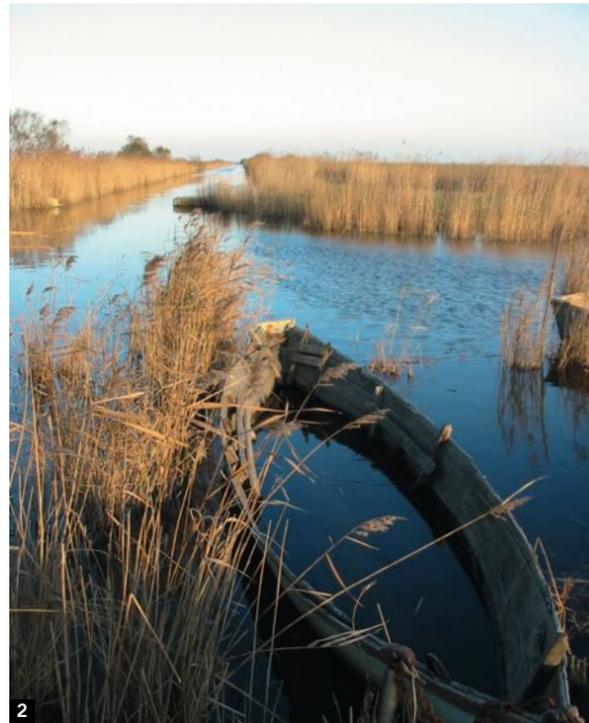


s'étendait de Mauguio à l'est du Scamandre. C'est ici que se trouve la plus vaste étendue de roselières, environ 1 800 ha, qui ceinture une importante zone de marais constituée par les étangs du Scamandre, du Crey et du Chanier.

Le roseau, appelé la sagne² ou la *laupia* en langue vernaculaire est utilisé comme isolant et sert encore aujourd'hui de couverture pour les toitures de cabanes. Imputrescibles, très résistants à l'humidité, ces roseaux sont également utilisés



pour la fabrication des ombrières, paillasons et balais, toujours réalisés par des entreprises locales. Les sables littoraux étant très perméables, la végétation est bien adaptée à la sécheresse dans ces milieux, comme les oyats. En arrière des plages, sur les cordons dunaires, on trouve une végétation plus haute avec des genévriers de Phénicie et des pins parasols. Avec près de 3 400 ha, les landes sont très étendues en Camargue gardoise. Il s'agit surtout de sansouïres et d'enganes. On les retrouve au niveau des étangs du Ponant, du Médard et de la Murette comme à proximité du fort de Peccais. D'autres plantes, comme la salicorne, ont servi à faire la soude dès le Moyen Âge pour l'industrie locale de la verrerie comme l'a particulièrement étudié l'archéologue Isabelle Commandré. Les cordons dunaires et sableux attirent de nombreux reptiles, thermophiles par définition, et



1. Vauvert. Les roseaux au printemps

2. Vauvert. La roselière du Scamandre en hiver juste avant la coupe © Sylvain Clavier

3. Le Grau-du-Roi. Flamant rose © Simon Baudouin SMCG



On note la présence exclusive en nidification de la rare Fauvette à lunettes ou plus communément celle du Chevalier gambette



Jacques Blatière, manadier.

« Ce sont des chevaux issus de la pure race Camargue. Ce cheval, il a été formé comme le taureau par le territoire, la géographie, la géologie. La pratique d'élevage donne à cette race toute son originalité. Ils sont adaptés au milieu. Ils ont des sabots assez larges pour ne pas s'enfoncer dans la boue. Puis après ce sont des chevaux assez rustiques, ils supportent le mauvais temps, la chaleur, le vent, l'été les moustiques, tout ce qui est mangeance¹ comme on dit chez nous. » Entretien 2016.

quelques espèces d'oiseaux pour la reproduction comme le Gravelot à collier interrompu, la Sterne naine, l'Alouette des champs ou des bécasseaux en hivernage. Quelques lagunes marines animent le bord de mer. Elles accueillent sur des îlots la reproduction d'oiseaux laro-limicoles tels que l'Huîtrier pie ou l'Échasse blanche. En bordure des salins au fort de Peccais, on note la présence exclusive en nidification de la rare Fauvette à lunettes ou plus communément celle du Chevalier gambette. Les guépriers fréquentent également les marais.

La Cistude d'Europe (tortue) est présente dans le marais nord-est de l'étang de Mauguio. Elle disparaît malheureusement à cause de l'urbanisation littorale. Les étangs sont en communication directe avec la mer par des graus. L'eau salée y pénètre de manière variable en fonction des données météorologiques. On y trouve des espèces plus marines, telles que les laridés avec la reproduction notable du Goéland railleur.

Dans ces étangs salés se développe une algue rouge la *Dunaliella salina*, appréciée par de petits

Aimargues. Les chevaux de la manade Félix

¹ *Manjanço*, en français « mangeance ». Tous les insectes et parasites extérieurs piquant les hommes et les animaux.



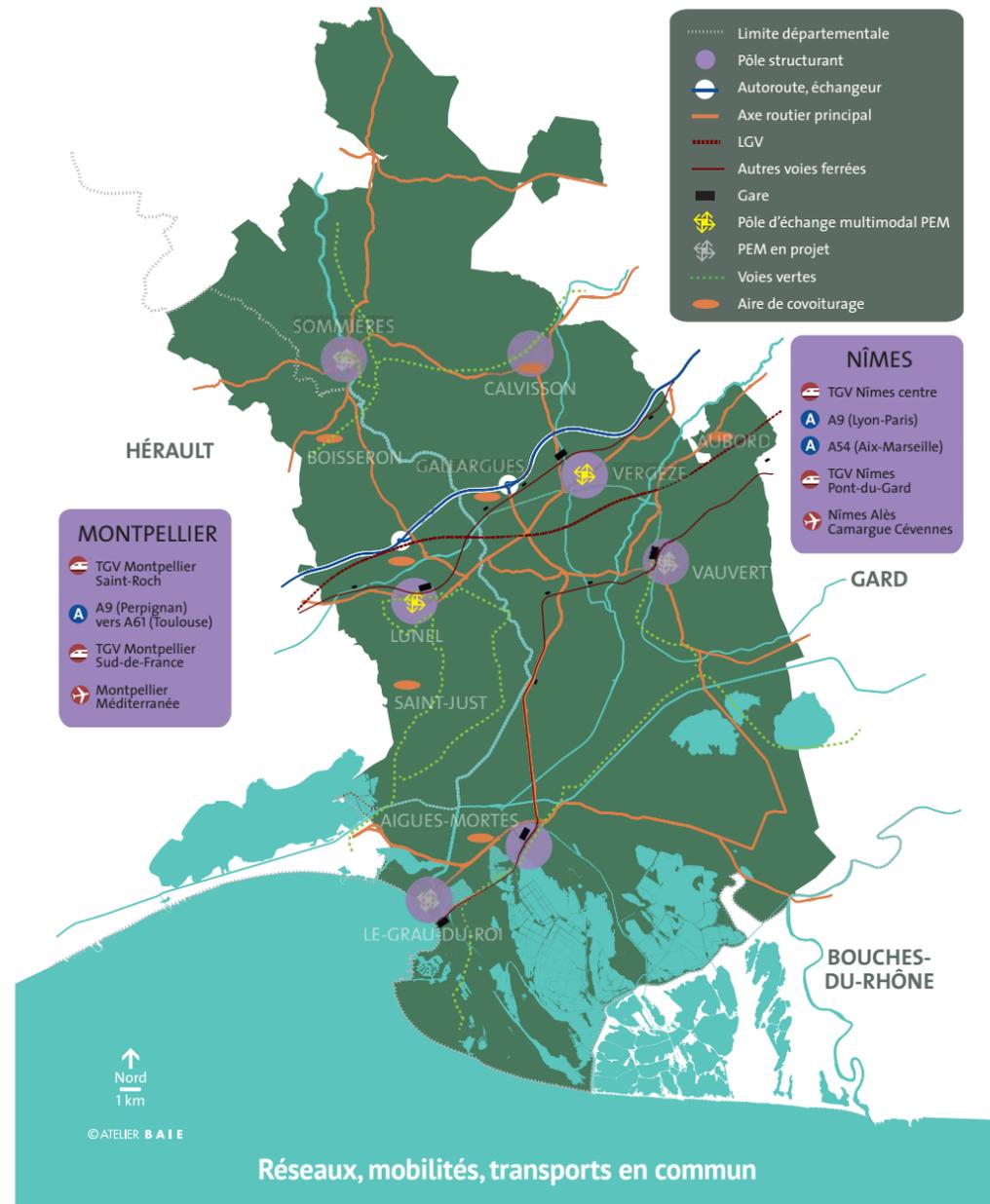
crustacés mangés par les flamants roses qui, en bout de chaîne alimentaire, leur doivent leur belle couleur variant du rose clair au corail soutenu. Le cheval et le taureau de Camargue, les deux races endémiques les plus connues, signent avec le flamant rose l'identité paysagère et faunistique du territoire, comme l'explique le manadier Jacques Blatière à propos du cheval de « race Camargue » Enfin, la zone littorale accueille aussi des espèces appartenant au patrimoine méditerranéen comme le grand dauphin, la tortue caouanne, la datte de mer ou l'hippocampe moucheté.

Les bancs de sable sont les habitats des mollusques bivalves tels que la palourde, les nasses et les tellines dont la pêche est strictement réglementée et ne reste pratiquée que dans un cadre artisanal. En se restreignant au seul groupe des oiseaux, cent quatre-vingt-quatorze espèces sur les deux cent vingt-trois présentes dans le Gard en hivernage dépendent de ces milieux et cent trente et une espèces pour cent quatre-vingt-seize recensées en reproduction. Cette zone géographique est de loin la plus riche en avifaune du département du Gard.

Saint-Laurent-d'Aigouze. Taureaux de Camargue et héron garde-bœuf dans le marais de la tour Carbonnière au printemps
© Jean Benoit

2. VOIES DE COMMUNICATION ET MOBILITÉ

Le réseau routier est très développé entre Montpellier et Nîmes, reliant le territoire à Lyon, Paris, l'Italie et l'Espagne. La façade littorale est accessible par voies rapides spécifiques au grand tourisme mais les zones humides et lagunaires ainsi que la zone sèche de piémont restent globalement desservies par un réseau rural.



La complémentarité du train avec les réseaux de bus, donne un service structurant vers les villes relais

Sur un axe est/ouest, l'autoroute A9 présente deux sorties à Gallargues-le-Montueux et à Lunel (34). Elle fait partie de la voie européenne E80 qui traverse l'Europe de la Turquie au Portugal. Elle permet l'accès à l'autoroute A54 rejoignant la Région PACA. Au niveau départemental, la voirie également orientée est/ouest (RN 113, RD 6572, D135, D69, D34) organise les liaisons secondaires. Deux aéroports desservent le territoire : Nîmes-Alès-Camargue et Fréjorgues (34), aux portes de Montpellier (34). Le Petit-Rhône et le canal du Rhône à Sète sont des voies utilisées pour le tourisme et le transport de marchandises.

Actuellement, la complémentarité du train avec les réseaux de bus, donne un service structurant vers les villes relais comme Lunel (34), Vergèze, et Vauvert mais ne dessert que peu les zones rurales. Souvignargues, Nages-et-Solorgues et Boisseron (34) ne sont desservis que par les transports scolaires. Deux lignes de TER sont complétées de deux pôles d'échanges multimodaux (PEM) : Lunel et Vergèze/Codognan. Deux autres sont en projet : Vauvert et Le Grau-du-Roi. Ces nouvelles infrastructures permettront d'optimiser les déplacements quotidiens des actifs et ceux liés au tourisme.

D'autres formes de mobilité sont présentes pour compenser ce déficit de transports en commun dans les zones rurales. Trois aires de covoiturage

existent sur les communes de Lunel, Gallargues-le-Montueux et Aubord.

L'équipement pour véhicules propres en présente un pour onze véhicules sur le PETR contre un pour dix nationalement.

La voiture reste le transport le plus utilisé par les actifs pour se rendre sur leur lieu de travail, soit 85 % des déplacements domicile travail contre 3,3 % en transports en commun (2018). La mobilité est importante avec 46 % des actifs qui se déplacent hors du territoire Vidourle Camargue pour leur emploi, vers Nîmes ou Montpellier, ce qui provoque un phénomène de cité-dortoir sur les villages périphériques,

Concernant les transports en commun, le projet de territoire prévoit d'approfondir des solutions envisageables au cas par cas pour le transport des jeunes, notamment hors période scolaire. La question de l'accès aux services et équipements culturels se pose également pour les personnes non mobiles.

Des voies vertes sont en développement avec d'ores et déjà 105 km de pistes aménagées/voies vertes (Caveirac-Sommières, Vauvert-Gallian-Grau-du-Roi-Espiguette partie gardoise et Lunel-Marsillargues, Lunel-La Grande-Motte, etc. partie héraultaise). Ces équipements renforcent également le positionnement du territoire vers un tourisme durable. Toutefois, ces voies vertes sont aujourd'hui mal réparties et mériteraient d'être davantage développées sur l'axe nord/sud.

Des voies vertes sont en développement avec d'ores et déjà 105 km de pistes aménagées

3. DÉMOGRAPHIE

A. Du XIV^e au XX^e siècles, une évolution stabilisée par une économie durable

Il est fréquent encore aujourd'hui de rencontrer des familles vivant depuis plus de cinq cents ans au même endroit¹. L'enracinement du peuplement sur ce territoire jusqu'au XX^e siècle a été suffisamment exceptionnel pour avoir été aussi remarqué par Louis Thomas en 1908² puis par Emmanuel Le Roy Ladurie et Jacques Dupâquier en 1969. Ils ont conduit une étude démographique dans la baronnie de Lunel et la seigneurie de Nogaret de Calvisson, soit la plupart des communes du PETR actuel. Ils précisent également que, contrairement au reste de la France médiévale, le territoire recule une situation florissante d'avant peste au XVI^e siècle avec une croissance augmentant normalement entre 1709 et 1831.

Après la révocation de l'édit de Nantes en 1685, les protestants représentent encore plus de 50 % de la population. Seuls 5 % se sont définitivement exilés, créant dès cette époque une diaspora qui a permis à de nombreuses familles de commercer avec l'étranger, préparant la voie à l'exportation de produits viticoles et textiles au XIX^e siècle. Un développement économique important est apporté avec la création du canal du Midi. La Révolution montre une continuité d'évolution liée au progrès. Pas de grandes saignées démographiques, pas de famines notoires.

Entre 1831 et 1931 la population stagne autour de 35 700 habitants, cependant certains villages se sont vidés au profit de ceux dotés de gares, le train arrivant dès 1840. L'activité viticole concerne 90 % des communes dès le milieu du XIX^e siècle, comme c'est encore le cas aujourd'hui. Les pratiques agricoles et les savoir-faire sont maintenus et régulièrement transmis, jusqu'à la guerre, les parents initiant les enfants qui héritent de l'activité comme en témoigne Pierre Fanguin, petit-fils de viticulteurs de Codognan.

La mission Racine développée dans les années 1970, n'apporte pas significativement d'augmentation de la population ; son développement engendre surtout la création de résidences secondaires. Entre 1931 et 1982, 15 000 habitants de plus sont comptabilisés, essentiellement des retraités qui représentent la première vague de nouveaux arrivants après la guerre.

« Au XIX^e siècle, il y avait autrefois une tradition : celui qui continuait l'activité agricole avait en plus de sa part la maison familiale. Cela s'est fait jusqu'à mon grand-père. Son testament date de 1931. »

Entretien Pierre Fanguin 2016.

¹. CARLIER, 2021. ². THOMAS, 1908. LE ROY LADURIE, DUPÂQUIER, 1969.

B. Une pression démographique accrue à la fin du xx^e siècle

Communautés de communes	1990	1999	2009	2014	2020	2023
Lunel Agglo	32 306	40 461	46 869	48 003	51 191	51 987
Pays de Sommières	13 032	15 743	20 851	22 192	24 107	24 494
Rhône Vistre Vidourle	16 501	19 646	23 887	25 955	27 765	28 263
Petite Camargue	19 526	21 057	23 606	26 091	27 331	27 611
Terre de Camargue	12 575	14 625	19 357	20 237	20 596	20 788
Totaux	93 940	111 232	134 570	142 478	150 990	153 005

Population du PETR Vidourle Camargue de 1990 à 2023, source INSEE

Entre 1990 et 2009, 40 000 habitants supplémentaires font exploser la démographie locale. Onze gares permettent d'aller travailler sur Nîmes ou Montpellier. Des actifs s'installent durablement, attirés par ce poumon vert bien desservi, alors que le tourisme de masse déferle sur le littoral contraignant le territoire à de coûteuses infrastructures de réseau empruntées seulement deux mois par an. Les premières mesures de protection du patrimoine naturel sont prises, gelant une bonne partie de la constructibilité qui se reporte sur le nord du territoire. Les centres anciens deviennent des réservoirs de constructibilité. Des permis de construire sont accordés en zones inondables. L'occupation des sols n'est plus raisonnée. La densité est de 189 habitants au km². Cependant, la répartition est loin d'être homogène. Ainsi, en 2011, la plus forte concentration de population est identifiée sur la communauté de communes de Rhône Vistre Vidourle qui présente à la fois plusieurs gares et l'entrée de l'autoroute A9 avec 305 habi-

tants au km². La plus faible est celle du Pays de Sommières, avec 113,7 habitants/km². Les autochtones ont conscience de leur héritage et ont plaisir à parler de leur histoire ou de leurs pratiques à l'image des acteurs dont les témoignages émaillent cette rédaction. Leur représentation de plus en plus faible, face aux vagues successives de nouveaux habitants, n'a pas, comme souvent en France en zone périurbaine, éteint cette

Onze gares
permettent d'aller travailler
sur Nîmes ou
Montpellier



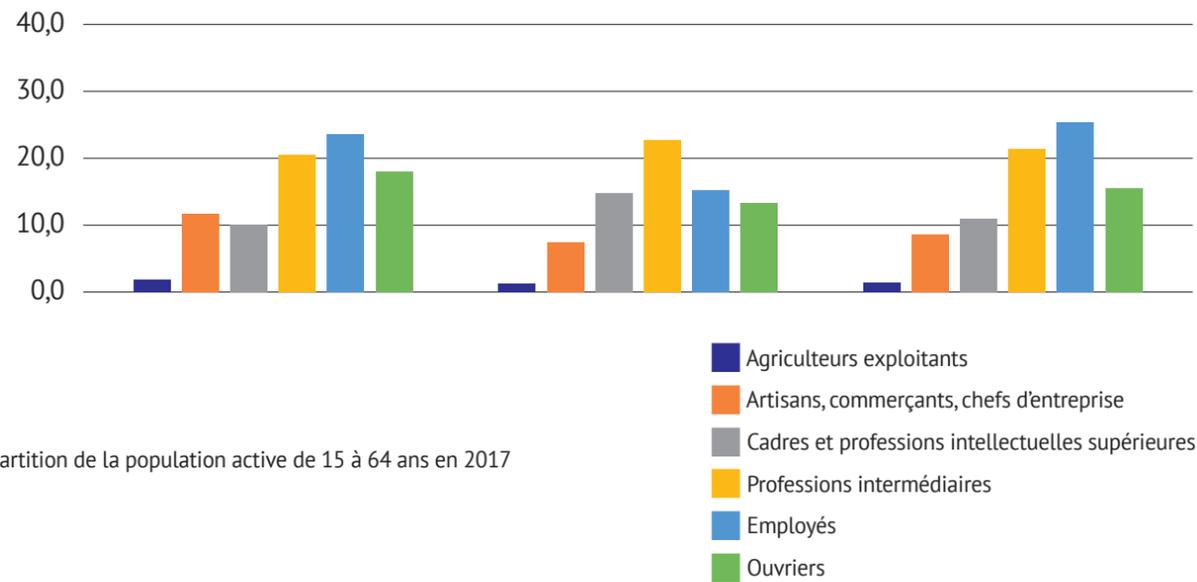
Augmentation constante de la population du PETR Vidourle Camargue

mémoire. Mais au début des années 2000, conscients de leur minorité, ils constatent la perte de la maîtrise de leur environnement et de leur cadre de vie. L'importance de protéger les activités liées à la bovine en est sans doute l'expression la plus flagrante. Les nouveaux arrivants ne comprennent pas forcément l'attachement de la population aux lâchers taurins lors des fêtes votives. Il faut faire de la pédagogie et de la médiation auprès

d'eux comme l'exprime le manadier Thierry Teyssier. Le Pays Vidourle Camargue créé en 2005 a permis de prendre en compte ces problématiques territoriales. Dès 2010, les indices de populations montrent un ralentissement de l'afflux qui tend à se stabiliser depuis quatre ans autour de 0,44 % par an. De 1999 à 2009, l'augmentation de population était de 2,1 % par an. Trente-trois communes ont moins de 3 000 habitants, ce qui conserve au territoire son caractère rural indéniablement.

Thierry Teyssier, manadier.

« C'est vrai que c'est bien de faire partager justement, de faire connaître à ces nouveaux arrivants notre culture. [...] Moi je le vois pour la fête d'Aubais qui a cinq jours de fêtes qui ont toujours été cinq jours de fête. Il y en a qui disent : "Je ne comprends pas qu'on mette de l'argent dans cinq jours de fête, il y a d'autres choses à faire de la culture, de l'art..." Et c'est quoi les taureaux ? C'est de la culture et c'est de l'art, la seule différence c'est qu'il y en a qui aiment les toiles, il y en a qui aiment l'art lyrique et bien nous, on aime ça... »
Entretien 2011.



Répartition de la population active de 15 à 64 ans en 2017

C. Données actuelles

Le territoire est aujourd'hui encore attractif pour la résidence des travailleurs des deux agglomérations de Nîmes et Montpellier en tant que « poumon vert ». Il attire aussi les travailleurs de la France entière et de l'Europe du Nord qui bénéficient des rotations quotidiennes des deux aéroports de Nîmes et Montpellier et des deux gares de TGV.

Les personnes âgées de soixante ans et plus constituent 35 % de la population, un chiffre supérieur à la moyenne régionale (+27,8 %) et nationale (+24,9 %) tandis que les moins de quinze ans représentent 18,3 % des habitants du territoire. La population est vieillissante, sans être pour autant dépendante, elle représente un vivier pour le bénévolat associatif local. À l'échelle du PETR,

bien que les proportions tendent à l'équilibre, nous observons que les personnes âgées de 65 ans et plus sont en hausse depuis quinze ans.

La population active est composée principalement d'employés et de professions intermédiaires, d'agriculteurs et d'ouvriers. Elle montre cependant une faible part de cadres au regard des proportions régionales et départementales plus importantes. Le tissu d'artisans et de commerçants dont font partie la restauration et l'hébergement est très dynamique grâce à l'attractivité touristique du territoire.

Densité :
153 005 habitants en 2023
Superficie totale : 840 km².

Sur 50 communes :

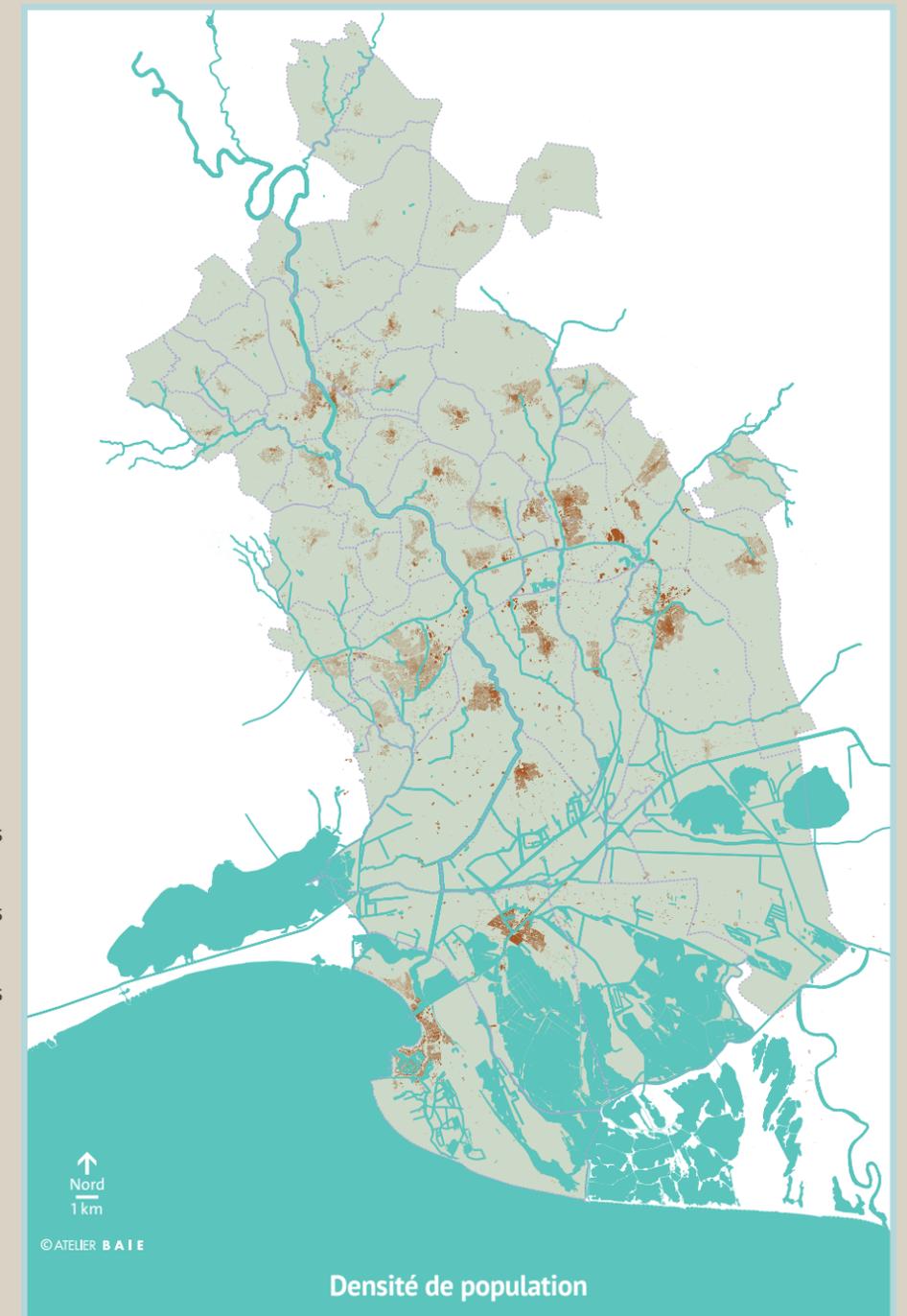
- 18 communes ont moins de 1 000 hab.,
- 16 communes ont entre 1 000 et 3 000 hab.,
- 6 communes ont entre 3 000 et 5 000 habitants,
- 8 communes ont entre 5 000 et 10 000 habitants,
- Vauvert 11 573 habitants et Lunel 26 626 habitants sont les deux villes les plus importantes.

Indice de vieillissement

- 2009 : 67 personnes de plus de 65 ans pour 100 jeunes de moins de 20 ans
- 2014 : 75 personnes de plus de 65 ans pour 100 jeunes de moins de 20 ans
- 2020 : 90 personnes de plus de 65 ans pour 100 jeunes de moins de 20 ans

Source : Insee, RP 1968-2020.

Observatoire des Territoires/
Indices de vieillissement.
En ligne



4. LE PARC DE LOGEMENT

Source diagnostic du territoire, 2020

Les résidences par type	2014	2020
Résidences vacantes	5,40 %	5,34 %
Résidences secondaires	26,70 %	26,50 %
Résidences principales	67,90 %	68,94 %

Population du PETR Vidourle Camargue de 1990 à 2023

Répartition des modes de logements par communautés de communes		
2020 (INSEE)	Logement collectif	Logement individuel
CC Petite Camargue	22,00 %	75,90 %
CC Rhône Vistre Vidourle	14,00 %	85,20 %
CC Pays de Sommières	19,10 %	80,50 %
CA Lunel Agglo	29,80 %	69,80 %
CC Terre de Camargue	72,00 %	27,60 %

D'autres types de logement ne sont pas comptabilisés (mobile-home, etc.) représentant de 1 à 3 % des logements.

Il s'est renforcé entre 2014 et 2020, du fait de l'augmentation de population sur le territoire. Sur cette période, il a gagné 8 512 habitants. Les communes les plus proches de l'agglomération nîmoise possèdent une progression du parc plus importante. Plus de 19 % des résidences principales se situent sur trois communautés de communes : la CC Pays de Sommières, la CC Rhône Vistre Vidourle et la CC Petite Camargue.

La part des résidences principales construites depuis 2006 sur la totalité du parc, soit 10,2 % en 2014 et 17 % en 2020 permet d'appréhender le

niveau d'ancienneté globale du parc. Parmi les résidences principales, celles construites entre 1946 et 1990 représentaient 42,1 % du parc en 2014 et 40,5 % en 2020. Le nombre de logements commencés par an pour 1000 habitants était entre 2010 et 2014 de 5,5. L'indice de construction est plutôt faible alors que la population a augmenté considérablement depuis 10 ans. Ceci s'explique par l'achat de bâtis anciens, la rénovation de résidences secondaires et de logements destinés aux vacanciers, sans apport de population résidente permanente. Seule la CC Terre de Camargue a vu son nombre de résidences secondaires augmenter entre 2014 et 2020, soit 824 résidences de plus.

Le nombre de logements passe de 87 842 en 2014 à 94 808 en 2019 soit une augmentation de 7,34 %. La plus forte augmentation avait été observée entre 1999 et 2009 avec une hausse de 18,59 %.

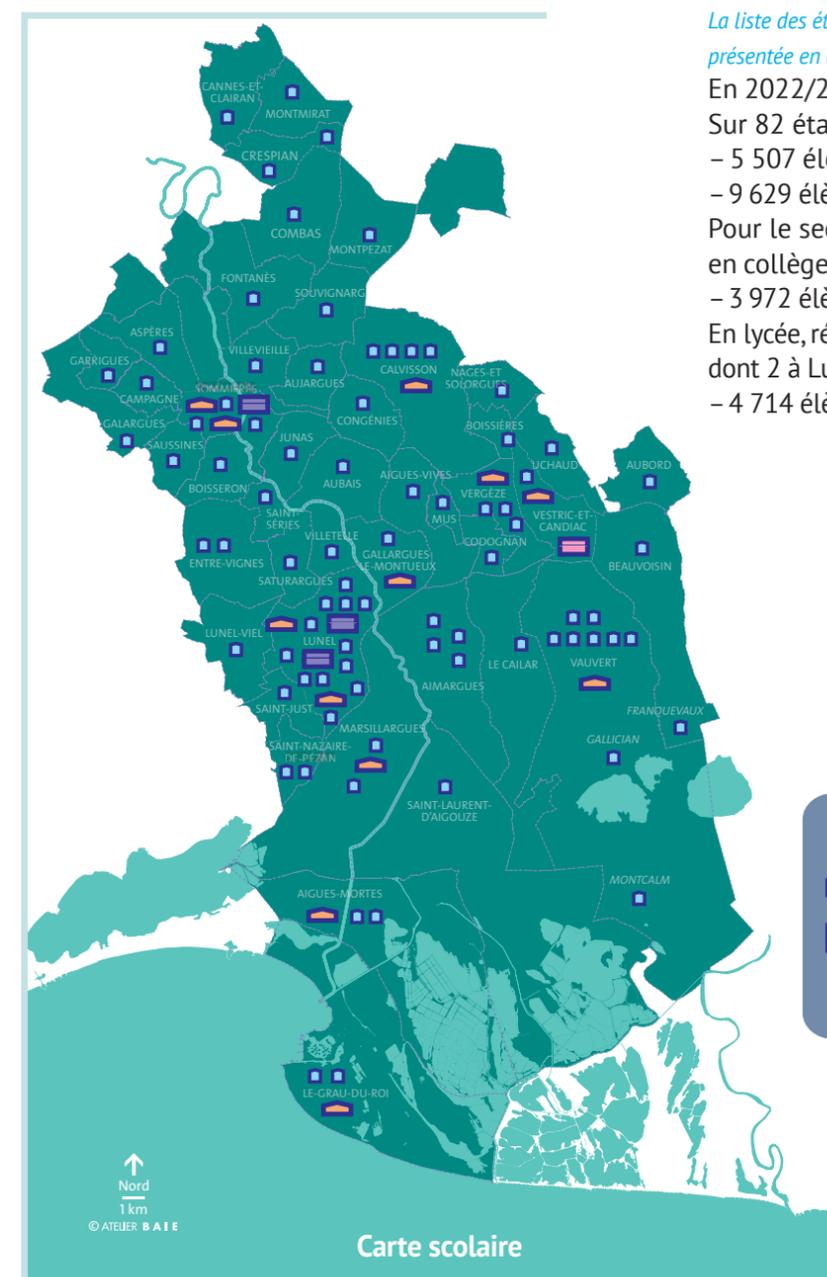
4700 logements sociaux existent en 2014 pour 5 565 en 2019 avec une évolution annuelle de 3,3 %.

La part des résidences principales occupées par des propriétaires est stable autour de 64 % entre 2014 et 2019.

Le nombre de logements vacants était de 4 776 en 2014, pour 5 004 en 2020.

5. ENSEIGNEMENT, LECTURE PUBLIQUE ET DIFFUSION CULTURELLE

A. Carte des établissements primaires et secondaires publics et privés



La liste des établissements scolaires et leurs effectifs est présentée en annexe 5.

En 2022/23, 23 822 élèves sont scolarisés.

Sur 82 établissements sont inscrits :

- 5 507 élèves en écoles maternelles
- 9 629 élèves en écoles du premier degré.

Pour le second degré

en collège répartis sur 12 établissements :

- 3 972 élèves.
- En lycée, répartis sur 4 établissements dont 2 à Lunel (34) :
- 4 714 élèves.

B. Enseignements spécialisés

Métiers du cheval

Le lycée agricole d'enseignement privé de l'Institut Emmanuel d'Alzon, est installé au château de Candiac (IMH), sur la commune de Vestric-et-Candiac.

Cet établissement scolaire propose une formation continue sur trois ans avec un support technique autour du cheval. L'éleveur est un responsable d'exploitation spécialisé dans l'élevage, de la reproduction à la valorisation.

Les débouchés proposés sont les métiers d'éleveurs avec accès aux avantages des jeunes agriculteurs ou le salariat au sein d'un élevage, d'une écurie, ou d'un centre équestre, etc. Le bac professionnel peut ouvrir ensuite à des BTS spécialisés dans les métiers du cheval.



Vestric-et-Candiac. Travail avec le cheval © Institut Emmanuel d'Alzon

C. Lecture publique et archives

1. Médiathèques et bibliothèques

Voir p. 250 le tableau détaillé de la lecture publique en fonctionnement et en fréquentation.

Trois collectivités, comptant trente-cinq communes, ont mis leurs médiathèques et bibliothèques en réseau.

La CC Terre de Camargue, compte douze agents plus un ou deux occasionnels sur trois sites.

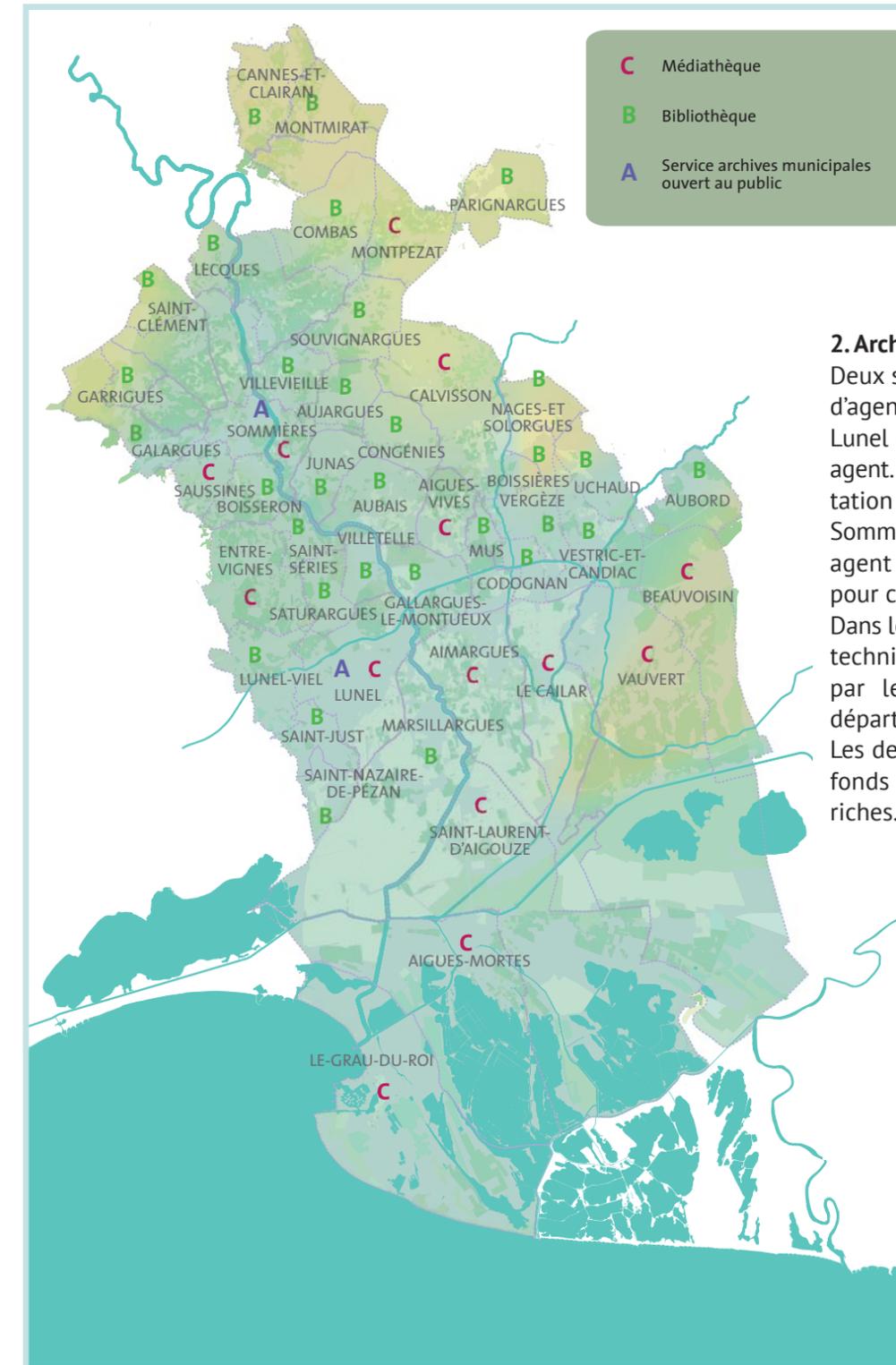
La CC Pays de Sommières, compte huit agents dont quatre à Sommières et quatre à Calvisson, assistés d'une vingtaine de bénévoles animant quatorze sites. Toutes les bibliothèques ont conservé une gestion municipale. Ainsi, les communes ont à leur charge le personnel, l'entretien des locaux et le budget d'acquisition des documents.

La CA Lunel Agglo, compte dix-neuf agents sur treize sites.

La CC Rhône Vistre Vidourle et la CC Petite Camargue n'ont pas la compétence de gestion de la lecture publique.

Quinze communes ont une bibliothèque ou une médiathèque municipale. Elles sont animées par vingt agents et des bénévoles.

Les bibliothèques bénéficient de services proposés par la Direction du livre et de la lecture (DLL) du Gard et de l'Hérault : prêt de documents et d'expositions, formation des équipes, programmation culturelle et mise à disposition de ressources numériques. Cependant, les services de la DLL sont conditionnés par la typologie des bibliothèques établie selon des critères nationaux soit la surface par habitant, l'amplitude horaire, la qualification des équipes, le budget annuel d'acquisitions. Il existe donc des disparités, près de la moitié des sites sont classés en type 3 « point de lecture » ou 4 « dépôt de livres » sur le territoire.



2. Archives

Deux services communaux dotés d'agents sont ouverts au public.

Lunel (34) : le service compte un agent. L'accès public pour consultation se fait sur rendez-vous.

Sommières : le service compte un agent et est ouvert au public pour consultation.

Dans les deux cas, les agents sont techniquement formés et suivis par les services des archives départementales.

Les deux services conservent les fonds anciens communaux très riches.

D. Lieux de diffusion culturelle

1. Médias audiovisuels

Trois radios associatives subventionnées couvrent tout le territoire gardois du PETR. Elles sont par excellence un outil de proximité et contribuent à créer du lien social entre résidents et nouveaux arrivants mais aussi du lien intergénérationnel.

- Radio Sommières : une radio pédagogique des Francas du Gard. Depuis plus de 15 ans, cette dernière est animée par plus de 80 jeunes, âgés de 7 à 18 ans, résidant sur le territoire de la communauté de communes du Pays de Sommières, et encadrés dans leur démarche, par des professionnels : le directeur d'antenne et deux animateurs.

- Radio Système : dépendante du centre social Rives à Vauvert. Un animateur lui est dédié.

- Radio Delta FM 88.9 Terres de Camargue : basée à Aigues-Mortes, elle a également un animateur et le contexte touristique de sa zone de diffusion intervient dans ses thématiques. Diffusée dans les commerces l'été elle touche directement le public estival.

Malgré la proximité des multiplexes des agglomérations de Nîmes et Montpellier, le territoire du PETR reste, pour une zone rurale, très correctement maillé. L'Athénée à Lunel (34) : cinéma indépendant sis dans le centre ancien à proximité de la gare. Sur la terre natale de Louis Feuillade, un partenariat avec le lycée éponyme doté d'une section cinéma et l'association « Les pêcheurs d'images » lui permet de mener des actions pédagogiques et de participer à divers événements.

Le Venise à Sommières : sis côté ouest du pont romain, doté de trois salles proposant sorties nationales, avant-premières et retransmissions d'opéra, un partenariat avec les établissements scolaires de la ville permet de mener des actions dans le cadre périscolaire.

Le Marcel Pagnol, à Aigues-Mortes : géré par la commune. Il propose l'été des sorties nationales compte tenu de l'afflux de population estivale. L'hiver, la municipalité l'utilise de façon mixte : ciné-club, festival du court et moyen métrage, conférences, débats. La salle est aussi mise à la disposition ponctuelle du CMN.

Le Ciné théâtre à Vergèze : géré par la municipalité la salle alterne sorties nationales, ciné-club, théâtre, conférences ou animations.

Le Cinéma Paradiso à Saint-Laurent-d'Aigouze : ciné-club intergénérationnel il a lieu dans la salle polyvalente communale.

Le VOG, au Grau-du-Roi : dispose de trois salles pour les sorties nationales.

Enfin un festival associatif du film court a lieu à Aigues-Vives tous les ans.

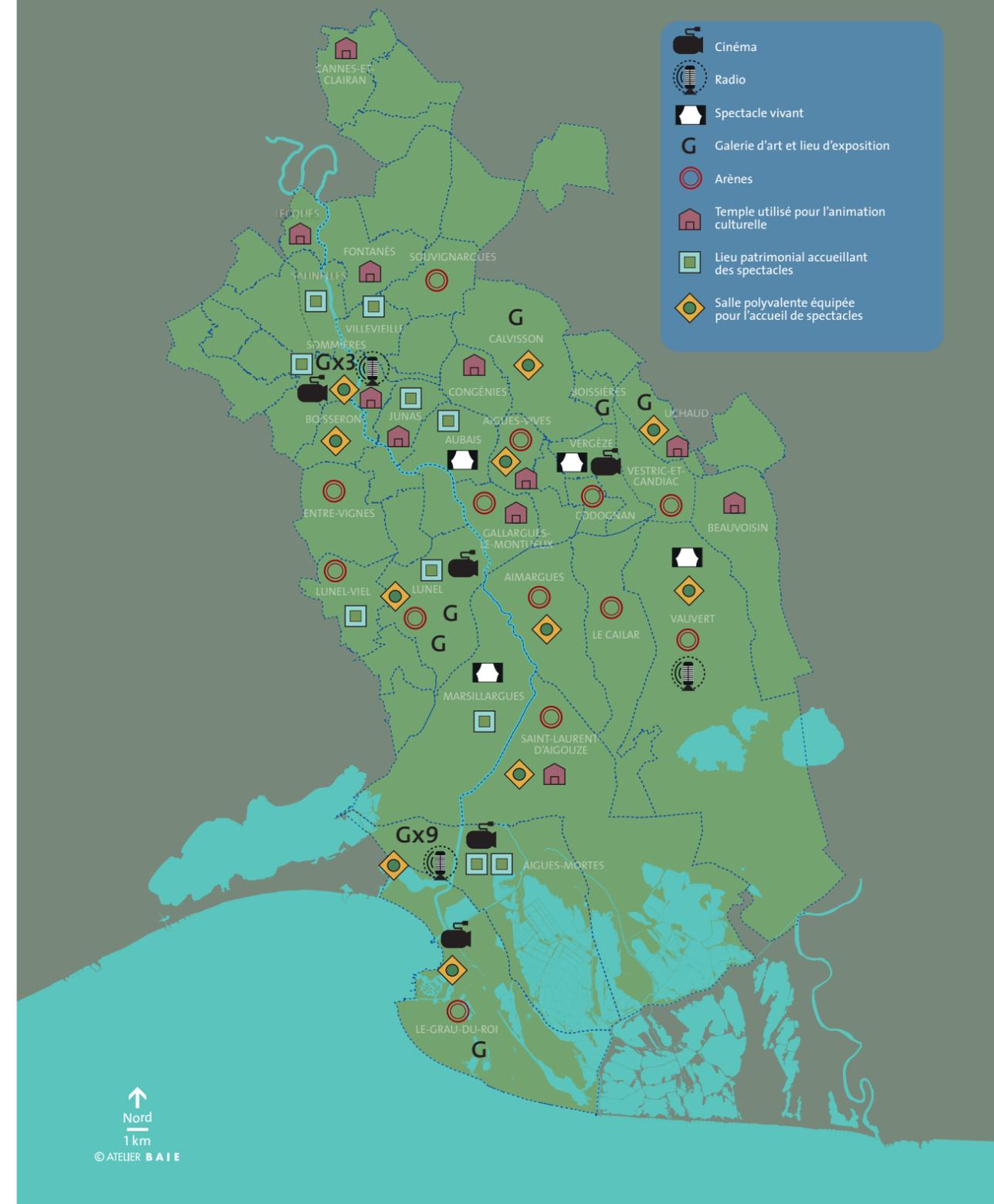
2. Spectacle vivant

Voir programmation culturelle p. 260.

Le territoire n'a pas de scènes labellisées par le ministère de la Culture.

Chacune des cinquante communes dispose d'au moins une salle polyvalente. Certaines sont équipées pour accueillir des spectacles. Les représentations se déroulent aussi dans les salles de spectacles propriété de compagnies, cinémas, cafés de pays, arènes mais aussi dans les temples. Ils servent souvent pour les concerts à l'image de celui de Beauvoisin ou celui de Junas, salle annexe entre autres du festival « Jazz à Junas », lui-même a lieu à ciel ouvert dans le site naturel d'une ancienne carrière. Des sites patrimoniaux prestigieux peuvent également être de beaux écrans mis à la disposition de l'expression culturelle artistique, comme par exemple, les tours et remparts d'Aigues-Mortes, le parc du château de Marsillargues (34), etc.

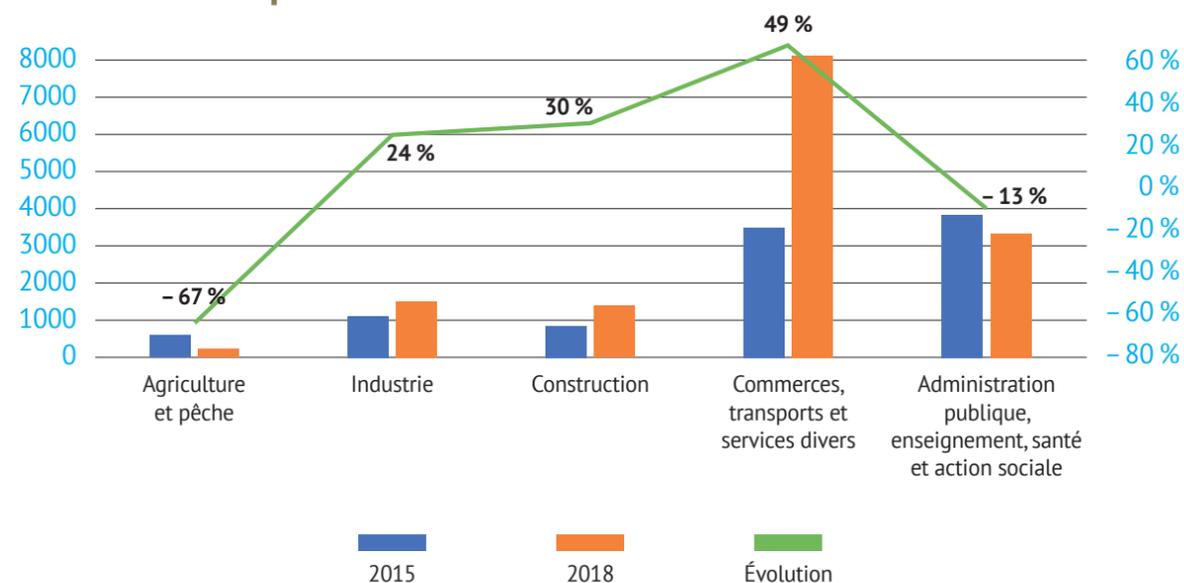
Lieux de communication et de diffusion culturelle



6. ÉCONOMIE

L'ensemble des données provient du diagnostic de territoire 2020.

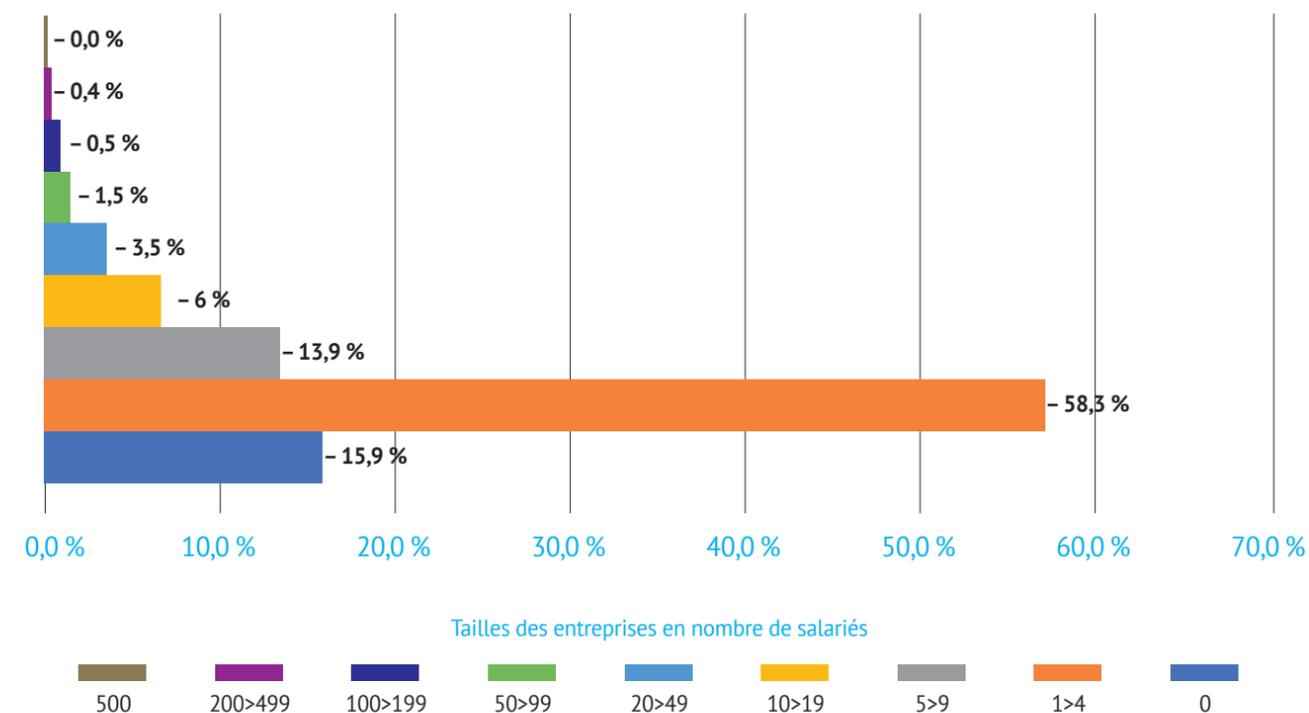
A. Tissu économique



Évolution des emplois salariés par grands secteurs

Le nombre de création d'entreprises reste dynamique. Par ailleurs, le secteur du « commerce et des services » représente 61,8 % des entreprises du territoire (fichier Flores de l'Insee, 2018). L'économie touristique impacte beaucoup ce dernier secteur. Le PETR accompagne les créateurs d'entreprises avec les chambres consulaires ainsi que les pépinières d'entreprises. Le territoire compte en 2019, quarante zones d'activités dont la moitié se trouve sur la communauté de communes

de Lunel Agglo (34). En revanche, les agriculteurs exploitants sont de moins en moins nombreux et l'on observe une chute brutale du salariat agricole entre 2015 et 2018 (-67%). Le territoire est composé d'un tissu économique formé principalement de petites entreprises et très petites entreprises (TPE) dont 87,8 % comptent moins de dix salariés. Les TPE bénéficient d'une certaine agilité leur permettant de faire face de façon réactive à l'évolution de leur marché.



Répartition des entreprises par nombre de salariés

Cependant, elles sont souvent plus fragiles avec des difficultés liées notamment à un dirigeant multi-tâche, la difficulté de lever des fonds pour financer un développement, l'importance et la complexité croissante des fonctions supports : ressources humaines, fiscalité et comptabilité, innovation, etc. La mutualisation et la mise en réseaux entre acteurs sont un enjeu majeur du développement économique à relever pour le PETR. La création d'entreprises a augmenté de 14 % entre 2018 et 2019.

Également dépendant du tourisme principalement, le secteur de la restauration et de l'hébergement est très dynamique, comptant 410 entreprises créées en 2019. Il a cependant été touché par la crise sanitaire en 2020 et 2021 dont l'impact n'a pu encore être mesuré.

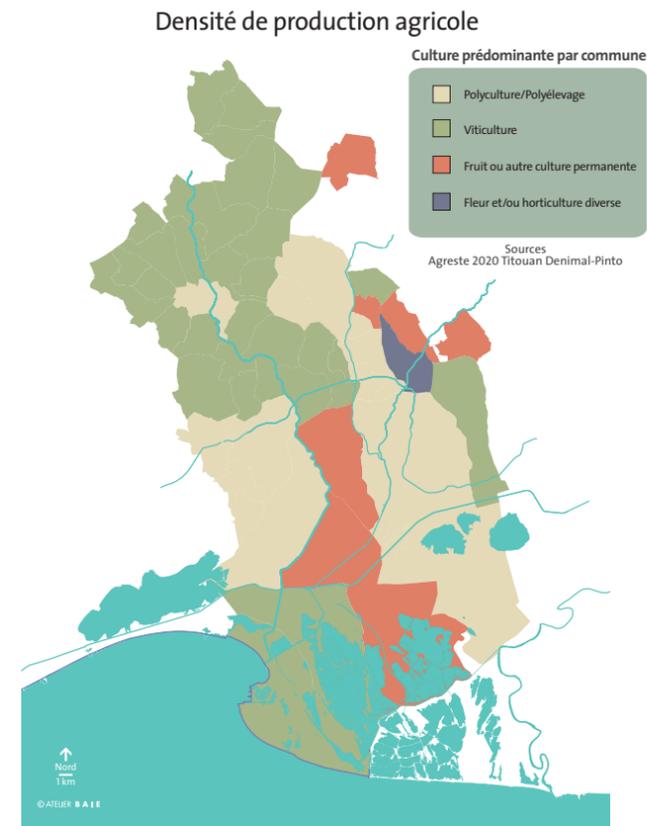
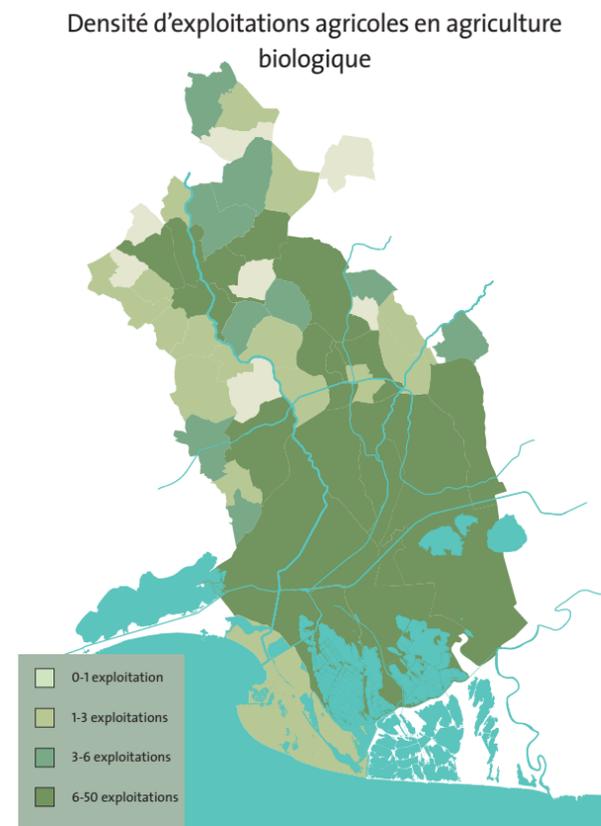
B. Agriculture et élevage

1. Une géographie agricole propice à la diversité

- **la Camargue** où l'agriculture reflète les spécificités paysagères de la zone (marais, étangs, pas de relief) avec l'élevage de taureaux, la riziculture (2 600 ha cultivés en 2019) ou encore la production de sel ;
- **la Costière**, avec des productions orientées vers la viticulture, l'arboriculture et le maraîchage ;
- **les plaines du Vistre et du Vidourle** qui permettent des cultures plus diversifiées (céréales, arboriculture, maraîchage, etc.) avec toujours une présence importante des vignes ;
- **les garrigues** dont le relief accueille principalement vignes et oliviers.

2. Potentiel agricole

La préservation de l'agriculture est pointée dans le projet de territoire comme un enjeu important. Elle contribue au maintien d'espaces de respiration et a des fonctions paysagères et environnementales. Elle a surtout une fonction productive, est créatrice d'emplois et de richesses et entre aujourd'hui dans une dimension patrimoniale au niveau des productions mais aussi des paysages. La forte fréquentation touristique allée aux 153 000 résidents permanents permettent d'assurer un débouché économique sur les marchés, comme en grandes surfaces locales, en cuisine grâce aux restaurants qui s'approvisionnent chez



eux et aux réseaux des cantines scolaires et administratives qui commencent à travailler avec les producteurs de proximité.

En 2020, 40 % de la superficie du territoire est agricole et principalement consacrée à la viticulture, au maraîchage, à l'arboriculture, à l'élevage de bovins et d'ovins et à la culture de céréales. Deux cent quatre-vingt-dix-neuf exploitations étaient engagées en agriculture biologique.

3. Cultures

La viticulture a dû faire face ces dernières années à une crise liée à la fois à des faibles rendements et à une hausse des aléas climatiques. Ces vingt dernières années, 220 000 hectares de vignes ont été arrachés dans les quatre départements producteurs du Languedoc dont l'Hérault et le Gard. Aujourd'hui, la déprise semble se stabiliser. Les caves coopératives et indépendantes jouent la carte de la qualité, de la diversification, de la vente directe et de l'export. De nombreuses exploitations se sont ouvertes à l'œnotourisme et ont été soutenues pour certaines dans cette démarche par le dispositif LEADER porté par le PETR Vidourle Camargue. Des efforts qualitatifs ont été réalisés par la profession agricole, tant sur la qualité des vins que sur les impacts environnementaux des pratiques culturales.

Récemment une montée en gamme et en qualité des productions a été complétée par une recherche de solutions pour améliorer le revenu des professionnels. Des activités complémentaires contribuent à structurer petit à petit une offre œnotouristique plus qualitative. Le label Vignobles & Découvertes commence à développer cette offre sur une cinquantaine de domaines. L'agriculture biologique est en très fort développement sur l'ensemble du territoire, en majorité sur les filières fruits, légumes puis viticulture. Par exemple, sur le

périmètre de la Camargue Gardoise, la part de superficie agricole utilisée (SAU) en viticulture biologique est passée de 15 086 hectares à 22 970 hectares entre 2018 et 2019. La politique actuellement encouragée incite les agriculteurs à développer la culture biologique et à travailler en circuit court.

Plusieurs appellations d'origine protégée (AOP) couvrent le territoire. L'AOP Costières de Nîmes s'étend sur six communes de la Costière. Trois appellations AOP Languedoc soit Terroir de Sommières, Terroir des Grés de Montpellier, Terroir de Saint-Christol, concernent vingt communes enfin l'AOP muscat de Lunel en compte quatre. L'AOP Taureau de Camargue s'étend sur sept communes de Petite Camargue. L'AOP Olive et huile de Nîmes, sur quarante communes l'AOP Pélardon sur cinq communes de la Vaunage et l'IGP Riz de Camargue, sur six communes de la zone humide.

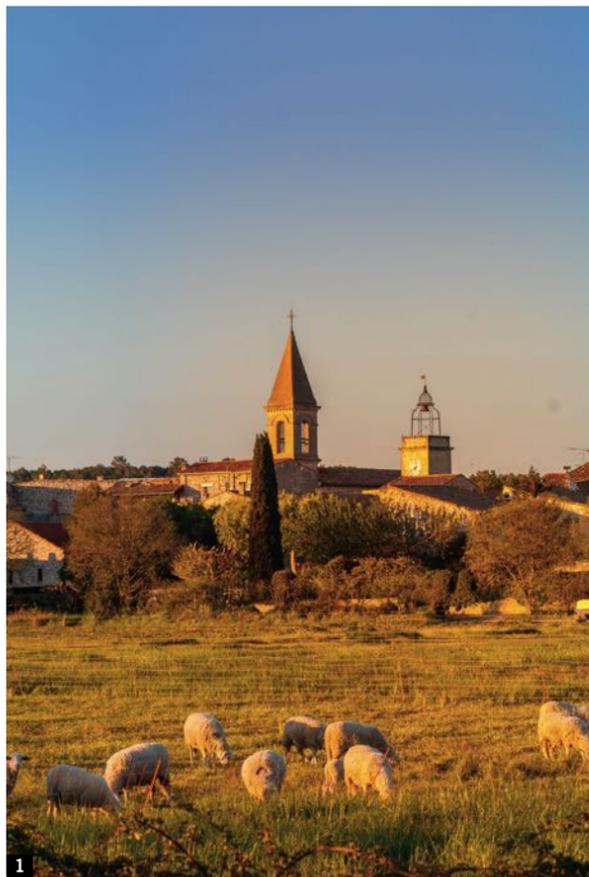
Concernant l'impact paysager de l'agriculture, les sagneurs font l'objet d'un programme global de gestion de l'entretien de la roselière, la plus étendue d'Europe, dans le cadre de la protection environnementale assurée par le syndicat mixte de la Camargue Gardoise. Le riz gazonne au printemps dans les marais de Camargue. Autre élément important du paysage, la conservation d'olivettes entourées de murettes appareillées en pierre sèche, témoigne de la mise en œuvre d'une technique ancestrale de récupération des *clapas* après l'épierrage des sols. Ces murettes sont destinées au maintien des terres et au drainage régulier des pluies nourricières mais violentes qui déshabillent parfois aujourd'hui, lorsque l'on n'y prend plus garde, les oliviers jusqu'aux racines. La variété « picholine » est principalement cultivée, mais on trouve également la « négrette » et la « lucque ». De nombreux moulins répartis sur le territoire



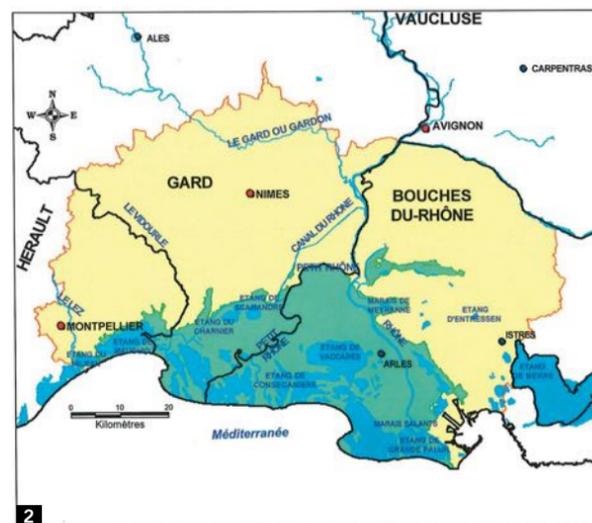
1. Beauvoisin. La mer de vigne de la costière © Serge Colombaud SMCG

2. Salinelles. Le vignoble © Alexandre Mazzocco CCPS

3. Aspères. Olivette



1



Entités administratives
 ☐ Limites départementales
 ● Préfectures
 ● Sous-préfectures

Aire géographique
 AOC Taureau de Camargue
 ■ Zone humide
 ■ Zone sèche

Réseau hydrographique
 ■ Cours d'eau
 ■ Plan d'eau

permettent aux particuliers de porter leurs olives à presser, et les olivettes restent souvent entretenues même dans les zones urbanisées.

4. Élevage

L'élevage de caprins – notamment pour la fabrication du Pélardon (AOP) – et d'ovins constitue également une part importante de l'économie agricole. Les troupeaux de moutons sur la zone sèche contribuent notamment à l'entretien des vignes et participent à un débroussaillage raisonné.

L'élevage reste principalement celui de taureaux et de chevaux race Camargue (AOP reconnues respectivement en 1999 et en 1978) grâce aux efforts de la manadière Fanfonne Guillierme. Sur l'ensemble des départements de l'Hérault, du Gard et des

Bouches-du-Rhône, cent cinquante manades existent, correspondant à environ vingt mille têtes de bétail. Pour les chevaux de Camargue, dix mille têtes sont inscrites au livre généalogique.

Partenaires de l'économie agricole depuis des siècles, races protégées aujourd'hui, taureaux et chevaux ont un caractère singulier qui nécessite de les maintenir dans leur milieu naturel sauvage

Thierry Teyssier, manadier, parle du plaisir qu'il a dans son travail quotidien de parcourir le marais à cheval :
 « Le cheval quand même c'est fantastique, moi je le dis toujours, quand tu te retrouves là-bas à 8 h du matin et que tu as les couvées de canards avec les ragondins qui sortent... des lapins et des lièvres et qu'après tu tombes sur les taureaux... »

Entretien 2011.



d'où le marquage pour identifier la manade à laquelle ils appartiennent. Le taureau fait l'objet d'un élevage extensif. Il vit dans les marais et la sansouïre et se nourrit de graminées sauvages, avoine ou bromes abondantes dans les prés-salés. Il contribue ainsi à l'équilibre environnemental. Le cheval reste le seul moyen pour l'homme d'approcher le taureau qui refuse le joug comme l'étable. L'homme se sert donc du cheval comme auxiliaire dans l'élevage des taureaux de Camargue. L'hiver, les taureaux montent sur les pâtures de la zone sèche pour se nourrir. Cette transhumance spécifique à la race, est à l'origine des jeux taurins. Ils se sont développés aux prés et dans les espaces urbains. Encadrés par la Fédération française de course camarguaise (FFCC) depuis 1975, ils dépendent du ministère des Sports.

Essentiellement rurale, la bouvine, personnalise fortement l'activité économique-culturelle locale dans ces pratiques d'élevage et de jeux. Les retombées économiques représentent environ 23 millions d'euros par an. Cette tradition agricole vit principalement grâce aux éleveurs et à la passion de bénévoles qui les assistent au quotidien. L'activité génère des centaines d'emplois dans différents secteurs économiques (pharmacie, vétérinaire, tourisme, hébergement, restauration, médias...). La bouvine marque considérablement le cadre de vie local et impacte le paysage, car chevaux et taureaux de Camargue, sont laissés en liberté dans de vastes étendues clôturées.

1. Salinelles. Troupeau d'ovins paissant © Alexandre Mazzocco CCPS
 2. Aire de l'AOP Taureau de Camargue © SMCG

Taureaux en liberté. Les gardians utilisent le cheval pour les approcher © SMCG



C. La pêche

Cette activité concerne essentiellement aujourd'hui le domaine maritime. Il ne reste que deux pêcheurs professionnels en étang. 80 % de leur production d'anguilles partent à l'étranger, principalement en Italie, en Suisse et en Belgique, faute de points de ventes et de valorisation culinaire localement. Le Grau-du-Roi, seule commune maritime du PETR comme du département du Gard, est inscrite dans un site exceptionnel, façonné par la nature puis par les hommes depuis la fondation d'Aigues-Mortes dont elle fut longtemps le port d'où son toponyme.

L'écosystème marin et lagunaire se diffuse sur le site global de la ville depuis le débouché du Vidourle jusqu'aux plages de l'Espiguette, laissant les activités dites de petits métiers de la pêche prendre toute leur place à l'exemple des pêcheurs de tellines.

La commune a subi les transformations urbaines liées à la mission Racine et au tourisme balnéaire mais a su conserver ses ressources propres à une économie liée principalement à l'activité ancestrale de pêche et à ses savoir-faire. Desservie par le train dès 1903, un nouveau bassin du port de

pêche fut construit en 1971, à l'embouchure du Vidourle et du chenal maritime. Auparavant les bateaux de pêche et de plaisance cohabitaient sur le canal reliant Le Grau-du-Roi à Aigues-Mortes. Aujourd'hui, un pont tournant permet aux importants chalutiers d'y accéder et à la plaisance de rejoindre Aigues-Mortes et le canal du Rhône à Sète.

L'originalité du port réside principalement dans le nombre et la variété des métiers structurés depuis plusieurs siècles. La pêche est réglementée par la Prud'homie, fondée à Aigues-Mortes dont le port dépendait au Moyen Âge, le Comité départemental des pêches, le Comité régional des pêches, la Maison de la mer et les Affaires maritimes.

Quatre-vingt-treize inscriptions professionnelles comprennent les pêcheurs en mer, en étang et en eau douce, dont vingt-trois pêcheurs à pied, les

Le Grau-du-Roi. 1. Bateau de pêche rentrant au port grâce au pont tournant



La Telline

Petit coquillage bivalve crénelé, vit en bordure de mer sous quelques centimètres de sable. Sa pêche est réglementée et se pratique avec un engin constitué d'un filet-râteau tiré comme un chalut à reculons dans les premières vagues par le tellinier.

Une courroie passée autour de sa taille permet la tractation, les manches en bois régulent la profondeur de prise. Un filet rattaché à une bouée permet au tellinier de déposer sa pêche au fur et à mesure. La telline dégorge en 24 h et se déguste crue ou cuite. Elle est vendue en poissonnerie ou sur les marchés.

compagnies de pêcheries, la transformation de produits de la mer et la construction navale.

En 2016, le port de pêche du Grau-du-Roi compte dix-sept chaluts en activité, cent quatre-vingts marins, soixante navires pratiquant les petits métiers de la mer. Il fonctionne avec deux coopératives, la Société coopérative des marins pêcheurs (SOCOMAP) et la Graulenne, représentant trente-trois emplois. Trois sociétés de mareyage représentant seize emplois distribuent la pêche. Le Grau-du-Roi est l'une des premières criées de Méditerranée avec 2 500 à 3 000 tonnes de poissons par an.

Le thon est une spécialité depuis plusieurs siècles. D'anciennes pratiques comme la pêche à la telline la pêche au *boulic* au filet ou à la ligne existent toujours, décrites dans les archives d'Ancien Régime et sont strictement réglementées. Rose Bonafous, pêcheuse de tellines, explique qu'il s'agit d'une spécialité familiale et de transmission de

savoirs qui ne s'apprennent pas à l'école. Il en va de même pour les Mellino, qui sont filetiers de père en fils. Hélène Mellino¹ en témoigne : « Tous les filetiers au Grau-du-Roi sont issus de la même famille... C'est un métier qui se transmet directement sans école... ».

La criée du Grau-du-Roi présente une variété de produits et une richesse culinaire singulière qui a généré l'organisation, depuis 2015, de la manifestation gastronomique des « Graulinades » au mois d'avril. Par ailleurs, le Grau-du-Roi dispose de plusieurs chantiers navals dont un de charpenterie traditionnelle de marine locale.

1. Le canal, retour de la pêche devant la maison du Dauphin

2. Le tellinier et la pratique de la pêche à la telline © P.N.R. de Camargue (Bouches-du-Rhône). Dessin : J.-C. Courtot

1. GOUSSOPOULOS, 2017.



D. Industrie et artisanat

De grandes entreprises d'envergure nationale existent sur le territoire, à Vergèze, la Source Perrier, avec ses 1 200 employés, reste le plus gros employeur. Viennent ensuite le salin d'Aigues-Mortes et la Verrerie du Languedoc qui jouxte la source Perrier et en fabrique les bouteilles. Les deux premières exploitent également un musée et une découverte de site qui dépassent en moyenne les deux cent mille entrées annuelles. Royal Canin, Itesoft, Eminence sont aussi des fleurons industriels locaux pour les plus connus. Dix-sept entreprises de plus de cinquante salariés sont référencées. Cent soixante et une entreprises sont liées directement à des activités ancestrales d'artisanat et d'artisanat d'art. Elles sont les actrices d'une partie de la transmission et de la mémoire locale, dans le cadre des métiers d'arts ou des savoir-faire.

Aigues-Mortes. Le Salin, les camelles de sel

E. Économie touristique

Elle représente le premier revenu du territoire, soit 50 % de ses ressources. Trois cent cinquante gîtes et chambres d'hôtes sont déclarés dans les communes. Sur les 10 500 000 nuitées enregistrées dans le département, entre le 1^{er} mai et le 30 septembre, 44 % concernent le PETR. Elle fonctionne sur le maintien de la qualité de ses paysages (sites naturels, plages) et de son patrimoine historique. La proximité avec les agglomérations de Montpellier, Nîmes, Arles et Avignon assure un roulement permanent de visiteurs sur le week-end du printemps à l'automne. Le littoral accueille chaque année quatre millions de Français et six cent mille étrangers.

Le camping représente plus de 60 % de la capacité d'accueil du territoire, contre 10 % pour l'hôtellerie. Deux zones sont à différencier : la zone littorale avec plus de la moitié des séjours, les plus grosses structures se situant au Grau-du-Roi et l'arrière-pays avec la majorité des gîtes ruraux et chambres d'hôtes, notamment sur Sommières qui attire une population croissante de touristes « verts » de l'Europe du Nord.

1. Offices de tourisme du territoire

L'Occitanie est au quatrième rang français en matière de fréquentation touristique.

Les offices de tourisme du territoire :

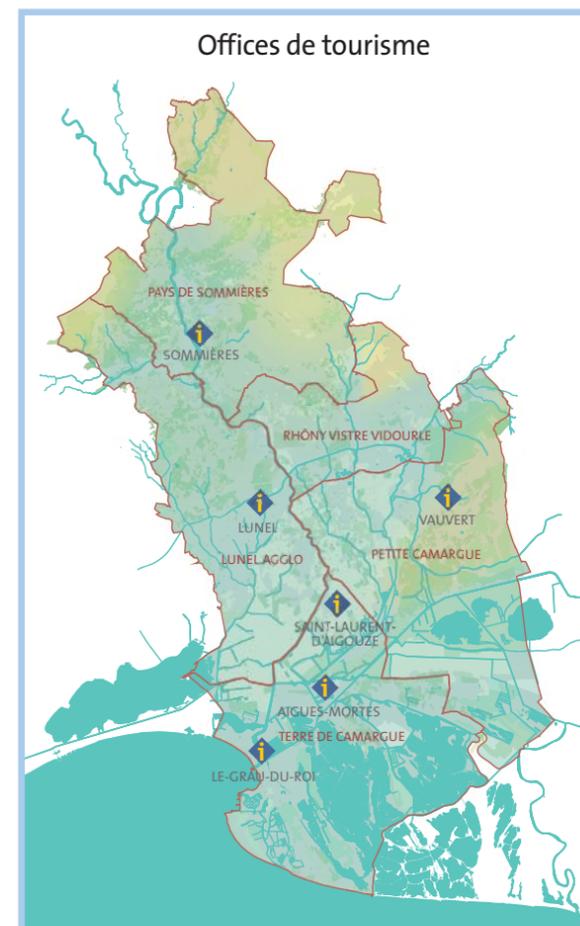
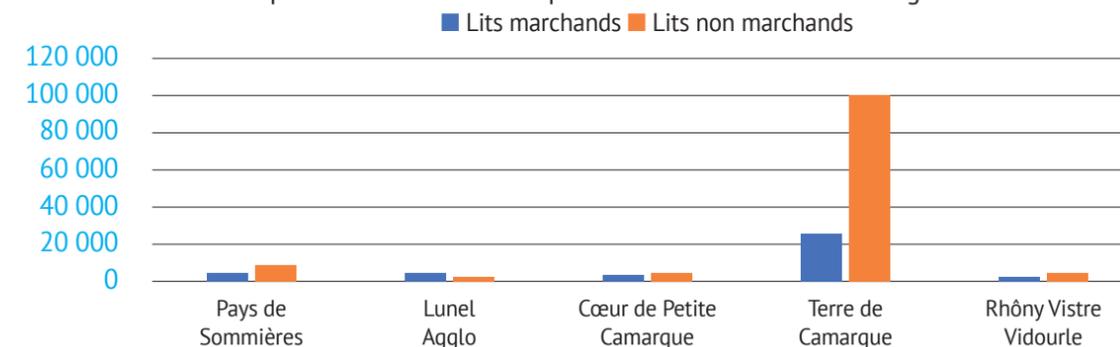
Le territoire du PETR Vidourle Camargue compte six offices de tourisme.

Trois ont un statut intercommunal :

- OT du Pays de Sommières ;
- OT de Lunel Agglo ;
- OT Cœur de Petite Camargue ;
- OT Terre de Camargue.

Et deux ont gardé leur statut d'office de tourisme de station classée :

Répartition des lits touristiques sur le PETR Vidourle Camargue



- OT du Grau du Roi/Port Camargue ;
- OT d'Aigues-Mortes.

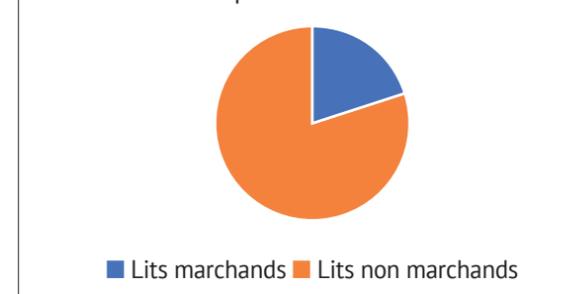
La Communauté de Communes Rhône Vistre Vidourle n'a pas d'office de tourisme.

2. Hébergements touristiques

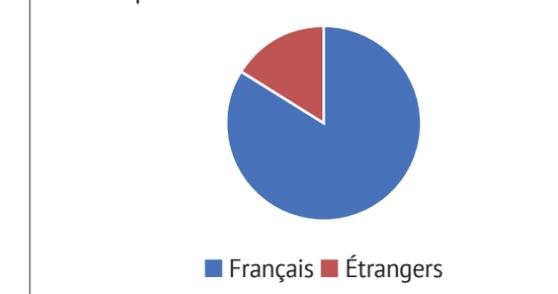
Le territoire du PETR Vidourle Camargue compte près de cent cinquante mille lits touristiques. Les résidences secondaires représentent la grande majorité de l'accueil.

Concernant l'offre d'accueil « marchand », le littoral concentre la majorité des capacités d'hébergement hôtelier et des campings. Les plus grosses structures d'accueil se situent au Grau-du-Roi. Compte tenu de la spécificité de l'offre d'hébergement marchand avec de nombreux lits dans les campings, la fréquentation touristique se concentre sur les mois d'été. Cependant, depuis quelques années, les professionnels ont étendu la période d'ouverture des établissements (en général des vacances de printemps à celles de l'automne), ce qui permet l'augmentation de la fréquentation sur les ailes de saison.

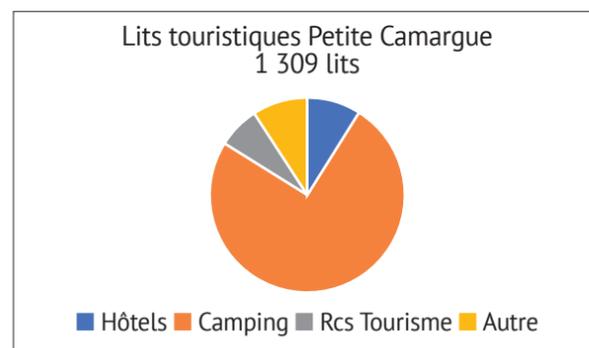
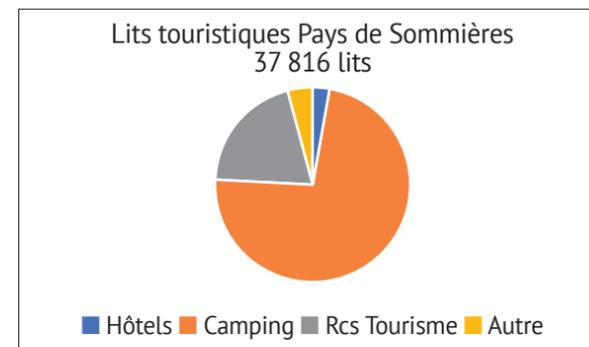
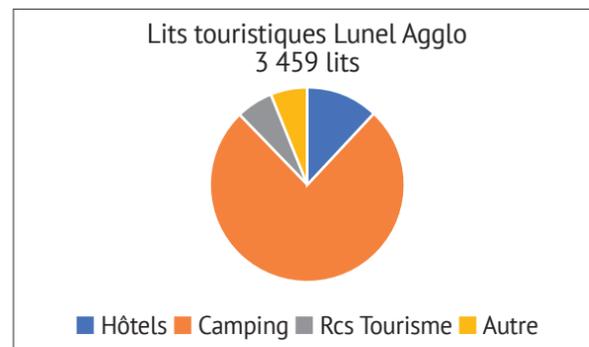
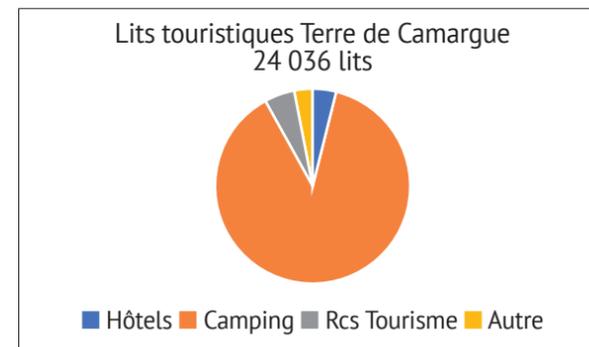
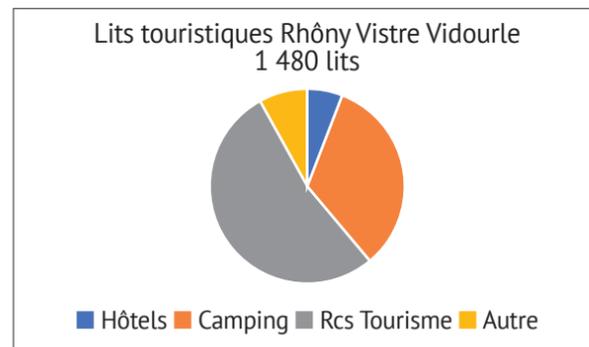
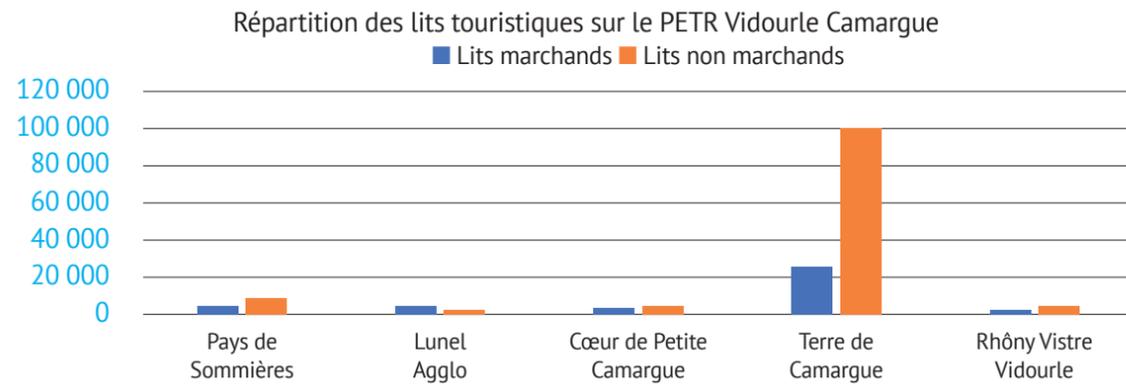
Répartition des lits



Répartition des nationalités accueillies

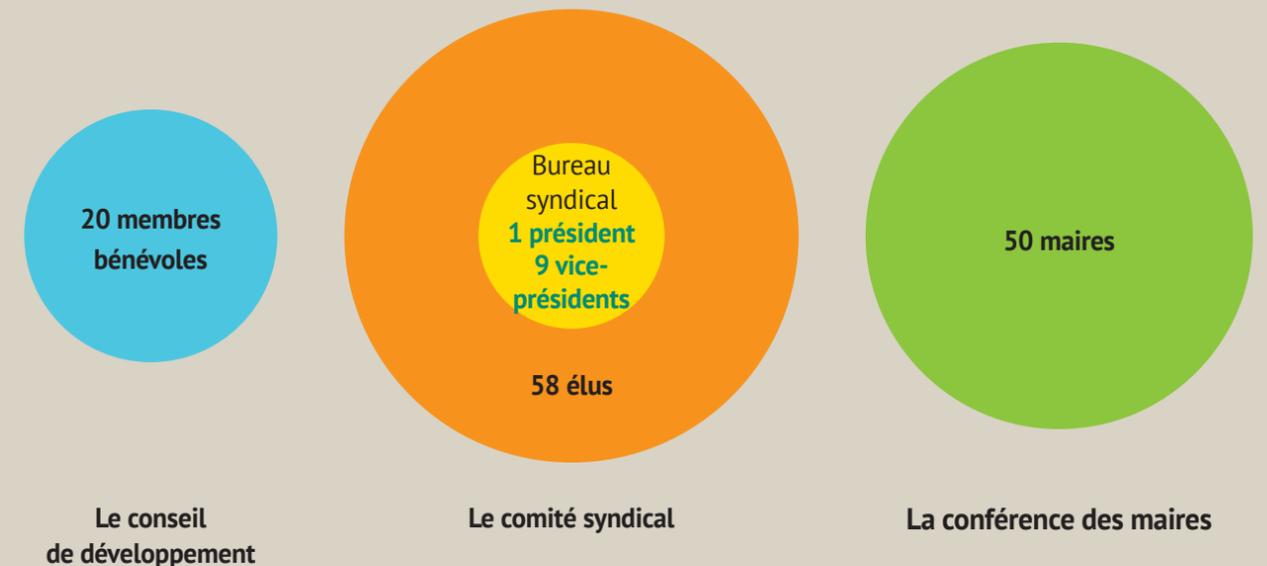


B. Le PETR Vidourle Camargue, porteur du projet



3. Analyse des nuitées par communauté de communes

Source : données fournies par les observatoires de Gard tourisme et Hérault tourisme
En 2021, le territoire a enregistré près de huit millions de nuitées dont 20 % d'étrangers. En Occitanie, la dépense moyenne d'un visiteur est estimée à une moyenne de 47 € par nuitée. Le poids économique du tourisme en Vidourle Camargue représente un peu plus de 350 millions d'euros



1. PRÉSENTATION

Le pôle d'équilibre territorial et rural Vidourle Camargue (PETR) est une structure publique regroupant quatre intercommunalités et une agglomération intégralement comprises dans son périmètre. Il s'étend sur les deux départements du Gard et de l'Hérault.

C'est un territoire de projet constitué en syndicat mixte ouvert. Le PETR rassemble les communautés de communes sur un projet commun depuis sa création. Le PETR Vidourle Camargue s'étend entre les deux agglomérations de Nîmes et Montpellier espacées de 50 km.

Lunel Agglo (34) regroupe à elle seule le tiers des habitants. D'abord élaboré sous forme d'un « Pays autour de la petite Camargue » au début des années 2000, il sera transformé en PETR en 2018.

2. GOUVERNANCE DU PETR

Le président du PETR est M. Pierre Martinez, président de la communauté de communes du Pays de Sommières, maire de Sommières. Président signataire du dépôt de candidature au label Pays d'Art et d'Histoire en 2019, il a été reconduit dans ses fonctions pour le mandat 2020-2026.

Le Pôle d'équilibre territorial et rural Vidourle Camargue (PETR) fédère quatre communautés de communes et une communauté d'agglomération¹ soit au total cinquante communes et 153 005 habitants autour d'un projet commun de développement : le projet de territoire révisé à chaque renouvellement général des conseils communautaires des EPCI prenant en compte l'évolution des enjeux et des moyens et des choix de réorientation des politiques de la part de la gouvernance. Leur regroupement volontaire permet la reconnaissance de son périmètre en territoire organisé pour porter différents dispositifs de contractualisation avec l'Europe, l'État, la Région et les Départements du Gard et de l'Hérault. Le PETR est aussi un espace de mutualisation et de complémentarité favorisant les échanges d'expériences des collectivités et des acteurs économiques.

Le PETR comprend trois instances :

- le comité syndical ;
- la conférence des maires ;
- le conseil de développement.

Le comité syndical est composé de cinquante-huit élus représentatifs de l'ensemble du territoire, communes, communautés de communes et agglomération, et représente l'organe décisionnel du PETR. Il est précédé du bureau syndical composé de 9 vice-présidents.

La conférence des maires réunit chaque année les maires des communes situées dans le périmètre du PETR. La conférence est notamment **consultée** lors de l'élaboration, la modification et la révision du projet de territoire.

Le conseil de développement. Cette instance, composée de vingt membres représentant la société civile, est représentative du territoire. Elle mobilise des expertises plurielles pour émettre des avis sur des thématiques choisies. Il est consulté sur les principales orientations du comité syndical et peut donner son avis ou être consulté sur toute question d'intérêt territorial. Il peut organiser des groupes de travail sur des thématiques du projet de territoire, pour faciliter la mise en réseau avec les acteurs privés, soutenir l'innovation et l'expérimentation.

Le PETR Vidourle Camargue en quelques dates

2000.

Juillet. Création de « l'association des maires, des élus et des communes pour l'émergence d'un Pays autour de la Petite Camargue »

2003.

Décembre. Création de l'association Conseil de Développement du Pays autour de la Petite Camargue Restitution de la Charte de Pays

2005.

Novembre. Arrêté préfectoral de création du Pays Vidourle Camargue

2006.

Janvier. Le Pays ouvre ses portes

Juin. Convention de partenariat avec l'ADT du Gard pour la création de la mission tourisme

2008.

Juin Convention LEADER 2007-2013

Septembre Conventonnement pour un SIG mutualisé

Novembre Création de la mission patrimoine

2015.

Février. Convention de partenariat avec la communauté de communes du Pays de Lunel¹ pour la mise en œuvre de la charte du Pays Vidourle Camargue

Novembre. Convention LEADER 2014-2022

Décembre. Vote de la commission de la Région ATI FEDER 2014-2020

2017.

Février. Convention FEAMP 2014-2020

Avril. Signature du Contrat de ruralité (État) 2017-2020

Décembre. Arrêté préfectoral de création du PETR Vidourle Camargue

2019.

Février. Assemblée constitutive du Conseil de développement du PETR.

Juillet. Signature du Contrat territorial Occitanie (Région) 2018-2021

2021.

Juillet. La Communauté de Communes Pays de Lunel intègre définitivement le PETR Vidourle Camargue

Décembre. Signature du Contrat de relance et de transition écologique (État) 2021-2027

2023.

Janvier. Convention FEAMPA 2021-2027

Septembre. Signature du Contrat territorial Occitanie (Région) 2022-2028 et ATI FEDER 2021-2027

2024.

Avril. Convention LEADER 2023-2027

¹. Le Pays de Lunel est passé en communauté d'agglomération au 1^{er} janvier 2024.

3. COLLECTIVITÉS COMPOSANTES

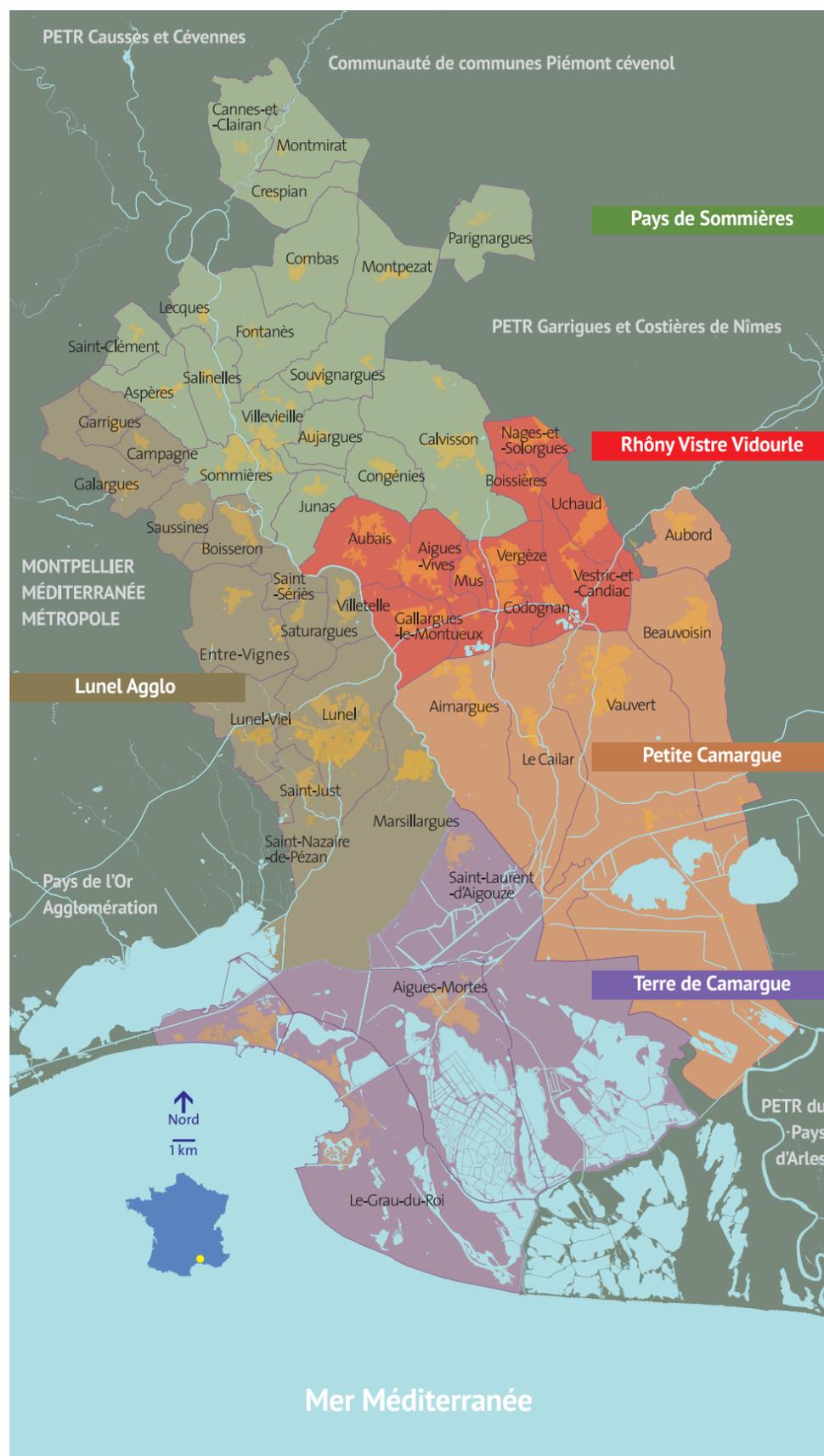
Le PETR Vidourle Camargue est composé de quatre communautés de communes (CC) qui se trouvent dans le Gard :

- CC Pays de Sommières : dix-huit communes, 24 494 hab.
- CC Rhône Vistre Vidourle : dix communes, 28 263 hab.
- CC Petite Camargue : cinq communes, 27 611 hab.
- CC Terre de Camargue : trois communes, 20 788 hab.

et d'une communauté d'agglomération située dans l'Hérault :

- Lunel Agglo (CALA) : quatorze communes, 51 849 hab.

Source INSEE 2023



4. MISSIONS

Mission CONTRACTUALISATIONS – 1 agent

Le PETR Vidourle Camargue a pour mission de coordonner et de mobiliser les moyens financiers de l'État (contrat de relance et de transition écologique) et de la Région Occitanie (contrat territorial Occitanie). Ces contractualisations sont un espace stratégique pour la mise en œuvre du projet de territoire, et se traduisent localement par :

- une identification des projets d'investissement communaux et intercommunaux au fil de l'eau et par un recensement annuel ;
- un accompagnement technique sur la recherche de financements et/ou le montage des projets aux communes ;
- une animation partenariale par l'organisation de comités avec la Région, les Préfectures, les Départements, les EPCI et d'autres institutions saisies selon les projets ;
- une construction de maquettes financières annuelles de projets structurants, répondant aux enjeux définis dans le projet de territoire ;
- une veille sur les appels à projets mobilisables par les acteurs locaux.

À noter que le PETR porte également l'ATI FEDER fonds européens de développement économique soutenant des projets d'équipements culturels et touristiques d'échelle régionale.

Mission PATRIMOINE – 1 agent

La grande richesse historique du territoire a généré un patrimoine culturel dense et varié qui a justifié dès 2007, sur le PETR, la création d'une mission spécifiquement dédiée à l'identification, la conservation et la valorisation de ce patrimoine.

Deux axes constituent la mission :

1. L'inventaire des patrimoines culturels architecturaux, immatériels et mémoriels sur les communes du PETR, outil de base d'une valorisation dans le cadre d'un développement durable du territoire.
2. Une stratégie de valorisation en deux phases. La première, de conservation, incluant une aide au montage de dossiers et la recherche de financements ayant permis des restaurations, des protections au titre des monuments historiques et des labellisations culturelles de proximité, et la seconde, axée sur leur valorisation dans le cadre de grandes labellisations nationales pouvant impacter durablement l'image du territoire.

Mission européenne LEADER – 2 agents

Le programme LEADER finance grâce à des fonds européens des projets privés ou publics qui répondent à la stratégie du PETR. Les actions qui bénéficient de cette aide dédiée à la ruralité sont sélectionnées par un comité représentatif du territoire Vidourle Camargue. Il est constitué d'élus locaux, d'entreprises, d'associations et de membres de la société civile. Les objectifs poursuivis par tous sont un développement économique innovant et durable, un tourisme équilibré et de qualité, la transmission du patrimoine culturel et naturel et enfin l'amélioration du cadre de vie et du lien social. Ainsi, à titre d'exemple, le programme LEADER soutient financièrement des commerces de proximité, la rénovation de monuments remarquables, la transmission de savoir-faire artisanaux et les traditions camarguaises ou encore des salles de formation et des jardins partagés. LEADER, par

son fonctionnement partenarial, permet aussi de mettre les porteurs de projets en lien avec les réseaux et personnes ressources en local et d'être accompagné dans le suivi administratif de leurs dossiers.

Mission européenne FEAMPA PÊCHE ET AQUACULTURE – 1 agent

Le programme FEAMPA accompagne des projets publics ou privés en lien avec la pêche, l'aquaculture et la gestion des ressources marines grâce à des fonds européens. En concertation avec les acteurs locaux de l'économie bleue, le PETR a identifié trois axes de développement pour le territoire sur la période 2021-2027 avec notamment les besoins d'apporter un soutien à la commercialisation des produits de la filière pêche et aquaculture, un soutien à la valorisation et diversification des métiers de l'économie bleue et un soutien à la gestion de la biodiversité, des milieux naturels et de la lutte contre le changement climatique. Ainsi, les projets financés par le FEAMPA permettent de répondre aux besoins d'une pêche durable, d'apporter une offre locale pour les produits de la mer sur tout le territoire et de réduire la pression exercée par les activités de l'économie bleue sur l'environnement marin.

Mission ALIMENTATION – 1 agent

Le PETR porte un projet alimentaire territorial (PAT) dans une démarche globale qui répond aux questionnements des collectivités pour renforcer l'agriculture locale, l'identité culturelle du terroir, la cohésion sociale et la santé des populations. En 2021, le PETR a été lauréat du Programme d'alimentation territoriale (PAT), soutenu par le ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, et a permis la création d'une mission dédiée. L'ambition de cette gouvernance réside dans la capacité du PETR à rassembler l'ensemble

des acteurs locaux de la chaîne alimentaire autour d'un projet collectif pour garantir la sécurité alimentaire. L'objectif étant de réfléchir à la manière de mieux manger, mieux produire et moins gaspiller pour déployer à l'échelle du territoire des actions structurantes qui répondent aux enjeux communs identifiés.

L'identité culinaire locale semble être l'opportunité pour aborder la dimension du patrimoine et des cultures alimentaires en éducation du goût au travers des actions qu'il portera dans ce sens sur l'ensemble du territoire.

Le GUICHET RENOV'OCCITANIE détachés par le CAUE 30 – 2 agents

Initié par la Région Occitanie, avec le support de l'AREC, Rénov'Occitanie, le service public régional de la rénovation énergétique des logements, accompagne les particuliers dans leur projet.

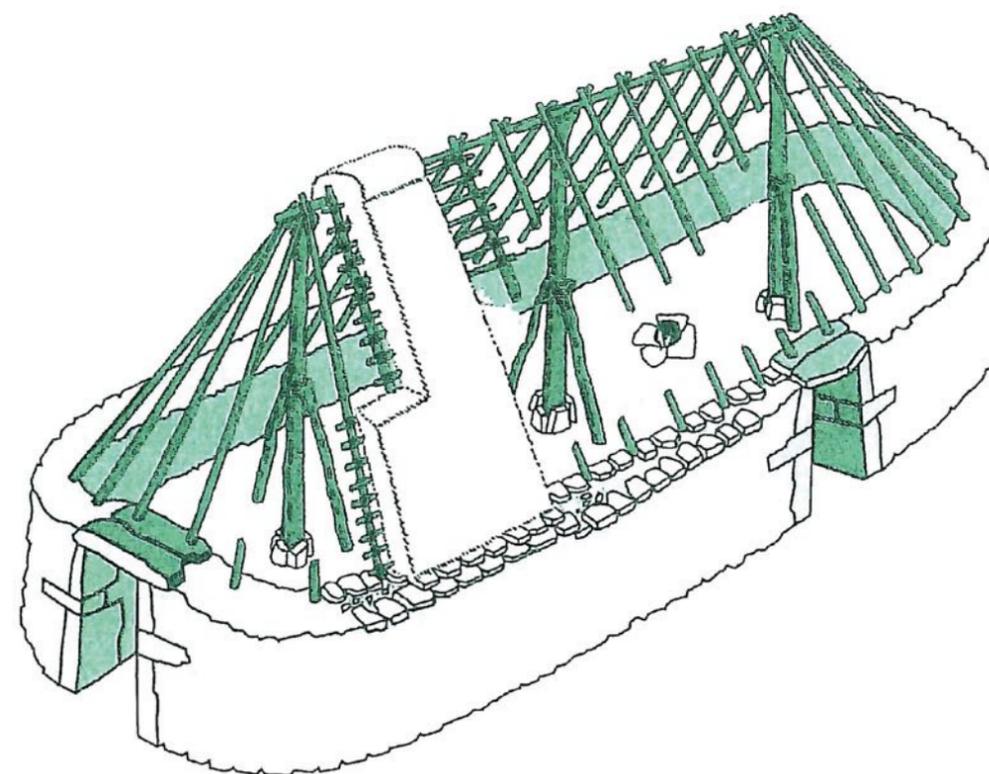
Au travers de ce dispositif, ils peuvent bénéficier de conseils neutres et gratuits, d'un accompagnement technique et administratif, et de solutions de financement pour rendre leur logement plus économe et plus confortable tout en contribuant à un environnement durable.

Pour les orienter et les suivre tout au long du projet, des conseillers Rénov'Occitanie sont à leur écoute et leur disposition au sein des guichets.

C. Une histoire génératrice d'identité

1. ANTIQUITÉ

A. De Fontbousse à la cité des Volques



La première période de sédentarisation locale est connue grâce à la découverte, dans les années 1940, du site de Fontbousse¹ (classé MH) vieux de 5 000 ans. Il sert de référence internationale pour la civilisation éponyme, à la période chalcolithique.

Il a été identifié sur la commune de Villevieille, à 30 km du littoral de l'époque, soit une journée de marche. Il marque le début de l'agriculture extensive et du pastoralisme avec la construction de cabanes dont les soubassements sont appareillés

Restitution d'une maison de Fontbousse d'après C. Lassure

¹. L'ensemble des travaux archéologiques et des articles scientifiques exploités figurent en bibliographie (annexe XXX).

en pierre avec un blocage interne en terre. Seules la charpente et la couverture des habitations étaient réalisées en matériaux périssables et devaient être ponctuellement refaites. Au 1^{er} millénaire avant notre ère, un réseau d'*oppida* témoigne de la sédentarisation des populations qui vivent convenablement des ressources locales et des premières cultures. Plusieurs d'entre eux ont été fouillés et montrent le degré de civilisation atteint par ces villages perchés, dotés de remparts. Les *oppida* de Nages, de la Liquière à Calvisson, d'Ambrussum à Villetelle (34) correspondent à cette période protohistorique, communément appelée « gauloise ». Les autochtones appartiennent à la grande famille des Celto-Ligures. Dès cette période, ils commercent avec les Étrusques comme l'atteste la découverte des amphores vinaires sur l'*oppidum* de la Liquière par Michel Py (CNRS) datées du VII^e siècle av. n. è. Elles servent de référent typologique international sous le nom de « Séquence Py », et témoignent d'un commerce de vin d'importation en Gaule, pour la première fois avant la création de Marseille. Les Étrusques, arrivent par le littoral de l'époque (aujourd'hui à 15 km de la mer) dont le port a été identifié, par l'archéologue Réjane Roure (Université Paul Valéry, Montpellier et CNRS), sur l'actuelle commune du Cailar. Créé au confluent du Vistre et du Rhône, il permettait de faire remonter des produits vers l'intérieur du territoire. Des amphores vinaires (identiques à celles de Calvisson) y ont été trouvées, établissant le lien entre les deux sites.

Au IV^e siècle av. n. è. des tribus, bien identifiées grâce à leurs monnaies, peuplent le territoire. Les Volques Arécomiques occupent la région de Nîmes. Les Ambres donnent leur nom au site d'Ambrussum. Le commerce avec les Grecs, dont le commerce du vin, s'est largement développé depuis leur installation à Marseille en l'an 600 av. n. è. La *vitis vinifera*, vigne viticole est identifiée localement dès le V^e siècle av. n. è. et le vin y est fabriqué dès le IV^e siècle av. n. è. comme les fouilles menées localement en témoignent. Il est possible de se faire une idée du confort et de la vie des habitants à cette époque grâce aux fouilles de l'*oppidum* de Gailhan, mitoyen de la commune de Saint-Clément, menées par l'archéologue Bernard Dedet (CNRS). Elles ont livré une unité d'habitation du IV^e siècle av. n. è constituée de deux pièces dotées chacune d'un foyer culinaire. Les produits de la chasse et de la pêche, un atelier de fumage et une porcherie, une production de vin local y ont été découverts mais aussi la présence de vin de Marseille, produit de luxe onéreux. L'unité d'habitation a été reproduite à l'œnopole de Calvisson. Lorsque la conquête romaine de la Narbonnaise a lieu en 120-118 av. n. è. un vignoble est déjà présent depuis deux siècles et demi.



Calvisson.
 1. Œnopole. La « séquence Py », amphores vinaires étrusques, reconstituées à l'échelle 1 par Bernard Musas, potier à Aspiran (34)
 2. Reconstitution de l'unité d'habitation de l'*oppidum* de Gailhan, d'après les fouilles de Bernard Dedet. IV^e siècle av. n. è. Maquette de Pierre Vallauri



B. La période gallo-romaine

La « cité des Volques » existe à l'arrivée des Romains en 118 av. n. è. après la conquête du sud de la Gaule qui générera la province romaine de la Narbonnaise. Déjà politiquement structurés, les Volques Arécomiques ont souhaité faire valoir leurs droits de citoyens dans la nouvelle république romaine qui les administre. Comme l'a exposé le professeur Christian Goudineau¹, ils ont pu bénéficier de la citoyenneté romaine à la première génération. Leur fonctionnement démocratique fédéral était calqué sur le modèle de la cité grecque.

Ils utilisaient l'obole de Marseille comme d'autres tribus gauloises méridionales commerçant avec les Phocéens pour frapper leur propre monnaie mais en les personnalisant au revers par tribu. La découverte par Édouard Bret, numismate nîmois, d'une copie datant du III^e siècle av. n. è., trouvée à Nîmes dans un cadereau est intéressante². Elle présente à l'évidence un taureau de Camargue par le profil de sa tête et de ses cornes mais c'est aussi un *dountaire*³ comme le précise l'auteur qui a remarqué son licol et la sonnaille qui y est pendue. Il en déduit que le taureau de Camargue et ses pratiques d'élevage sont déjà bien présents dès cette haute époque gauloise au point de servir de marqueur identitaire de la tribu. Vingt-quatre siècles plus tard, c'est toujours le cas.

La cité des Volques devient le *pagus nemausis* à l'époque romaine. Elle est constituée de vingt-quatre villages réunis dans une confédération, dont la capitale est *Nemausus*, Nîmes.

Les Romains ont développé la viticulture intensivement dès l'époque républicaine au I^{er} s. av. n. è. ainsi que le réseau routier local, connecté à la *via Domitia* créée en 118 av. n. è. pour remplacer l'ancienne voie d'Héraclès, allant des Pyrénées au Rhône et qui fut empruntée par le général carthaginois Hannibal, un siècle auparavant, probablement avec ses éléphants. Il subsiste aujourd'hui quatre ponts romains (dont trois sont encore utilisés par l'actuel réseau), des bornes milliaires et des tronçons de la *via Domitia* (voir p. 248).

Nemausus est décrite ainsi par le géographe grec Strabon⁴ au I^{er} siècle av. n. è :

« La métropole des Arécomiques est Nemausus, elle est bien inférieure à Narbonne en matière de flux d'étrangers ou de commerçants, mais forme une confédération et une cité plus considérable. Elle contrôle vingt-quatre bourgs très peuplés dont les habitants sont liés par le sang avec elle et allège ses charges par leurs contributions. Elle jouit aussi du droit latin ; tout édile ou questeur investi devient de fait citoyen romain et le même droit dispense la cité d'obéir aux gouverneurs coloniaux envoyés par Rome ».

La grande lagune avant sa formation en étangs, détail de la carte du gouvernement général du Languedoc, 1667, Robert Cordier, en ligne sur le site de Gallica de la BnF

1. GOUDINEAU, 1988. 2. BRET, 1919. 3. Le *dountaire*, en provençal, est le terme qualifiant le taureau qui guide le troupeau, la sonnaille qu'il porte au cou permet au gardien de retrouver le troupeau dans les marais. 4. STRABON, 2003

LE TAUREAU CAMARGUE

SUR UNE MONNAIE DES VOLQUES ARÉCOMIQUES

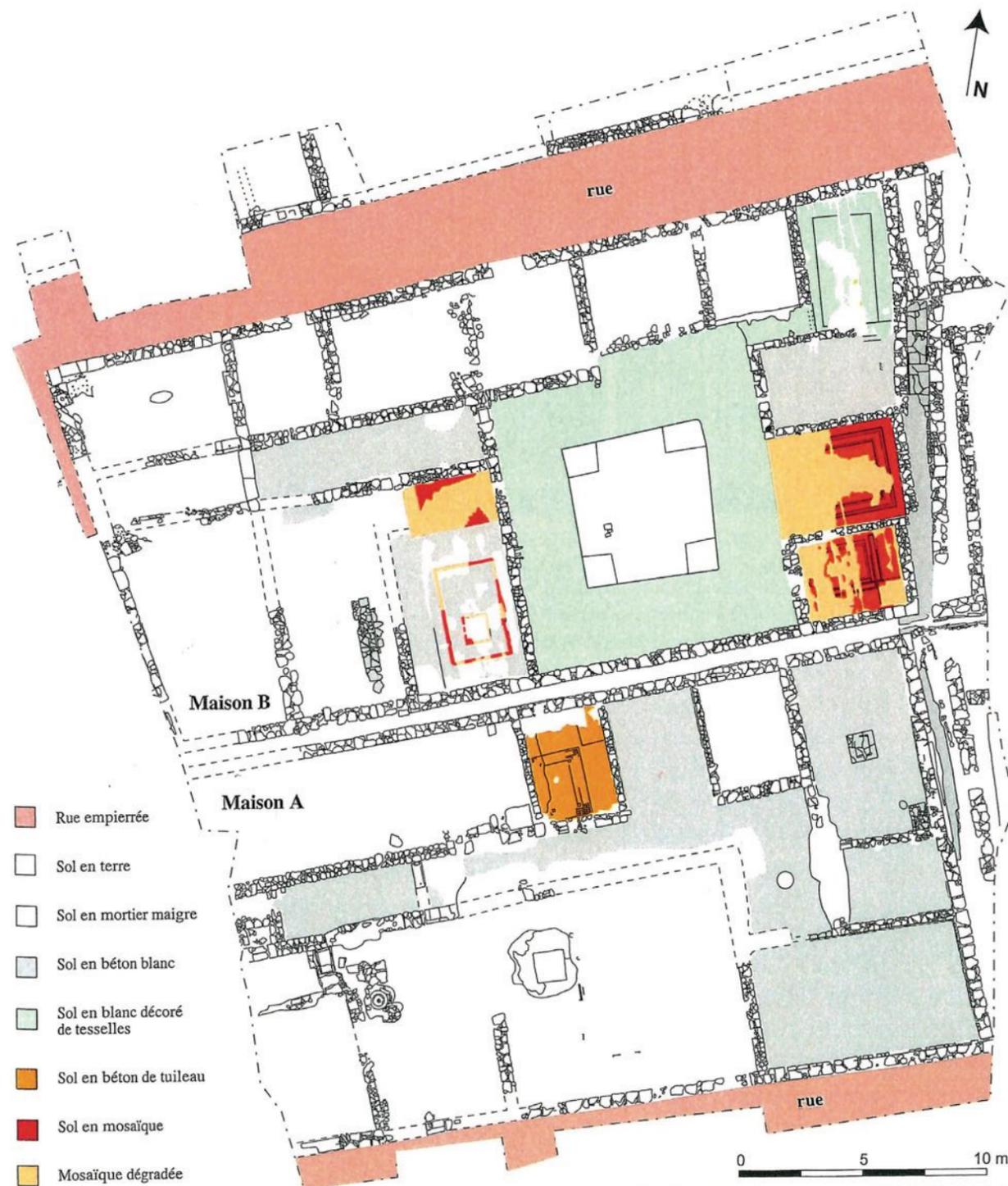
(IMITATION D'UNE PIÈCE EN BRONZE DE MASSALIA)



Les étangs littoraux à l'époque romaine ne sont pas constitués comme aujourd'hui. Une grande lagune appelée *stagna lattara*, également citée par Strabon, les précède et a donné son nom au port de Lattes. La pêche en étang s'y pratique déjà avec certaines techniques encore utilisées actuellement. Cette grande lagune persistera sous cette forme jusqu'à la fin du Moyen Âge. Des agglomérations gallo-romaines se développent sur ce réseau antique au carrefour de voies principales, comme à Villevieille grâce au pont sur le Vidourle (Sommières), ou à Lunel-Viel (34), le long de la *via Domitia*, ou au pied de l'*oppidum* d'Ambrussum pour la même raison. Elles sont parfois dotées d'opulentes villas de notables qui témoignent du développement économique apporté par l'aménagement impérial du territoire et la *pax romana* à partir du I^{er} siècle de notre ère.

Autour de l'an 2000, les fouilles de Martial Monteil (CNRS) à Villevieille, sur le site des Terriers, ont mis au jour deux villas équipées de tout le confort possible avec latrines, salle d'eau, patio agrémenté de bassins et de nombreuses pièces décorées de mosaïques.

Jusqu'aux premières invasions, la stabilité politique romaine apporte un essor économique. La carte archéologique publiée en 2000 qui couvre tout le territoire en témoigne. Plusieurs établissements trouvés sont consacrés à la fabrication de sel, à une activité halieutique, aux activités agricoles de cultures et d'élevage, à la de taille de pierre ou à la tannerie. Des villas très confortables dotées de thermes comme à Pataran, sur la commune d'Aigues-Vives, se développent à partir du Bas Empire, formant les noyaux des premières communautés rurales.



Villevieille. Fouilles du quartier des Terriers. Maisons mitoyennes de la fin du 1^{er} siècle av. n. è. PLAN : B. Bouix et M. Monteil

2. MOYEN ÂGE ET PÉRIODE MODERNE

A. La baie d'Aigues-Mortes, un enjeu royal

Les Bénédictins lancés au VI^e siècle par la papauté à la conquête des âmes s'installent sur l'île de Psalmodi dans le delta du Vistre qui a formé un grand étang (avant la formation du Scamandre), donnant accès par voie d'eau à la grande lagune, futur étang de l'Or.

Les pouvoirs féodaux se mettent en place s'appuyant sur de grandes familles locales vassales comme les Bermond de Sauve, inféodés au Comté de Toulouse. Les salins développés sur les étangs et lagunes depuis Narbonne approvisionnent les fiefs mitoyens. Les Bénédictins de Psalmodi ont pour activité principale les pêcheries et salaisons. Le morcellement de l'Empire carolingien détermine le destin futur du territoire. Le Comté de Toulouse échoit à La Francie, alors que la Provence est rattachée au Saint-Empire Romain Germanique en 1033. Elle restera une terre étrangère jusqu'au début du XVI^e siècle. Le Petit-Rhône et le Rhône de Saint-Roman – qui va de Saint-Gilles à la mer – deviennent frontière impériale. C'est toujours l'actuelle limite entre les départements du Gard et des Bouches-du-Rhône et entre les régions Occitanie et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Les Bénédictins créent de nombreux prieurés, grâce aux dotations incessantes de seigneurs et d'habitants locaux comme le détaille le cartulaire de l'abbaye (AD30 H106). Parmi ces églises qui jalonnent les chemins muletiers, certaines sont parvenues jusqu'à nous comme celles de Saint-Julien de Salinelles, Saint-Étienne de Saussines (34), Saint-Pierre d'Aspères ou Saint-André de Souvignargues.

Grâce à une lente évolution de cordons littoraux depuis l'Antiquité, la baie d'Aigues-Mortes présente alors une planimétrie compatible avec le développement de salins.

L'issue de la guerre des Albigeois en 1209 sonne le glas de l'indépendance. Les Capétiens s'emparent du comté de Toulouse pour ouvrir le premier port français en Méditerranée dans la baie d'Aigues-Mortes. Dès 1220, Sommières, devient la tête de pont du projet royal. Blanche de Castille, mère de Louis IX et première régente officielle du royaume, sécurise le comté de Toulouse en mariant trois de ses fils – dont Louis IX – aux uniques héritières des comtés de Toulouse et de Provence. Le comté sera annexé définitivement à la France en 1271.

Louis IX (1224-1270) fait construire la tour de Constance et échange en 1248 la terre avec les Bénédictins pour construire le port. Son fils Philippe III (1270-1285) construit les remparts. Son petit-fils, Philippe IV le Bel (1285-1314), est le véritable aménageur de la baie. Il fait construire la tour Carbonnière au début du XIV^e siècle protégeant l'accès d'Aigues-Mortes par le marais. L'abbé de Psalmodi venait de mettre en eau seize salins en 1260.

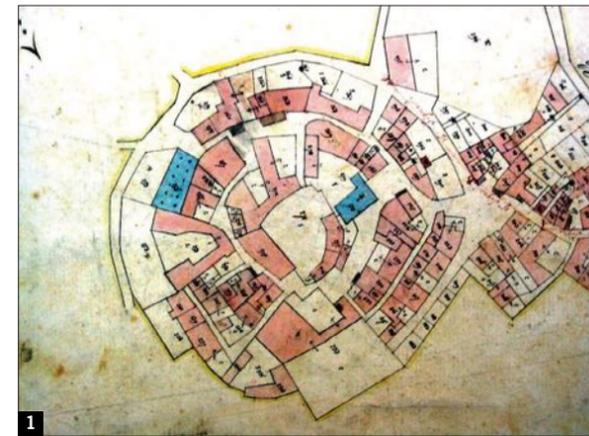
Le 7 mars 1290, Philippe le Bel les « nationalise » pour y faire le sel du royaume et oblige l'abbé à se fournir en sel royal pour ses pêcheries. En 1295, le roi devient également propriétaire de la baronnie de Lunel grâce à l'action locale de Guillaume de Nogaret, juriste languedocien qu'il prendra à son conseil royal ensuite. Juge mage de la sénéchaussée, il met en place le prolongement du canal



de Lunel vers la ville pour capter le marché du sel languedocien. Il offre ainsi au royaume le monopole du sel en France. La remontée du sel vers Paris par le Rhône, seule voie rentable, s'impose. Le roi propose à son cousin le comte de Provence une société d'exploitation sur le fleuve à parts

égales chacun étant propriétaire riverain de part et d'autre. Dès 1301, la Compagnie du Grand Tirage du Rhône est créée. Elle cessera son activité avec le rattachement de la Provence à la France à la fin du xv^e siècle. Le salin d'Aigues-Mortes entre en production pour ne plus jamais s'arrêter.

1. Ruines de l'abbaye de Psalmodi. État actuel © Robert Dublin
2. Aigues-Mortes au temps de Philippe IV le Bel



B. Développement médiéval

D'importantes communautés juives s'installent à Lunel et Vauvert, fondant de célèbres écoles internationalement reconnues dans le monde hébraïque. À Lunel on dénombre plus de deux cents familles et Vauvert, alors nommée Posquières, atteint une aura internationale avec la venue d'Abraham ben David (1125-1199). Il y fonde une école nouvelle fréquentée par des étudiants devenus de grands rabbins qui ont construit sa réputation. Son fils Isaac l'Aveugle (1160-1220), né probablement à Vauvert, initiera dans cette école les fondements de la Kabbale. Aujourd'hui, la tradition orale perdue et la réputation de l'école de Vauvert et de ses grands maîtres ne faiblit pas, de nombreux juifs du monde entier viennent encore régulièrement s'y recueillir.

Des chemins de pèlerinages se développent à la suite depuis Aigues-Mortes. Pèlerinage en terre sainte d'abord puis pèlerinage à Saint-Jacques-de-Compostelle. Le chemin d'Arles traverse encore aujourd'hui tout le territoire d'est en ouest.

De nouvelles congrégations s'installent le long des voies de pèlerinages comme les cisterciens à Franquevaux.

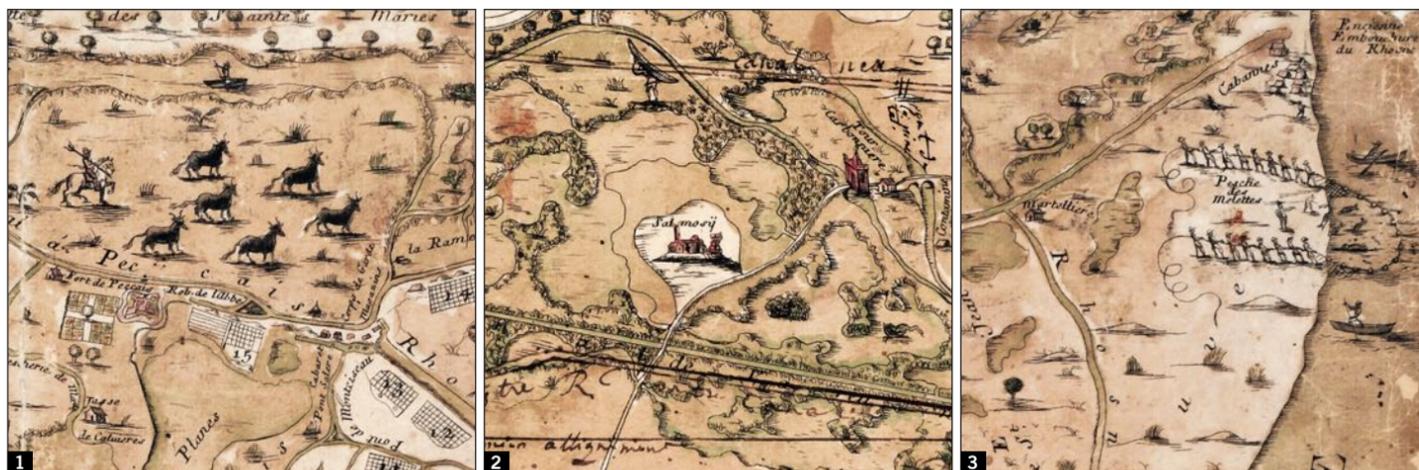
Dès le xiv^e siècle, le canal des étangs fonctionne et relie la Méditerranée au Rhône, depuis le secteur de la future ville de Sète. C'est l'ancêtre du canal du Rhône à Sète.

Les xv^e et xvi^e siècles correspondent à la naissance des premiers centres urbains actuels. L'ancien bourg féodal s'entoure de quartiers d'habitations prolongeant le plan primitif en s'adaptant à sa topographie « comme à Boisseron (34), Boissières, Montpezat, Souvignargues, Calvisson ou Beauvoisin, avec des places de marché pour les bourgs les plus importants comme Vauvert, Sommières et Lunel (34). D'autres villages ont adopté le nouveau plan royal orthogonal employé dans les bastides dont Aigues-Mortes fut le premier exemple local. Elle inclut dans son concept la place du marché.

Cadastrés de 1835

1. Souvignargues qui a conservé une extension urbaine autour du premier noyau féodal. AD30/3 PFI 326

2. Aimargues, qui a adopté un plan orthogonal pour son extension autour du premier noyau féodal à partir du xvi^e s. AD 30/3 PFI 6



C. La période moderne

1. Économie et agriculture

À l'époque moderne, les pratiques agricoles ou halieutiques sur le marais, héritées de la période médiévale, perdurent. Une carte fiscale dressée en 1685 en baie d'Aigues-Mortes les représente. Elle permettait aux fonctionnaires du fisc royal de reconnaître à vue les activités taxables sur le terrain.

Grâce à la méticulosité de la représentation, nous pouvons très précisément identifier ces pratiques toujours présentes aujourd'hui dans la baie.

Charles VII avait accordé une charte d'exercice aux gentilshommes verriers du Languedoc pour l'art du verre soufflé. Ils devaient prouver leur titre de noblesse pour avoir le droit d'exercer. Le contrôle en fut confié au viguier général, gouverneur de Sommières qui reçut régulièrement les syndics des verriers du Languedoc faisant le chemin de la montagne Noire à Sommières pour se rendre au château, siège officiel de la Haute Cour des verriers du Languedoc. Pas moins de cinq départements y étaient administrés.

Cette industrie, fonctionnant essentiellement dans les bois et de manière itinérante, s'arrêta sous

Louis XV, le roi interdisant les défrichements intenses qu'elle impliquait. Les gentilshommes verriers étaient les principaux fournisseurs des viticulteurs, mais aussi des médecins et pharmaciens. La soude leur était fournie par la salicorne brûlée cultivée autour des étangs jusqu'à ce qu'elle soit directement fabriquée avec le sel à partir du XVIII^e siècle.

Henri IV favorise à son tour la baie en 1598 en accordant le droit de planter du riz pour nourrir les bêtes et dessaler les prés. Le marais continue d'être exploité par les habitants en tant que ressource vivrière. La perturbation majeure à cette époque arrive essentiellement avec l'adoption précoce et massive des idées de la Réforme par la population qui enfonce le territoire dans une nouvelle guerre et une répression durable.

2. La Réforme, cinq siècles d'enracinement

Les auteurs de l'ouvrage *La France protestante*¹ présentent ainsi le territoire actuel du PETR :

« Entre Nîmes, Sommières et Lunel, la mémoire protestante atteint un degré de concentration unique en France. On peut étendre à la Vaunage et



la Gardonnenque la qualification de "Petite Canaan", jadis réservée aux environs de Nages.» Les habitants du territoire adoptent les idées de la Réforme dès 1532. En 1570, soixante-dix paroisses

existent dans la plaine de Nîmes. Les seigneurs locaux ont adopté la Réforme également à l'image d'Antoine Duplex, seigneur de Lecques plus connu sous le nom de « Grémian » qui rejoint les troupes

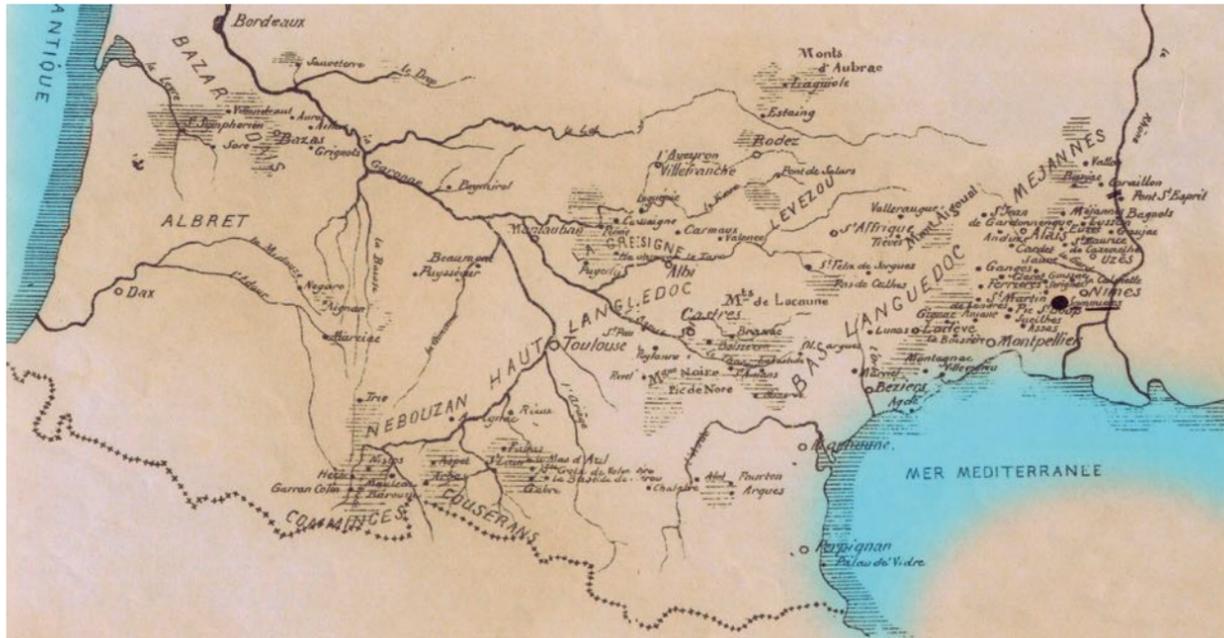
Carte des environs d'Aigues-Mortes (4) et détails.

1. La manade de chevaux et taureaux et son gardian portant son trident sur l'épaule

2. Le *sagneur* dans la roselière, remontant sa barque de coupe sur l'épaule

3. La pêche en mer au *boulich* grand filet que les hommes tirent depuis la plage pour la pêche à la molette (thon). Source Archives Départementales du Gard C139/ date 1685

1. DUBIEF, POUJOL, 2005.



du cardinal de Rohan. Charles de Baschi seigneur d'Aubais, descendant d'une famille protestante dès cette époque, racontera par le menu au XVIII^e siècle, tout le détail de cette première guerre au niveau local et régional dans ses « pièces fugitives pour servir à l'histoire de France¹ ». Les premiers consistoires s'organisent à Calvisson, Vauvert, Sommières, Marsillargues (34), qui le resteront jusqu'au xx^e siècle. Après l'Édit de Nantes signé par Henri IV en 1598, qui met fin à la guerre, des places de sûreté sont concédées aux Réformés en France dont Aigues-Mortes et Lunel (34). Ils ont le droit de culte et les premiers temples sont construits. Ces anciennes paroisses ont conditionné l'existence et la concentration du patrimoine bâti protestant d'aujourd'hui soit quarante et un temples reconstruits au XIX^e siècle sur cinquante communes dont quatre protégés au titre des monuments historiques.

Les persécutions et dragonnades commencent sous Louis XIV pour forcer la population à se reconverter au catholicisme. La Révocation de l'Édit de Nantes en 1685, interdit le protestantisme en France et le Roi fait raser tous les temples subsistants.

La guerre des Camisards est localement déclenchée en 1702 avec l'assassinat du baron de Calvières, apostat qui avait dénoncé de nombreuses personnes. Jean Cavalier base ses troupes à Calvisson et les raids cévenols sont organisés depuis le marais où ils trouvent refuge. Dès 1705, la reddition de Cavalier est signée à Calvisson et la répression s'installe très durement. Les protestants, bannis d'exercice de professions publiques, monopolisent les industries spécialisées dans le drap et la soie. Ils développent l'élevage du mouton pour la laine et donnent surtout du travail à domicile à tout le monde, ce qui encourage les adeptes de la Réforme à rester. Près de dix mille métiers à domicile en vivent en 1750, comme l'explique Hector Rivoire². Sommières est spécialisée dans le molleton, la Vaunage et la Petite Camargue dans la broderie de bas : deux mille brodeuses travaillent pour les industriels nîmois qui expédient leurs bas en Amérique. La façon à domicile emploie particulièrement les femmes. Ainsi se transmet la technique du boutis jusqu'au XIX^e siècle, dans la dépendance de fourniture de travail par les industriels locaux.

Carte des cinq départements verriers administrés par la Haute-Cour des gentilshommes verriers du Languedoc du xv^e au XVIII^e siècles. Extraite de l'ouvrage Saint-Quirin, 1904

1. En ligne sur Gallica. BrF. 2. RIVOIRE, 1853.



La tour de Constance dans les remparts d'Aigues-Mortes, prison des femmes, est devenue un symbole de résistance aujourd'hui. Parmi les nombreux graffitis de la tour, le mot « register » (résister) gravé profondément sur la margelle d'un puits est attribué sans preuve à Marie Durand, enfermée trente-huit ans pour avoir refusé de se convertir

La Révolution rend aux réformés la liberté de culte. Sur cinq églises consistoriales créées pour l'arrondissement de Nîmes, quatre sont sur le territoire du PETR. En 1835, le taux de population protestante est impressionnant, frisant les 90 % dans certains villages pour un pays qui était censé avoir été reconverti au catholicisme depuis cinq générations.

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, d'autres églises protestantes se développent localement, notamment les méthodistes sous l'influence de Charles Cook, qui s'installe à Congénies.

Dans ce même village, se trouve, depuis le XVII^e siècle, la congrégation des *coufflaires*¹, authen-

1. Le graffiti « REGISTER » dans la tour de Constance à Aigues-Mortes © Philippe Berthé, CMN
2. État de population catholique et protestante sur le canton d'Aigues-Vives, AD 30/V 346

163

Canton d'Aigues-vives

Nombre de Communes	Noms des Communes	Population Catholique	Nombre de protestants
1	gallargues	1 600	1 371
2	aigues-vives	1 521	1 436
3	aubais	1 378	689
4	veyrès	995	915
5	codognan	535	500
6	mus	450	309
		6479	5220

2

tiques quakers français de souche qui n'adhérera à la société des quakers anglo-saxons qu'en 1775. Ils sont toujours présents à Congénies où ils entretiennent, depuis deux siècles, le seul cimetière quaker de France. Quant aux méthodistes toujours représentés sur le territoire, ils ont influencé la création de chapelles en style gothique anglais comme à Codognan ou Marsillargues (34). Enfin plusieurs paroisses évangéliques libres ont émergé dans la deuxième partie du XIX^e siècle également, ce qui vaut à plusieurs communes d'avoir encore deux à trois temples protestants différents comme à Congénies, à Codognan ou à Vauvert.

3. XIX^E ET XX^E SIÈCLES

A. Un soutien précoce à la République

Les communautés protestantes locales soutiennent très vite l'instauration de la République dès le début du XIX^e siècle, seule garante pour elles de leur liberté confessionnelle. C'est un véritable formatage social qui se met en place, bien résumé par Emmanuel Le Roy Ladurie en 1996 dans sa préface de l'ouvrage *La Vaunage au XIX^e siècle* :

« Les édiles étaient pingres par destination, et généreux, par motivation : salubrité, sécurité, telle semble être leur vieille devise. En avant donc, les fontaines, l'eau, les lavoirs, l'éclairage des rues, la solidarité, la lutte contre l'indigence...

Le protestantisme, cher à Max Weber, les a modelés à l'éthique du travail. Huguenots avant le jour, ils furent aussi massivement vigneron, alors qu'une bonne partie du Languedoc s'adonnait encore aux joies vivrières de la céréaliculture...

Que nul n'entre ici s'il n'est calviniste ! Calviniste de cœur, ou du moins de sympathie. On aura compris que le secret profond, l'*experimentum crucis* de la Vaunage, c'est son indomptable identité réformée, j'allais dire "hérétique". Elle donnait forme aux grandes cultures *in situ*, enseignement, républicanisme, attitude des élites et des masses... »

Dès les années 1830, la Vaunage est considérée à Paris comme une « tâche » républicaine¹.

Les industriels prospèrent et les protestants financent de leurs deniers personnels la reconstruction des temples dont certains monumentaux. Construits à l'extérieur des centres anciens médiévaux, ils deviennent le cœur d'un nouveau bourg

au milieu de l'activité viticole, entourés de mas vigneron, de maisons bourgeoises et de chais comme à Aubord, Beauvoisin, Codognan, Aimargues ou Marsillargues (34). La mairie, l'horloge publique et plus tard l'école viendront rejoindre ces nouveaux quartiers.

L'ouverture d'écoles dans tous les villages et le soutien national à l'apprentissage obligatoire de la lecture, seront les nouveaux objectifs des communautés protestantes locales, une fois la III^e République mise en place, tout comme la laïcité et la séparation des Églises et de l'État, loi votée en 1905.

Elle est à l'origine des mentions républicaines inscrites, après 1905, sur les façades des églises et des temples qui intriguent souvent les visiteurs.

Sous la III^e République, une architecture civile se développe dans les villages grâce à la richesse viticole renforcée par le transport ferroviaire. Des monuments à la gloire de la République sont construits, même dans les plus petits villages et tous les aménagements publics possibles de confort urbain sont réalisés à l'image du lavoir monumental d'Aubais. La copie de la statue de la Liberté (1889) de Bartholdi figure toujours sur un rond-point du centre-ville de Lunel (34).

L'aboutissement symbolique de ce grand combat du XIX^e siècle, mené par les républicains locaux, est atteint avec la nomination de l'un des leurs à l'Élysée.

Deux grandes figures nées à Aigues-Vives vont en effet jouer un rôle national. Émile Jamais (1856-



1893) sous-secrétaire d'État aux Colonies, député du Gard, et Gaston Doumergue (1863-1937), président de la République (1924-1931), tous deux protestants, radicaux de gauche et francs-maçons. Gaston Doumergue, premier et seul président de

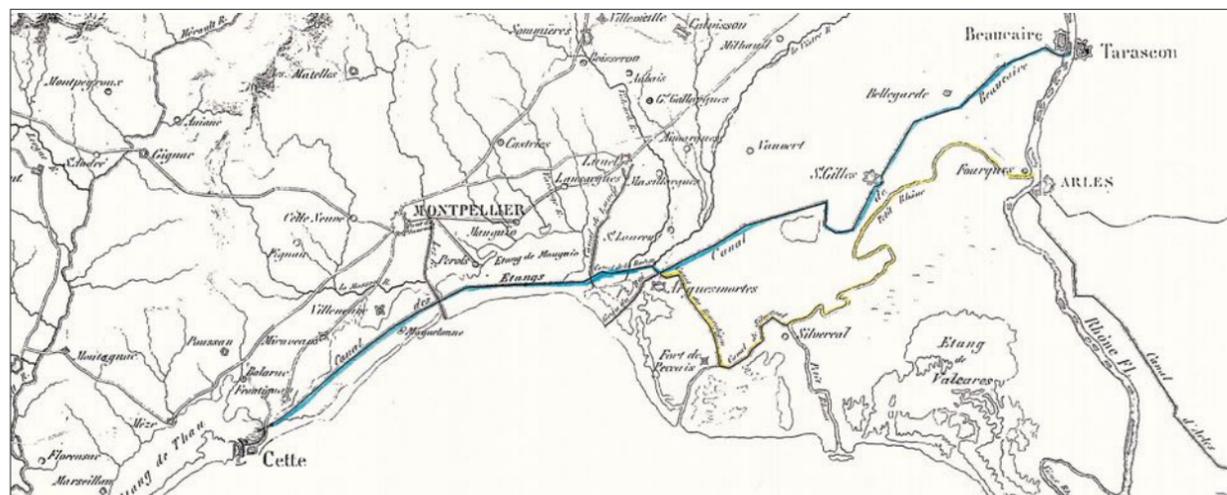
la République française protestant à ce jour, a cédé sa maison natale avec tous ses objets et sa bibliothèque de trois mille ouvrages à la commune. La maison a été labellisée « Maison des Illustres » par le ministère de la Culture en 2013.

Cannes-et-Clairan. Inauguration de la rénovation du temple et de ses inscriptions républicaines en présence des élus de la République en 2018

¹. HUARD, 1996.

B. Développement industriel

Le développement industriel caractérise le XIX^e siècle et permet le maintien de l'emploi sur place jusqu'à la concrétisation des aménagements du littoral languedocien dans le cadre de la mission Racine à la fin du XX^e siècle.



1. XIX^e siècle

La viticulture devient avec les eaux-de-vie et après le textile le second domaine de prédilection des industries locales. Le canal du Midi, mis en eau en 1681, reliait l'Atlantique au Rhône en passant par le canal des étangs préexistant, ce qui avait permis de développer considérablement le marché local. La foire de Beaucaire n'était plus le seul débouché, et à la fin du XVIII^e siècle les marchés américains et hollandais sont à la portée des industriels locaux. Le canal de Lunel (34) est enfin prolongé jusqu'au cœur de la ville.

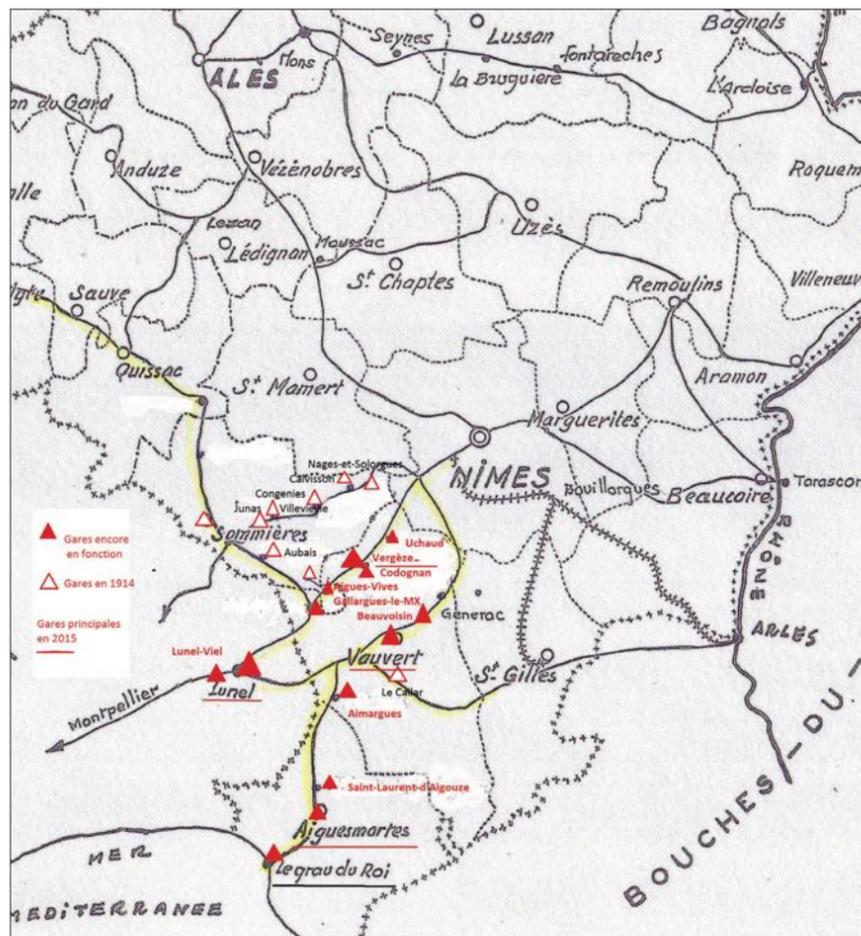
Le canal du Rhône à Sète commencé en 1773, avec un premier tronçon d'Aigues-Mortes à Saint-Gilles, est poursuivi après la Révolution jusqu'à Beaucaire et terminé en 1835. Les principaux ingénieurs du canal sont Isaac et Victor Grangent, père et fils. Dès le début du XIX^e siècle, de plus gros bateaux remontent le poisson jusqu'à Aigues-Mortes, grâce à l'élargissement et l'approfondissement par curetage du canal, pour être distribué dans tout le département. La création d'une chaussée digue accessible aux véhicules depuis Aigues-Mortes permettait d'aller directement récupérer le poisson

Le canal des étangs. Actuel canal du Rhône à Sète. Publié dans Caraman, 1853.

-  Ancien tracé médiéval
-  Nouveau tracé à partir de 1773



1. Le canal du Rhône à Sète. Tronçon d'Aigues-Mortes à Saint-Gilles
Le Grau-du-Roi. 2. Le canal maritime, le vieux phare, le quai de déchargement du poisson et la jetée créés au début du XIX^e siècle



Le réseau ferroviaire camarguais fut l'un des plus importants du Midi. De nombreux anciens tronçons de ce réseau ont aujourd'hui été transformés en voies vertes.

au niveau du quai de haute mer et qui existe toujours.

Jean Vigne-Malbois, adjoint puis maire d'Aigues-Mortes entre 1821 et 1840, raconte au jour le jour, avec de nombreux détails, la naissance de la station balnéaire du Grau-du-Roi. Ce n'est encore qu'un quartier d'Aigues-Mortes à cette époque. Dans son journal manuscrit¹ (non publié), il décrit la naissance d'un premier noyau urbain où les pêcheurs avaient jusque-là de simples cabanes. Un phare est construit en 1825 remplaçant celui du XIII^e siècle érigé sur la tour de Constance à Aigues-Mortes. Dès 1835 un hôtel et une maison sanitaire accueillent les premiers touristes de proximité venus faire une cure de bains de mer. La station, accessible par le train arrivant à Nîmes dès 1839,

accueille des visiteurs de France. La ville, créée en 1879, devient une destination florissante en 1910 le train arrivant désormais jusqu'à elle. L'activité de pêche est de plus en plus importante et les pêcheurs se rassemblent dans un village rive gauche du canal alors que les villégiatures touristiques se développent rive droite.

En 1875, le record de production française de vin est battu par le Languedoc : 83 millions d'hectolitres sont produits. Une riche expression architecturale, inspirée directement de la vigne et du vin, s'exprime alors sur les façades bourgeoises des maisons des viticulteurs ou de négociants jusque dans les plus petits villages.

L'exploitation du sel a également évolué depuis la Révolution, non pas sur le plan technique mais du

point de vue administratif. Les familles de saliniers au lieu de se faire concurrence, décidèrent de se rassembler en une seule compagnie pour mettre en commun leurs moyens à la suite des terribles inondations de 1841 qui avaient ravagé tous les salins. La Compagnie des Salins du Midi est ainsi créée, dirigée par Charles Vigne, neveu et gendre de Jean Vigne-Malbois, devenu maire d'Aigues-Mortes à son tour. Elle perdurera jusqu'au XXI^e siècle.

2. xx^e siècle

Malgré la crise du phylloxéra, la viticulture survit localement. Elle repart sur de saines bases en greffant de nouveaux plans et en rationalisant sa production. Gaston Doumergue grâce à ses hautes fonctions politiques veille à l'extension du chemin de fer camarguais et pas moins de vingt et une gares sur les cinquante communes du territoire sont créées, y compris le petit tramway qui relie Gallargues-le-Montueux à son village natal. Le réseau ferroviaire camarguais fut l'un des plus importants du Midi. De nombreux anciens tronçons de ce réseau ont aujourd'hui été transformés en voies vertes.

Durant l'entre-deux-guerres, le paysage se pare de caves coopératives. La Seconde Guerre mondiale passée, la viticulture est dotée de cuves à production continue encore visibles aujourd'hui dans plusieurs caves dont celle de Calvisson, qui présente encore son dispositif intérieur. Un afflux de population nouvelle vient travailler dans les vignes. La source des Bouillens à Vergèze aux propriétés curatives identifiées par le Dr Perrier qui lui donna son nom est rachetée par un acquéreur anglais dès 1903. Un raccordement ferroviaire spécifique à la source permettait de rejoindre directement la ligne ferroviaire de Nîmes à Montpellier qui vient d'être remise en fonction par le groupe Nestlé Waters, actuel propriétaire. Elle conditionna la

création de la verrerie du Languedoc. Ces deux entreprises furent les fleurons de l'industrie locale avec les Salins du Midi, offrant du travail à la population.

Les salins d'Aigues-Mortes se sont mécanisés dans les années 1930, mettant fin à sept siècles de conditions de travail extrêmes.

La mission Racine vient renouveler l'économie locale avec la création de grands projets d'aménagements du littoral languedocien. En effet, la Côte d'Azur seule ne peut satisfaire toute la population française souhaitant estiver sur la Méditerranée durant les Trente Glorieuses. Des voies structurantes sont créées pour canaliser les flux nationaux et européens de touristes. De grands projets d'architecture et d'urbanisme voient le jour, conçus par des architectes comme Jean Balladur ou Joseph Massota qui œuvrèrent principalement à Port-Camargue, mais aussi dans l'Hérault, à La Grande-Motte et au Cap-d'Agde. Le XXI^e siècle est donc l'héritier de cet élan architectural et de beaux projets ont vu le jour dans la continuité de cette démarche grâce à la manne touristique, premier revenu du territoire qui supplante largement aujourd'hui l'industrie locale en matière d'emplois. Les années 1970 transforment l'aménagement du territoire et l'image locale alors que la viticulture est à nouveau en crise. Un tiers du vignoble disparaît. Mais les vignerons au début des années 1990 produisent du vin de qualité, ayant changé courageusement de cépages et de moyens de productivité car les banques ne les soutiennent pas. Ils retrouvent en une génération un savoir-faire permettant d'élaborer de nouveau des vins d'exception.

Parmi les projets architecturaux remarquables, la première cave coopérative entièrement dédiée à la culture biologique du vin est créée en 2019 sur la voie d'Héraclès à Vergèze.

Évolution du réseau ferré de 1839 à 2020. Vingt et une gares existent sur le territoire en 1914

1. CARLIER, 2021.

D. Patrimoine culturel

Les éléments illustratifs présentés dans cette partie le sont sans caractère d'exhaustivité. L'ensemble des éléments par typologie, inventoriés par commune, figure en annexes 1, 2, 3.

1. PATRIMOINE REMARQUABLE

A. Monuments protégés au titre des monuments historiques (CMH et IMH), sites et monuments labellisés

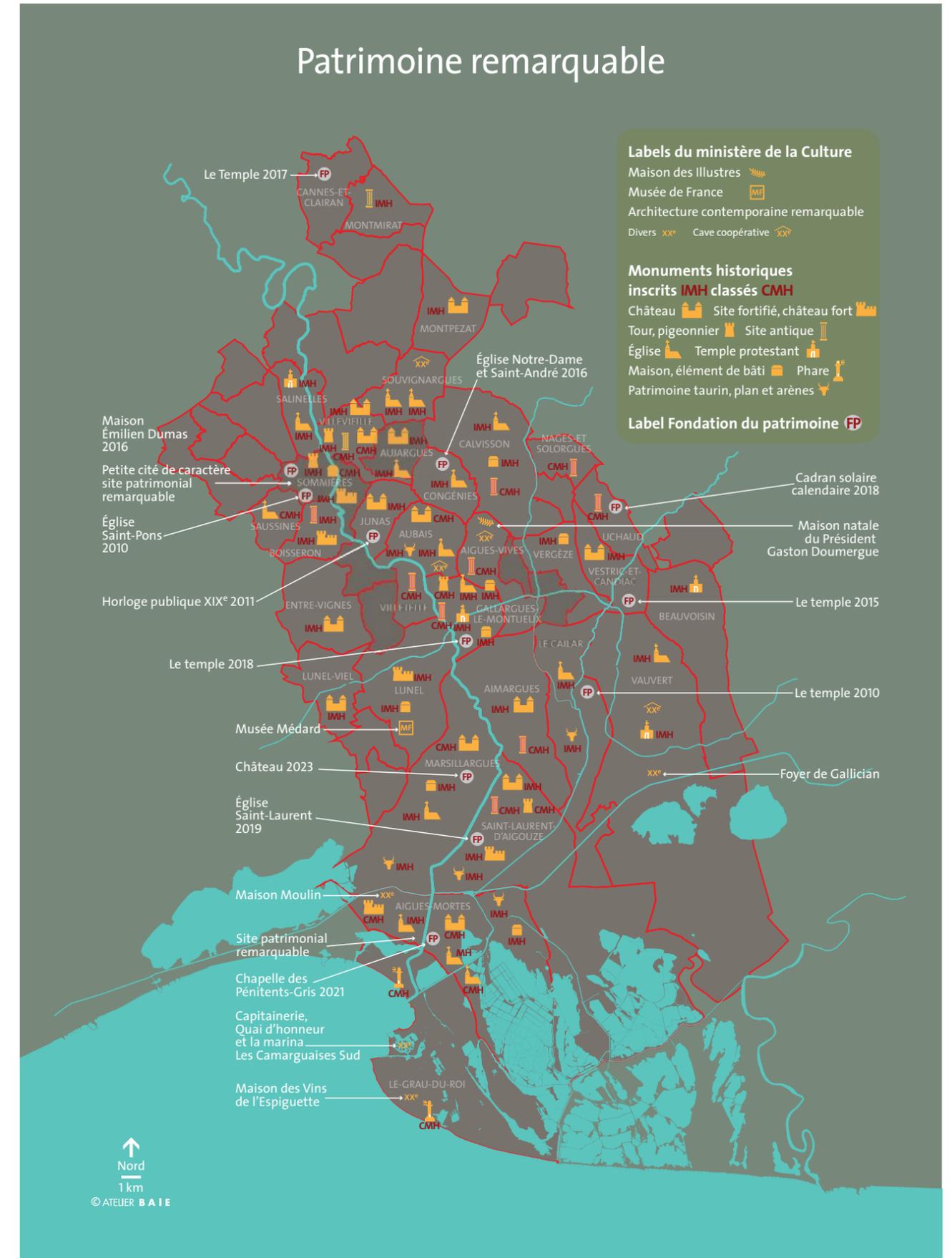
En 2022, le territoire du PETR comptait soixante-neuf édifices protégés au titre des monuments historiques dont vingt-cinq classés. Vingt et un d'entre eux sont des propriétés privées. Deux SPR sur Aigues-Mortes et Sommières ont été créés. Une Maison des Illustres, maison natale du Président Gaston Doumergue à Aigues-Vives, une appellation musée de France, pour le musée Médard de Lunel (34) et huit labels « architecture contemporaine remarquable » (ACR) ont également été obtenus. Il bénéficie également d'autres labels patrimoniaux dont ceux de « Petite cité de caractère » (Sommières) et « Site remarquable du goût » (SRG) sur le marais de la Tour Carbonnière terre d'élevage de l'AOP Taureau de Camargue. Par ailleurs, onze sites ont bénéficié du soutien de la Fondation du Patrimoine dont trois protégés au titre des monuments historiques ont été lauréats du « Loto du patrimoine », organisé par la mission Bern : le temple de Gallargues-le-Montueux, la chapelle des Pénitents Gris à Aigues-Mortes, et le château de Marsillargues (34).

La carte du patrimoine remarquable présente la répartition territoriale des éléments sur l'ensemble

du territoire. Trente-quatre communes comptent au moins une protection MH ou un label culturel. Trois communes ont au moins cinq monuments historiques (Aigues-Mortes, Gallargues-le-Montueux et Saint-Laurent-d'Aigouze) et cinq autres de trois à cinq (Villevieille, Sommières, Calvisson et Aubais et Marsillargues (34),

Sommières et Aigues-Mortes, constituent deux pôles d'attractivité sur un axe nord sud avec leurs communes mitoyennes de Villevieille et de Saint-Laurent-d'Aigouze. Les villes de Vauvert et Lunel (34), de plus de 10 000 habitants dotées également de monuments remarquables ont déployé d'importants efforts pour la conservation et la valorisation de leurs centres anciens. Enfin l'architecture remarquable et la sculpture contemporaines des xx^e et xxi^e siècle sont présentes sur plusieurs communes, notamment sur Le Grau-du-Roi.

Cette répartition dans sa diversité est un facteur important pour la mise en valeur du patrimoine à l'échelle du territoire ; tout n'est pas concentré au même endroit et permet la mise en place de parcours à thèmes.



B. Sites patrimoniaux remarquables (SPR)



1. Sommières

Créé le 9 mars 2000, le plan de sauvegarde et de mise en valeur de la ville de Sommières a été délimité par l'architecte Adam Yedid. Il a été validé en 2013 par la commission nationale des secteurs sauvegardés. Une enquête patrimoniale à l'immeuble a été complétée d'une étude historique réalisée et publiée par Sophie Aspard-Mercier¹. La ville médiévale de Sommières s'est développée en contrebas de l'ancienne cité gallo-romaine devenue Villevieille. Son pont romain connecté au

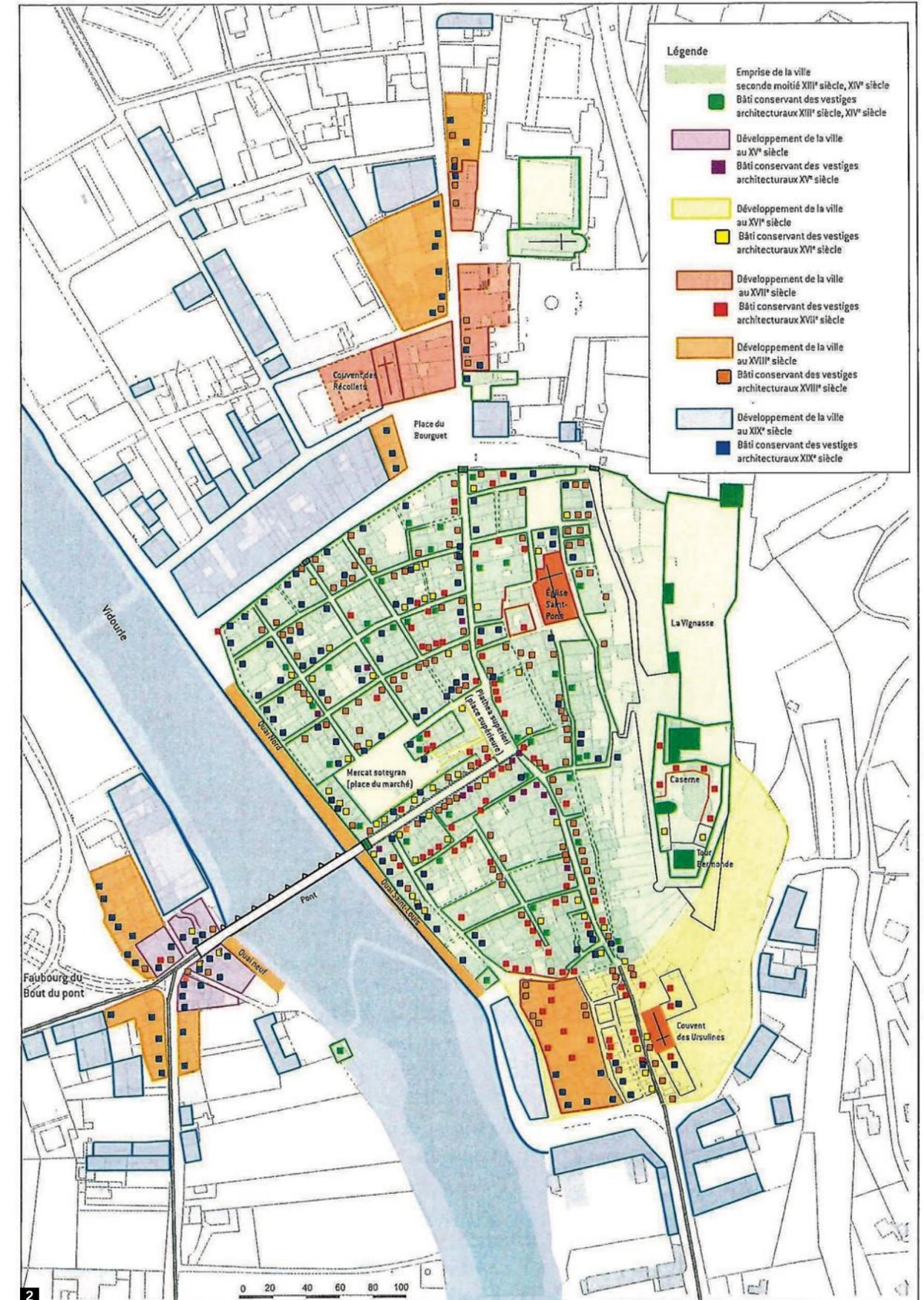
réseau de la *via Domitia* grâce à celui de Boisseron (34), ville voisine, fut construit au carrefour des voies reliant Nîmes à Toulouse et le littoral au Massif central. Dès les XI^e et XII^e siècles les deux premiers châteaux fortifiés de Villevieille et Sommières sont créés. Avant-poste dans la conquête de la baie d'Aigues-Mortes, le royaume y met en place au château dès 1220 le premier sénéchal du Bas Languedoc et une viguerie royale. Centre d'activités commerciales et de redistribu-

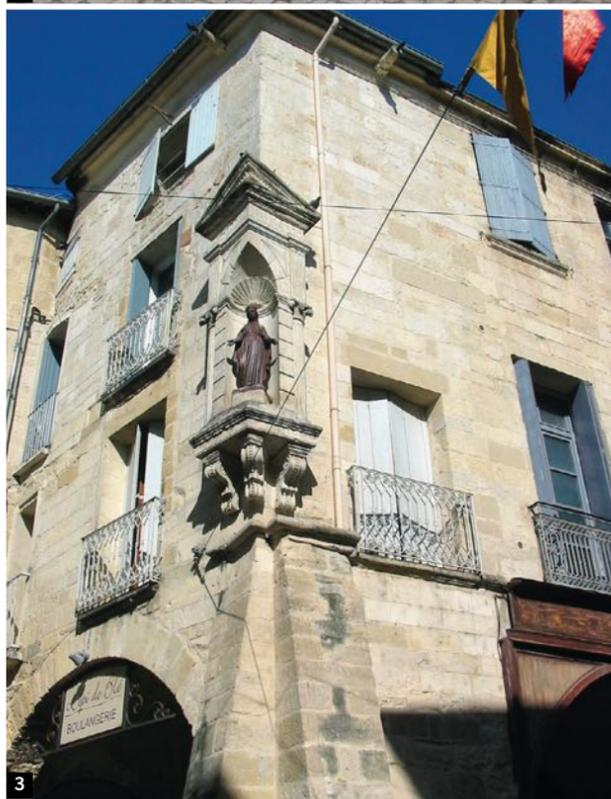
Sommières.

1. Place du Marché

2. Évolution du centre historique du XIII^e au XIX^e siècle. Carte Sophie Aspard-Mercier © Ville de Sommières

¹. ASPORD-MERCIER, 2013.

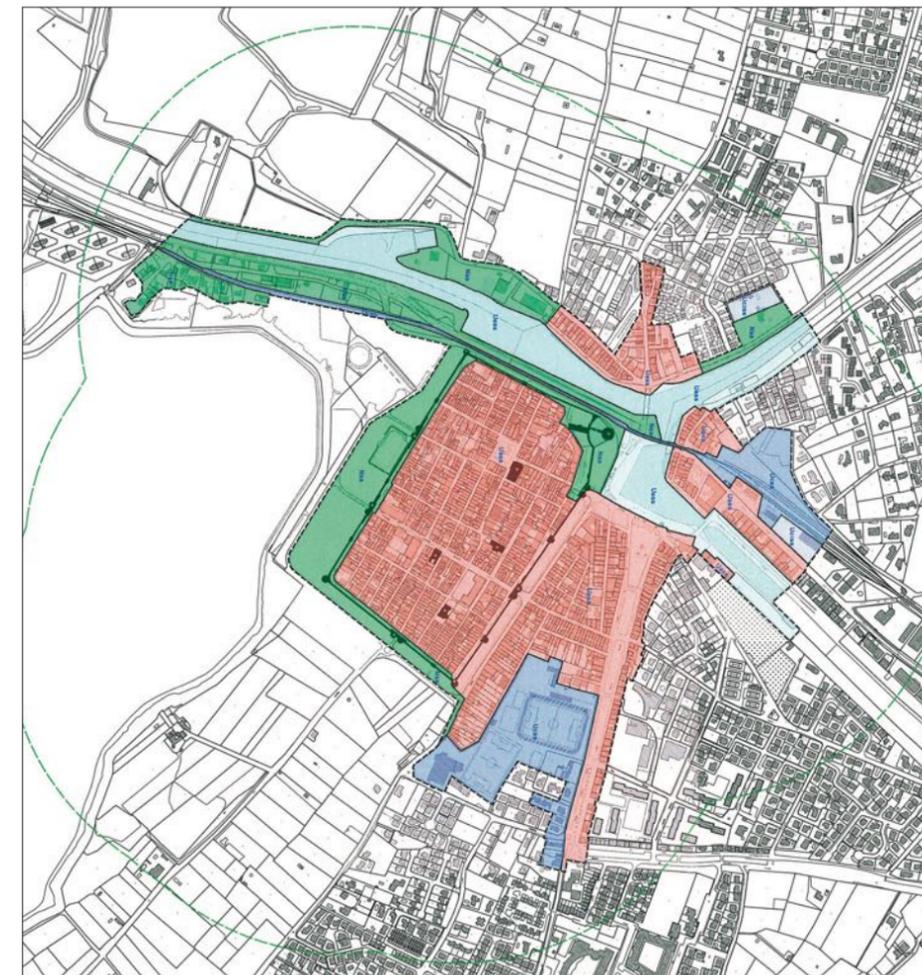




tion, cité industrielle vouée aux tanneries, au travail de la laine et au molleton piqué jusqu'au XIX^e siècle, alors que la viticulture prend le relais, Sommières conserve aujourd'hui de nombreux éléments urbains témoins de ces diverses périodes. Son tissu urbain médiéval est bien conservé. Développée en bastide à partir du XIV^e siècle, il en subsiste les ruelles orthogonalement distribuées autour d'une place du marché dotée d'arcades. Construite dans le lit du Vidourle, Sommières subit des inondations appelées localement « vidourlades ». Seule la moitié ouest du pont romain franchit encore la rivière, l'autre moitié fut transformée en pont habité, le centre du pont étant le beffroi (IMH) jouxtant la mairie.

1. Place Jean-Jaurès
2. Pont romain partie habitée et beffroi médiéval
3. Place Jean-Jaurès (détail)

La ville intra-muros et les quartiers datant des XIX^e et XX^e siècles.
Les trois bassins et le croisement des canaux.
Le secteur de la gare, celui du collège et des équipements sportifs.



2. Aigues-Mortes

Initiée en 1999 par la commune, validée en 2005 par la commission nationale des secteurs sauvegardés après étude préalable, l'élaboration du plan de sauvegarde et de mise en valeur (PSMV) a été confiée à l'architecte du patrimoine Antoine Bruguerolle. Réalisé en 2014 il a été mis à jour en 2021.

La ville d'Aigues-Mortes fut fondée par le roi Louis IX en 1240. En 1278, Philippe III le Hardi fait réaliser une enceinte de 1640 m terminée sous Philippe IV le Bel (1285-1314).

Le plan de la ville est conçu en bastide, adopté pour les villes neuves créées en terre royale. Un plan rectangulaire organise une trame orthogo-

nale de rues entourant une place. Autour d'elle sont répartis les édifices en lien avec la vie publique de la cité dont L'église Notre-Dame des Sablons achevée vers 1260 en style gothique et la maison consulaire, emplacement repris par la mairie actuelle.

Le premier édifice achevé par Louis IX est la tour de Constance (30 m de haut pour un diamètre de 22 m) qui défend l'ensemble castral. Elle se compose de trois niveaux, un cul-de-basse-fosse, la salle basse qui permettait l'accès au château depuis la campagne et la salle haute, occupée par le châtelain de la tour. La salle est ornée d'une grande cheminée d'inspiration gothique qui a été mise en place en 1863.

Aigues-Mortes. SPR. Base cadastrale 2008. Plan : Antoine Bruguerolle © Ville d'Aigues-Mortes



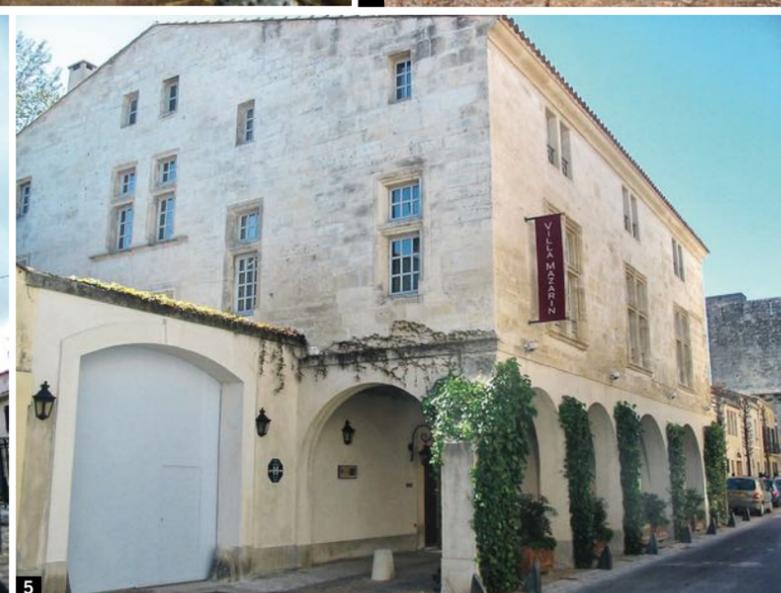
Elle est surplombée d'une terrasse donnant accès à une tourelle d'une dizaine de mètres, coiffée d'une cage de fer servant de phare au Moyen Âge. Les Protestants y furent incarcérés au XVII^e et au XVIII^e siècles pour fait de religion, notamment des femmes. Marie Durand, emprisonnée durant trente-huit ans, fait figure de modèle de la résistance protestante à l'intolérance.

Au XV^e siècle sont fondés de nouveaux édifices, le couvent des Capucins, l'hôpital et la chapelle des Pénitents gris, détruite en 1575 et reconstruite en 1605. La ville se pare de quelques belles maisons à la Renaissance, dont deux sont inscrites au titre des monuments historiques (IMH). Les Pénitents blancs fondent leur propre chapelle consacrée en 1668.

Au XIX^e siècle Aigues-Mortes se développe d'abord avec la pêche et la création du canal du Rhône à Sète. L'arrivée du train et de l'eau courante du Rhône, permet ensuite l'essor de la viticulture et

de l'industrialisation de la soude fabriquée à partir du sel. La compagnie des Salins du Midi est créée en 1856. De nouvelles populations s'installent et les remparts ne doivent leur survie qu'à leur massive construction difficile à démanteler et à leur protection sur les listes successives des édifices classés parmi les monuments historiques de 1845 à 1914. Devenus propriété de l'État et gérés par le Centre des monuments nationaux (CMN), ils sont aujourd'hui ouverts à la visite, et offrent un paysage extraordinaire sur le salin, les canaux et les toits de la ville car on peut en faire le tour par le chemin de ronde. Le patrimoine du XX^e siècle y est également présent avec la maison Moulin, réalisée par Armand Pellier.

Aigues-Mortes. Porte des Moulins et vue sur les salins depuis la terrasse de la Tour de Constance

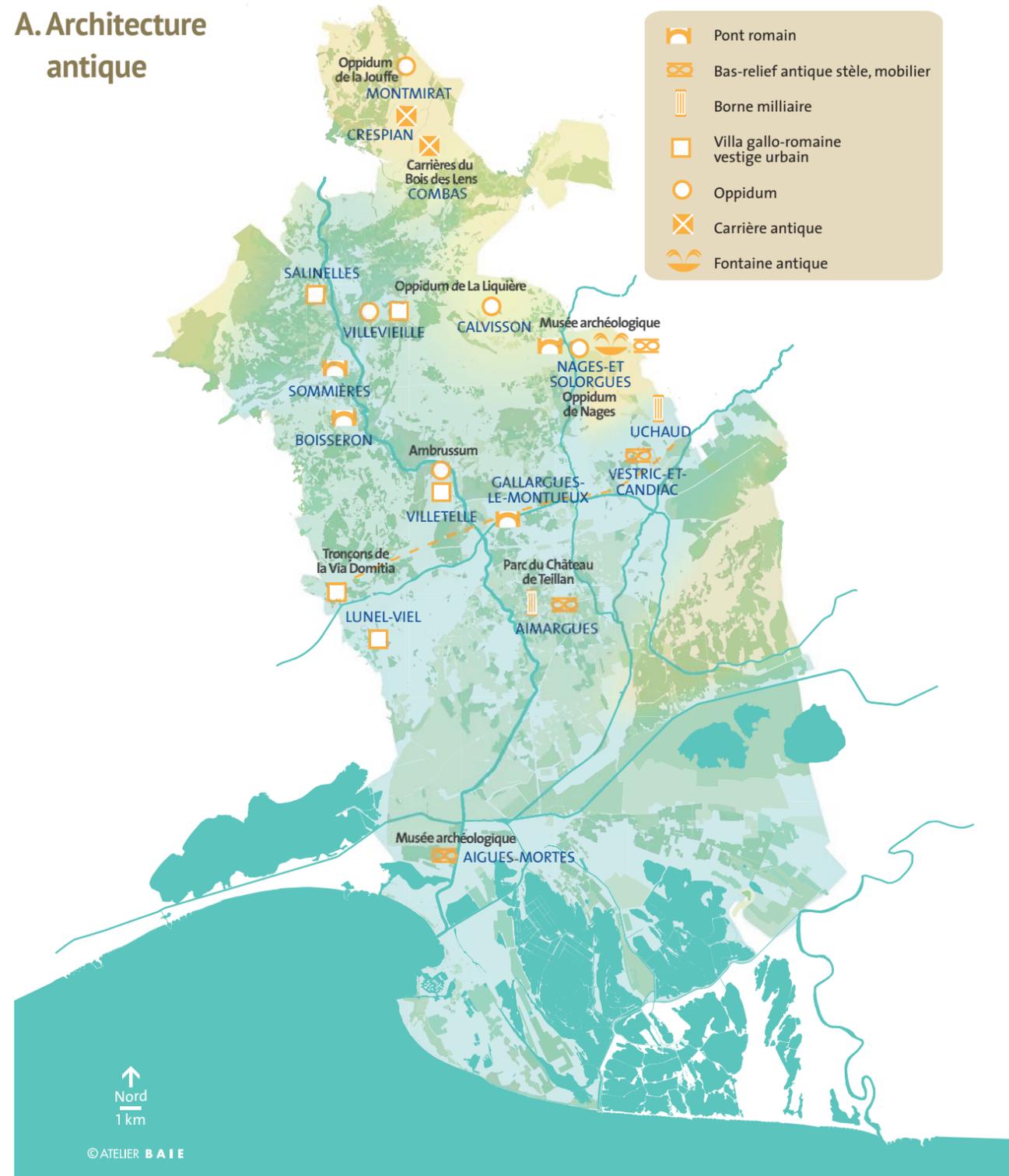


Aigues-Mortes.

1. Le rempart sud et le plan (IMH) utilisé lors des courses taurines
2. Tour de Constance. Salle basse.
3. Tour de Constance © Philippe Berthé CMN
4. Chapelle des Pénitents gris 5. Maison Renaissance (IMH) rue Gambetta

2. ARCHITECTURE ANTIQUE, MÉDIÉVALE ET MODERNE

A. Architecture antique



1. La via Domitia et son réseau

Plusieurs ponts conservés sur le territoire témoignent du développement de son réseau sous le Haut-Empire romain. Sur le Vidourle, le Pont d'Ambrussum à Villetelle (34) sur la *via Domitia* est en ruine. Il fut démantelé à partir du ^{xiv}^e siècle au profit d'une nouvelle route passant, dès 1366, par le pont de Lunel devenue l'actuelle N. 113. Le pont de Sommières, en amont du précédent, était construit au pied de la ville gallo-romaine de Villevieille sur un grand axe reliant Nîmes à Toulouse. Il donnait accès à une voie de commerce longeant la rivière et montant sur le Massif central. Ce réseau fonctionne encore et a fait la richesse de Sommières. Stratégiquement, le pont de Boisseron (34) sur la Bénovie fut construit pour permettre, une fois franchi le pont de Sommières, de rejoindre la *via Domitia* au niveau de *Sextantio* (Castelnau-le-Lez). Sa partie romaine n'est visible que sur son côté sud. Il a été doublé d'une voie supplémentaire. Celui de Nages franchissant le Rhône, sert toujours aujourd'hui pour accéder à la commune. Enfin Uchaud détient encore une borne milliaire (CMH) peut-être *in situ* sur la *via Domitia* qui traverse le village, la probable huitième borne qui donna son nom au village.

Villetelle. 1. Pont d'Ambrussum (34)
Nages-et-Solorgues. 2. Le pont romain

2. Autres sites archéologiques

La période protohistorique est représentée par plusieurs *oppida* dont La Costerelle à Villevieille, les Castels à Nages-et-Solorgues (CMH), La Likière à Calvisson et Ambrussum (CMH) sur Villetelle (34) Ils témoignent d'une occupation permanente du territoire dès l'époque gauloise. Au 1^{er} siècle de notre ère, la *pax romana* s'installe sous le Haut Empire, les Romains aménagent durablement le territoire, créant réseaux routiers, agglomérations, villas, en plaine, d'où l'abandon des *oppida*, tous en sites perchés. Le site d'Ambrussum (présenté p. 248) conserve ces deux périodes antiques. La fouille par l'archéologue Martial Monteil (CNRS) et son équipe à Villevieille a permis de découvrir l'agglomération antique de Sommières (p. 66). Le site des carrières antiques du bois des Lens, étudié par l'archéologue Jean-Claude Bessac (CNRS), présentent les fronts de taille ayant servi à construire les monuments antiques de Nîmes dont la Maison carrée. Enfin, la ville gallo-romaine de Lunel-Viel (34), fondée au 1^{er} siècle de n. è. à 2 km au sud de la *via Domitia*, et dont certains vestiges subsistent dans l'actuel centre ancien a été fouillée par l'archéologue Claude Raynaud (CNRS).

B. Architecture médiévale et moderne

Composée essentiellement d'ouvrages défensifs, de châteaux résidentiels et d'édifices culturels, elle est complétée d'habitations de diverses époques au gré des extensions urbaines. La période féodale, laissa essentiellement des châteaux et bourgs fortifiés, créés par les familles inféodées aux comtes de Toulouse. Sommières, Lunel (34) ou Calvisson conservent encore les vestiges de ces châteaux. Ils s'adaptèrent à la topographie locale et leurs configurations ne résultèrent d'aucun plan préconçu, contrairement aux plans orthogonaux « en bastide » développés à la période suivante. À l'arrivée des Capétiens au XIII^e siècle, la sécurisation de la baie d'Aigues-Mortes, mitoyenne avec le Saint-Empire romain germanique était une nécessité. Des ouvrages défensifs et des couvertures en ogives jusque-là inconnues sur le secteur, apparaissent dans l'architecture militaire et culturelle. Les abbayes, troisième source de constructions médiévales, s'implantent très tôt. Au IX^e siècle pour les Bénédictins de Psalmodi qui créent de nombreux prieurés sur leurs principaux chemins de commerce et, au XII^e siècle, pour les Cisterciens de Franquevaux, alors que se développent les chemins de pèlerinage d'Arles et de Saint-Jacques-de-Compostelle.

Dévastés par les guerres de Religion du XVI^e au XVIII^e siècles ces édifices médiévaux, disparaîtront pour la plupart, ce qui explique le peu d'éléments conservés de cette période. Reconstituées après la révocation de l'Édit de Nantes en 1685, contrairement aux nombreux temples du XVI^e siècle tous rasés à cette occasion, certaines églises de la période moderne nous sont parvenues.

Calvisson © Alexandre Mazzocco CCPS

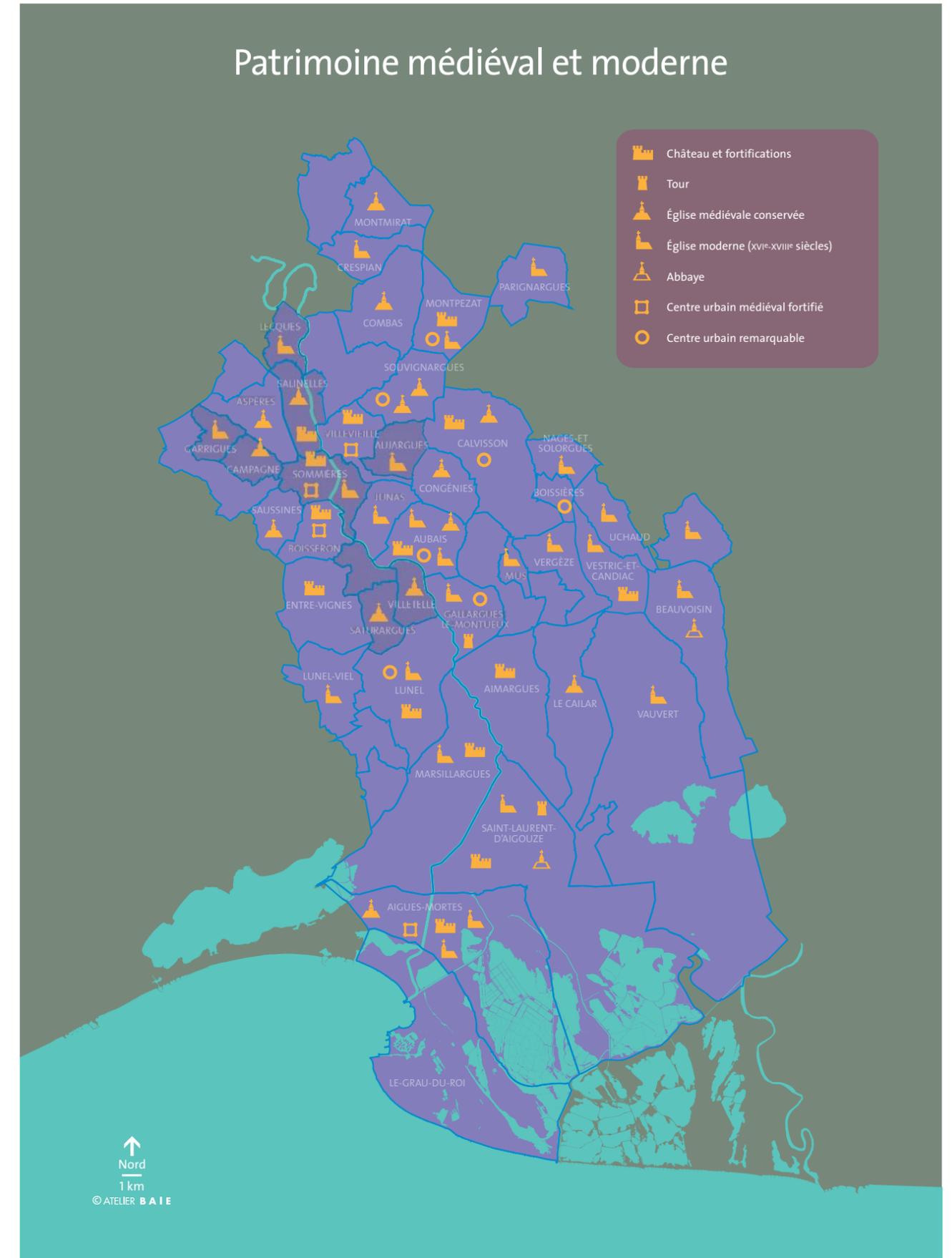


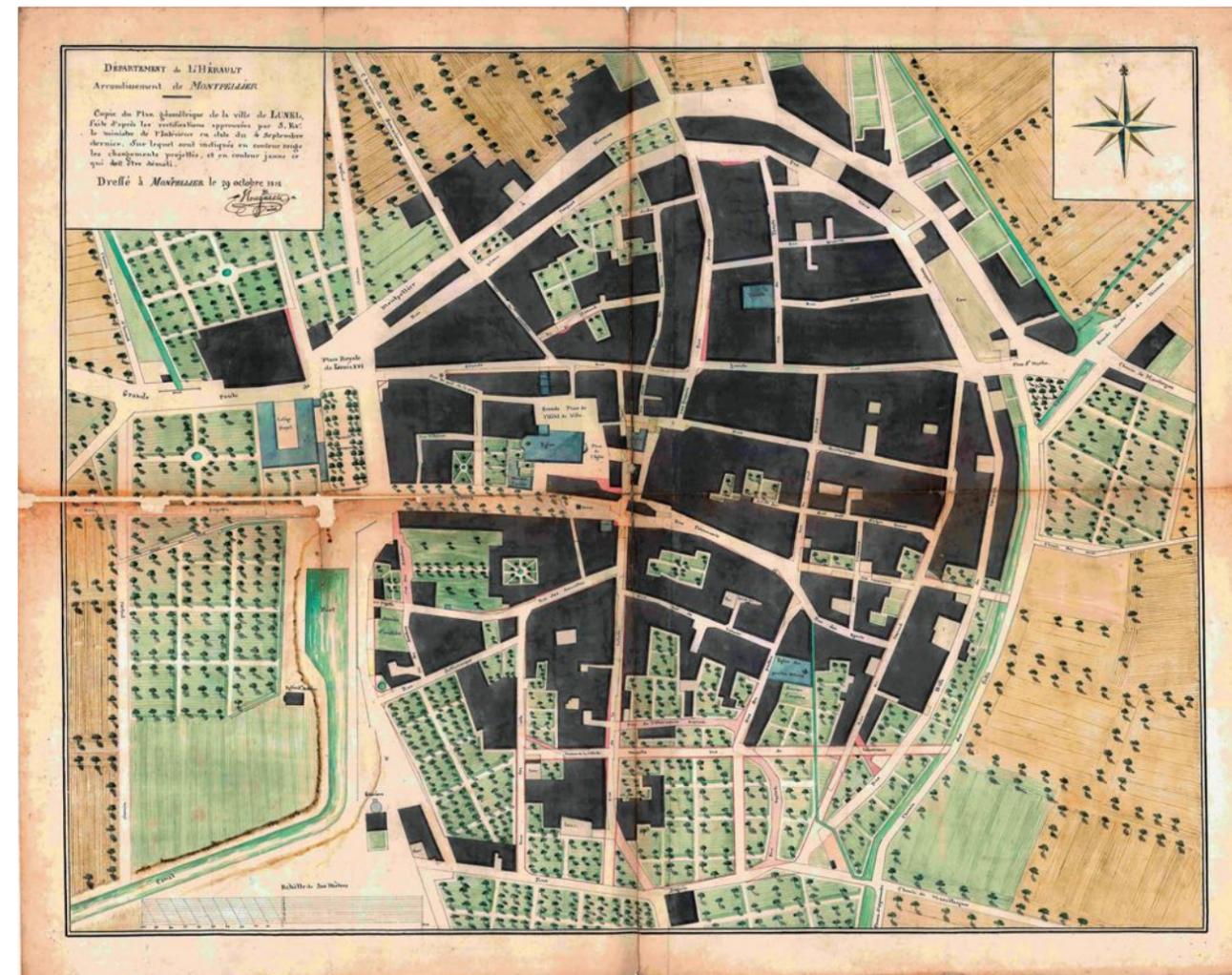
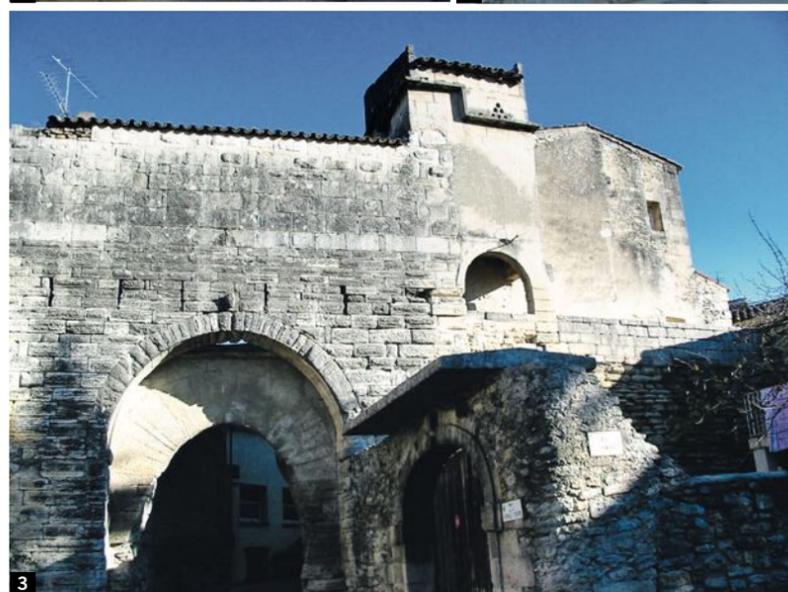
1. Centres anciens

Voir liste des protections et labels en annexes 1 et 2.

C'est principalement autour de l'église ou du château que se développent les premiers centres urbains dès l'époque médiévale. Plusieurs villes présentent des vestiges de fortifications urbaines qui les délimitent encore comme à Souvignargues, Aimargues ou Lunel (34).

Gallargues-le-Montueux, village perché, offrant une vue à 360° allant des Cévennes à la mer, est doté de six monuments historiques dont cinq en centre ancien. Un tissu médiéval est encore présent en partie haute du village. L'ancienne maison consulaire de la commune, fait face à une maison (IMH) du XIV^e siècle surmontée d'une terrasse pouvant être couverte par une toiture amovible reposant sur des poteaux dont les portants de pierre taillée sont encore visibles.





LUNEL (34)

L'ensemble urbain représenté sur la carte est celui du centre ancien actuel de Lunel. Il présente une partie sud correspondant à l'ancien bourg castral des XII^e et XIII^e siècle et, dans sa partie nord, le bourg des XIV^e-XV^e siècle créé autour de la place du marché après le rachat de la baronnie de Lunel par le Roi en 1295. Fossés et remparts, sont aujourd'hui remplacés par des boulevards reprenant leurs tracés, le centre ancien s'est progressivement augmenté de beaux immeubles jusqu'au début du XX^e siècle.

L'arrivée du train en 1839 a développé la ville côté Nord. La viticulture et le commerce de spiritueux

ont enrichi ce secteur de nouveaux quartiers résidentiels et d'équipements publics. Le centre ancien est alors modernisé. De nouvelles halles jouxtant Notre-Dame-du-Lac et des bains douches y sont construites.

Dans le cadre de parcours de découverte, la mise en tourisme culturel des centres anciens a été possible d'autant que les périmètres de protection d'un rayon de 500 m autour des éléments protégés et la préservation des cônes de visions ont évité le voisinage d'éléments disgracieux. Les églises d'Aujargues et de Calvisson et les châteaux d'Aubais, de Villevieille et de Montpezat, tous protégés au titre des monuments historiques, ont

Lunel (34). Plan du centre ancien (1818), état des constructions XII^e-XVIII^e siècles. Archives communales de Lunel AC 101 © Ville de Lunel Villevieille. 1. Porte du XVII^e siècle © M.J. Tanniou Conseil départemental du Gard

Aubais. 2. Les Halles du XVI^e siècle

Boisseron (34). 3. Porte médiévale fortifiée (IMH)

Montpezat. 4. Château (IMH) © Alexandre Mazzocco CCPS

Gallargues-le-Montueux. 5. Maison du XVI^e siècle

6. Ancienne maison consulaire XV^e siècle (mairie) 7. Maison du XIV^e siècle



permis la valorisation de leurs abords voire de l'intégralité du centre ancien.

2. Architecture militaire

Construits avant l'arrivée des Capétiens, les plus vieux édifices féodaux sur le territoire sont le château des Bermond de Sommières (voir p. 241), la tour des prisons dans le castrum de Lunel (34) (voir p. 247), fondé par les Gaucelm, et le château fort en ruine et masqué par la végétation des Bernard Aton seigneurs de Nîmes qui domine encore la ville de Calvisson. Fief confisqué par le roi au profit de Guillaume de Nogaret.

Les rois de France construisent en baie d'Aigues-Mortes, la Tour de Constance au XIII^e siècle (CMH) puis la Tour Carbonnière (CMH) et son pont sur le marais, gardiens de l'accès routier à la ville royale. Ces deux tours sont conçues pour la défense.

Lunel (34). 1. Passage des Caladons 2. Porte de l'hôtel de Brissac, XVIII^e siècle
3. Centre ancien. Les halles 4. Centre ancien. Bains-douches 8. Clocher médiéval de Notre-Dame du Lac Calvisson. 5. Ruines du château féodal XII^e-XIII^e siècles Saint-Laurent-d'Aigouze. 6. Tour Carbonnière Gallargues-le-Montueux. 7. Tour royale



D'autres tours ne sont vouées qu'à la surveillance de grandes voies de trafics qui traversaient le territoire comme aujourd'hui. La tour royale de Gallargues-le-Montueux (CMH) sans logis de corps de garde, ni archère servait certainement de tour à feux compte tenu de sa position dominante dans le centre ancien. Elle pouvait correspondre avec le littoral où avec Lunel (34) dont le très haut clocher médiéval de l'église Notre-Dame du Lac, avait la même fonction selon les archives de la ville. La tour royale de Gallargues-le-Montueux deviendra au XIX^e siècle un relais du télégraphe Chappe entre 1832 et 1853, d'où la présence de la tourelle de pierre construite à son sommet, ce qui a permis de le restaurer récemment et de faire à nouveau fonctionner ponctuellement le télégraphe.

Le fort de Peccais, mentionné dès 1569, a pour vocation première le contrôle du trafic du sel sortant des salines royales d'Aigues-Mortes. À Saint-Laurent-d'Aigouze, il est implanté sur les canaux intérieurs qui permettaient de relier la Méditerranée au grand Rhône, à hauteur d'Agde. Il est fondé au nord des salins, à la confluence du canal du Bourgidou, qui donnait accès au port d'Aigues-Mortes, et du canal de Peccais, ancien bras du Rhône qui permettait de rejoindre Saint-Gilles-

du-Gard pour atteindre l'embouchure du grand Rhône. Frontière d'Empire depuis le XI^e siècle, ce dernier canal est toujours l'actuelle limite entre la région PACA et l'Occitanie, entre la Provence et le Languedoc à l'époque. Le fort est donc bordé sur son côté est par le département des Bouches-du-Rhône.

Henri IV en fait une place de sûreté protestante, tout comme la ville d'Aigues-Mortes qui partage, avec La Rochelle sur la côte atlantique, la particularité d'être le seul port huguenot sur le littoral méditerranéen ce qui déclenche d'effroyables combats sous Louis XIII et la destruction du premier fort.

Il est reconstruit après la paix d'Alès de 1629 entre le XVII^e et le XVIII^e siècle et muni de trois bastions dont un seul entier subsiste. Doté d'un corps de garde permanent avec casernement sur place, il est démobilisé en 1820, à dix kilomètres de la ville, dans un désert de marais, son site sera utilisé pour l'implantation d'une usine de soude, entre 1838 et 1858, puis il sera occupé par les Allemands pendant la Seconde Guerre mondiale. Acheté au XXI^e siècle par le Conservatoire du littoral, il attend, aujourd'hui armé de patience et de poésie, de raconter sa longue histoire à qui voudra lui rendre visite.

Saint-Laurent-d'Aigouze. Fort de Peccais

1. Bastion du XVII^e siècle
2. Table de lecture



3. Domaines résidentiels

Plusieurs familles seigneuriales dont les Nogaret, les Baschi et les Montcalm¹ ont construit des châteaux du XVI^e au XVIII^e siècle ou rebâti d'anciennes forteresses médiévales. Certains présentent des éléments architecturaux exceptionnels.

LES CHÂTEAUX DES NOGARET

Les Louet de Nogaret, seigneurs de Marsillargues (34) de Calvisson et d'Aujargues descendent de Guillaume de Nogaret. Philippe IV le bel offrit à leur ancêtre les fiefs de Marsillargues (34) démembré de la baronnie de Lunel en 1303 puis le fief de Calvisson et ses quarante paroisses et maisons fortes à l'origine des villages et châteaux d'aujourd'hui. Certains furent habités par ses descendants jusqu'au XX^e siècle. Le plus important est le château de Marsillargues (34) (CMH) qui appartient à la commune. Les châteaux d'Aujargues, de Boissières et de Calvière à Saint-Laurent-d'Aigouze, sont privés et se voient de l'extérieur.

LE CHÂTEAU DE MARSILLARGUES (34)

Guillaume de Nogaret fait construire le château en 1305. Il ne reste aujourd'hui que son donjon. Son descendant Jean de Louet de Calvisson, grand mili-

taire, est l'initiateur du château Renaissance que nous connaissons aujourd'hui. L'aile Nord d'une grande finesse de décors inspirés de l'Antiquité mais aussi de trophées d'armes du propriétaire est datable de 1560. C'est l'une des plus belles façades Renaissance conservée en Languedoc. Son descendant, Louis II de Louet de Nogaret, fait construire l'aile sud pour les écuries avec des décors à la gloire de Louis XIV. Il fait appel aux architectes nîmois, Gabriel Dardailhon et Jacques Cubissol, et au sculpteur Philippe Mauric. L'orangerie est construite en 1767 par Anne-Joseph de Nogaret pour joindre les deux ailes, permettant de développer un vaste parc aménagé de bassins circulaires. Vendu à la mairie en 1948, il fut classé au titre des monuments historiques en 1995.

LE CHÂTEAU DE BOISSIÈRES

Simple maison forte du fief des Nogaret, Nicolas de Calvière, gouverneur de Nîmes, l'acheta en 1557. Gentilhomme protestant, il fait reconstruire un château très austère, conservant les dispositifs antérieurs de défense, avec quatre hauts murs dotés de quatre tours d'angle. De belles cheminées ornent certaines des quatorze pièces du château. Haut lieu de l'histoire protestante locale à diverses

Marsillargues (34)

1. Vue générale
2. Aile nord du château

¹ Guillaume de Nogaret, Louis-Joseph de Montcalm et Charles de Baschi sont présentés dans les grandes figures du territoire, en annexe.



époques, le château fut au cœur du déclenchement de la guerre des Camisards. Françoise d'André, baronne de Calvière inspira l'œuvre d'André Chamson *La belle Huguenote* dont le château fut le théâtre. Les descendants s'allieront à la famille de Nogaret d'Aujargues récupérant en dot leurs noms, titres et fiefs. Sans occupant depuis la Révolution, le château est racheté en 1905 et restauré par Fernand Audemard. Des descendants l'habitent et l'ouvrent ponctuellement pour des concerts en ter-

rasse ou lors des Journées européennes du patrimoine.

LE CHÂTEAU D'AUJARGUES

Issu du fief médiéval des Nogaret, le premier château, simple maison forte sert de cadre à la création de la baronnie d'Aujargues par une branche cadette, restée protestante après la paix d'Alès de 1629. Le fief dévolu à la branche aînée restée catholique, est érigé en marquisat en 1644 et les

Boissières.

1. Avant cour et entrée du logis du château
2. Le château de loin dominant la Vaunage © André Meyronnet Aujargues.
3. Château
4. Pigeonnier du château © Alexandre Mazzocco CCPS



aînés habitent le château de Marsillargues (34). Ils étaient fâchés avec leurs cousins protestants mais n'auront que des filles. L'aînée épousera Louis de Nogaret, baron d'Aujargues, qui a entre-temps abjuré et devient le nouveau marquis de Calvisson. Dès lors la rénovation du château est lancée. Le pigeonnier porte la date de 1699. La forteresse médiévale cède la place à une belle bastide du tout début du XVIII^e siècle, visible de loin. Revendu à des particuliers après la Révolution, il a été inscrit au titre des monuments historiques en 2014 et ne se visite pas à l'exception du pigeonnier.

LE CHÂTEAU DE CALVIÈRE

Il fut fondé par l'abbé de Psalmodi à Saint-Laurent-d'Aigouze et fut acheté par la famille de Calvière, déjà citée, au XVII^e siècle. qui en fit une belle résidence, sur trois niveaux, dont le premier conservé date du XIII^e siècle.

Deux étages ouverts avec de grandes fenêtres à meneaux sont créés au XVII^e siècle ainsi que le parc. Au premier étage, une grande pièce est ornée de plafonds peints, à motifs décoratifs identiques et non figuratifs contrairement aux décors à l'Antique sur les trois faces des poutres porteuses. Abandonné à la Révolution, il est racheté par la

Saint-Laurent-d'Aigouze.

1. Château de Calvière
2. Plafonds peints du XVII^e siècle

famille Valz en 1843 qui fait construire les deux tours carrées et l'orangerie. Devenu une exploitation viticole, des annexes sont ajoutées et l'extérieur du château pouvait être vu par la clientèle.

LE CHÂTEAU D'AUBAIS (MH)

Famille italienne, Réformés de la première heure les de Baschi deviennent par mariage à la Renaissance seigneurs d'Aubais et du Cailar. Ils constitueront une bibliothèque qui atteindra trente mille volumes sous Charles de Baschi (1686-1777). Louis de Baschi, son père, entreprend en 1670 la construction d'un château (CMH) sur un plan palladien commandé à l'architecte nîmois Gabriel Dardailhon, s'étendant en situation dominante dans le prolongement de la forteresse médiévale conservée. Morcelées en parcelles privées à la Révolution, les ailes sont constituées aujourd'hui d'appartements indépendants. Seules les façades donnant sur le couchant ont été conservées. L'originalité du château réside dans la conception de l'escalier central monumental d'une hauteur de 25 m articulant ces deux ailes. Construit en pierre à triples paliers sur voûtes plates décorées sur quatre volées, il ouvrait directement sur la cour d'honneur, actuel plan pour les jeux taurins



(IMH). L'escalier ainsi qu'une partie de la forteresse médiévale et la chapelle castrale, devenue église communale, sont aujourd'hui propriété de la commune.

LES CHÂTEAUX DE VESTRIC-ET-CANDIAC

Le village comprend deux anciens fiefs éloignés de 2 km réunis à la Révolution. Les Montcalm y arrivèrent après la Paix d'Alès de 1629, chargés du démantèlement des fortifications de Nîmes dont les matériaux récupérés servirent à construire leur château de Candiac en 1632. Devenus protestants, le roi ordonne le pillage de leur château après la

révocation de l'édit de Nantes en 1685. Le marquis de Montcalm est contraint de se convertir pour le garder et Louis-Joseph de Montcalm, futur lieutenant général de la Nouvelle France, naît en 1712 dans ce délabrement. Il achètera le château de Vestric en 1730, initialement fief des Nogaret, dont l'allure actuelle date du XVIII^e siècle pour s'y installer avec sa femme Angélique Talon du Boulay, nièce de l'intendant général de la Nouvelle-France. Le Château de Vestric fut revendu de nombreuses fois. Il est aujourd'hui une maison de repos pour jeunes handicapés, bien visible sur la place du village, derrière la statue de Montcalm. Le château

Aubais.

1. Le château façade ouest
2. Parties supérieures de l'escalier Vestric-et-Candiac.
3. Le château de Candiac
4. Le château de Vestric



de Candiac (IMH) est devenu un lycée agricole spécialisé dans les métiers autour du cheval.

LE CHÂTEAU DE TEILLAN (IMH)

C'est une gentilhommière construite à Aimargues sur les vestiges d'une ancienne ferme de l'abbaye de Psalmodi. L'abbé la revend en 1605 à Philippe de Bornier, notable protestant, président de la Cour des comptes du Languedoc qui fait ériger l'actuel château (IMH). On lui doit aussi la récupération de la collection de milliaires et de différentes stèles funéraires gallo-romaines de la *via Domitia* toute proche, démantelée lors de la création du grand chemin royal sous Henri IV. Ces éléments (CMH) sont visibles dans le parc. À l'intérieur, la chambre dite « de Richelieu » où le ministre séjourna lors de la paix d'Alès de 1629 est encore visible. Le pigeonnier de mille cinq cents nids est l'un des

Aimargues. Le château de Teillan

¹. Voir les grandes figures du territoire en annexes p. 330.

plus grands du Languedoc. Le château était ouvert à la visite jusqu'à une époque récente, la famille descendante l'ayant mis récemment en vente. Teillan jouxte le mas de Praviel, propriété de la famille de Paulin d'Anglas de Praviel puis de la manadière, Fanfonne Guillaume¹.

LE CHÂTEAU DE PONDRES (IMH)

Sur la commune de Villevieille, il fut construit en 1590 par les Crouzet, magistrats de Montpellier, sur la base d'un château médiéval des Bermond d'Anduze. Il fut construit en pierres du même nom extraites de la carrière voisine, dans le style de la Renaissance italienne sur un plan en équerre, dont les ailes sont dotées de tours massives. La tour sud a des murs de 2,50 m d'épaisseur, base peut-être de l'ancien donjon. La tour nord présente une tourelle de plan polygonal couvrant un escalier à



vis descendant jusqu'aux caves. La partie centrale fut le corps de logis doté d'un escalier monumental et d'un salon à musique au premier étage. Un jardin à la française a été réalisé dans le parc du château récemment restauré. Aujourd'hui, c'est un hôtel-restaurant organisant à la demande des événements. Le château est doté également d'une ferme et d'un pigeonnier.

4. Patrimoine culturel

Le patrimoine médiéval et moderne concerne exclusivement le patrimoine catholique, le patrimoine protestant ayant été détruit. Ces édifices ont beaucoup souffert des guerres de Religion et des Camisards comme de la Révolution et il en reste peu en bon état.

LE PATRIMOINE MÉDIÉVAL

Le territoire présente la caractéristique d'être traversé par des chemins de pèlerinage européens importants, celui allant à Rome, dit *camín roumieu*,

celui allant à Saint-Jacques-de-Compostelle, appelé *chemin d'Arles*. Les deux sont connectés à la voie Regordane qui arrivait du Massif central à Saint-Gilles-du-Gard. De nombreux édifices se sont développés sur ces voies.

Les prieurés bénédictins de Psalmodi sont les premiers fondés sur les chemins de commerce de l'abbaye. La plupart ont été reconstruits dans un style appartenant au second art roman marqué par la réforme dite « clunisienne » au début du XII^e siècle. L'abbaye elle-même, fouillée pendant quarante-quatre ans par une mission américaine qui a retrouvé les églises successivement construites, est visible, en ruine, dans sa dernière phase de construction de la fin du XII^e et début du XIII^e siècle. Il en reste un mur appareillé et des départs d'arcs en ogive bien visibles de la route, car les ruines de l'abbaye (CMH) sont sur un terrain agricole privé attenant au mas de Psalmodi et ne se visitent pas. **Des églises romanes**, dépendantes de l'abbaye de Psalmodi¹ sont encore présentes sur le territoire :

Villevieille. Le château de Pondres © Alexandre Mazzocco CCPS



- **Saint-Étienne de Saussines** (IMH) bâtie au XII^e siècle. Un chapiteau historié énigmatique y figure dont une copie, également du XII^e siècle, existe actuellement dans l'église de Boisseron (34) provenant de l'ancienne église romane du village appartenant aussi à l'abbaye. Mais si le thème en est le même, le sculpteur en est bien différent.
- **Saint-Julien de Salinelles** (IMH) et ses deux nefs des deux époques romanes (XI^e et XII^e siècles) sont l'unique témoin conservé dans les deux styles.
- **Saint-André de Souvignargues** conserve également de très fins décors aniconiques inspirés de géométrie et de feuillages (IMH), et **Saint-Étienne d'Escattes** (IMH), sur la même commune.
- **Saint-Pierre d'Aspères** dont il ne reste que le chevet ruiné encore bien appareillé en calcaire gris des carrières du bois de Paris, à côté d'un romantique vieux cimetière.
- **Saint-Brice de Combas**, église sur laquelle un cadran solaire fut gravé au XVIII^e siècle.
- **Saint-Nazaire de Marissargues** (IMH) à Aubais. En

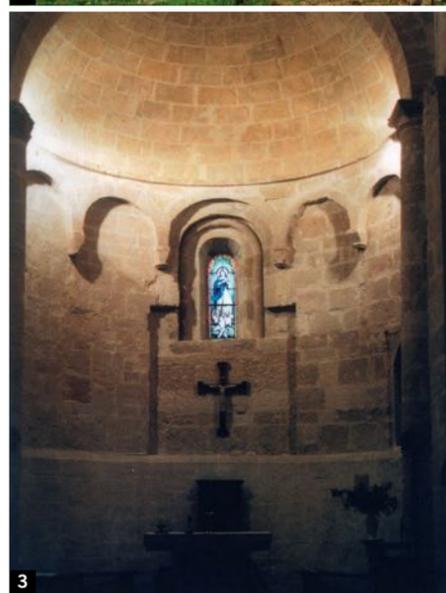
cours de fouilles par l'archéologue Matthieu Ott, le site a livré des murs carolingiens, des peintures anciennes à l'intérieur de l'église, un grand cimetière dont les tombes sont creusées à même le sol et les bâtiments d'un prieuré du XIII^e siècle. Une tour de défense et de surveillance y fut construite au XIII^e siècle, ressemblant à la tour royale de Gallargues-le-Montueux distante de trois kilomètres. Elle a remplacé son chevet d'origine. La nef de l'église fut reconstruite au XVII^e siècle.

D'autres congrégations ont également construit sur le territoire durant la période.

- **Saint-Martin de Gallargues-le-Montueux** (IMH) et son annexe **Saint-Géraud de Villetelle** (34), dépendantes du chapitre de Notre-Dame de Nîmes, sont de simples églises romanes à nef unique, sises sur des voies de pèlerinage.
- **Notre-Dame de Saturargues**, fille de Saint-Gilles construite en pierre de Castries fait figure de modèle.

Ruines de l'église de Psalmodi vue de la route © Robert Dublin

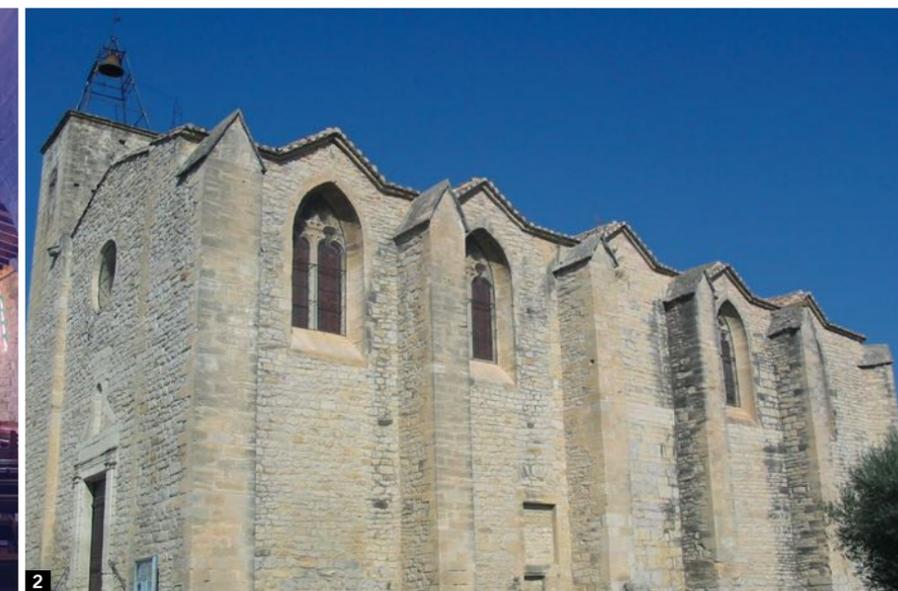
¹. Connues grâce au cartulaire de l'abbaye conservé aux archives départementales du Gard qui les détaille. AD30 /H106. Pour le chapitre, voir aussi Saint-Jean. 1975. Clément. 1989. Bessac, Pécourt. 1995.



- **Saint-Etienne du Cailar** (IMH), également dans la mouvance de Saint-Gilles, présente à son portail, seul conservé de la période romane, des décors géométriques et floraux.
- **Notre-Dame de Jouffe à Montmirat**, perchée à 196 m sur un ancien site d'*oppidum*, dépendait de l'église de Saint-Saturnin du Port sur le Rhône, actuellement Pont-Saint-Esprit. Quelques décors subsistent.

- **Saint-Martin de Campagne** (34), entièrement conservée, fondée par l'abbaye de Gellone (Saint-Guilhem-le-Désert) présente des décors géométriques et floraux et un curieux chapiteau intérieur de fenêtre ornée d'un éléphant. Au-dessus du portail sud, la lumière rasante permet de voir une représentation très effacée de saint Martin fendant son manteau.

Salinelles. 1. Le prieuré Saint-Julien Saussines (34). 2. Église Saint-Étienne Saturargues. 3. Église Notre-Dame Campagne (34). 4. Église Saint-Martin



De nouveaux ordres comme les Cisterciens créent un style architectural qui leur est propre sur les chemins de pèlerinage dès le ^{XI}^e siècle. Certains édifices conservés appartiennent à ce style comme :

- **L'abbaye cistercienne de Franquevaux**, aujourd'hui, morcelée en diverses propriétés mais encore partiellement visible dans le hameau éponyme, sur la commune de Beauvoisin.

À partir des ^{XIII}^e et ^{XIV}^e siècles l'*opus francigenum* (l'art gothique), art propre aux territoires capétiens se propage en Languedoc. Qualifié de « gothique méridional » il se caractérise par l'emploi de la voûte d'ogive et l'élévation des parois, au moyen de contreforts permettant de développer entre eux de grandes fenêtres. Trois églises protégées (IMH) présentent encore les caractéristiques de ce style malgré d'importants remaniements ultérieurs dus aux guerres de Religion, notamment dans leurs portails, aux ^{XVII}^e et ^{XVIII}^e siècles.

- **Notre-Dame des Sablons à Aigues-Mortes** (IMH) a conservé son chevet plat d'origine. Fondée vers 1220 par Psalmodi, propriétaire du terrain, Louis IX s'y serait recueilli avant son départ aux Croisades. Les vitraux portent aujourd'hui la signature du

grand artiste Claude Viallat, père du mouvement Support Surface et originaire d'Aubais,

- **L'église de Notre-Dame-et-Saint-André de Congénies** datée du ^{XIV}^e siècle, est reconstruite sur la réunion de deux églises romanes dont elle remploie quelques éléments.
- **L'église Saint-Saturnin de Calvisson** datée de 1486.

Les églises modernes

Elles sont postérieures à la révocation de l'édit de Nantes en 1685, reconstruites sur ordre de l'intendant du Languedoc. Toutes ont une origine médiévale mais il n'est pratiquement rien resté de cette période de construction à la suite des destructions dues aux guerres de Religion. Plusieurs présentent des caractéristiques architecturales singulières ou remarquables.

- **L'église Saint-Laurent de Saint-Laurent-d'Aigouze** fut fondée par les moines de Psalmodi. Sa nef, son clocher, sa façade sont reconstruits en 1765, peut-être par l'architecte Pierre Desfours de Montpellier. Des murs de refend très massifs portent des ogives sur deux travées couvrant une nef unique. Sa façade est classique dotée d'un fronton triangulaire.

Aigues-Mortes. 1. Notre-Dame des Sablons © Titouan Denimal-Pinto PETR VC Congénies. 2. L'église façade et côté sud



1

laire à corniches. Les murs intérieurs sont entièrement peints de motifs colorés au XIX^e siècle. Le côté sud de l'église est mitoyen de l'ancien plan transformé en arènes de bouvine (IMH) et le toril est construit sur l'ancienne sacristie. Il n'existe qu'un seul autre cas semblable connu dans le monde, en Amérique du Sud.

● **L'église Saint-Sauveur de Marsillargues (34)** (IMH) est reconstruite en 1688 par l'architecte nîmois Jacques Cubizol qui travailla également au château de Marsillargues voisin. L'architecture extérieure est basée sur le polygone. Deux contreforts contrebutent un chevet à trois pans jouxtant un clocher octogone, ajouré de quatre fenêtres qui sert aussi de tour de guet. L'intérieur compte deux travées et deux chapelles polygonales au niveau du chœur. L'église jouxte le plan transformé en arènes (IMH) fixes pour les jeux taurins,

● **L'église Notre-Dame du Lac de Lunel (34)** n'a conservé de roman que son clocher, servant de tour de guet et de tour à feux, il fut épargné en

1621 pour cette fonction. Reconstituée après 1685, l'église présente une belle façade de style jésuite qui fut restaurée en 1984. Étendue sur cinq nefs et dix chapelles latérales, l'église est dotée d'un orgue construit en 1856 par le facteur Aristide Cavallé-Coll et classé au titre des MH.

● **L'église d'Aujargues** fait partie du fief des Nogaret. Elle est reconstruite juste après 1686. Elle présente une façade de style classique. Construite en pierre locale, la technique médiévale d'appareil « de Montpellier » est utilisée à son chevet témoignant de la transmission de la pratique chez les tailleurs de pierre. Une nef unique est couverte de deux travées voûtées d'ogives quadripartites moulurées. La cloche (IMH) date de 1701. L'horloge et son mécanisme à poids (IMH) datent de 1893. La particularité de l'église réside dans ses nombreuses inscriptions en latin et en français figurant sur les murs dont certaines évoquent la famille de Nogaret.

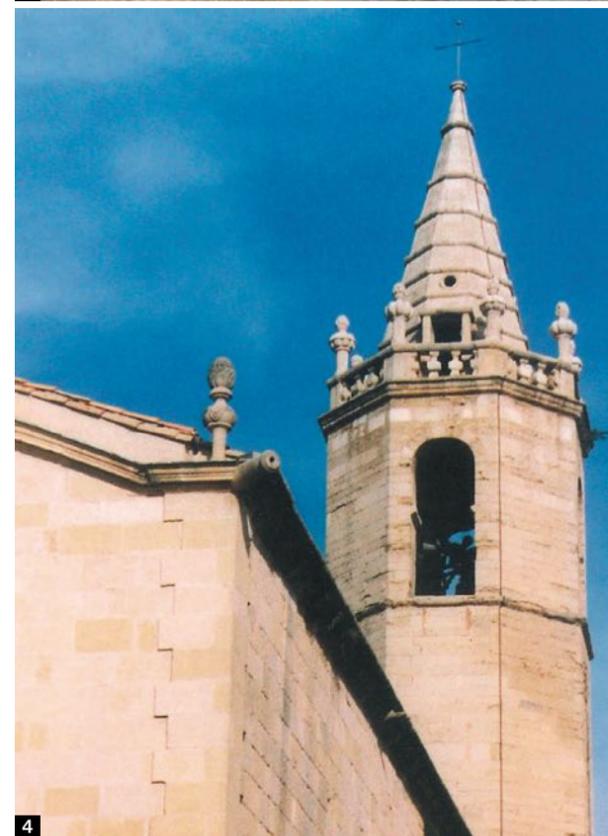
1. L'église d'Aujargues. Le chœur et ses écritures
2. Saint-Laurent-d'Aigouze. Église Saint-Laurent
3. Lunel (34). Notre-Dame du Lac
4. Marsillargues (34). Église Saint-Félix
5. L'église d'Aujargues © Alexandre Mazzocco CCPS



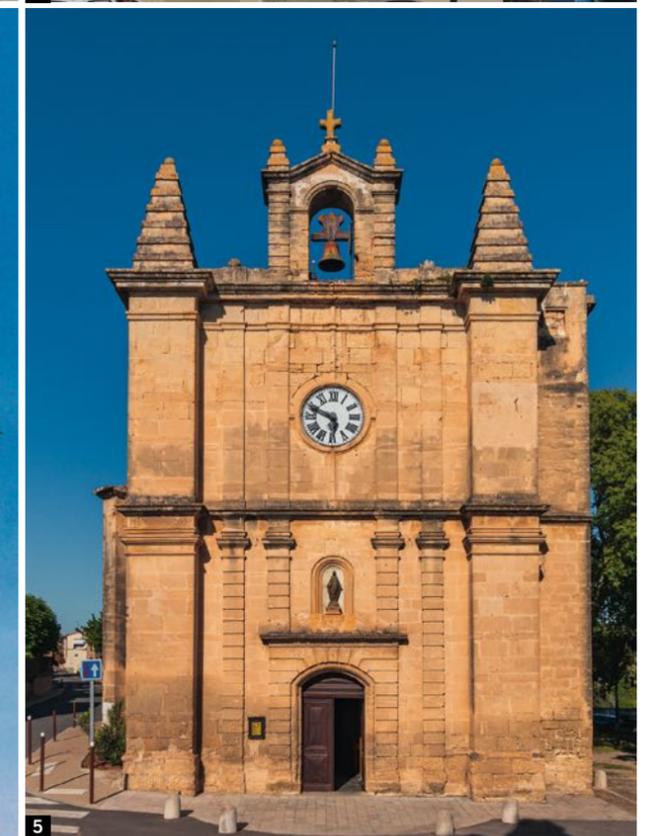
2



3



4



5

3. ARCHITECTURE DU XIX^E AU XX^E SIÈCLES

A. Patrimoine civil et républicain

La société protestante est largement majoritaire au début du XIX^e siècle et le restera jusqu'au début du suivant. Comme le précise Emmanuel Le Roy Ladurie¹, elle s'investit en politique. La richesse doit être mise au service du développement. Fait sociétal qui va impacter durablement la construction publique dans ce petit territoire rural, apportant dans le moindre village confort et progrès au citoyen.

Développant précocement la viticulture, comme le précise le même auteur, ils sont aussi des soutiens à la République. Dans de nouveaux quartiers aux rues plus larges, la trilogie temple, mairie, école jouxte l'ancien quartier alliant église, croix de mission, château et presbytère. L'horloge publique souvent monumentale, donnant l'heure laïque devient un monument phare de ce nouvel urbanisme avec d'autres équipements publics, réservoirs, lavoirs, puits, fontaines et norias, complétés dans les plus gros bourgs de la poste et des halles. Le chemin de fer, entre 1839 et 1914 arrive dans un village sur deux et le réseau routier est doté de bornes et panneaux entre le XIX^e et le début du XX^e siècle dont il reste des exemples. L'architecture et ses décors sont les témoins de cette société rurale particulière à cette époque.

1. Mairies

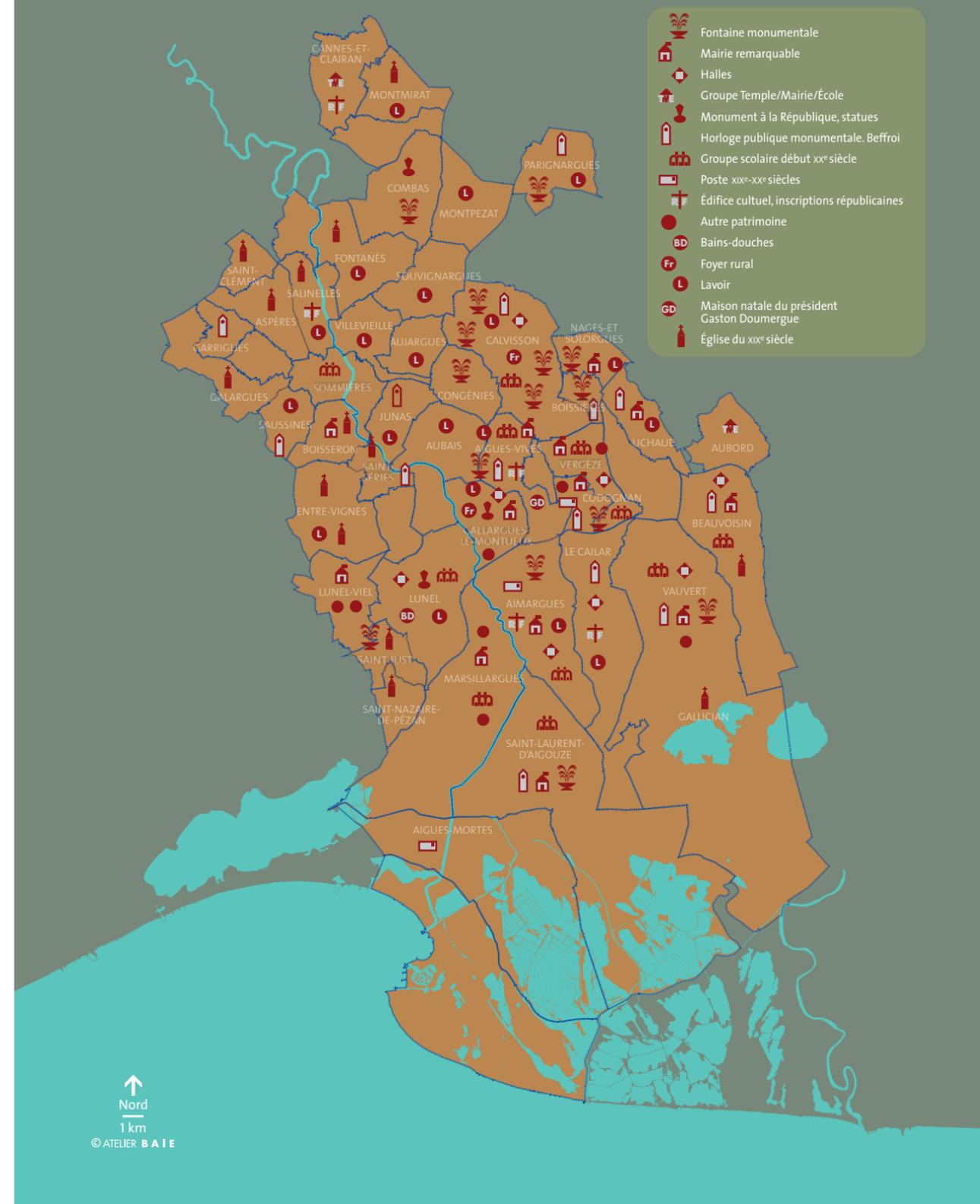
La plupart d'entre elles sont construites sous la Troisième République à la fin du XIX^e ou au début du XX^e siècle comme l'ensemble d' Aimargues – mairie, halles, poste – qui date de 1903. Ce patrimoine qui reste à étudier en détail est particulièrement riche et bien conservé sur ce territoire, comme en témoigne la mairie de Vauvert, l'une des plus opulentes. La société locale qui tire sa richesse de la viticulture ne manque pas de le rappeler sur les façades décorées de grappes et de rinceaux.

Mairie de Vauvert



¹ Voir p. 74 et suivantes. Voir aussi HUARD, 1996. CHAREYRE, 1996.

Patrimoine bâti XIX^e-XX^e siècles





Territoire de carrières, de tailleurs de pierre et de ferronniers, la sculpture sur pierre tendre le dispute au campanile ouvragé lorsqu'il porte la cloche municipale. Elles sont parfois détentrices d'œuvres d'art comme la mairie de Vauvert qui conserve une tapisserie d'Armand Pellier, ou celle de Lunel (34) qui présente dans son escalier une œuvre de Jean Hugo.

De petites communes conservent encore aussi des mairies à l'architecture particulière comme Gallargues-le-Montueux, Boisseron (34), Aigues-Vives, Beauvoisin ou Vergèze.

2. Horloges et cloches publiques

Objet de disputes récurrentes et premier symbole de la laïcité, l'heure publique est monumentalisée dans de nombreuses communes¹, même dans les plus petites comme à Parignargues, à Codognan ou à Junas. Dans les villes, le monument s'inscrit

1. Mairie d'Aimargues 2. Junas. Horloge publique © Yannick Reboul PETER VC
3. Codognan. Horloge publique 4. Uchaud. Marianne sur le beffroi jouxtant l'église
5. Parignargues. Horloge publique © Alexandre Mazzoco CCPS
6. Aimargues. La poste construite en 1903

¹ CARLIER. 2017.



parfois, magnifié dans un ensemble urbain comme c'est le cas de la porte de Panapée de Vauvert. La cloche publique sert de tocsin mais aussi de glas pour les mécréants refusant celui de l'église ou du temple comme l'indiquent les délibérations de conseils municipaux en charge de les financer. Parfois, comme à Uchaud, le beffroi portant la cloche surmontée d'une Marianne, pourvu de l'horloge et du cadran solaire jouxte l'église, comme le montre une carte postale de l'époque mais l'accès se fait par l'extérieur.

Aujourd'hui, elles sont toujours présentes dans le paysage urbain civil des villages et d'anciens mécanismes sont conservés. Les communes, très attachées à ces horloges les entretiennent, formant parfois, comme à Aubord, des personnels spécifiquement pour l'entretien de mécanismes à poids qui doivent être remontés régulièrement.

3. Autres bâtiments publics

L'hôtel des postes fait aussi l'objet d'opulents bâtiments comme à Aimargues alors chef-lieu de canton. Les halles, espace public, étaient aussi dotées de mentions républicaines qui ont disparu. À Calvisson figure encore la Marianne au revers de la porte

d'entrée qui se trouvait originellement sur le toit. À Aimargues, elles réutilisent l'ancienne église romane Sainte-Croix, désaffectée. Elles sont dotées d'une belle façade et de l'horloge publique, récemment restaurée. À Aigues-Vives elles sont intégrées au rez-de-chaussée de la mairie. À Beauvoisin, récemment restaurées aussi, elles jouxtent le temple.

4. Monuments à la République et inscriptions républicaines

Des monuments à la gloire de la République sont érigés dans plusieurs communes, à Lunel (34), à Gallargues-le-Montueux, à Combas où il figure à côté de la fontaine devant la mairie.

Les communautés locales soutiennent la séparation des Églises et de l'État qui permet la République, notamment pour défendre l'instauration de l'école laïque publique et obligatoire.

Une fois votée, la loi de 1905 a pour effet immédiat la réalisation de peintures ou d'inscriptions gravées des mentions républicaines sur les façades des églises et des temples : « République française, Liberté, Égalité, Fraternité ». La pratique est rare en France, bien que tout à fait légale. Elles se dis-



tingent encore un peu comme sur l'église d'Aimargues. Elles ont été restaurées à Cannes-et-Clairan sur le temple (voir p. 75).

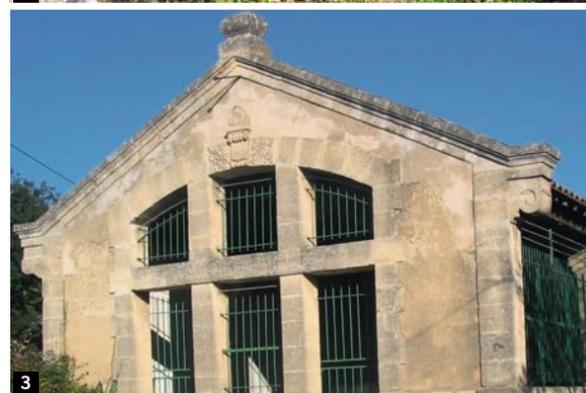
5. Salubrité publique

En ville, les édiles la privilégiaient dans un pays méditerranéen, où les sécheresses sont fréquentes. Les puits pompes à roue captant les nappes phréatiques au début du XIX^e siècle sont installés dans les communes ainsi que des fontaines dotées d'abreuvoirs dont il est possible de voir de nombreux exemples conservés. Des fontaines monumentales appelées « griffe » décorées de sculptures, s'inscrivent sur les places au centre des villages comme à Vauvert, Nages-et-Solorgues, Vestric-et-Candiac ou Calvisson. Les lavoirs sont le luxe de l'équipement urbain. À Aubais, petit village,



Aimargues. 1. Les Halles, salle Georges-Brassens aujourd'hui
Calvisson. 2. Les Halles

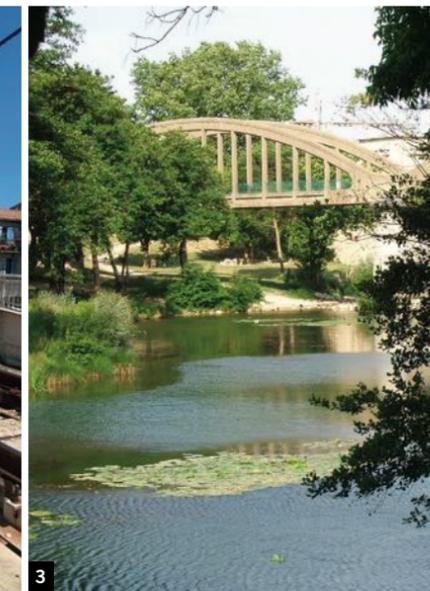
Combas. 1. Monument à la République
Aimargues. 2. Inscriptions républicaines sur la façade de l'église
Combas. 3. La fontaine publique © Alexandre Mazocco CCPS



il est monumentalisé et millésimé. Certains villages en ont conservé plusieurs comme le Cailar ou Calvisson.

6. Génie civil au service de la mobilité

Dans le domaine maritime, la construction des deux phares du Grau-du-Roi (CMH¹) est contemporaine du développement du port de pêche. Le premier (ancien phare du Grau-du-Roi) de 1825-1829 est équipé de la toute nouvelle lampe Fresnel à longue portée. Il est remplacé dès 1869 par le phare de l'Espiguette. Dès l'arrivée du train sur le littoral desservant les salins mais aussi la station balnéaire, un pont ferroviaire tournant est créé à Aigues-Mortes, qui barre le canal et un autre au Grau-du-Roi est construit entre les deux rives après la Seconde Guerre mondiale pour laisser rentrer les bateaux de pêche dans le nouveau port. Un nouveau pont est construit en 1927 entre



Marsillargues et Aimargues typique de l'innovation technique de cette époque. Il s'agit d'un pont de type « bow-string » en béton armé à tablier suspendu de trois travées sur une longueur de 120 m.

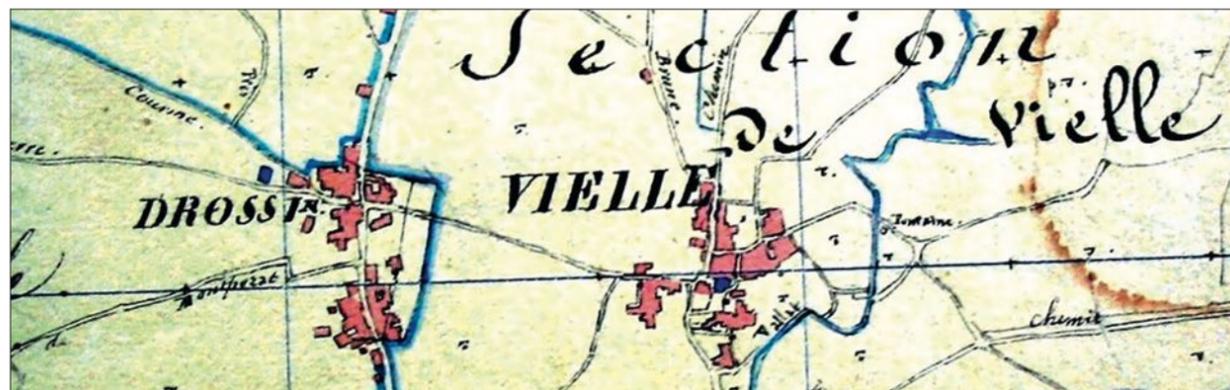
7. Signalisation routière ancienne

Des panneaux parfois plus que centenaires subsistent, issus d'un précoce réseau routier desservant tous les villages alors en pleine expansion économique. Ils sont présents surtout dans les plus petits villages mais restent très menacés de destruction. Des communes ont fait l'effort de les conserver comme à Marsillargues (34), Entre-Vignes (34) ou Campagne (34).

Villevieille. 1. Lavoir © Alexandre Mazocco CCPS
Aspères. 2. Puits-pompe.
Aubais. 3. Lavoir monumental daté de 1899

Le Grau-du-Roi. 1. Le vieux phare de 1828 © Christelle Labrande OT Le Grau-du-Roi
Aigues-Mortes. 2. Le pont tournant ferroviaire ©Titouan Denimal-Pinto PETR VC
Marsillargues (34). 3. Le pont « Boulet » de 1927
Aigues-Vives. 4. Borne du XIX^e siècle
Campagne (34). 5. Entrée de ville
Entre-Vignes (34) 6.

1. COMTE, F. FRANÇOIS, 2016.



B. Patrimoine bâti cultuel

1. Patrimoine protestant

La majorité confessionnelle sur le plan démographique alliée à la richesse locale a eu pour conséquence une déferlante constructive de temples durant tout le XIX^e siècle.

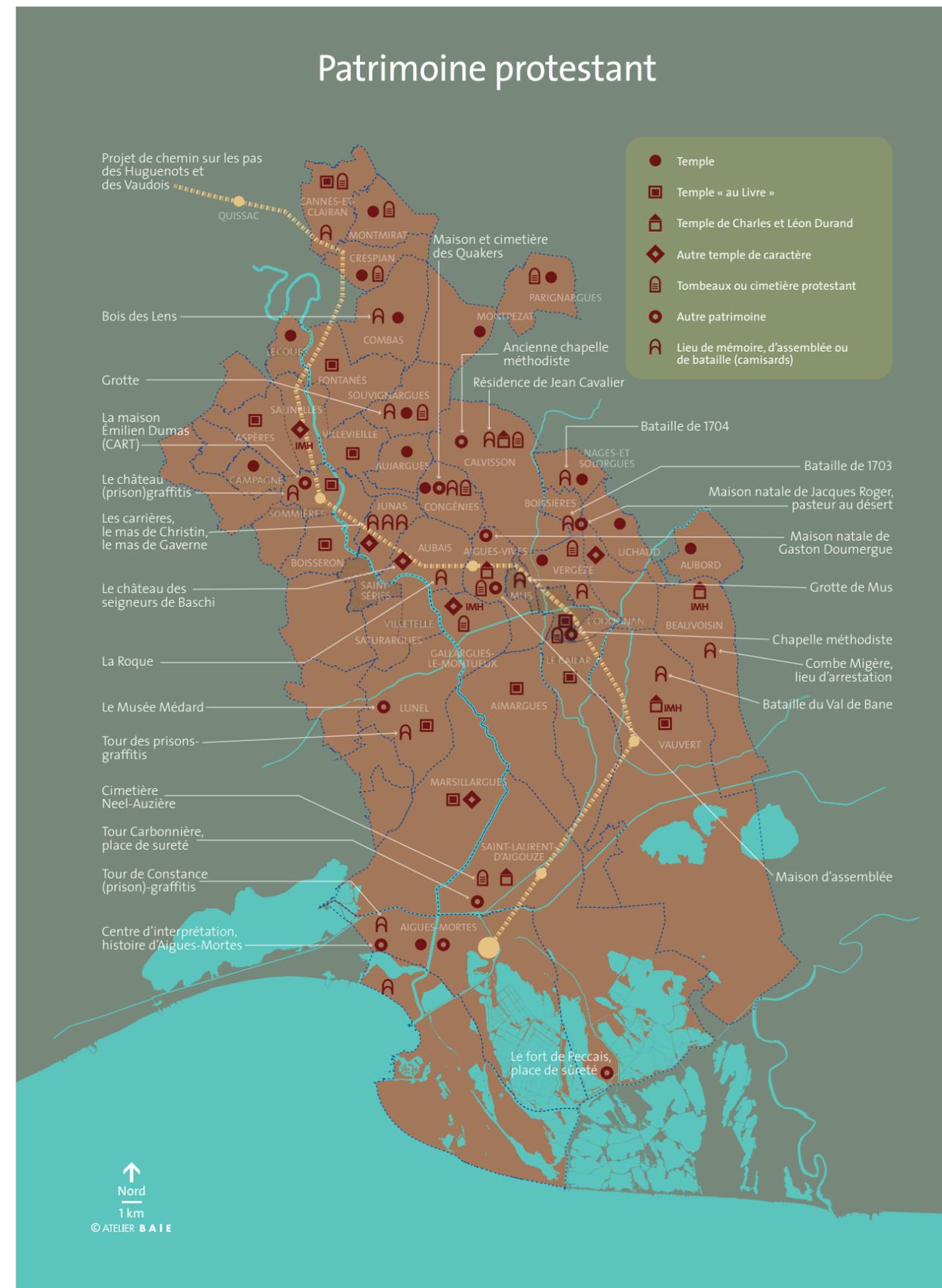
Il existe aujourd'hui un riche patrimoine d'une quarantaine d'édifices, exceptionnel dans sa variété typologique. Deux grandes phases de constructions subsistent. L'une monumentale et néoclassique l'autre plus modeste regroupe surtout des temples « au livre » très singulier. Églises évangéliques libres, Quakers et Méthodistes ont également marqué de leur empreinte ce patrimoine protestant local.

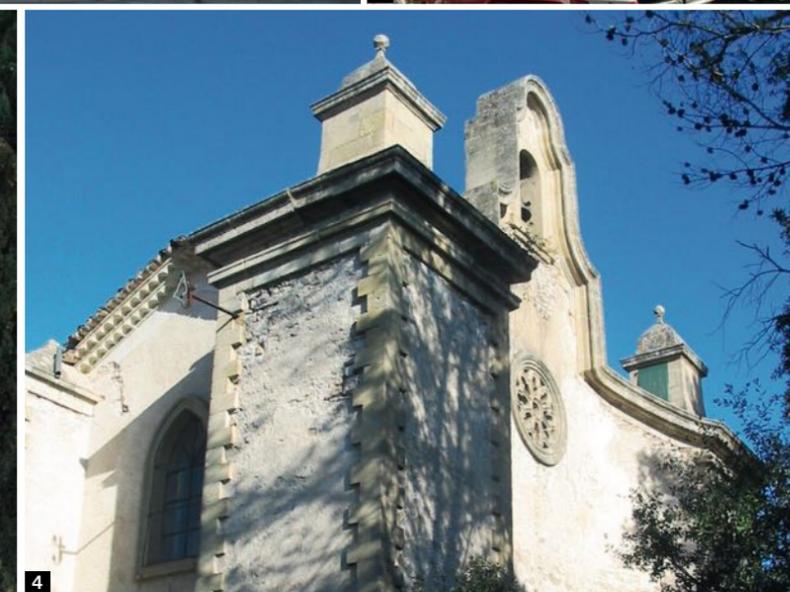
Les temples devant être éloignés de l'église, ils sont construits dans des nouveaux quartiers aux rues plus larges à l'extérieur des centres anciens médiévaux. Ils sont au milieu de l'activité viticole ou industrielle. Cette bipolarité urbaine est caractéristique des villages ayant eu une importante communauté réformée. Ces deux noyaux urbains sont parfois distants de plusieurs kilomètres comme à Crespian. Cette expansion urbaine diffère du principe classique d'une succession d'anneaux urbains du XVII^e au XXI^e siècle entourant successivement le noyau médiéval et moderne où se trouve l'église.

- Première phase de construction (1815-1848)
Elle s'étend essentiellement sous la Restauration et la Monarchie de Juillet. La création d'une architecture visible, identifiable, durable pour ancrer la Réforme dans le paysage autant que l'Église catholique, caractérise les temples de cette période.
- Charles Durand, architecte de formation et ingénieur civil au département du Gard construit en Petite Camargue durant les années 1816-1822 en pleine terreur blanche. Il invente un temple néoclassique à Vauvert (IMH) de 1810 à 1817, siège de consistoire, et à Beauvoisin (IMH), de 1816 à 1819¹. De plans semi-circulaires, ils présentent un imposant porche pourvu de quatre colonnes surmontées d'un fronton triangulaire qui est sa marque de fabrique. Il est surnommé « Durand colonnes ». Seul le temple de Vauvert comporte des colonnes d'ordre ionique, tous les autres sont constitués de colonnes d'ordre dorique. Il intervient aussi à Saint-Laurent-d'Aigouze ou à Calvisson où il est obligé de biaiser pour intégrer le portique d'entrée avec recul et monumentalité, la parcelle affectée étant celle de l'ancien temple du XVII^e siècle. Il travaillera avec ses enfants et la dynastie des Durand construira au total sept édifices sur le territoire. D'autres temples remarquables sont également construits à l'initiative de particuliers.

Crespian. Les deux hameaux composant le village en 1835, la Vielle avec l'église et Drossin avec le temple AD30/3PFI 87

¹ CLIER, GUUINIC, 2017. CARLIER, 2017. CABANEL, 2003.





● L'aménagement du temple de Gallargues-le-Montueux (IMH) est réalisé par l'architecte Izombard de Lunel (34) dans les ruines de l'ancien château où se trouvait le commandement des dragons chargés de la répression contre les Protestants. Il est racheté aux Biens nationaux par le maire Thomas Burnett sur ses deniers personnels qui l'a offert ensuite à la commune. Une porte à campanile monumentale fut construite et l'inté-

rieur présente un vaste espace très éclairé de fenêtres hautes décoré de colonnades.

● Salinelles est le premier temple inscrit au titre des monuments historiques en 1991. Situé dans un écrin de verdure enclos, construit sur un projet d'Élisée Méjan, il est commandé en 1841 par le maire. Sa femme a offert le terrain et lui-même 1 800 francs et 153 jours de corvée, en tant que protestant. La commune clôture les travaux en

Beauvoisin.

1. Temple de Charles Durand

Vauvert.

2. La galerie intérieure ©Josette Clier Drac Occitanie

3. Le temple © Josiane Pagnon. Inventaire général d'Occitanie

Saint-Laurent-d'Aigouze. 1.

Calvisson. 2. Temples de Charles Durand

Gallargues-le-Montueux. 3. Temple © Josiane Pagnon. Inventaire général d'Occitanie

Salinelles. 4. Le temple



1847. Le temple dépayse le visiteur par son allure d'église de mission espagnole sud-américaine. Un campanile central d'allure baroque, accueille la cloche (CMH) de l'ancien temple de Sommières, datée de 1583. C'est la seule cloche conservée datant de la première génération de temples du territoire.

D'autres temples de caractère ont été bâtis. Junas est un petit village avec un temple très grand, au regard de sa population, car sur 1 083 habitants, 992 sont protestants au début du XIX^e siècle. Le village en 1821 fait appel à leur générosité et se dote d'un beau monument à la hauteur de la spécialité locale, la taille de la pierre. Il présente une couverture voûtée en ogives quadripartites surbaissées. Son campanile est l'un des plus richement ouvragés, il porte une cloche fondue par Eugène Beaudoin en 1839. Restauré en 2012 et 2013, il est aujourd'hui éclairé par six vitraux de l'artiste Daniel Humair réalisés par Éric Linard.

Le temple d'Aubais, fut inauguré en 1838. Héritier des temples de Charles Durand à qui le constructeur rend hommage dans sa création architectu-

rale, il est doté d'un plan rectangulaire et d'un portique à colonnes d'ordre dorique, mais celles-ci sont plus fines et montées sur un mur porteur encadrant le péristyle. Un arc en plein cintre centré a intégré le tympan rendant moins imposant l'ensemble du portique. Un campanile très élancé en pierre est ajouté en 1861 comme en témoignent les documents conservés aux archives départementales. Il offre un compromis avec le clocher tout en étant moins lourd et donne à ce temple rural une allure monumentale. Sa finesse d'exécution, en pierres appareillées, rehaussée d'entablements, organise harmonieusement l'ensemble de la façade.

Enfin le temple de Vestric-et-Candiac, a été construit entre 1844 et 1851, c'est un tout petit édifice rural de plan rectangulaire, extérieurement très simple. Mais il est doté d'une architecture intérieure exceptionnelle. Des colonnes soutenant des corbeaux ancrés dans les murs se détachent pour donner l'illusion d'une salle hypostyle. Bien que l'ensemble prenne une certaine place au sol, ce dispositif de huit colonnes dont deux engagées donne paradoxalement l'impression d'un plus vaste espace et d'une monumentalité intérieure.

Temples

1. Junas
2. Vestric-et-Candiac
3. Aubais



Récemment restauré avec les fonds européens et régionaux, il a retrouvé son allure d'origine.

● Seconde phase de construction (1833-1882)
Postérieurement à la Loi Guizot sur l'instruction primaire (1833), la construction du temple accompagne celle de l'école. Beaucoup de petites communes n'avaient encore ni temple ni mairie. Ce fut l'occasion d'en construire au frais de l'État. Les anciennes écoles protestantes transformées en écoles publiques doivent quitter les domiciles où elles avaient lieu. Alors que les églises catholiques conservent leurs écoles dans les presbytères, des groupements de temple-maire-école vont être construits, commandés par les maires afin de satisfaire les pratiques quotidiennes. En effet, l'instituteur de l'ancienne école protestante, est devenu l'instituteur communal, assurant la classe publique la semaine, l'animation de la bibliothèque populaire le soir et l'école du dimanche pour les adultes quand il n'assiste pas le pasteur au culte et le maire au conseil municipal. C'est le cas de Samuel Jaulmes à Congénies¹, instituteur public, frère et oncle d'une dizaine de pasteurs. Le village compte à cette époque quatre écoles, une est Quaker,

l'autre méthodiste, la troisième réformée et il reste une école catholique. Ainsi le nombre de temples double-t-il sur dix ans dès 1848 comme le nombre d'écoles². Deux constructions de temples-mairie-école le montrent encore : celles d'Aubord (1839-1859) et de Cannes-et-Clairan (1853-1857). Ces groupements sont toujours visibles sur le territoire, seule l'école a été déplacée dans les villages, mais les locaux sont toujours là, réoccupés à d'autres activités.

Le projet d'architecture à Aubord, englobe dans le même bâtiment le temple, la mairie et l'école, conçu comme tels dès 1859. On loge l'instituteur à l'étage après avoir refait un escalier indépendant sur le côté pour la mairie. On y adjoint l'horloge municipale, à l'arrière du temple, alors que le campanile sonnante le culte est à l'avant de la façade. Depuis le début du XX^e siècle, l'école est partie et le « café du Progrès » a pris sa place côté Est du temple. Ce complexe a conservé l'allure d'origine du bâtiment conçu en « temple-mairie-école ». C'est un cas unique dans le Gard et probablement en France et la mairie vient de restaurer à la mode du début du XX^e siècle la façade du café.

Le cas de Cannes-et-Clairan est un peu différent

Aubord.

1. Le temple-mairie-école
2. Plan commandé par le maire. AD30 2.0/204

¹. LEFEBVRE, 1996. ². GROSSI, 1996.

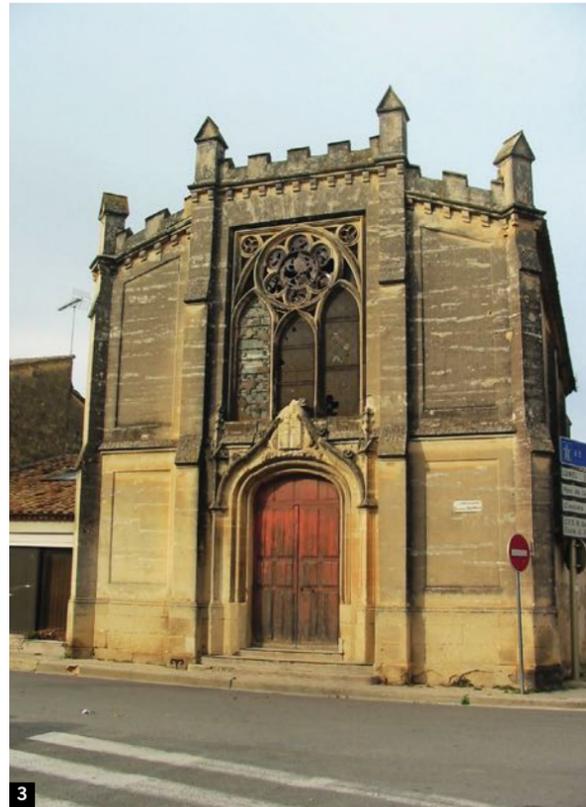


mais tout aussi singulier. Alors que le culte s'y pratiquait à l'air libre, la loi Falloux décida Casimir Coste, conseiller général, propriétaire terrien viticulteur, issu d'une famille protestante présente sur le village depuis le ^{xiv}^e siècle, à donner gratuitement un terrain à condition que la commune y crée l'école, le temple et la mairie. Le projet, initié en 1853, est confié à l'architecte Léon Feuchère de Nîmes qui le termine en 1857. La mairie et le temple sont deux bâtiments accolés sur un promontoire, de façades et d'allures identiques, visibles de très loin. L'école se trouve aujourd'hui à l'arrière du temple, initialement elle était dans la mairie. Le temple porte les mentions républicaines depuis le début du ^{xx}^e siècle, comme la mairie voisine qui le domine.

D'autres temples très simples comme celui de Souvignargues, n'ayant souvent qu'un oculus et des fenêtres hautes pour tout décor, composent la majorité des petits temples ruraux.

LES ÉGLISES DU « RÉVEIL »

Les prédicateurs méthodistes se sont implantés dans diverses communes, le plus célèbre d'entre eux étant l'anglais Charles Cook (1787-1858). Il



Cannes-et-Clairan. 1. Le temple-mairie-école © Josiane Pagnon Inventaire général d'Occitanie
Souvignargues. 2. Le temple © Alexandre Mazocco CCPS
Marsillargues (34). 3. Le temple méthodiste puis évangélique



s'installe à Congénies, où les Quakers ont déjà leur maison d'assemblée. La commune devient sa base opérationnelle en France. Les Méthodistes influencent l'architecture locale en créant des chapelles de style néogothique dans certains villages comme à Codognan, Congénies, Vauvert en 1869, ou Marsillargues (34) en 1866, ce dernier temple sera ensuite occupé par l'église évangélique libre. Des églises évangéliques libres se créent aussi dans différentes communes dans la deuxième moitié du ^{xix}^e siècle. Elles adoptent également ce style, comme c'est le cas du petit temple de Vauvert ainsi appelé pour le distinguer du grand temple et de la chapelle méthodiste. Ces mouvements divers expliquent l'abondance de monuments sur le territoire, les plus petits villages ayant parfois deux à trois temples pour une seule église catholique comme à Congénies ou à Codognan.

TEMPLES « AU LIVRE »

Ces temples présentent en façade un livre sculpté parfois inscrit d'un texte, parfois sans écriture mais le plus souvent portant simplement l'inscription « Sainte Bible ». Leur création s'étend sur la seconde moitié du ^{xix}^e siècle. Hormis cet élément,

leur architecture est conforme à celle des autres temples. La Petite Camargue et la Vaunage en comptent le plus grand nombre concentré sur un petit territoire français actuellement conservé. À l'heure actuelle le débat sur les raisons de l'apparition de ces livres dans cette courte période n'est pas tranché. Effet du Réveil ? Accompagnement du combat politique des Protestants¹ pour l'apprentissage de la lecture dans le cadre obligatoire de l'école publique ? Le fait est que leur construction s'arrête peu après la Loi Ferry. Les différentes églises protestantes en présentent à cette époque.

- Le plus imposant est à Codognan, créé par l'architecte diocésain Henri Revoil, en 1855, portant une inscription biblique, il s'inscrit dans le fronton triangulaire d'un porche en avancée encadrant la porte. Il a fait l'objet d'une restauration récente.

- Le temple de Villevieille a été construit la même année. Le livre présente un encadrement néoclassique qui s'accorde avec le style de la porte et du campanile.

- À Sommières (travaux entre 1845 et 1865), une ancienne église réaffectée au culte protestant occasionne des travaux. Le livre est rapporté lors de la création de la façade. C'est l'un des plus

Le Cailar. 1. Temple au livre © Josiane Pagnon. Inventaire général d'Occitanie
Codognan. 2. Temple au livre

¹. CABANEL, ENCREVÉ, 2006.



curieux. Le texte inscrit est tronqué, il manque la fin. Incitation sans doute à lire la Bible pour connaître la suite.

- À Lunel (34) (1854-1857), le livre est rapporté à l'occasion de la restauration du temple.
- Le Cailar présente un livre enchâssé réalisé en 1861 lors de la construction du clocher.
- À Aspères, il figure sur des plans très tardifs de 1894 et orne encore aujourd'hui la façade.
- À Fontanès, il est construit en même temps que le temple en 1882.
- À Boisseron (34), le temple est construit entre 1860 et 1870, le livre présente un verset biblique inscrit.
- Les petits temples de Marsillargues (34) (1866) et Vauvert (1869) dans les mouvances évangélique et méthodiste, présentent des livres avec inscriptions bibliques.

Sommières. 1. Temple au livre
Fontanès. 2. Temple au livre



2. Patrimoine bâti catholique

Sur la quinzaine d'édifices concernés, certaines églises ruinées par les guerres de Religion puis par la Révolution ont parfois été reprises et consolidées au début du XIX^e siècle. C'est le cas de celles de Crespian, de Lecques ou de Mus. Aigues-Vives et Codognan n'ont que de simples églises très petites compte tenu du peu de catholiques résidents jusqu'à la Seconde Guerre mondiale. Ce n'est que dans le cas d'une présence suffisante de paroissiens que des églises sont reconstruites par les architectes diocésains. Ainsi à Cannes-et-Clairan, s'il y a bien un temple, l'église n'a jamais été reconstruite.

Parmi celles-ci :

À Aspères, la nouvelle église Saint-Pierre est construite en 1850 et présente un plan centré octogonal de 10 m de diamètre¹. Couverte d'une voûte en ogive octopartite, la partie centrale s'ouvre sur un chevet couvert également d'ogives et construit en cul-de-four. Le narthex, de 5 m de long, comme le chevet, équilibre l'édifice aux allures byzantines bien que sa grande sobriété intérieure s'en démarque. La douceur des volumes et la finesse d'exécution des voûtains blanchis à la

chaux achèvent de lui donner une harmonie intérieure baignée d'un éclairage croisé fourni par les *oculi*, compte tenu de sa forme. Elle présente un portail néogothique et de nombreux vitraux. C'est l'une des églises les plus intéressantes pour son parti pris architectural.

Les autres édifices construits s'inspirent principalement pour les façades d'un style néoroman. Spécialité des architectes Henri Revoil - qui reconstruit l'église de Fontanès en 1874 pour le Gard - et Henri Bésiné pour l'Hérault auteur de l'église de Boisseron (34).

- L'église de Fontanès présente une façade néoromane très simple avec portail central et oculus. Elle est construite sur un plan en croix latine avec nef principale et bas-côtés également percés d'oculus en façade. Un clocher massif carré, décoré de quatre arcatures aveugles, surmonte la croisée du transept et porte également une horloge.
- L'église de Salinelles bâtie en 1850 en style néoroman est d'aspect semblable mais présente un clocher-porche.
- Saint-Pons de Sommières, église néogothique classique, reste une exception sur le territoire.
- L'église Saint-André de Vérargues, sur la commune

Aspères. Église Saint-Pierre ©. Alexandre Mazocco CCPS

¹. GOIFFON, 1881.



d'Entre-Vignes (34), a la particularité d'avoir été construite grâce à une paroissienne de famille aristocratique locale qui l'offrit à la commune après sa consécration en 1894. Elle présente une allure générale très élancée. Intégré en façade au fond d'une rue droite qui augmente encore visuellement l'effet souhaité, un clocher-porche doté d'une fenêtre haute géminée à tympan avec *oculus* dont le modèle est copié sur les fenêtres du premier art gothique renforce la monumentalité de cette toute petite église. C'est l'un des modèles les plus aboutis de petite église rurale néogothique.

● L'église Saint-Arige ou Arey de Saint-Sériès (34) est reconstruite en 1875 à l'emplacement de l'ancienne. Elle offre aussi un plan et une construction néogothique.

● L'église Saint-Just-et-Saint-Pastor reconstruite en 1860 à Saint-Just (34) et celle de Nages-et-Solorgues présentent un même type de façade lisse surmontée de corniches, cantonnées de pilastres et portant un simple campanile. Elles présentent aussi un mélange de style, à la fois roman et gothique.

● L'église Saint-Christophe de Saint-Christol, sur la commune d'Entre-Vignes (34), domine la colline et surplombe le village. Henri Bésiné construit une église néo-romane en 1866, terminée en 1872. La précédente église jouxtant la Commanderie hospitalière au centre-ville est devenue trop petite. En 1950, grâce à une souscription publique, un clocher monumental a été ajouté.

Aspères. Église Saint-Pierre. La nef octogonale et le chevet



Vérargues. 1. Église Saint-André vue intérieure
Salinelles. 2. Église Saint-Julien © Magali Bonnaure Conseil départemental du Gard
Entre-Vignes (34). 3. Église Saint-Christophe, le clocher © OT de Lunel Agglo
Nages-et-Solorgues. 4. Église Saint-Saturnin



C. Châteaux et domaines résidentiels

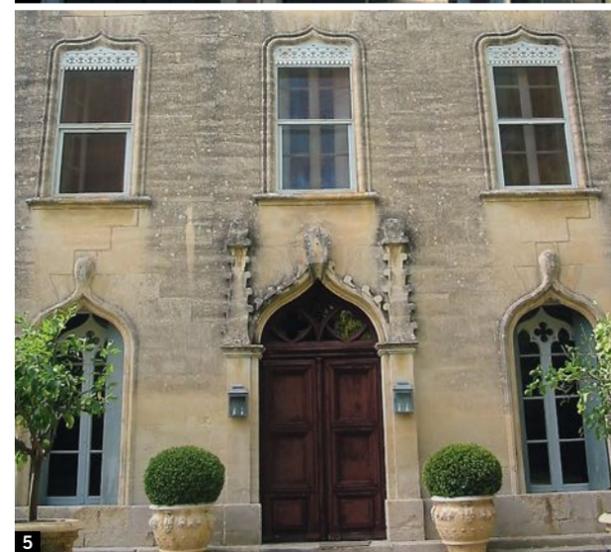
Lunel-Viel (34) est la seule commune du territoire dont la mairie se trouve dans un château construit au XVII^e siècle et dont il reste un escalier d'époque Louis XIII. Agrandi au XVIII^e siècle, il est racheté au XIX^e siècle par Paul Manse, riche avocat qui fait construire une chapelle néogothique et un donjon. Il le remanie en créant, en 1876, un beau parc et une orangerie (IMH). Le style global de l'extension rappelle le second Empire.

La « mode gothique », lancée par Viollet-le-Duc et Victor Hugo, fait des adeptes au pays des descendants de ce dernier, comme partout en France. Des résidences privées ont adopté ce style mais peu sont ouvertes au public. Cependant, quelques-unes pratiquent des activités qui permettent d'y avoir

accès. À Sommières, le domaine de Coste-Cirgues accueille le public dans son caveau et ses gîtes. Construite à la mode des « folies » typiques de la région montpelliéraine, la résidence s'inspire stylistiquement de la période Renaissance.

Le domaine de Christin voisin est reconstruit en 1825 sur un ancien relais de chasse daté du XVI^e siècle par les descendants du marquis d'Aubais. Il en subsiste encore quelques murs, des caves voûtées et une cheminée au rez-de-chaussée. Réalisé en style néogothique, y compris dans ses dépendances, ce domaine (IMH) est actuellement exploité en chambres d'hôtes. Une garenne, ancienne propriété du marquis et un jardin architecturé remarquable complètent le domaine.

Junas. Le château de Christin 1. Jardins. 5. Le château 6. Salle à manger
Lunel-Viel (34). Le château. 2. Le parc 3. Détail de décor sculpté sur la façade de l'orangerie
Sommières. 4. Domaine de Coste-Cirgues





D. Architecture civile récente

1. Période antérieure à la mission Racine

Elle est marquée par une vague de construction à la fin des années 1950, principalement conçue par Armand Pellier qui personnalise ses œuvres par l'emploi brut systématique de la pierre de Vers-Pont-du-Gard.

Armand Pellier (1910-1989)

Artiste d'origine marseillaise et compagnon du devoir dont la première profession est sculpteur. Au cours de sa carrière, il s'oriente vers la scénographie et la décoration puis, à 67 ans, il devient architecte. Passionné par l'architecture antique, il l'ancre dans son travail où elle transparait par

l'utilisation qu'il fait de la pierre du Pont-du-Gard associée au béton, issue directement de sa propre concession aux carrières de Vers-Pont-du-Gard. Au cours de sa carrière, il est amené à travailler avec plusieurs architectes dont Henri Floutier. Son style se démarque par la pierre traitée comme une sculpture de forme rectiligne, intégrée à l'architecture. Toutefois les villas construites par Pellier sont aussi réputées pour la maîtrise des lumières et le confort qu'elles dégagent. Plusieurs de ces œuvres sont labellisées Architecture contemporaine remarquable (ACR) et sont situées majoritairement dans le Gard.

Gallician (Vauvert). Le foyer, la poste



LES ŒUVRES

● Maison Moulin, Aigues-Mortes

Sis à l'intérieur des remparts, le projet part du désir des propriétaires de transformer un hangar vinaire, proche des remparts, en habitation. L'architecte Armand Pellier est chargé des travaux. Après plusieurs refus de permis de construire, dus à la proximité des remparts (CMH), l'architecte établit un plan audacieux, conservant l'aspect extérieur de l'entrepôt et développant à l'intérieur une habitation, en 1970, totalement invisible de l'extérieur.

L'édifice est composé d'un mur percé de baies vitrées, d'un mur courbe garni verticalement de pans rectilignes en béton lisse peint en blanc et d'un bandeau en béton brut de décoffrage. Le bâtiment bénéficie pour ses parties intérieures d'un mélange de matières. Un plafond en béton, un sol d'ardoises

noires, du marbre blanc pour les escaliers, de la pierre jaune et du verre. La sculptrice Paule Pascal a réalisé un mur courbe en pierre jaune, percée par de petites ouvertures aléatoires marquées par des encadrements sculptés. La maison Moulin est un travail unique pour Pellier plutôt habitué aux espaces libres. Le Label ACR lui a été accordé.

● Foyer communal, Gallician

Construit en 1958, Armand Pellier, collabore avec la sculptrice Paule Pascal de Nîmes.

● Centre Robert Gourdon, Vauvert

En 1974, le maire, Robert Gourdon, s'adresse à Armand Pellier pour la construction d'un centre culturel et sportif. Le bâtiment est composé d'une grande halle de sport et de plusieurs salles réservées aux activités culturelles. La touche personnelle d'Armand Pellier se distingue par un long

Aigues-Mortes. 1. Maison Moulin © Ministère de la Culture Vauvert. 2. Centre Robert Gourdon © Hugo Cecchin PETR VC Congénies. 3. La poste © Hugo Cecchin PETR VC



plan incliné qui dessert l'étage et l'utilisation de la pierre de Vers-Pont-du-Gard, signature de l'architecte. Il a subi des transformations, notamment avec la modification des salles dédiées aux activités culturelles. Le bâtiment a été complété par de nouveaux espaces publics dans le respect de Pellier par l'architecte Robert Prohin. Ce dernier a aussi utilisé la pierre du Pont-du-Gard.

● Bureau de poste, Congénies

En 1975, Il est sollicité pour la construction du bureau de poste communal. Les éléments architecturaux sont caractéristiques de l'architecte, emploi de la pierre de Vers en façade, toiture de béton constituée d'une dalle en pente débordante au bandeau blanc. Des dépendances accolées côté ouest sont pourvues d'une double pente inversée collectrice des eaux de pluies dirigées vers une rigole portée par un mur récepteur adjacent au bâtiment, construit en pierre de Vers et faisant office de gouttière, autre signature de l'architecte. Principe repris par Robert Prohin, à l'école de Vestric-et-Candiac. Le bâtiment présente aujourd'hui

des constructions postérieures au projet initial. Il est transformé en bibliothèque en 2024.

2. De la mission Racine au début du XXI^e siècle

La mission interministérielle d'aménagement touristique du littoral de l'ex Languedoc-Roussillon, également connue sous le nom de mission Racine, a été mise en place à partir de 1963 sous la présidence du général de Gaulle. Elle avait pour but d'aménager plus de 200 km de côte de la région languedocienne. Mené par Pierre Racine, le plan consistait à répondre, à la fois, à des enjeux locaux en matière d'économie pour faire face aux crises viticoles et industrielles mais aussi à celui national qui consistait à développer le tourisme méditerranéen français afin de concurrencer les plages balnéaires espagnoles. Entre les années 1960 et 1980, la région a vu la construction de ports, d'aéroports, de routes et autoroutes. Des innovations architecturales sont confiées aux architectes Jean Balladur et Joseph Massota, notamment la création de Port-Camargue qui s'inspire des marinas de Floride.

LE GRAU-DU-ROI

Ville démembrée d'Aigues-Mortes en 1879, seule sur le littoral méditerranéen à avoir deux phares classés au titre des monuments historiques, elle tient aussi son nom d'un chenal (grau) ouvert au XVII^e siècle, qui desservait le port royal d'Aigues-Mortes. Maire fondateur de la station balnéaire à partir de 1830, Jean Vigne-Malbois écrit dans son manuscrit « c'est une rage d'aller à la mer » dès 1835.

Port de pêche depuis l'époque médiévale, doté de deux criées, d'une des plus anciennes prud'homies de Méditerranée inscrite, en 2021, sur la liste des éléments inclus à l'Inventaire national du patrimoine culturel immatériel en France, c'est aussi régulièrement le premier port de pêche de Méditerranée en tonnage pêché. Passant de 9 000 habitants l'hiver à 150 000 habitants l'été, Le Grau-du-Roi a bénéficié d'une évolution architecturale exceptionnelle dans le cadre de la Mission Racine. Dans la ville même, un certain éclectisme architectural se dégage des différentes phases de construction. Rive gauche le quai Colbert conserve

encore en amont quelques façades du début du XX^e siècle. Rive droite, le vieux phare daté de 1825, jouxte un ensemble de constructions s'étalant sur le XX^e siècle. La maison la plus haute dite « du Dauphin » et sa façade sculptée remontent aux années 1900 alors que l'église Saint-Pierre, sa voisine est reconstruite en 1966 dans un style contemporain très épuré.

En 2014 l'architecte Antoine Garcia-Diaz, construit la nouvelle mairie, rive gauche sur le front de mer. Le bâtiment a une superficie totale de 2 272 m² et est caractérisé par de grandes fenêtres s'ouvrant sur la mer. Il est composé d'un socle massif en béton sablé qui accueille le parking et les locaux techniques. Les deux niveaux supérieurs, réservés à l'administration, sont en vêtture métallique brillante et lisse faite de cassettes en aluminium.

LA MARINA DE PORT CAMARGUE (LE GRAU-DU-ROI)

C'est la deuxième plus grande au monde et le premier port de plaisance d'Europe, avec plus de

Le Grau-du-Roi. Vue panoramique de la rive droite du canal © Christelle Labrande OT Le Grau-du-Roi



5 000 emplacements en 2018. Elle compte une centaine de commerces. Sa construction débute en 1969 sous la direction de Jean Balladur en collaboration avec trois architectes, Denis Barthélémy, Georges Chouleur, et Joseph Massota qui construisent diverses parties du complexe. La capitainerie dont ils sont les auteurs en 1973 et l'ensemble architectural du quai d'honneur comprenant le Grand Galion, le Grand Pavois, le Suffren, les Jardins du port et les Camarguaises sud sont labellisées « Architecture contemporaine remarquable ». Sur Le Grand Gallion, immeuble formant un S, avec des loggias en résille de béton représentant un poisson, sept des entrées sont ornées d'un mur sculpté en pierre de Vers-Pont-du-Gard par Paule Pascale sur des thèmes marins ou balnéaires.

LES ARCHITECTES

Jean Balladur (1924-2002).

Après des études de lettres et de philosophie, il avait reçu alors un enseignement de Jean-Paul Sartre, il s'oriente vers une carrière d'architecte. Par la suite il obtient son diplôme en 1953 à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris. Il est imprégné de philosophie humaniste qui se dégage à travers ses œuvres. Il intervient entre 1960 et 1970 dans la

réalisation de la station balnéaire de La Grande-Motte (34) puis à Port-Camargue au Grau-du-Roi. À la fin de sa vie, Jean Balladur fut élu membre de l'Académie des Beaux-arts de l'Institut de France, dans la section d'architecture.

Joseph Massota (1925-1989)

Originaire de Nîmes, il a reçu une formation à l'école nationale supérieure des Beaux-Arts et à l'Institut d'urbanisme de Paris. Architecte imprégné par Le Corbusier et le travail du béton, ses constructions se concentrent principalement dans le sud de la France. Au cours de sa carrière, il développe un style axé sur le nombre d'or et sur l'évolution scientifique, notamment la forme de l'ADN.

Robert Prohin (1939-2015)

Né au Cailar, il commence sa carrière avec les architectes de la mission Racine, notamment en participant aux projets de Joseph Massota, dont il conserve la technique d'exploitation du béton brut, mais s'en démarque par l'ajout ponctuel de couleur, dont le rouge des sables de la Costière. Empreint d'humanisme, il développera dans ses projets une touche de poésie.

Le Grau-du-Roi.

1. La mairie © Hugo Cecchin PETR VC

2. La capitainerie de Port Camargue © Titouan Denimal-Pinto PETR VC



L'école de Vestric-et-Candiac qu'il construit en 1993 à une couverture portée par seize piliers de béton coulés dans des boisseaux de terre cuite évoquant des troncs d'arbres et la couleur des sables de la Costière toute proche. Des treillis peints en vert évoquant leurs branches portent une toiture débordante, garnie de six gargouilles descendant jusqu'au sol en forme de gallinacées.

LUNEL (34)

NOUVELLES ARÈNES FRANCIS SAN JUAN

Construites en 2018, elles remplacent les arènes bâties en 1861. Le projet est confié à l'architecte Jacques Ferrier. Elles sont agrandies d'une capacité de 4 000 spectateurs assis et de 4 700 places lors des concerts et dotées d'une terrasse de 700 m². Les gradins sont désormais couverts de dentelle en acier thermolaqué blanc et les parois des arènes sont pourvues d'une grille à maille très fine et transparente. La piste initiale a été conservée. L'une des dernières rénovations est la mise en place de vitrines autour des arcades des arènes.

1.-2. L'école de Vestric-et-Candiac © Hugo Cecchin PETR VC

3. Lunel (34). Les Arènes San Juan © Hugo Cecchin PETR VC

4. PATRIMOINE VERNACULAIRE

A. Habitat

Le Languedoc oriental a produit divers modèles d'habitations en milieu rural dont les plus connus restent le mas ou la maison vigneronne. Parmi les maisons paysannes de la zone sèche, un modèle récurrent sur l'ensemble des villages est présent dans les centres bourgs, datant du XVII^e siècle pour les exemples les plus anciens.

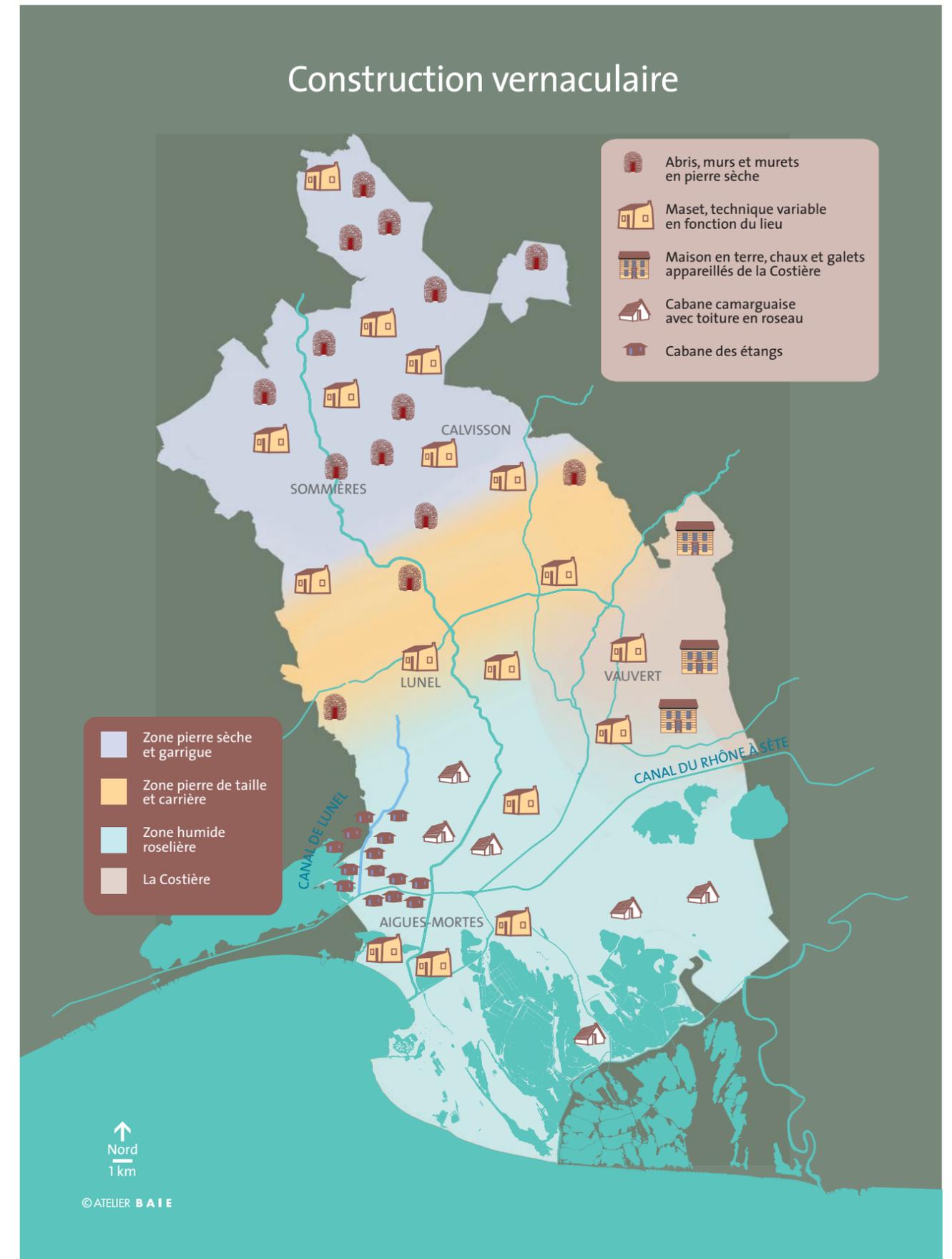
Le territoire, trop souvent assimilé à une extension de la Provence, n'identifie pas encore ces maisons rurales comme spécifiquement languedociennes dans le cadre patrimonial. Beaucoup sont donc transformées au gré des propriétaires acquéreurs, car elles ne bénéficient d'aucune protection particulière dans les actuels règlements d'urbanisme. Comme tout habitat vernaculaire, elles utilisent les matériaux de proximité. La géographie en détermine les couleurs naturelles. Elles s'inscrivent donc avec sens dans un paysage. Dans un secteur où le bois de construction reste rare et cher, les colonnes, les piliers, les linteaux de petites fenêtres sont construits en pierres de taille. Le bois est utilisé pour les poutres de toiture. L'essentiel de la maçonnerie est constitué de pierres de *clapas* liées au mortier de chaux, y compris les voûtes. La pierre de taille appareillée est employée en chaînage d'angle, dans les arcs d'ouverture parfois dans les pièces principales notamment pour la cheminée. De larges dalles de pierre couvrent les sols. Au rez-de-chaussée la cave voûtée accueillait les provisions, les tonneaux, les charrettes et l'atelier. Un escalier en pierre de taille conduit à l'étage, lieu de vie familial. Il ouvre sur une terrasse abritée servant aux activités de cueillette, de cuisine, de séchage, de décoconnage de vers à soie en pays de mûriers et de broderie pour profiter du jour au maximum. Le balcon servait aussi de lieu social



d'accueil des visiteurs, l'escalier y accédant directement. Deux exemples de ce type de maison sont donnés de chaque côté du Vidourle : l'un à Garrigues (34) dans le centre ancien et l'autre à Souvignargues qui en compte plusieurs.

Maisons languedociennes.

1. Souvignargues
2. Garrigues (34).





B. Autres constructions

Des techniques d'appareil sont également bien maîtrisées dans les bâtiments agricoles. Pour économiser les charpentes, les toitures sont portées par un mur maître faitier refendu d'arcs porteurs paraboliques plus connus sous le nom d'arc en

« chaîne pendante renversée ». Un exemple est visible sur une bergerie d'Aspères. La même technique était également employée pour les ponts construits localement dont un exemple subsiste à Saint-Clément.

Aspères. **1.** Bergerie © Alexandre Mazocco CCPS
Saint-Clément. **2.** Le pont © Alexandre Mazocco CCPS



C. Maset

Toute famille possédait un maset qui servait de logement pour le travail aux champs, de lieu de stockage d'outils et de cuisine pour les repas tirés du sac ou préparés de retour de chasse.

Essentiellement fréquentés par la gent masculine, lieux de réunion entre chasseurs, les femmes et les enfants rejoignaient les maset les dimanches ou les jours de fêtes à la belle saison. Inutilisés aujourd'hui, ils ont disparu sur 80 % du territoire mais certains ont heureusement été sauvegardés par leurs propriétaires soit dans le cadre agricole soit en transformant leur destination.

Un bon exemple de conservation est donné à Congénies avec le maset Lebrun, sis au bord d'un sentier non loin d'une voie cyclo-touristique. Il a été confié à l'entretien de la société de chasse locale qui s'y réunit ponctuellement. Son proprié-

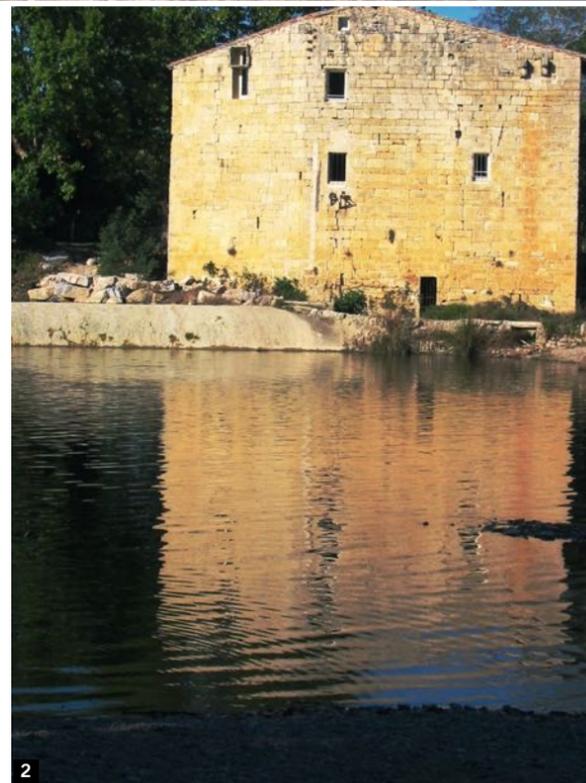
taire ramassait des pierres dans la nature qu'il travaillait pour en faire des sculptures. Les promeneurs et cyclotouristes peuvent profiter de ce haut lieu de l'art brut local.

Congénies. **1, 2 et 3.** Le maset Lebrun © Alexandre Mazocco CCPS

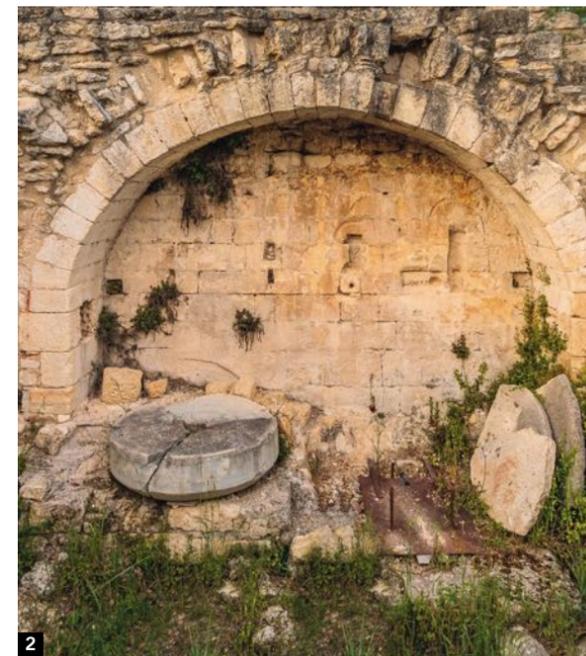


D. Moulins

Pays d'eau et de vent, pays céréaliier aussi, le territoire était couvert de moulins depuis l'époque médiévale. Les trois moulins de Calvisson visibles du littoral sur leur colline servirent à dresser la carte de Cassini au XVIII^e siècle. De nombreux moulins hydrauliques furent construits par les communautés utilisatrices sur le Vistre, le Rhône, le Vidourle et ses affluents. Ils subsistent aujourd'hui, des moulins à vent sur diverses communes sur lesquels des toitures ont été recréées pour empêcher leur dégradation. Beauvoisin, Calvisson, Aigues-Vives, Mus et Parignargues ont restauré leurs moulins sur des lieux ou sentiers accessibles au public. Parmi les moulins à force hydraulique qui ont pu être conservés, le moulin de carrière à Aubais est sans doute l'un des plus anciens. Il remonte au



Sommières. **1.** Le moulin de Gravevesse
Aubais. **2.** Le moulin de carrière



Junas. **1 et 2.** Le moulin de Corbières © Alexandre Mazzocco CCPS

XIV^e siècle et comporte encore toute sa machinerie. Sis sur le Vidourle et géré par un SIVOM entre les deux villes d'Aubais et Villetelle (34), il est ouvert au public à côté de sa retenue d'eau qui traverse la rivière.

Le moulin de Gravevesse à Sommières, datant du XVII^e siècle sur le Vidourle, est bien visible et doté d'un gué piéton permettant aux visiteurs de traverser la rivière.

L'un des moulins les plus intéressants est encore aujourd'hui à l'état de ruines sur la commune de Junas. Le moulin de Corbières qui date du XV^e siècle, sis sur un tout petit affluent du Vidourle, a été doté d'un ingénieux système de *resclouse*¹ encore en place, afin de provoquer une pression suffisante pour faire tourner les roues du moulin. Il était complété d'un mas pour l'habitation des exploitants. Une association l'entretient, le sécurise, en a restauré déjà certaines parties.

¹ Canal forcé pour augmenter la pression de l'eau.



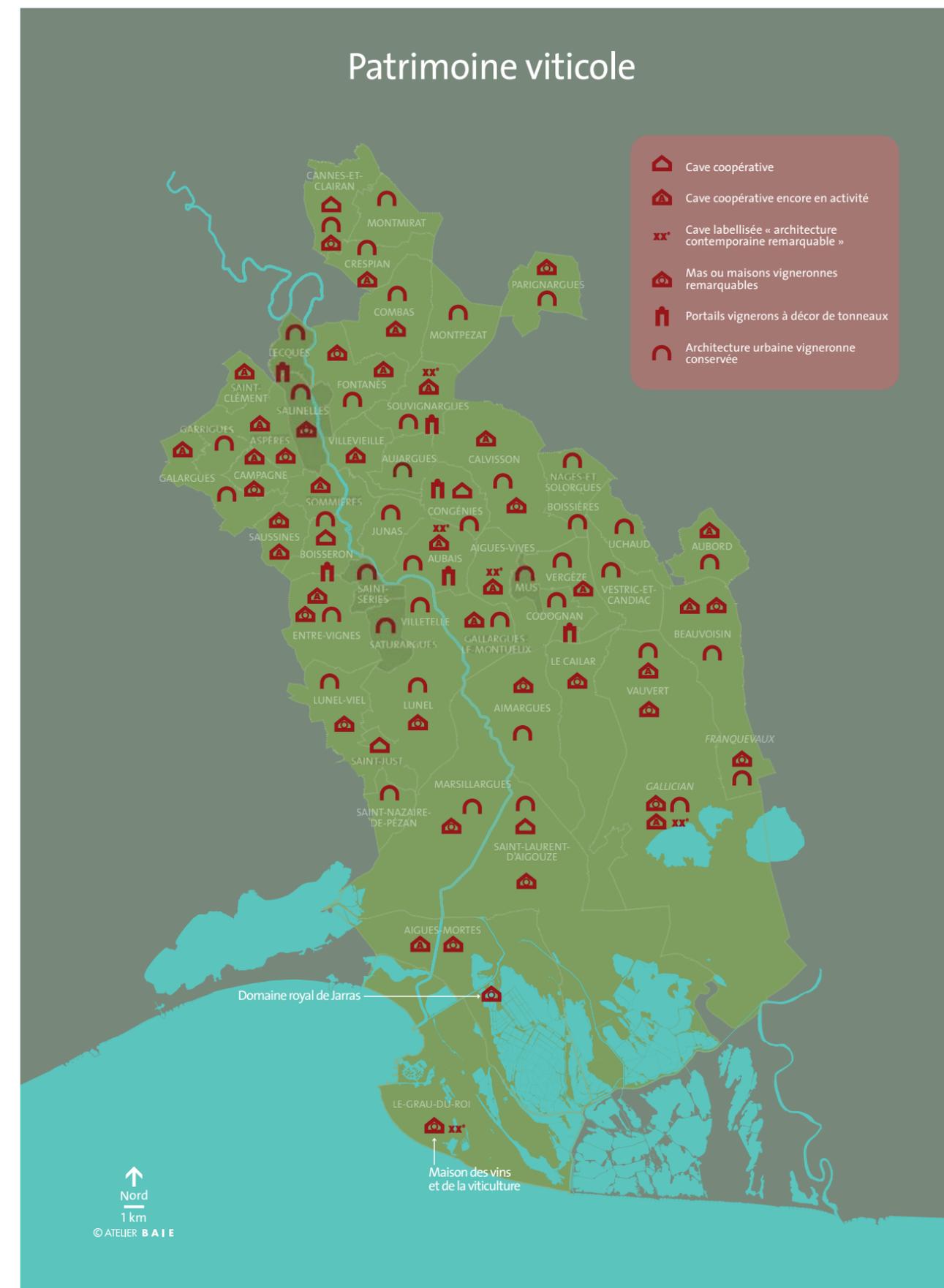
5. ARCHITECTURE VITICOLE DU XIX^E AU XXI^E SIÈCLES

La viticulture s'étend sur l'ensemble des cinquante communes du PETR sous diverses appellations. Elle est à l'origine d'un important patrimoine architectural subsistant sur le territoire, du XIX^e au XXI^e siècle. Au XIX^e siècle avant la crise du phylloxéra, grands mas, maisons vigneronnes et celliers indépendants constituent une première vague de construction.

Une deuxième vague plus industrielle démarre après la Première Guerre mondiale, avec la rationalisation des systèmes de production collectifs. Elle perdure jusqu'à la fin des années 1960 alors que le Languedoc produit du vin de table pour la France entière. La période est marquée par la construction de caves coopératives. Une troisième période architecturale se dessine entre 1970 et 2000. Un centre d'étude ampélographique dans un souci d'innovation est associé à un immense caveau de vente créé à l'Espiguette dans le cadre de la mission Racine et du développement

touristique du littoral. Les viticulteurs du Languedoc renouent avec leurs savoir-faire ancestraux et relancent une viticulture de qualité basée sur de nouveaux cépages. Avec l'individualisation des productions au début des années 1990, les vigneronnes se spécialisent sur leur propre domaine alors que le développement des vins biologiques, au début du XXI^e siècle, incite de nouveau à la production mutualisée. L'architecture contemporaine est mise au service de ces nouvelles caves coopératives, comme à Vergèze, première cave de France regroupant des viticulteurs labellisés bios.

Maset dans les vignes de Sommières © Alexandre Mazzoco CCPS





A. Premier impact de l'activité viticole

Il existe un répertoire architectural très complet, de l'humble maison à la plus opulente, restant à dresser sur l'ensemble des villages du territoire concernant cette activité. Codognan est l'un des petits villages ayant le mieux conservé son architecture viticole dans toute la variété de son expression.

Le CAUE¹ du Gard après 1830 détaille quatre types de constructions. Les grands mas, les chais indépendants et deux types de maisons en milieu urbain.

Les grands mas reprennent souvent un mas antérieur alors complété de bâtiments propres à l'exploitation viticole, chais, celliers, hangars, caveaux. La rationalisation du travail dans la zone humide conduit à la création d'une passerelle surélevée construite à l'arrière du caveau, permettant le déchargement direct du raisin par les charrettes

collectrices grâce aux ouvertures percées en hauteur du bâtiment. À l'exemple du mas de Bordes, ancienne ferme de l'abbaye de Psalmodi toute proche, devenue une exploitation viticole.

Les celliers indépendants correspondent aux petits exploitants ruraux qui résident dans les villages. Ils les font construire en périphéries sur du terrain non bâti.

Les maisons de maîtres aux façades présentant des décors d'inspiration florale ou viticole, comportent souvent un balcon au premier étage décoré d'une balustrade en métal forgé très ouvragé. Elles sont élevées sur deux à trois niveaux. Le rez-de-chaussée est consacré à la réception, salle à manger, cuisine, bureaux, salon, le premier étage est réservé aux chambres, parfois surmontées d'un étage de combles. Les dépendances viticoles attenantes sont accessibles par un grand portail flanqué de

Aimargues. Mas de Bordes. La passerelle construite contre le caveau

¹ CAUE 30 (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), 2002.



piliers de pierre décorés de tonneaux Il est possible d'en voir à Aubais, Lecques, le Cailar, Codognan ou Boisseron (34).

Les maisons vigneronnes rurales à expansions latérales sont les plus développées et ne dépassent pas deux niveaux. L'étage et une partie du rez-de-chaussée avec entrée sont réservés à l'habitation.

Une pièce se situe au-dessus du portail intégré à la façade qui donne accès aux dépendances viticoles. Au XIX^e siècle, le train facilitant le transport dès 1839, la taille des tonneaux nécessite la création de grands portails pouvant laisser passer foudres ou muids chargés sur des charrettes. Ils sont des marqueurs architecturaux de l'activité

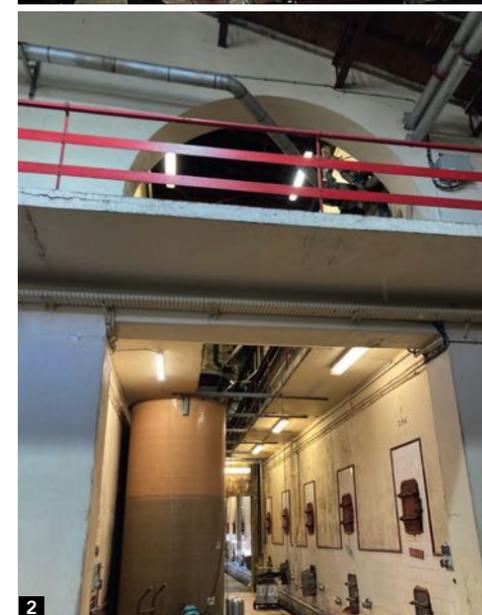
Codognan. 1. Portails à décor de tonneaux
Le Cailar. 2. Maison de Maître. Façade et balcon décoré
Sommières. 3. Charrette et son foudre emportés par les inondations
Boissières. 4. Portail viticole biseauté réaménagé



viticole. Une carte postale de 1907 montre une charrette portant un foudre, emporté par les inondations du Vidourle à Sommières. Les enfants posant à côté donnent l'échelle de la barrique. Dans les villages, les habitants font construire des maisons dans de nouveaux quartiers extérieurs au centre ancien comme à Mus, mais parfois la topographie ne le permet pas et c'est dans des rues médiévales, comme à Boissières, qu'elles sont créées, reemployant d'anciennes maisons et obligeant les propriétaires à biaiser les montants des portails pour permettre le passage des tonneaux. Ils sont aujourd'hui abondamment transformés. Certains villages traversés par des axes routiers majeurs (ex N. 113) comme à Uchaud conservent des alignements de façades de maisons vigneronnes à développement latéral toutes identiques

construites des deux côtés de la route et sur plus d'un kilomètre, malgré le changement de destination des habitations. Le même type d'alignement se retrouve aussi dans les villes de Codognan, Vergèze, Aimargues, Vauvert, Marsillargues (34), Lunel-Viel (34) ou Lunel (34). Il serait souhaitable d'en protéger dans le cadre des règlements d'urbanisme.

Mus. 1. Maison vigneronne à développement latéral
Uchaud. 2. Avenue Robert de Joly, alignements d'anciennes maisons vigneronnes



B. Caves coopératives

Actuellement, le territoire compte encore une trentaine de caves coopératives recensées, dont la moitié est toujours vouée à leur fonction primaire. Certaines ont obtenu le label ACR comme Aubais, Gallician, Aigues-Vives ou Souvignargues. D'autres ont subi une reconversion de leurs locaux comme

à Cannes-et-Clairan ou Saint-Laurent-d'Aigouze tout en gardant leur architecture. Bien spécifiques au Languedoc, véritables cathédrales des vignobles par leur taille, elles sont construites dans tous les villages de 1925 à 1960. À partir de cette période, elles sont équipées de cuves en

Aubais. 1. La cave © Hugo Cecchin PETR VC
Souvignargues. 2. Vue intérieure © Hugo Cecchin PETR VC
Cannes-et-Clairan. 3. La cave



production continue, prouesse technique qui dote le paysage de ces doubles « cumulus » de béton. La coopérative est le symbole social d'une mutualisation de moyens d'exploitation autour d'un regroupement de vigneron. Elle induit aussi un lissage des productions, un contrôle de fabrication et la possibilité d'une offre globale pouvant s'adapter au marché national.

– Plusieurs architectes ont travaillé sur le territoire, les montpelliérains André Cassan (1862-1933), Edmond Leenhardt (1870-1950), René Villeneuve (1903-1989) et principalement Henri-Jacques Floutier(1896-1973), natif du territoire.

EDMOND LEENHARDT (1870-1950),
RENÉ VILLENEUVE (1903-1989)

La cave de Cannes-et-Clairan a été construite en 1929 par l'architecte Edmond Leenhardt. Des tra-

vaux d'agrandissement sont effectués en 1932. Elle est désaffectée en 1990. On retrouve sur sa façade un bandeau avec l'inscription « coopérative des vigneron de Cannes ». Ses deux cuves de production continue sont toujours visibles. Cave reconverte, elle abrite aujourd'hui des ateliers d'artisans d'art.

La cave coopérative, les Coteaux de la Lune SCA Fraternelle, a été construite à Galargues (34) dans le cadre d'un regroupement des viticulteurs des villages de Galargues et Buzignargues par l'architecte René Villeneuve, en 1939. Elle est toujours en activité aujourd'hui et a conservé son architecture et sa façade originale. Le même architecte construit aussi la cave de Saint-Christol à Entre-Vignes (34) en 1941 sur un modèle semblable. Cette cave est toujours en activité.

Galargues (34). **1.** La cave © Hugo Cecchin PETR VC
Vauvert. **2.** La cave © Hugo Cecchin PETR VC
Calvisson. **3.** La cave © Hugo Cecchin PETR VC
Gallician (Vauvert). **4.** La cave © Hugo Cecchin PETR VC



HENRI-JACQUES FLOUTIER (1896-1973)

Originaire d'Aigues-Mortes, architecte formé à l'École nationale des Beaux-Arts de Paris sous l'instruction de Gabrielle Héraud, il intervient sur plus de soixante-dix établissements jusqu'aux années 1960 qu'il s'agisse d'agrandissements ou de constructions. Combas (1924) et Beauvoisin (1928) sont les premières caves coopératives qu'il construit sur le territoire. Il construit ensuite des caves coopératives réalisées en 1939 dans un style très homogène présentant un fronton caractéristique à redents à Aubais, Souvignargues et Aspères. En 1970, celle de Souvignargues comptait cent vingt membres et avait une capacité de 38 500 hl. Elle est toujours en service. Celle d'Aubais est désormais un domaine privé viticole. Ces deux dernières sont composées de deux travées de cuves sous un vaisseau unique, précédé par un avant-corps débordant. Les quais de réception sont couverts par un auvent proéminent en béton. Elles sont construites en *opus incertum* de moellons de calcaire à joints saillants.

Il propose aussi dès 1939 un autre modèle et sollicitera Armand Pellier, alors sculpteur, pour le décor de médaillons de pierre à Calvisson, Vauvert ou Vergèze. Tout au long de sa vie Floutier mène une réflexion sur l'amélioration du plan, des volumes et de l'ornementation des caves et sur la rationalisation de la production qu'elles peuvent apporter. Les différentes caves qui nous sont parvenues permettent de retracer cette réflexion. Concernant le décor, un clin d'œil à une pratique locale de surnommer les habitants inspirera les médaillons sculptés par Armand Pellier sur le fronton de la cave de Vergèze-Codognan, aujourd'hui disparue malgré sa labellisation ACR. Un escargot pour Vergèze et un lapin pour Codognan avaient été représentés. Lors de la reconstruction de la cave ils ont été sauvegardés et exposés devant le caveau d'Héraclès à Vergèze.

Le groupe Verdier, actuel propriétaire de la cave de Calvisson, l'a modernisée en conservant celle construite par Henri Floutier et Armand Pellier en 1939. À Vauvert, la façade fut aussi conservée dans son allure première.

La cave coopérative de Gallician, construite en 1948, a été mise en fonction en 1952. Elle a été complétée par quatre vaisseaux de chais et seize de cuves cylindriques extérieures semi-enterrées en béton. La cave se caractérise par deux grands bâtiments symétriques à l'avant avec des quais de réception à l'extérieur, protégés par un grand auvent rectangulaire. Entre ces deux bâtiments des bureaux et magasins de vente directe ont été créés. Floutier innove en parant la façade de strates régulières de galets banchés en épis issus de la Costière de Nîmes, technique vernaculaire de construction (voir p. 173) utilisée dans le hameau, et couleur même du terroir local dans lequel le vignoble est planté.

3. L'architecture au service d'une viticulture d'avenir

Dans les années 1970, la crise viticole liée au premier choc pétrolier conduit à repenser les productions et à se tourner vers de nouveaux cépages. La maison des vins à l'Espiguette (Le Grau-du-Roi) a été construite par J. Massota en 1969. Elle est constituée en deux parties : la première est une cave expérimentale du centre de recherche œnologique de l'Établissement national technique pour l'amélioration de la viticulture (ENTAV) et la seconde était gérée en tant que cave coopérative. La cave est composée de béton armé, d'une charpente métallique et d'un étage carré avec trois vaisseaux. À l'extérieur une céramique émaillée complète la façade. En 2008, la partie cave coopérative a été transformée en magasin de vente de vins et de produits d'origine agricole de la région méditerranéenne française sous le nom de Maison méditerranéenne des vins, de l'olive et des produits



Le Grau-du-Roi. 1. Maison des vins de l'Espiguette © Hugo Cecchin PETR VC
Entre-Vignes (34). 2. Viavino © Hugo Cecchin PETR VC



régionaux. La cave est labellisée ACR. Dans les années 1990, le tourisme participe du développement économique des caves particulières. Le domaine Guinand à Entre-Vignes (34) sur le village de Saint-Christol, est l'exemple d'une famille de viticulteurs ayant quitté la cave pour créer son propre caveau dans une ancienne bergerie du XVI^e siècle qui jouxtait le domaine familial. La patrimonialisation du vin s'inscrit à cette époque dans celle de la pierre. Sur la même commune, VIAVINO voit le jour, pôle œnotouristique bioclimatique constitué de sept bâtiments. Le site a été construit en 2013 par l'architecte Philippe Madec sur une surface de 1 420 m². Ils ont une fonction d'accueil, de découverte et d'animations, de lieu de vente, d'exposition et un parcours de découverte sur la vigne, le vin et les cultures locales. Des conférences et des séminaires y sont organisés et des ateliers de dégustation et un restaurant y sont associés. Le complexe se caractérise par une confection d'ossatures, de menuiserie, et de protection solaire en bois.

Entre-Vignes (34). Domaine Guinand © OT Lunel
Vergèze. La cave de Vergèze-Codognan. Temple du vin bio © Hugo Cecchin PETR VC

L'extérieur s'appuie sur des murs en pierre, des sols en terre battue et des espaces traversants dotés de fenêtres ouvrantes. Les bâtiments évoquent l'architecture et pentes de toiture des maisons voisines du village. Enfin, construite en 2018 sous la direction d'Elan Ingénierie, la cave de Vergèze-Codognan fait plus de 6 000 m² et a une capacité de 75 000 hl, pouvant aller par extension jusqu'à 120 000 hl. Sa particularité est la production intégrale de vin biologique. Elle se situe dans un espace de 10 ha d'agroforesterie, appartenant au propriétaire de la source Perrier voisine. Le bâtiment intègre une ergonomie de travail dans le but de réduire le déplacement et la maintenance. Le CO₂ est également traité par une fosse de réception semi-enterrée avec quai basculant. Ses façades en acier munies de pare-soleils, permettent une ventilation naturelle depuis l'extérieur lorsque l'intérieur est trop chaud. La cave produit aussi de l'énergie photovoltaïque.





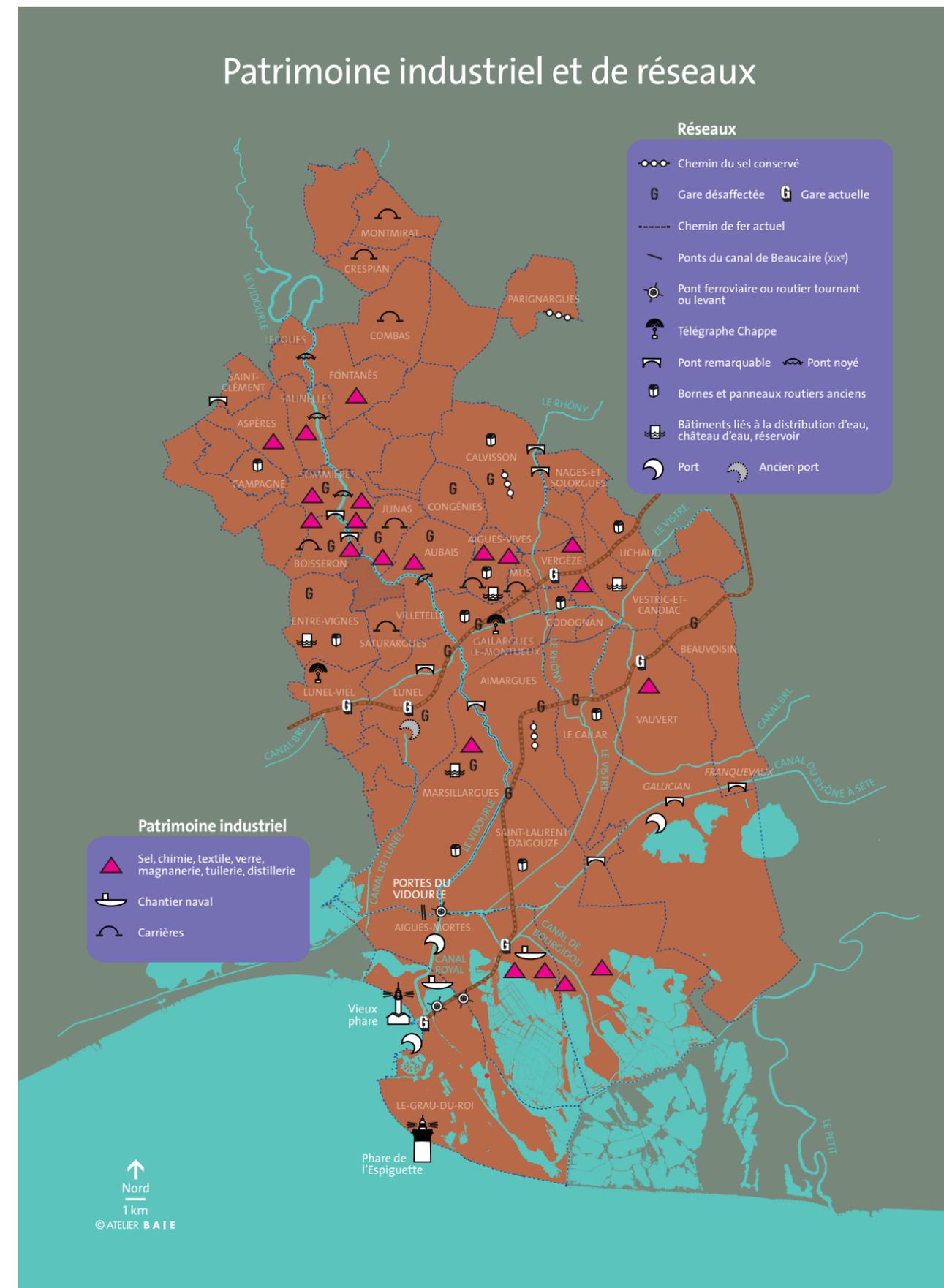
6. PATRIMOINE INDUSTRIEL

Le Salin d'Aigues-Mortes, la Source Perrier et la Verrerie du Languedoc, basées sur l'exploitation de ressources locales ont un riche passé industriel. Grâce au sel, l'industrie chimique a pu se développer, notamment la fabrication industrielle de soude pour la verrerie. Elles ont occupé des générations d'employés durant tout le xx^e siècle, contribuant au maintien des populations sur place. Les deux premières sont à la fois des pôles économiques et d'attractivités touristiques avec leurs musées qui accueillent plus de cent cinquante mille visiteurs par an.

1. Tuile de magnan. Coll. part.

A. La verrerie

Une charte de Charles VII de 1436 portant le nom de « Statut de Sommières » confirme en cette ville le siège administratif de la Haute Cour des Gentilshommes verriers du Languedoc. (Voir données historiques p.70). Les verreries locales sont itinérantes et installées dans les bois pour alimenter leurs fours en permanence durant les périodes de fabrication. L'art est réservé aux aristocrates, gentilshommes verriers qui se chargent de l'apprentissage. Des marchands achètent leurs productions pour les diffuser. Ils fournissent essentiellement des pièces pour le travail. Boules de dentellières, tuiles de magnans pour éclairer les greniers où sont développés les vers à soie, pièces





1

et bouteilles pour la viticulture, contenants et instruments de médecine et de pharmacie. La verrerie intervient également dans le service de table, enfin quelques pièces sont soufflées pour l'usage privé.

Les verriers utilisent la soude comme fondant du verre, extraite naturellement de la salicorne cultivée en abondance en baie d'Aigues-Mortes. En 1777, Nicolas Leblanc découvre le moyen d'extraire la soude directement du sel et les premières soudières sont développées à Aigues-Mortes. À la fin du XVIII^e siècle, les verreries dans les bois disparaissent et l'art de la verrerie et son économie familiale vont céder le pas après la Révolution aux premiers regroupements de verreries industrielles avec l'utilisation du charbon. Sommières perd alors son statut, après quatre siècles d'instance.

Grâce à la source Perrier, la Verrerie du Languedoc est créée au tout début du XX^e siècle. L'usine d'embouteillage de la fameuse bouteille est d'abord construite à Aigues-Mortes. Elle déménagera ensuite à côté de la source à Vergèze où elle est toujours, La Verrerie du Languedoc est rachetée en 2011 par le leader mondial du verre d'emballage et de la bouteille, le groupe américain Owens Illinois. La verrerie fabrique six cents millions de cols à l'année.

1. Boules de dentellières. Coll.part.

2. Abreuvoirs à oiseaux. Coll.part.

3. Bénitier. Coll.part.



2



3



1



2



3

B. La source Perrier

La source des Bouillens à Vergèze fait partie du fief de Guillaume de Nogaret. Les différents propriétaires de la source rendront hommage à ses descendants jusqu'à la Révolution. Connue pour ses propriétés curatives de maladie de peau, la population vient y faire des bains qui bouillonnent, phénomène à l'origine de son nom en langue d'Oc. En 1868 une première société d'exploitation médi-

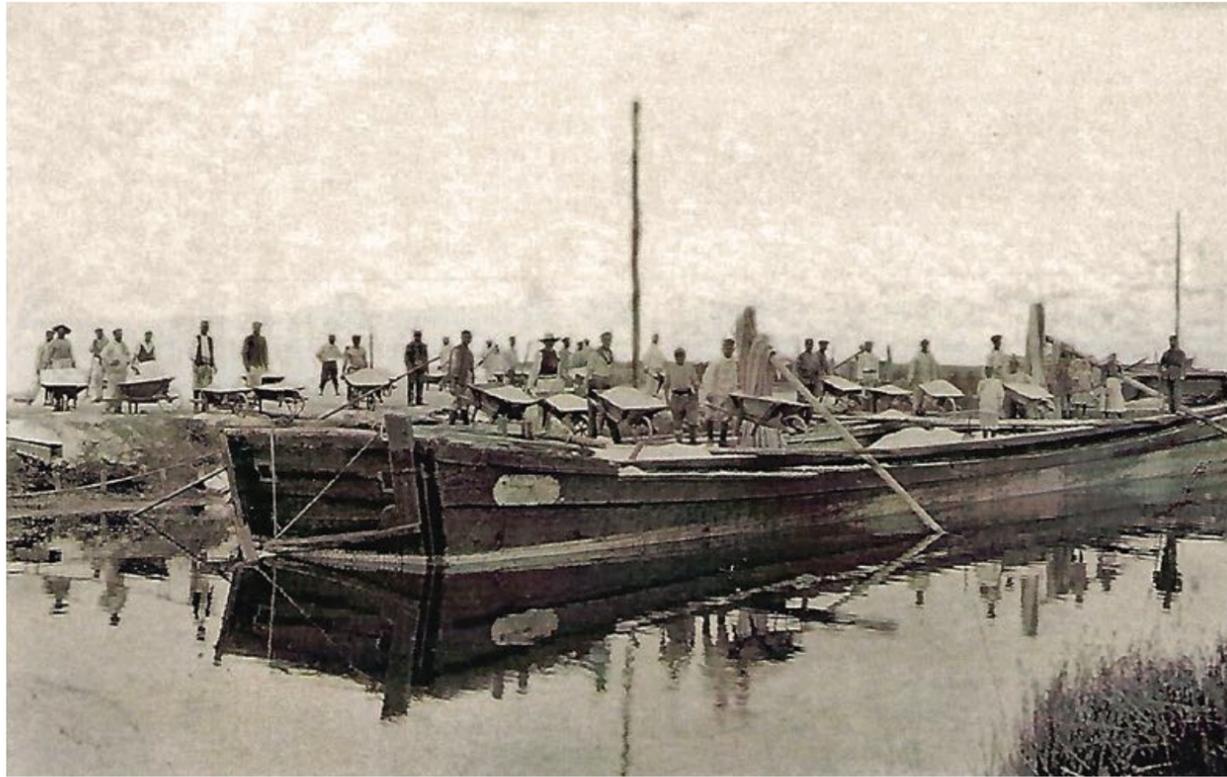
cale des bains est créée. Un hôtel est construit, des cabines sont créées sur la source, une publicité nationale est lancée vantant « Le Vichy du Gard ». En faillite en 1888 et rachetée, le Dr Perrier est recruté comme directeur médical. Il la rachète à son tour pour développer la production exclusive d'eaux minérales, leur trouvant de nouvelles propriétés en 1898. Manquant d'argent pour dévelop-

Vergèze.

1. La source au temps du Dr Perrier. Coll. Pierre Valette

2. La Source Perrier en 1950

3. La Source Perrier en 1980. Cartes postales Coll. Pierre Valette



per l'embouteillage, il la revend en 1903 à un magnat de la presse anglaise, qui crée, en 1906, la Société de la source Perrier. Il construit la nouvelle usine d'embouteillage à côté de la source. Il est l'inventeur de la forme de la bouteille, connue aujourd'hui du monde entier, mais conserve le nom de Perrier, en hommage au médecin qui continuera toute sa vie à fréquenter son laboratoire. Premier employeur du territoire durant le ^{xx}^e siècle, avec un pic à quatre mille employés, la source Perrier est rachetée par le groupe Suisse Nestlé Waters en 1992, leader mondial des eaux en bouteilles. Récemment l'usine a souhaité renouer avec son passé en remettant en exploitation la ligne ferroviaire privée, créée en 1925, pour rejoindre le réseau ferroviaire national proche de 3 km. Elle fabrique aujourd'hui près de deux milliards de cols. Le musée occupe l'ancienne résidence thermale datant des dernières années du ^{xix}^e siècle.

Aigues-Mortes. Chargement de barque au début du ^{xx}^e siècle, coll. part.

C. Industrie du sel

L'histoire des salins d'Aigues-Mortes commence au milieu du ^{xiii}^e siècle. Le travail d'exploitation reste inchangé depuis cette période jusqu'à la mécanisation en 1930. La Compagnie des Salins du Midi avait été créée en 1855 par les anciens exploitants pour mutualiser leurs moyens. La chimie se développant dans de nombreux produits dérivés comme le chlore, le brome, l'aluminium ou encore l'eau de Javel, une usine est créée à Aigues-Mortes qui a fait prospérer la Compagnie autant que la soude. Un travail très dur dans un enfer blanc qui ronge pieds et mains sous un soleil de plomb est effectué à la pelle, à la brouette et au râteau. Il faut récolter le sel en petits tas disposés le long des partènements qui sont les tables d'évaporations,

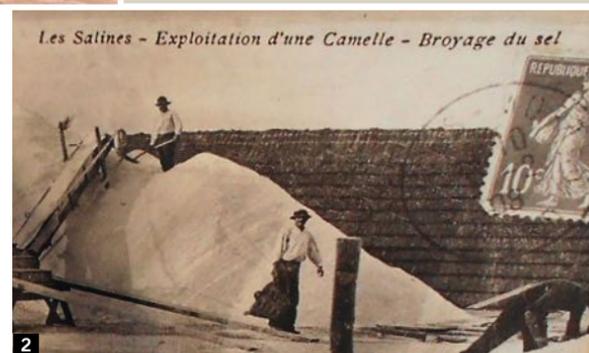


Aigues-Mortes.

1. Récolte de la fleur de sel © Aurelio Rodriguez PETR VC
2. Mécanisation de la récolte, équipements industriels



Trois cent mille tonnes de sel sont récoltées en quarante jours



puis les transporter avec une noria de brouettes sur les barges attendant sur les canaux intérieurs pour charger les camelles, pyramides de stockage. Au XIX^e siècle, elles sont couvertes de tapis de sagne et de tuiles pour protéger les camelles du vent et de la pluie. Le broyage du sel se fait à la main également. Bien que très dur à tenir, l'emploi était occupé par de nombreuses communautés étrangères à la fin du XIX^e siècle ce qui conduira au massacre de huit ouvriers italiens en 1893 accusés de prendre le travail des locaux.

Seule l'électricité permettra d'améliorer les conditions de travail avec une mécanisation adaptée au début du XX^e siècle. Des machines impressionnantes pour acheminer le sel sur les lieux de stockage ont remplacé les hommes après la Seconde Guerre mondiale et des camelles de plus de 20 m de haut sont façonnées aujourd'hui par des pelles mécaniques.

La Compagnie des Salins du Midi conserve le site d'Aigues-Mortes jusqu'en 2016. Le site a été racheté par un entrepreneur français sous le nom de Salin d'Aigues-Mortes. Trois cent mille tonnes de sel sont récoltées en quarante jours, essentiellement pour l'agroalimentaire et le déneige-

ment des routes. La fleur de sel devient un produit phare de la gastronomie française, elle est ramassée à la main.

L'ensemble des salins présentent une superficie de 9 800 hectares dans la seule zone d'Aigues-Mortes, soit l'équivalent de la ville de Paris intra-muros. Pendant la période estivale, durant laquelle les évaporations sont supérieures aux pluies, l'eau de mer circule sur le salin pour atteindre le seuil de saturation (260 g/l). Une couche de sel d'environ 10 cm d'épaisseur que les sauniers appellent le « gâteau de sel », se dépose, puis se récolte. La récolte mécanique se fait avec une sorte de moissonneuse, appelée « le récolteur ». L'eau a parcouru 60 km en quatre mois. Le sel attaquant le fer, le bois est privilégié pour tous les équipements de circulation d'eau et les cloisons des partètements.

1. Machines pour la récolte et l'acheminement du sel sur les lieux de stockage
2. Le broyage du sel en 1908



D. Le textile

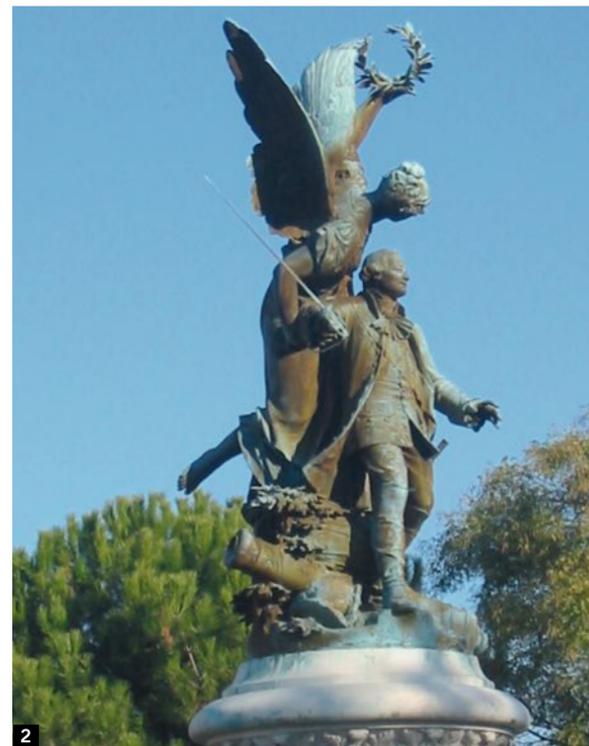
La fabrication du molleton, la filature, le cardage et le tissage de laine grâce aux nombreux ovins, la tannerie et le travail du cuir étaient la spécialité de Sommières depuis l'époque médiévale. L'Inventaire général a relevé sur la commune la présence d'anciens bâtis d'usines remontant au XIX^e et XX^e siècles : l'usine Gausson de simili cuir, l'usine de cardage de ouate de coton, fondée par la société cotonnière du Midi qui a conservé ses bâtiments et sa cheminée à l'Arnède, actuelle zone artisanale située rive droite du Vidourle, bien valorisée dans un quartier sis entre le collège et le lycée de la ville.

L'établissement le plus important, subsistant dans son intégralité extérieure, interpelle le visiteur. Sis en cœur de ville, à 250 m de la place du marché, la qualité de construction du bâtiment en pierre de

taille et toitures de tuiles romanes s'impose le long du Vidourle avec sa grande cheminée de 35 m. Il s'agit d'une ancienne usine de tissage de couvertures et filature de laine fondée en 1828 qui employait trois cent cinquante personnes à cette époque. Devenue une distillerie-teinturerie en 1940, l'usine cesse son activité en 1960 pour être transformée en hôtel-restaurant, Aujourd'hui, l'auberge s'est reconvertie en résidence, proposant des appartements à louer.

le bâtiment en pierre s'impose le long du Vidourle

Sommières. L'usine de tissage, au début du XXI^e siècle © Régis Domergue Ville de Sommières



7. LA SCULPTURE ARCHITECTURALE ET URBAINE DU XIX^E AU XXI^E SIÈCLE

A. Sculpture du XIX^e au début du XX^e siècle

Voir les inventaires communaux en annexes 1, 2 et 3. Voir en annexe 4 la biographie des grandes figures.

Les grandes figures du territoire ont des statues créées sous la III^e République financées par des souscriptions privées à l'instigation des maires. Lunel (34) en a plusieurs de cette période dont la statue de la Liberté, copie de celle de Bartholdi à New York.

James Pradier réalise en 1849 la statue de Louis IX à Aigues-Mortes grâce à une souscription lancée en 1845 par le maire Adrien Collet. Il accueille depuis le visiteur sur la place centrale qui porte son nom.

La statue en bronze d'Émile Jamais à Aigues-Vives, fut réalisée par Felix Charpentier en 1897. Fondue durant la dernière guerre, elle est recréée à l'identique en 1993. Gaston Bouzanquet, fils du maire de Vauvert, initie la création au début du XX^e siècle de la statue du marquis de Montcalm sur la place de

Vestric-et-Candiac, par Léopold Morice (1846-1920) sculpteur parisien connu, d'origine nîmoise. Elles seront inaugurées toutes les deux par Gaston Doumergue alors ministre.

La ville de Lunel (34) est particulièrement dotée de statues dès le XIX^e siècle. Le parc Jean Hugo, outre celle du peintre en recèle plusieurs. *Le Remords* de Jean Amy (1839-1907) est la plus ancienne, exposée au salon de Paris de 1877 et à l'exposition universelle de 1878, elle est acquise ensuite par la ville. Le buste de Louis de Bornier (1825-1901) académicien et poète *pescalune*¹, est aussi l'œuvre de Léopold Morice, créée en 1912. Le Capitaine Charles Ménard (1861-1892), mort durant les guerres coloniales au Soudan est l'œuvre d'Auguste Maillard (1864-1944). Elle orne actuellement le centre de la place des Caladons.

Aigues-Vives. 1. Émile Jamais
Vestric-et-Candiac. 2. Montcalm

¹. Nom local donné aux natifs de Lunel.



B. Du milieu du XX^e au début du XXI^e siècle

C'est essentiellement dans le cadre de la reconstruction après la Seconde Guerre mondiale puis après le développement de la mission Racine que la création artistique publique se développe. Le littoral et son développement touristique résidentiel offre des espaces urbains neufs propices à la création artistique qui s'est plus particulièrement exprimée au Grau-du-Roi.

PAULE PASCAL (1932-2018)

Nîmoise, elle a étudié à l'école des Beaux-Arts de Paris. Elle revient dans le Gard où elle installe un atelier à Bouillargues. Elle s'inspire d'abord de la culture antique.

Sa carrière et sa vocation sont directement orientées ensuite par Armand Pellier ami de sa famille qui la prend comme apprentie dans les années 1950. Elle fait ses premiers pas dans la taille directe, rompant avec le modèle du classicisme, pour s'orienter sur un courant moderne inspiré par Moore. La frise du foyer annexe de Gallician fut commandée par Armand Pellier en 1959. Décorée de taureaux et de chevaux, présents dans le paysage de la Petite Camargue que l'artiste affectionne particulièrement, l'œuvre est composée de pierre de Vers-Pont-du-Gard.

Focus sur Le Grau-du-Roi

En 1969, Jean Balladur, réalise Port-Camargue sur le littoral gardois. Il prévoit l'intervention de sculpteurs pour animer les espaces verts et les quais. Albert Marchais, peintre et sculpteur parisien crée la statue de « l'homme-oiseau » sise près de la capitainerie. Ensemble ils imaginent le jardin des sculptures, face au port de plaisance, qui sert de théâtre de verdure où sont régulièrement programmés des concerts. D'autres artistes créent dans ce sillage comme Jean-Charles Lallement dit Bacchus. L'attractivité culturelle de ces œuvres est renforcée par de nouvelles commandes publiques de sculptures à l'artiste Ali Salem en 2013.

JEAN-CHARLES LALLEMENT DIT BACCHUS (1914-1970)

Graveur, grand prix de Rome en 1942, peintre et sculpteur, il entra à l'école Boullé puis aux Beaux-Arts de Paris en 1933. Né parisien, il vécut une grande partie de sa vie au Grau-du-Roi d'où sa femme est originaire. Dès la Loi de 1951, concernant le 1 % artistique dans les établissements d'État, il réalise des œuvres décoratives monumentales notamment pour des établissements scolaires mais aussi des sculptures. Son travail est

Gallician (Vauvert). Le foyer. Frise de Paule Pascale. Jean-Charles Lallement dit Bacchus (1914-1970) © Hugo Cecchin PETR VC



influencé par la mythologie antique et la Camargue. Il travaille avec la pierre du Pont-du-Gard. Il crée également peintures et tapisseries. Plusieurs de ses œuvres publiques figurent en baie d'Aigues-Mortes.

La frise du sanatorium au Grau-du-Roi est un bas-relief de plus de 20 m de long, réalisée en 1958. Restée sur son mur d'origine, aujourd'hui à l'air libre, rénovée en 2020, l'œuvre est aujourd'hui rendue au public. Elle évoque la bouvine mais aussi la pêche, les métiers de la mer et l'artisanat.

La Pomone, sculpture en ronde-bosse et œuvre de commande, est sur le rond-point du Boucanet au Grau-du-Roi. Deux autres bas-reliefs, intitulés

Adultes et enfants datés de 1957 initialement créés dans un groupe scolaire d'Aigues-Mortes en 1957, ont pu être sauvés après sa destruction. Elles sont aujourd'hui exposées à côté du collège d'Aigues-Mortes.

ALI SALEM (LE CAIRE 1945)

Le député-maire de la ville a commandé à Ali Salem, sculpteur et peintre la réalisation de deux sculptures, inaugurées en 2013. L'une pour la nouvelle mairie, l'autre pour le port, toutes deux financées par la commune avec la participation de mécènes locaux.

La *Marianne* en bronze doré accueille le public à

Le Grau-du-Roi.

1 et 2. Port Camargue. Le jardin des sculptures © Titouan Denimal-Pinto PETR VC

3. La frise du sanatorium. Bacchus © Hugo Cecchin PETR VC



l'entrée de la mairie, de taille humaine en pied. Elle évoque celle accueillant les députés à l'Assemblée nationale. L'autre *L'Espérance* (qui représente une femme, cheveux au vent, tenant par la main sa petite fille) évoque l'attente commune à toutes ces

femmes, guettant l'arrivée du bateau familial. Elle se trouve rive gauche du canal, à l'entrée du môle, coté de la commune où résidaient les pêcheurs, les villégiatures balnéaires s'étant développées sur l'autre rive à la création de la station.

Aigues-Mortes.

1 et 2. *Adultes et enfants*, Bacchus

Le Grau-du-Roi.

3. *La Pomone* © Hugo Cecchin

4. *Marianne*, en mairie

5. *L'Espérance*, sur le quai Colbert. Créations d'Ali Salem



1



2

8. ANTIQUITÉS ET OBJETS MOBILIERS

Viingt-deux communes du territoire sont concernées et trois cent vingt et un objets mobiliers figurent sur la plateforme POP du ministère de la Culture : base Mérimée (patrimoine immobilier) ou Palissy (patrimoine mobilier mais uniquement les objets mobiliers classés).

Beauvoisin. 1. Sarcophage du domaine de Beaubois
Saint-Laurent-d'Aigouze. 2. Le gisant de Psalmodi © Robert Dublin

[Voir la liste détaillée objets mobiliers classés ou inscrits au titre des monuments historiques en annexe.](#)

A. Antiquités et éléments architecturaux

Parmi les quinze protections concernant le patrimoine antique, huit sont des bornes milliaires, dont une restant *in situ* à Uchaud, les autres sont dans le parc du château de Teillan à Aimargues. S'y ajoutent des pierres tombales, un sarcophage du XIII^e siècle et deux stèles gallo-romaines. L'ensemble

est visible et sécurisé. Cependant, il existe des éléments non protégés chez des propriétaires privés comme le gisant de Psalmodi du XIV^e siècle représentant un abbé ou le sarcophage à inscriptions médiévales de Franquevaux visible au domaine viticole de Beaubois.



B. Objets mobiliers

Deux cent soixante-dix-huit objets concernent la partie gardoise du PETR et quarante-trois objets concernent Lunel Agglo (34). Cent quarante objets sont référencés à Aigues-Vives dans la maison Gaston Doumergue. Les autres sont disséminés sur les communes, dans des lieux publics ou privés, ce qui ne facilite pas leur entretien ni leur médiation. Les villes en comptant le plus sont Aimargues (cinquante-deux objets), Aigues-Mortes (trente-huit objets), Lunel (vingt objets) et Marsillargues (treize objets).

Seuls quelques-uns sont visibles dans des sites ouverts au public. Leur conservation, reste complexe à gérer, notamment lorsque les lieux où ils se situent ne sont pas protégés et nécessitent de coûteuses mises en sécurité.

Quelques raretés sont à mentionner.

– À Aubord, c'est une colonne en remploi du ^{XIV} siècle qui sert de bénitier.

– Au grand temple de Marsillargues (34) deux rares coupes de communion protestantes datées de 1803 appartenant à la paroisse (IMH).



– Deux orgues (CMH) à l'église de Lunel (34) et un très rare orgue à cylindres au temple de Sommières.

– Le reliquaire de Saint-Pons à Sommières est l'un des plus anciens conservés sur le territoire.

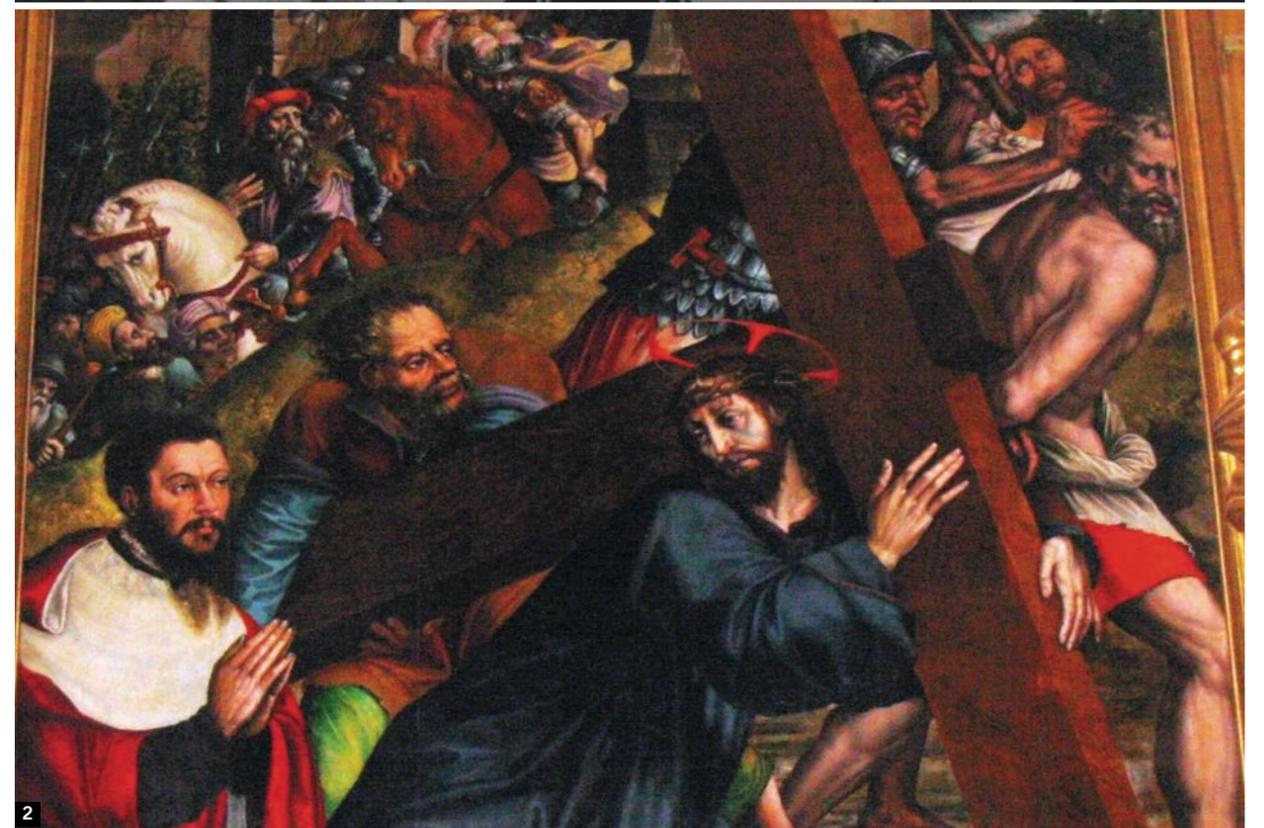
Il existe aussi des objets laïcs protégés, notamment des mécanismes d'horloge. C'est le cas à Villevieille.

– L'un des plus anciens tableaux est *La montée au calvaire* de Simon de Chalons, datant de 1548, qui se trouve dans l'église Saint-Saturnin et Sainte-Artimidora d'Aimargues, église datant du ^{XIX} siècle.

– Une copie du tableau de Nicolas Poussin *Lamentations sur le Christ mort* daté de 1626 se trouvant à la pinacothèque de Munich (Allemagne), figure dans l'église Saint-Vincent de Lunel-Viel (34). Elle fut offerte à la commune en 1994, provenant d'un château qui avait été vendu.

Aubord. 1. Bénitier du ^{XIV} siècle

Sommières. 2. Reliquaire de l'église Saint-Pons © Ville de Sommières



Villevieille. 1. Mécanisme d'horloge

Aimargues. 2. La montée au calvaire de Simon de Chalons

9. LE PATRIMOINE CULTUREL IMMATÉRIEL (PCI)

A. Les savoir-faire



1. La charpenterie de marine

Présente au Grau-du-Roi, l'association d'insertion Siloë transmet son savoir-faire auprès de jeunes formés par un charpentier de marine spécialisé dans la charpenterie traditionnelle de barques et voiles latines. L'atelier restaure et fabrique les pointus de la baie d'Aigues-Mortes et les *negafol* ou *negachi*, petites barques à fond plat qui circulaient sur les étangs. Le chantier est installé en plein cœur du port de pêche et non loin de la prud'homie.

1. Une maquette de *negafol*, utilisée comme modèle par l'atelier
2. Réhabilitation d'une barque traditionnelle dans l'atelier



2. La sagne

Pratique ancestrale autour du roseau de Camargue connue par les archives depuis le Moyen Âge, les sagneurs ou sagniers d'aujourd'hui détiennent un droit de coupe remontant à l'époque féodale sur le territoire de Vauvert qui comprend la plus grande roselière d'Europe, il suffit d'avoir la résidence administrative de l'entreprise ou un bien sur la commune. À Lunel, la coupe du roseau était payée à la gerbe coupée comme l'indique le cartulaire de la ville en 1366.

L'usage en était principalement la réalisation des murs et couvertures de cabanes, des coupe-vent, des tapis pour maintenir les camelles de sel, des pare-soleil de terrasses, des ustensiles de maisons, balayettes ou balais. Aujourd'hui, la production sert toujours à réaliser des toitures de roseaux en Camargue mais la demande se raréfie et bien



- Saint-Laurent-d'Aigouze. 1. Coupe de la sagne dans le marais de la Carbonnière © SMCG Aimargues. 2. La machine à faire les tapis © Christine Quissac PÉTR VC
3. La machine à couper le roseau © Christine Quissac PÉTR VC



1

souvent les gerbes partent dans d'autres régions de France ou en Europe. D'impressionnantes machines ont été créées pour tailler le roseau ou fabriquer les tapis. Les ateliers se visitent et les sagneurs sont intarissables sur le roseau et son entretien qui dépend du Syndicat mixte de la Camargue Gardoise dans le cadre du label Natura 2000. Ce métier très ancien et encore transmis mériterait d'être inclus sur la liste française du patrimoine culturel immatériel.

3. Constructions en pierre sèche

Savoir-faire reconnu, l'art de la construction en pierre sèche est inscrit, depuis 2018, sur la liste du patrimoine culturel immatériel de l'Unesco. Patrimoine phare de la zone sèche, la capitelle est l'élément le plus fréquemment rencontré lors des promenades en garrigue. Nées du besoin de dépierrer les champs, elles furent vite utilisées en tant qu'abris précaires, essentiellement en zone d'élevage d'ovins ou de caprins, tenant à l'ombre ou



2

Villetelle (34). 1. Capitelle « La tune »
Aubais. 2. Capitelle du chemin de Saint-Nazaire



1

au frais, des provisions en zone sèche non boisée. Certaines sont datées d'une pierre gravée incluse dans la construction. Elles sont construites en différents appareils en fonction de leur taille ou de la pierre utilisée. Le principe de base reste l'encorbellement pour les couvertures. La pierre sèche est utilisée pour la construction de murs le long d'anciens chemins muletiers, comme murets de soutènement en terrasse, et pour les calades de sols. La commune de Parignargues compte encore un tronçon entier du chemin du sel présentant des murs antérieurs au XIX^e siècle, car son tracé figure sur le cadastre napoléonien. Les olivettes sont entourées de murets retenant la terre en cas de fortes précipitations. Des murs de propriétés sont également appareillés en pierre sèche. Des quartiers anciens devenus résidentiels, sur les hauteurs entre Sommières et Villevieille sont constitués d'un réseau de voies étroites encore cantonnées de murs atteignant parfois deux mètres de hauteur.

Franquevaux (Beauvoisin). 1. Murs Vauvert. 2. Façade de maison



2

4. Construction sur la Costière

La construction s'est adaptée aux moyens dont les habitants disposaient. Les galets et les sables de la Costière utilisés pour les mortiers et enduits avec l'argile locale ont servi à construire habitations urbaines, cabanes et masets de vigne. Dans les rues de Vauvert, de Beauvoisin ou de Franquevaux, il est possible de voir des maisons ou des murs construits avec la technique des galets banchés, les chaînages d'angles restant appareillés en pierre de taille.



B. Les pratiques sociales

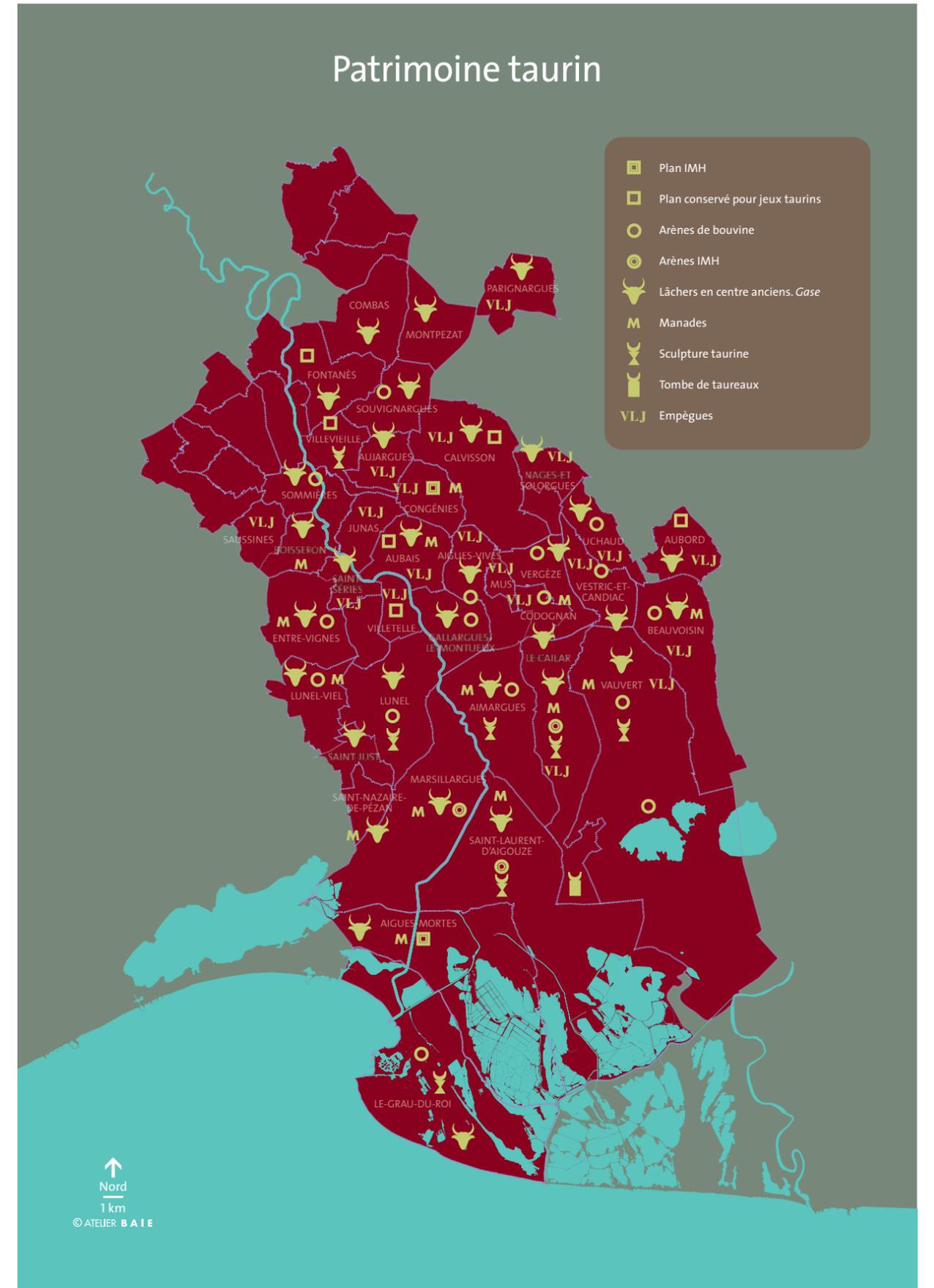
1. La bovine et les « gens de bovine »

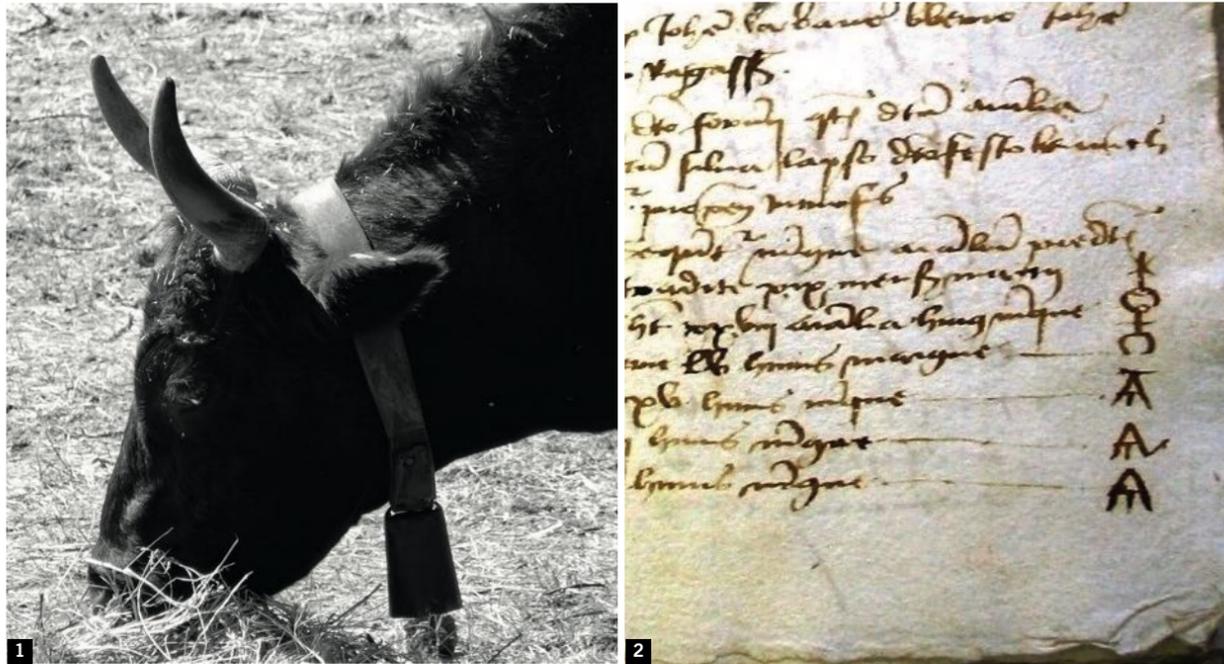
C'est la tradition la plus emblématique et la plus présente sous diverses formes sur le territoire. Très vivante, économiquement porteuse, la bovine est partout, dans les conversations, la presse quotidienne, les prés, les rues, les arènes, les cafés, les squares et les écoles. Elle inspire les décors urbains et les artistes et artisans du territoire. La « bovine » qualifie les pratiques agricoles et sociales autour du taureau de Camargue. La dénomination « les gens de bovine » regroupe l'ensemble des acteurs touchant à l'activité manadiers, éleveurs, clubs taurins, razeteurs, amateurs.

DES PRATIQUES D'ÉLEVAGE ANCESTRALES
Elles sont les mêmes depuis des siècles¹. Les taureaux et chevaux ne connaissent pas l'étable ou l'écurie. Lise Carretero, qui a fait le récolement des documents les concernant aux archives départementales du Gard, fait remonter les plus anciennes mentions connues au ^{xv}^e siècle. Cependant des éléments archéologiques découverts et étudiés attestent de la présence du taureau de Camargue à la période protohistorique. Outre les nombreux ossements de bovidés trouvés dans les fouilles, un *simbéu* figure en effet sur une monnaie des Volques arécomiques², peuple gaulois local et datée du ⁱⁱⁱ^e siècle av. n. è. (voir p. 65). Un manadier fait enregistrer des marques à feux par un notaire de Vauvert en 1479. Les taureaux pâturent libres sous la conduite du *simbéu* appelé aussi le *dountaire*, qui a une clochette autour du cou. Il rassemble le

Saint-Laurent-d'Aigouze. Taureaux dans le marais de la Carbonnière, labellisé Site remarquable du goût (SRG) © Ass. SRG

¹. CARRETERO, 1983 et 1987. ². BRET, 1919.





1. Un *simbéu* d'aujourd'hui © Silvan Fanguède
 2. Marques à feu enregistrées chez un notaire de Vauvert en 1479. Archives départementales du Gard 1E 449 Sommières. 3. La gaze sous le pont romain © OT Sommières

Juchés sur des charrettes ou des tonneaux, les spectateurs étaient nombreux...



... et de toutes les générations

troupeau. Le gardian utilise le cheval pour approcher le troupeau qu'il peut localiser grâce à la sonaille. Une manade ainsi menée est représentée sur la carte des environs d'Aigues-Mortes en 1685 qui par ailleurs montre aussi taureaux et chevaux en liberté dans les prés (voir p. 70 et 71). Le blason de Nîmes était sous François I^{er} un taureau. Toujours spectaculaires, les pratiques d'élevages attirent beaucoup de monde. La *gaze*¹ de Sommières en juillet dans le Vidourle rassemble à elle seule plus de cinq mille personnes.

LÂCHERS TAURINS ET COURSES CAMARGUAISES

Les courses et lâchers sont devenus des pratiques sportives encadrées depuis 1975 par la Fédération française de course camargaise (FFCC) et se déroulent en arènes spécifiques ou dans les rues sécurisées des centres anciens des villages. Ils se déroulaient autrefois sur des plans libres aménagés pour la circonstance de protections sommaires. Juchés sur des charrettes ou des tonneaux, les spectateurs étaient nombreux et de toutes les générations.

Marsillargues (34). 1. Le plan (IMH). Aujourd'hui il est transformé en arènes dotées de parois fixes et de gradins sécurisés. Sommières. 2. Le plan. Actuelle place du Marché. Coll. Jean François

¹ Terme vernaculaire désignant le lieu de traversée d'une rivière ou d'un étang par les taureaux et chevaux accompagnés des gardians.



Les maisons décorées de chevaux et de taureaux sont très nombreuses dans les villages

Les plus valeureux cocardiers étaient enterrés debout face à la mer



Le Cailar. 1. Panneaux sur le parcours des lâchers Aigues-Vives. 2. *Abrivado* © Frank Barouch 3. Raset dans les arènes © Bruno Boulanger Le Cailar. 4. Café de pays Saint-Laurent-d'Aigouze. 5. Maison décorée

Aimargues. 1. Travaux des écoles exposés aux arènes 2. Monument à Fanfonne Guillierme

1. Lâchers taurins

Les *abrivados* et *bandidos*¹ se passent dans les rues des villages. Les parcours doivent être sécurisés et demandent quelques aménagements. Les équipements urbains ou signalétiques ne doivent pas entraver le parcours des lâchers. Ainsi Le Cailar présente à une entrée de ville la signalétique sur une butte surélevée par rapport à la route servant d'itinéraire aux lâchers. La course à la cocarde, aujourd'hui « course libre », avait également ses traditions. Les plus valeureux cocardiers, ayant remporté de nombreux prix, étaient enterrés

debout, face à la mer. Barraïé et Cosaque ont ainsi été enterrés à la manade Lafont au début du xx^e siècle, actuelle manade Nicollin.

ASPECTS SOCIAUX

Les maisons décorées de chevaux et taureaux sont très nombreuses dans les villages, dans les écarts comme dans les centres anciens. Leur présence est l'un des marqueurs les plus récurrents de la présence de « gens de bouvine ». Prendre en compte le maintien de ces pratiques est un des enjeux des



règlements d'urbanisme dans les communes du territoire. Les cafés servent souvent de siège aux clubs taurins, parfois il y a plusieurs clubs dans le même café.

Les enfants des écoles s'expriment dans des projets dont la thématique est soit le cheval soit le taureau. Des travaux d'arts plastiques sont régulièrement affichés en ville ou sur les arènes, réalisés par les élèves de maternelle ou du premier degré. Les manadiers et gardians se rendent volontiers dans les écoles pour expliquer leur métier ou reçoivent les classes chez eux. La bouvine et ses personnalités inspirent aussi les artistes. Les collectivités financent la réalisation d'œuvres ; les clubs taurins également.

2. Pratique sociale annuelle : Les empègues

Pratique sociale remontant au temps de la conscription au XIX^e siècle, elle personnalise les portes des centres anciens de manière très visible et questionne régulièrement les visiteurs. La tra-

dition annuelle des « *empègues* » perdue grâce à sa transmission, au bon vouloir des municipalités et des propriétaires « empègués ». Une vingtaine de villages en font encore. Fragile et menacée elle demande à être expliquée notamment auprès des nouveaux habitants. Elle consiste en l'application

Yves Martin, ferronnier, descendant d'une vieille famille d'Aubais, est le créateur et conservateur des *empègues* du village. Il l'explique :
 « L'*empègue* est liée avec la fête votive. Cette année, on est en 2011 ... c'était en fonction du service militaire. Les jeunes du village pour se faire un peu d'argent font le tour du village, ils apposent l'*empègue* et ils font jouer par une clique un air de musique et ils donnent la fougasse ou un croissant et la personne les remercie en leur donnant un peu d'argent. C'est le démarrage de la fête, la veille de la fête et le lendemain aussi parce qu'il y a beaucoup d'écarts à Aubais il y a beaucoup de villas disséminées un peu partout, c'est pour cela qu'il leur faut trois jours pour faire les *empègues* à Aubais. » Entretien. 2011.



d'un pochoir métallique sur les façades qui détermine une forme découpée singulière par année et par village. Une couche de peinture uniforme est passée pour faire ressortir le dessin du pochoir. Chaque village a ses *empègues*, inspirées directement de spécialités du village. Ainsi, la commune Junas qui organise un festival de Jazz depuis vingt-cinq ans a-t-elle des *empègues* évocatrices des instruments du jazz sur ses portes. Renouvelées tous les ans par les jeunes qui ont dix-huit ans dans l'année, selon la tradition des conscrits, elles portent la mention VLJ, « vive la jeunesse » et sont millésimées. L'*empègue* servait originellement à la classe de conscrits à repérer les « bonnes » maisons identifiées par les précédentes.

3. Les joutes languedociennes

Sans être une exclusivité du territoire, les joutes étaient pratiquées dès le Moyen Âge, sur le canal de Lunel. Les archives décrivent des combats acharnés entre jouteurs de Lunel (34) et de Marsillargues (34). Aujourd'hui, elles ne sont pratiquées qu'au Grau-du-Roi. Elles attirent énormément de monde et sont données sur le canal à hauteur du vieux phare, toujours accompagnées du traditionnel hautbois, instrument phare de la musique locale. Cette pratique est incluse sur la liste du patrimoine culturel immatériel de la France depuis 2012.

Le Grau-du-Roi. Les joutes sur le canal © Stéphane Isard Ville du Grau-du-Roi

Les *empègues*

1. Congénies
2. Aubais
3. Junas



4. La musique traditionnelle

La musique en Languedoc oriental¹, est principalement fondée sur quatre instruments : la cabrette connue au Moyen Âge, remplacée par le hautbois à partir du XVII^e siècle, la viole, qui est remplacée ensuite par le violon au XVIII^e siècle puis la caisse claire et enfin le cornet à piston arrivé le plus tardivement au début du XIX^e siècle que la trompette remplacera. Cette dernière est devenue l'instrument phare de la sonnerie aux arènes.

Les instruments languedociens sont toujours pratiqués notamment lors des joutes et employés lors de certains événementiels grâce à des musiciens ayant entretenu la pratique et le répertoire. La lutherie s'est particulièrement maintenue localement et les nombreuses écoles de musique ont des classes de hautbois, de cordes et de cuivres.

5. Pratiques sociales en milieu humide, le monde des cabaniers

L'activité de pêche et de chasse en étang a conduit à la construction de cabanes le long des canaux sur des concessions accordées aux habitants sous l'Ancien Régime, toujours en vigueur et transmises

de génération en génération. La société des cabaniers qui les habite ponctuellement a cependant beaucoup de mal à les faire reconnaître en tant que patrimoine, malgré leur inscription dans le Grand site de la baie d'Aigues-Mortes car les réglementations sanitaires et d'urbanisme d'aujourd'hui entrent en conflit avec leur maintien et leur utilisation. Des techniques anciennes de chasse et de pêche, notamment la pêche au globe, s'y pratiquent encore. Ils ont également développé une gastronomie propre, principalement autour de l'anguille, du crabe et des poissons des étangs, dont la friture de jols, l'une de leurs spécialités. Jadis construites en matériaux périssables – roseaux, terre banchée, enduits – comme il est possible de le voir sur des documents d'archives remontant pour les plus anciens à la période médiévale, les cabanes nécessitaient une réfection constante et, au fil des siècles, les techniques de construction ont évolué. Aujourd'hui elles sont principalement construites en matériaux de récupération ou en matériaux contemporains compatibles avec le milieu humide. Elles restent par principe des bâtiments annexes non raccordés aux



réseaux sanitaires et d'électricité, à caractère agricole ou de loisirs, mais une dérive liée à l'évolution du mode de vie a conduit à les utiliser parfois comme résidence principale. Des abus ont été constatés notamment dans les augmentations de surfaces bâties sans permis de construire. Menacées de destruction, les cabanes, et leurs habitants, ont fait l'objet d'une première étude ethnologique de la Drac Occitanie à la fin du siècle

dernier. Des associations de cabaniers défenseurs de la tradition sociale liée à ces cabanes se sont depuis constituées pour interpeller les pouvoirs publics sur une nécessaire prise en compte de cet authentique patrimoine, dont l'utilisation demande à être cadrée localement dans les documents d'urbanisme.

Calvisson. 1. Un hautboïste traditionnel accompagnant une conférence en 2012

Sommières. 2. Le « cabrettaire » datant du XIV^e siècle accueillant le public à l'entrée de la place du Marché

Aigues-Mortes. 1. Cabane le long du canal du Rhône à Sète

Marsillargues (34). 2 et 3. Cabane de pêcheur le long du canal de Lunel et pêche au globe sur le même canal

¹ VIGNE-MALBOIS Jean, manuscrit d'Aigues-Mortes (1821-1840). L'auteur, maire d'Aigues-Mortes, décrit largement la composition des orchestres et des fêtes, étant musicien lui-même.

10. LE PATRIMOINE MÉMORIEL

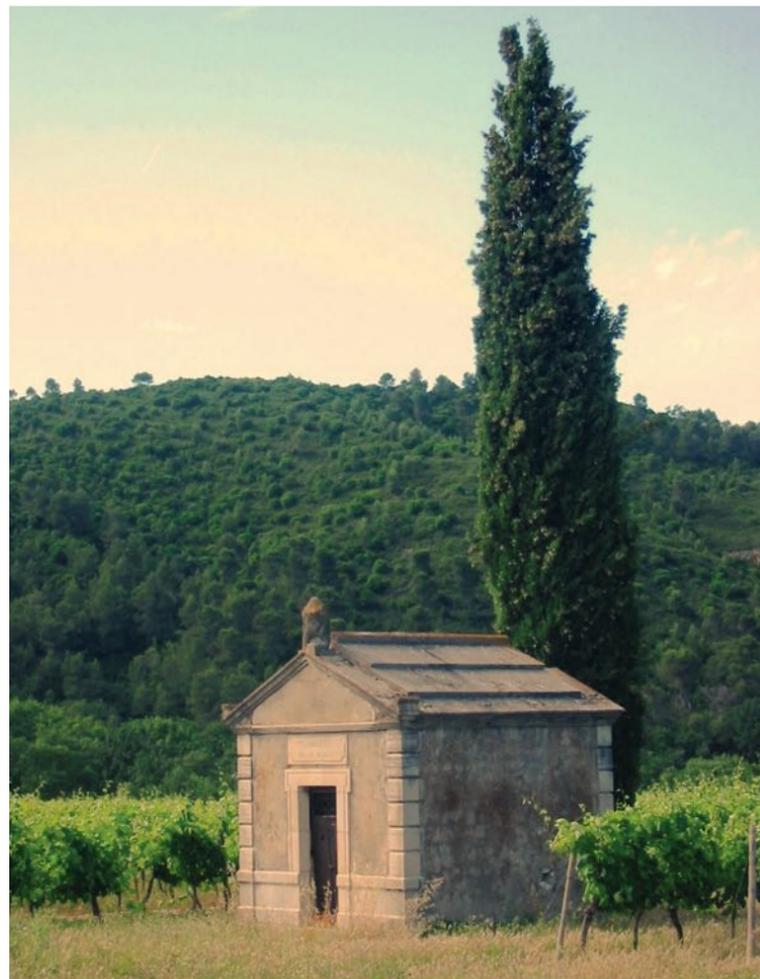
A. Les grandes figures du territoire

Voir détail biographique des personnalités citées en annexe 4.

Certaines phases de l'histoire nationale ont eu une incidence majeure sur la destinée du territoire comme l'a montré son histoire longue. De grands rois y sont associés, comme Louis IX (1214-1270) ou Philippe IV le Bel (1285-1314) son petit-fils, fondateurs du port, de la ville et des salins d'Aigues-Mortes. La révocation de l'édit de Nantes par Louis XIV en 1685 eut aussi une incidence majeure dans ce pays protestant qui suscita des destinées singulières. De grands serviteurs de la France en sont issus mais aussi des personnalités de la recherche ou de la culture.

Une statue ou des sites leur sont parfois associés. Certaines, nationalement ou internationalement connues, ont fait l'objet de biographies dans le cadre de l'inventaire du territoire :

- Guillaume de Nogaret (1260 ? -1313), seigneur de Marsillargues et de Calvisson, garde des Sceaux de Philippe le Bel
- Charles de Baschi (1686-1777) marquis d'Aubais, un « juste » au XVIII^e siècle
- Abdias Maurel dit Catinat (1670 ? -1705), Camisard camarguais
- Marie Durand (1711-1776) épistolière, prisonnière pour sa foi à Aigues-Mortes durant 38 ans
- Louis-Joseph de Montcalm (1712-1759), lieutenant général de la Nouvelle France
- Pierre-André de Suffren, (1729-1788), vice-amiral de France, commandeur des hospitaliers de Saint-Christol (Entre-Vignes - 34)
- Paulin d'Anglas de Praviel (1793 –1872), « Le dernier survivant du Radeau de la Méduse »



- Louis Médard (1768 – 1841), donateur du fonds Médard à la ville de Lunel (34)
- Le docteur Louis Eugène Perrier (1835-1912), fondateur de la source Perrier
- Louis Feuillade (1873–1925), réalisateur cinématographique, inventeur du feuilleton et père de « Fantomas »
- Gaston Doumergue (1863 – 1937), président de la République Française (1924-1931)
- Jean Hugo (1894–1984) Descendant de Victor Hugo vivant à Lunel, peintre, et décorateur
- Lawrence Durrell (1912 – 1990), auteur anglais de l'ouvrage « Le quatuor d'Alexandrie »
- Fanfonne Guillierme (1895-1989), manadière.

Montmirat. Cimetière protestant dans les vignes



B. Les lieux de mémoire

1. Vauvert la mémoire multiconfessionnelle

La communauté hébraïque a inauguré à Vauvert avec la municipalité une stèle commémorative le 16 mai 2019 sur le lieu de l'ancien cimetière juif médiéval de la ville, longeant le chemin d'Arles. Vauvert est une ville où les mémoires juive, catholique et protestante se rassemblent historiquement. Elle est traversée d'est en ouest par le chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle, appelé chemin d'Arles, la ville ayant obtenu le label « ville Étape » en 2023, mais aussi par l'itinéraire culturel européen Sur les pas des Huguenots et des Vaudois, en cours de finalisation¹ qui la traversera du sud au nord. Ils se croisent dans Vauvert ce qui est une rareté à l'échelon national.

2. Monuments aux morts et sépultures de personnalités

Le territoire a, comme la France entière, payé un lourd tribut en vies humaines durant les guerres du XX^e siècle, rappelé par les monuments aux morts communaux. Certains ont fait l'objet d'une étude

pour leur qualité sculpturale de la part de l'Inventaire général du patrimoine culturel et figurent sur la base Mérimée. Parmi les grandes figures du territoire, les tombes de Gaston Doumergue et de Paulin d'Anglas de Praviel, sont visibles aux cimetières d'Aigues-Vives et d' Aimargues.

3. Les cimetières familiaux

L'obligation de créer des cimetières privés est née de l'interdiction faite aux protestants de pouvoir enterrer leurs morts dans les cimetières catholiques dès le XVI^e siècle, renforcée par la révocation de l'édit de Nantes en 1685. À partir de cette période les familles les plus riches se dotent de cimetières familiaux en zone rurale. Ils sont l'un des marqueurs patrimoniaux du paysage en pays protestant. Les églises libres comme les Quakers de Congénies ont leur propre cimetière, entretenu depuis le XIX^e siècle, toujours visible à côté de leur maison d'assemblée qui accueille régulièrement des hôtes étrangers. Il peut être visité accompagné d'un membre.

Congénies. Cimetière quaker

¹. La mise en tourisme est prévue pour 2025.

2. LE TERRITOIRE EN ACTIONS

Sommières



A. Politiques urbaines et environnementales

1. DOCUMENTS STRATÉGIQUES RÉFÉRENTS SUR LE PETR

A. Les schémas de cohérence territoriale (SCoT)

Le SCoT Sud Gard 2030 englobe les quatre communautés de communes gardoises du PETR et le SCoT de Lunel Agglo a été approuvé le 9 février 2023, la collectivité étant passée en communauté d'agglomération le 1^{er} janvier 2024.

Des axes sont communs aux orientations des deux documents :

– le maintien de la qualité environnementale, des paysages naturels, agricoles et urbains ;

– la préservation des ressources par un développement vertueux et leur valorisation ;
– la conservation d'un cadre de vie attractif au sein du système métropolitain languedocien ;
– la promotion d'un territoire solidaire.

Les SCoTs ont permis d'établir les Projets d'aménagement et de développement durables (PADD) qui reprennent ces axes et cadrent l'établissement des PLU dans les communes.

B. Le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE)

Le SDAGE 2022-2027 couvre actuellement l'Occitanie. Cinq outils de gestion s'y réfèrent sur le territoire. Le SAGE Camargue gardoise a été approuvé le 6 septembre 2019. Il est géré par le Syndicat mixte de la Camargue gardoise et quatre établissements publics territoriaux de bassin (EPTB) détaillés ci-après p.201

C. Le Plan de prévention contre les risques naturels (PPRN)

Selon la base de Gestion assistée des procédures administratives relatives aux risques naturels (GAsPAR), toutes les communes du PETR sont couvertes par un PPRN, pour les risques technologiques, d'incendies et d'inondations. Les effets du réchauffement climatique augmentent les risques d'évènements météorologiques provoquant des montées brutales des eaux des rivières sur un territoire de très faible altitude et une élévation progressive du niveau de la mer sur le littoral.

Cependant, le risque de submersions fluviale et marine est ancien, dans cette partie ouest du delta du Rhône. De nombreux aménagements ont été développés par le passé pour les contenir. Le territoire conserve une mémoire de ces risques, notamment avec l'inscription des niveaux de crues millésimés dans divers villages. Ils sont largement pris en compte aujourd'hui.

D. Compétences des EPCI du PETR

Compétences obligatoires	Compétences optionnelles				
Lunel Agglo Pays de Sommières Rhôny Vistre Vidourle Petite Camargue Terre de Camargue	Communauté d'agglomération Lunel Agglo	Communauté de communes Pays de Sommières	Communauté de communes Rhôny Vistre Vidourle	Communauté de communes Petite Camargue	Communauté de communes Terre de Camargue
<ul style="list-style-type: none"> Urbanisme et aménagement de l'espace Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI) Collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés CALA (en sus) <ul style="list-style-type: none"> Équilibre social de l'habitat Politique de la ville 	ENVIRONNEMENT <ul style="list-style-type: none"> Protection et mise en valeur de l'environnement Missions « hors GEMAPI » figurant à l'article L.211-7 du code de l'environnement Élimination de dépôts de déchets sauvages en zone non urbanisée et dans les centres urbains historiques des communes de plus de 5000 habitants. EAU <ul style="list-style-type: none"> Assainissement des eaux usées Gestion des eaux pluviales urbaines 	ENVIRONNEMENT <ul style="list-style-type: none"> Protection et mise en valeur de l'environnement 	ENVIRONNEMENT <ul style="list-style-type: none"> Protection et mise en valeur de l'environnement 	ENVIRONNEMENT <ul style="list-style-type: none"> Protection et mise en valeur de l'environnement EAU <ul style="list-style-type: none"> Eau potable et assainissement Eaux pluviales urbaines Gestion du réseau d'eau brute 	

2. DÉVELOPPEMENT URBAIN

A. Outils de gestion et de planification urbaine

1 Les PLU

Il n'y a pas de PLUI sur le territoire. Chaque commune établit son PLU. Les SCoTs ont orienté leurs projets d'aménagement et de développement durables (PADD) qui reprennent leurs axes et cadrent leur établissement. Le PETR a mis en ligne sur son site depuis 2010 le cadastre de ses communes sur un serveur cartographique.

Un service urbanisme existe dans chaque EPCI composant le PETR. Une gestion stricte des réglementations de constructions en zone agricole (ZA) s'applique aujourd'hui sur l'ensemble des communes. Les PPRN restreignent drastiquement la construction et en limitent certaines dans leur expansion, notamment celles sises en aval du Vistre, du Rhône et du Vidourle. Les nouveaux habitants se tournent vers la réhabilitation de bâtiments dans les centres anciens, phénomène qui sera renforcé par la loi Zéro artificialisation nette (ZAN) vers laquelle tend la planification urbaine du territoire dans les prochaines décennies.

Des communes ont adopté une charte annexée à leur PLU. Boissières et Gallargues-le-Montueux imposent des références de couleurs pour les crépis, des matériaux autorisés pour la construction sur les éléments visibles du centre ancien du village, des contraintes pour les ouvertures. Le Cailar a créé une charte personnalisée de signalétique réalisée par un artiste.



2 Les SPR, sites classés et monuments historiques protégés

Référents en matière de planification, les SPR de Sommières, Aigues-Mortes, Vestric-et-Candiac (château de Candiac), les sites classés du territoire et les soixante-neuf monuments historiques protègent leurs abords et cônes de vision dans les cœurs de ville de dix-sept communes (voir la liste des monuments par communes en annexe 1).

Sommières. 1. Le pont romain (IMH) et ses abords © Aurélio Rodriguez PETR VC
Aigues-Mortes. 2. Le site classé de l'étang de la ville et ses abords © Simon Baudouin SMCG



B. Revitalisation des centres anciens

Les centres des villes se dépeuplent, alors même qu'ils sont le cœur de l'identité architecturale et de la vie sociale. Les protéger, les revaloriser, les repeupler et les réactiver, sont des volontés exprimées par les cinq collectivités partenaires du PETR, figurant dans leurs documents d'urbanisme et dans les documents cadres. Des contractualisations accompagnées par la mission d'ingénierie financière du PETR ont été réalisées avec les services de la Région et de l'État pour optimiser cette dynamique, initiée pour certaines communes depuis plus d'une décennie.

– Contrats Bourgs centres signés en 2023

Gard : Calvisson, Sommières, Aimargues, Aigues-Mortes, Le Grau-du-Roi, Gallargues-le-Montueux et Vergèze,
Hérault : Entre-Vignes, Marsillargues et Lunel-Viel.

Prévisions : Boisseron (34) et Vauvert.

Une **précandidature** est en cours : Aubais.

– Opération de revitalisation de territoire (ORT) contractualisation « Petites Villes de Demain » (PVD)

Gard : Sommières, Calvisson, Aigues-Mortes et Le Grau-du-Roi, la ville de Vauvert est en cours de contractualisation pour 2024.

La vétusté du parc de logement (Voir p.36), les restrictions de constructibilité dues au PPRN et la protection des ressources impactent les possibilités d'accueil de nouveaux habitants.

Pour adapter l'offre existante aux besoins de logements :

– **Le Guichet Renov' Occitanie** du PETR permet de couvrir les quatre EPCI gardoises qui le composent.

– **Lunel Agglo** a intégré le dispositif à son échelle.

Il apporte conseils, assistance au montage des dossiers et la garantie des aides territoriales ou de l'État mises en place si les dossiers y sont éligibles.

Plusieurs communes ont déjà commencé à rénover leur centre ancien, à requalifier leurs espaces publics, à déplacer des zones de parkings, à enfouir des réseaux et à valoriser leur patrimoine bâti, en vue de l'amélioration du cadre de vie.

La Communauté de communes **Petite Camargue** a mis en place, sans conditions de ressources, une opération programmée d'amélioration de l'habitat « Rénovons » (OPAH 2024-2028) pour les centres anciens de ses communes dont 15 à 20 % des logements sont vétustes. L'appel à projet concerne la rénovation de toiture, d'isolation, de chauffage, d'huissières et de façades.

Lunel (34). Mise en piétonnisation du cours Gabriel Perri dans le centre ancien de Lunel © Ville de Lunel



Uchaud. **1.** 2018 : rénovation de l'église, du beffroi, du cadran solaire et piétonnisation de la place Boissières. **2.** 2019 le centre ancien après rénovation. L'intégralité des réseaux a été enterrée y compris le réseau électrique Uchaud. **3.** 2009, ancienne place de l'église et son parking en centre ancien



3. POLITIQUE ENVIRONNEMENTALE

A. Un territoire mobilisé sur la transition énergétique à l'échelle du PETR

Le conseil de développement est particulièrement mobilisé sur ce sujet. Trois ateliers de réflexion sont animés pour apporter des pistes d'évolutions locales dans les domaines de l'écologie, de l'énergie et de l'habitat.

Pour accompagner financièrement ces évolutions, des contrats de territoire ont été signés.

- Les contrats pour la réussite de la transition écologique Vidourle Camargue 2021-2027 et Pays de Lunel 2021-2027 piloté directement par la CA Lunel Agglo.
- Le contrat territorial Occitanie Vidourle Camargue 2022-2028.

Pour optimiser la connaissance des bonnes pratiques.

- Prise en compte dans les documents d'urbanisme, la transition énergétique implique une modification

des comportements de consommation, de production, et concerne tous les publics. Le PETR accompagne l'information des habitants comme des acteurs économiques.

- Le changement climatique est responsable d'une accentuation des risques naturels, prégnants sur le territoire. Le PETR soutient le développement d'une culture du risque, la formation à la prévention et à la mise en sécurité pour la population.

Pour une transition énergétique préservatrice des paysages

- Étude des potentiels des différentes sources solaire, éolienne, hydraulique, et géothermique, et leur cohérence avec la préservation des patrimoines et des milieux.

Vergèze. Transition énergétique à la cave d'Héraclès © ACTTE



B. Les plans climat, air, énergie territoriaux (PCAET) à l'échelle des EPCI

Élaborés en complément des documents d'orientation, ils témoignent d'une sérieuse prise en compte du développement durable dans les politiques publiques, qu'il s'agisse de l'adaptation au changement climatique, des enjeux énergétiques ou de la gestion durable des ressources, Les PCAET pointent les questions de performances énergétiques des bâtiments publics et locaux d'entreprises, mais aussi de l'habitat dans ses diverses formes résidentielles.

Actions développées

DÉVELOPPEMENT DES ÉNERGIES RENOUVELABLES (ENR)

L'ensemble du territoire s'est engagé depuis peu pour le développement des filières liées aux énergies renouvelables essentiellement photovoltaïque.

Le territoire produit 53 000 MW d'énergies renouvelables soit un indice de production de 82,20 pour le PETR alors que l'indice national est de 140.

ÉCONOMIE DANS LES TRANSPORTS

Au regard des économies d'énergie et de la limitation des gaz à effet de serre, la mobilité douce et alternative est renforcée sur tout le territoire par la création de plateformes multimodales à proximité des gares ainsi que l'optimisation des déplacements en transports collectifs avec la création de parkings de covoiturage. (Voir carte de la mobilité en p. 28 avec les projets déjà réalisés et ceux en cours de création)

Les partenaires du plan climat, air, énergie en Terre de Camargue © Yannick Pons Objectif Gard



C. Préservation des ressources halieutiques et agricoles

Présente dans les documents cadre du territoire et dans les projets des EPCI, la préservation de ces ressources s'appuie sur une politique de développement de la filière bio, et des circuits courts. Le terroir est riche et diversifié et présente des spécificités. Il est fort d'un vivier d'une dizaine de produits agricoles sous signe de qualité (voir p. 44) Des filières emblématiques comme le taureau, le riz et le sel de Camargue, l'asperge Célestine Camargue y sont attachées ainsi que des spécialités culinaires, la gardianne de taureau, la fougasse d'Aigues-Mortes, l'escargot à la sommiéroise...

– Deux missions à l'échelle du PETR

- La mission gérant le Fonds européen des affaires maritimes, de la pêche et de l'aquaculture (FEAMPA)
- La mission en charge du Projet alimentaire territorial (PAT).

Le FEAMPA contribue à promouvoir la ressource halieutique pêchée, ses traditions culinaires, en lien avec le PAT dont l'objectif est de relocaliser la production et la consommation de produits de qualité. Les deux missions associent des acteurs de la restauration collective aux réflexions de travail et accompagnent des professionnels ayant à cœur de travailler les produits locaux.

Elles accompagnent la création de démarche de qualité. Le label « pêche durable » du thon rouge à l'hameçon, respectueuse de la ressource a été obtenu en 2023 et la CC Petite Camargue a obtenu en 2024 le label « Démarche territoire bio engagé », délivré par l'association interprofessionnelle bio régionale d'Occitanie.

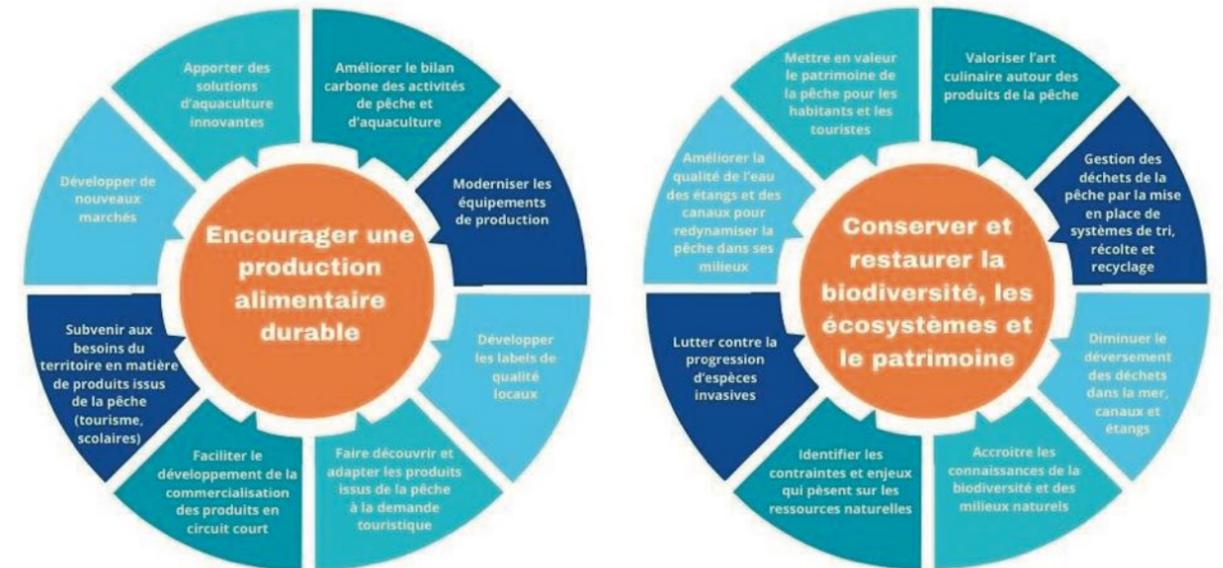
Pays de Sommières. Paysage agricole © Aurélio Rodriguez PETR VC



– Action de valorisation des ressources en circuit court : les Graulinades

Le programme détaillé du DLAL FEAMPA* 2023-2027 :

DLAL : Développement Local mené par les Acteurs Locaux
FEAMPA : Fonds Européen des Affaires Maritimes de la Pêche et de l'Aquaculture



Le Grau-du-Roi.

1. Technique ancestrale de pêche au bouliche © Aurélio Rodriguez PETR VC
2. Les Graulinades 2017 © Ville Le-Grau-du-Roi

4. OUTILS DE GESTION ET DE CONNAISSANCE

A. La gestion des espaces naturels

1 Le syndicat mixte de la Camargue gardoise (SMCG)

La Camargue et la Petite Camargue sont l'un des trois sites européens de nidification et de reproduction d'espèces migrantes dont la survie dépend de la conservation de leurs milieux. Elles s'étendent sur deux régions (PACA et Occitanie) et deux départements (le Gard et les Bouches-du-Rhône). Inscrites en 1996 au titre de la convention internationale RAMSAR, elles sont labellisées Natura 2000. Elles présentent diverses réserves de biosphère et près de 1 000 hectares d'espaces naturels sensibles (ENS) qui ont nécessité la fondation, côté gardois, de ce syndicat de gestion par le département. Le SMCG couvre sept communes du PETR. Le Grau-du-Roi, Aigues-Mortes, Saint-Laurent-d'Aigouze, Le Cailar, Aimargues, Beauvoisin et Vauvert. Il est doté en 2023 de vingt-trois agents et anime un service éducatif sur ses différents sites.

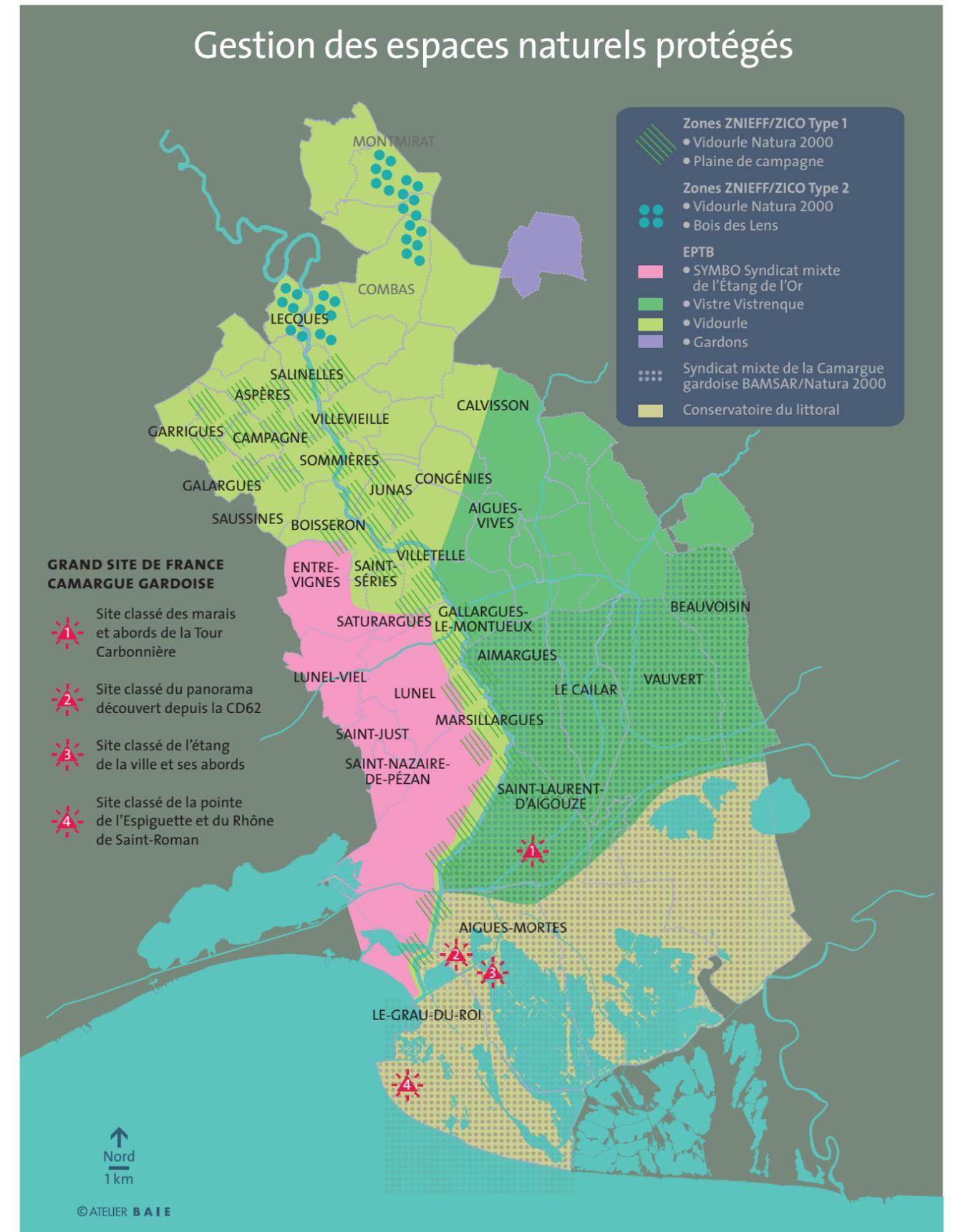
SES MISSIONS :

- Préserver la nature, la faune et la flore de la zone humide, alerter sur les menaces environnementales. L'érosion marine, la surveillance des écosystèmes font partie des veilles permanentes.
- Sensibiliser et éduquer à la préservation de l'environnement et des paysages.
- Gérer le grand site de France de la Camargue gardoise renouvelé en 2022 et son écomusée. L'opération a porté principalement sur les quatre sites protégés au titre de la Loi de 1930 (cités sur la carte ci-contre) relative à la protection des monuments naturels et des sites venus renforcer, dans la dernière décennie

du XX^e siècle celles des monuments historiques des sites classés de la baie. Le grand site de France a intégré un volet culturel aux objectifs de protection paysagère qui s'appliquent aujourd'hui aux collectivités concernées. Un schéma d'interprétation de la Camargue Gardoise, outil de planification a été porté et validé en 2022 par le SMCG, intégrant cette nouvelle dimension du label.

- Animer le centre du Scamandre et sa réserve naturelle, outil de découverte et de connaissance des milieux.
- Surveiller les évolutions. Il intègre un observatoire créé en 2002, aujourd'hui doté d'un SIG pour aider à la décision concernant les politiques locales liées à l'urbanisme et à l'environnement. Il mutualise ses données avec celles des littoraux voisins. Il suit l'évolution du trait de côte et l'érosion marine. La remontée du niveau de la mer est prise aujourd'hui en compte dans les politiques urbaines ainsi que l'érosion du trait de côte qui génère des risques immédiats de submersion compte tenu de la très faible altitude des espaces urbanisés du littoral.

Surfaces (source SMCG)	
- Camargue gardoise, zone Natura 2000	: 20 478 ha
- Site classé du panorama découvert depuis la voie littorale CD62	: > 1973 - 590 ha
- Site classé de la Pointe de l'Espiguette et du Rhône de Saint-Roman	: > 1975 puis 1998 - 2700 ha
- Site classé de l'étang de la Ville et ses abords	: > 1993 - 552 ha
- Site classé des marais et abords de la Tour Carbonnière	: > 1999 - 732 ha
- Site classé des terrains domaniaux situés en avant de la Porte de la Gardette	: > 1936 - 1,3 ha
- Site inscrit de l'ensemble formé par le canal et les quais du Grau-du-Roi	: > 1974 - 4,7 ha
Le Conservatoire du Littoral est propriétaire de 1943 ha de sites en 2020	





Le Grau-du-Roi, expérience écologique de fixation de la plage

Les 25,5 % de résidences secondaires dénombrées sur le PETR en 2020 se concentrent majoritairement sur le littoral dont 81,2 % sur Le Grau-du-Roi. Cinquante mètres de plage ont disparu en huit ans à l'est de L'Espiguette, menaçant de submersion le vignoble et les salins. Lauréate d'un appel à projet lancé par le ministère de la transition écologique en 2019, la ville a opté pour des techniques douces et naturelles de ré-ensablement, peu onéreuses et respectueuses de l'environnement, avec replantation d'une flore dunaire et étalement d'un treillis de petits piquets de bois sur un paillage de sagne, évitant ainsi la pose d'épis et d'enrochements. Terminée en 2023, l'opération est menée à titre expérimental sur la zone sensible du Grand Site de France en attendant un plan littoral plus vaste à l'échelle interrégionale (P.A.C.A./Occitanie).

Le Grau-du-Roi. Fixation des sables à l'Espiguette © Aurelio Rodriguez PETR VC

2 Les établissements publics territoriaux de bassin (EPTB)

L'eau sous toutes ses formes, fait partie de l'histoire du territoire. Elle fait l'objet d'une surveillance constante. L'urbanisation de la fin du XX^e siècle a provoqué de mortels dégâts, et une prise de conscience locale est à l'origine de la création des quatre syndicats de gestion qui couvrent aujourd'hui l'intégralité du territoire. Tous ont adopté une dimension environnementale. Acteurs incontournables de la prévention des risques et de la préservation paysagère du territoire, ils mènent des actions de sensibilisation auprès des publics et notamment des scolaires et des actions de découverte des milieux.



L'EPTB GARDONS

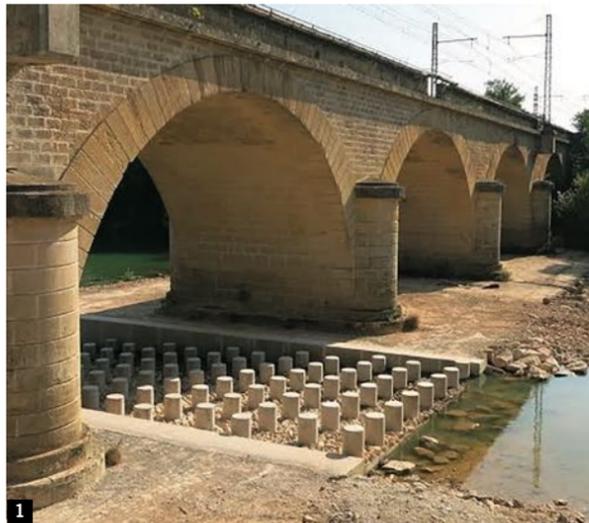
Il couvre le Gardon et ses affluents sur cent soixante-dix-sept communes et deux départements. Cependant sur le PETR, il ne gère que la commune de Parignargues sise dans la CC Pays de Sommières.

L'EPTB VIDOURLE

Organisme interdépartemental, composé de soixante-dix-sept communes du bassin-versant. Il couvre les cinq EPCI du PETR, toutes traversées par le Vidourle.

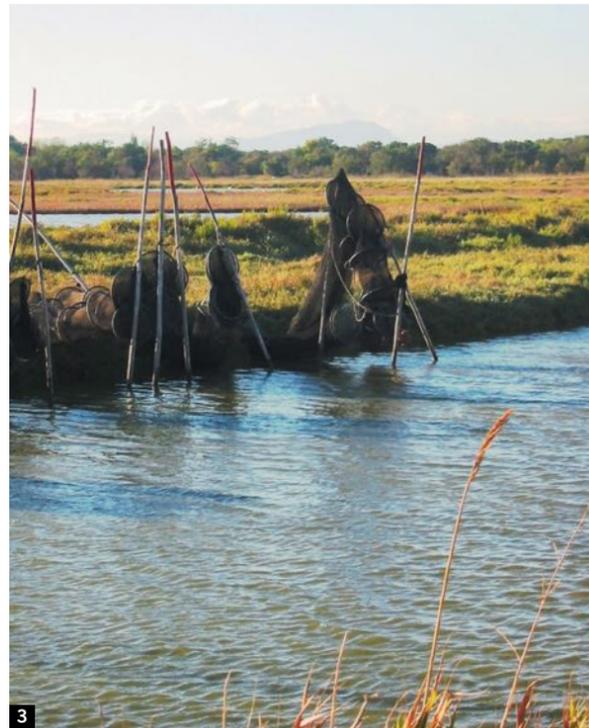
Créé en 1989, le Syndicat interdépartemental d'aménagement et de mise en Valeur du Vidourle et de ses affluents (SIAV) est reconnu Établissement public territorial de bassin (EPTB), le 27 décembre 2007. Il est le premier syndicat de bassin de la région Languedoc-Roussillon à bénéficier de ce label national. Aujourd'hui, il intervient notamment pour lutter contre la pollution du milieu aquatique, la préservation des espèces, la protection des berges et la lutte contre les inondations.

Gallargues-le-Montueux. Remodelage des berges du Vidourle © EPTB Vidourle



La vallée du Vidourle, presque intégralement couverte par le label Natura 2000 est actuellement protégée par trois zones ZNIEFF de type 1, sept zones de type 2 et une zone Zico. Dans le cadre du PAPI Vidourle (Plans d'actions pour la prévention des risques inondations) l'Europe finance à hauteur de 30 % les actions de sensibilisation en milieu scolaires.

Gallargues-le-Montueux. **1.** La passe à poissons sur le Vidourle sous le pont du chemin de fer © EPTB Vidourle Aubais/Saint-Sériès (34). **2.** Le Vidourle © Aurélio Rodriguez PETR VC
3. Bassin de l'étang de l'Or



L'EPTB VISTRE VISTRENQUE

L'EPTB exerce la compétence de gestion des rivières et des eaux souterraines. Le bassin-versant du Vistre et les nappes de la Vistrenque et des Costières constituent son territoire d'intervention, au sud du département du Gard. Il couvre les quatre EPCI gardoises du PETR. Il a pour mission de revitaliser les rivières, de rendre un état naturel à celles qui sont chenalées, de prévenir les inondations et d'y sensibiliser les scolaires. Il a aussi pour vocation d'entretenir les ripisylves et la qualité des eaux des nappes souterraines.

LE SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DE L'OR (SYMBO)

Compétent sur Lunel Agglo (34), le SYMBO est l'outil de gestion de l'assainissement et de la gestion de l'eau et des zones humides sur le Bassin de l'Or. Il a suivi le projet d'agrandissement et de modernisation de la station d'épuration de Lunel en 2021. Des actions pédagogiques sont menées par le SYMBO auprès des établissements scolaires.



B. Les outils de connaissance

1. LE SCAMANDRE, CENTRE DE DÉCOUVERTE DE LA CAMARGUE GARDOISE (VAUVERT)

Porté par le SMCG, il est implanté sur une réserve naturelle régionale, dans les locaux d'une ancienne bergerie. Il y accueille les publics dont les scolaires et conduit des actions de connaissance des milieux et des animations. Des visites guidées sont organisées et des parcours de découverte libre de la réserve sont aménagés sur des passerelles surplombant les marais, ponctuées de panneaux informatifs permettant d'observer la faune et la flore. Le centre est doté d'un bouaou, enclos circulaire pouvant accueillir des taureaux en sécurité pour faire découvrir les pratiques liées à leur élevage. Des parcours de découverte cyclos touristiques du paysage sont également proposés. Plusieurs salles permettent d'accueillir le public autour de rencontres culturelles ou d'expositions.

1. Bâtiment de l'accueil des publics
2. Le bouaou pour les démonstrations de jeux taurins





2 LA MAISON DU GRAND SITE DE FRANCE DE LA CAMARGUE GARDOISE (AIGUES-MORTES)

Écomusée créé dans le cadre de la labellisation de la baie, sur la zone de fréquentation la plus exposée il est géré par le SMCG et a été inauguré le 12 juillet 2014. Ouvert huit mois par an en visite libre, et toute l'année en visite guidée, il complète le centre de découverte du Scamandre. Il a pour objectifs de sensibiliser les visiteurs du littoral aux espaces naturels et aux terroirs, d'offrir un parcours scénographique intérieur et extérieur sur la diversité des paysages et de compléter l'offre pédagogique. Un site d'observation sur l'étang tout proche de la Murette a été aménagé. En 2019, le site a accueilli 17 783 visiteurs dont 762 en visite guidée, et 2 231 élèves, soit 91 classes.

– **Une opération « hors les murs » de sensibilisation**
Attaché à l'écomusée, un triporteur financé par les fonds européens LEADER du PETR se déplace l'été à la rencontre des visiteurs sur les plages du Grau-du-Roi ou aux portes d'entrées des remparts d'Aigues-Mortes.

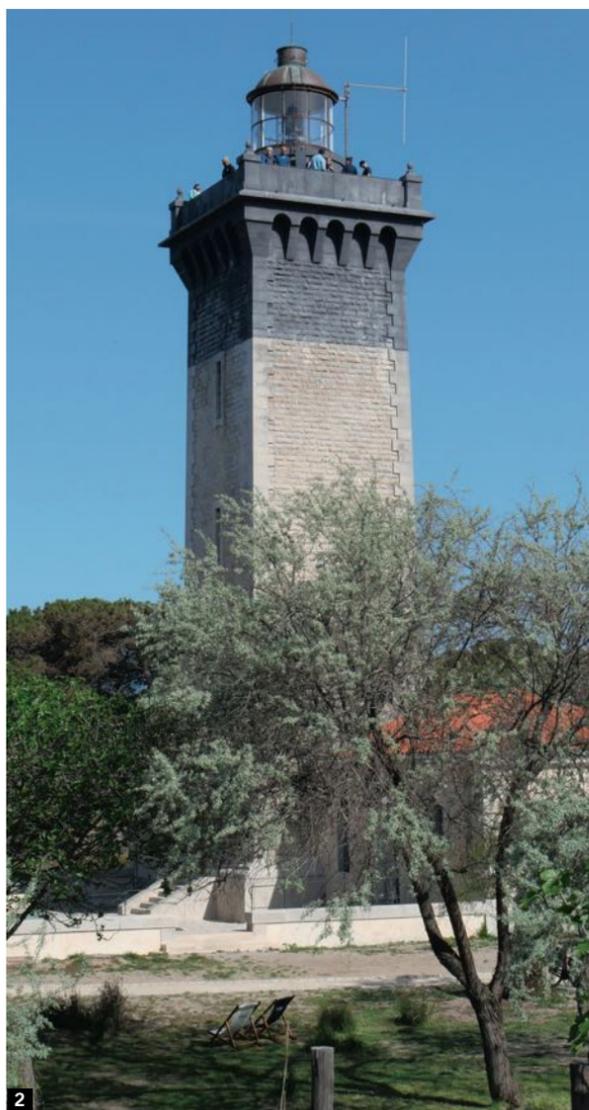
Aigues-Mortes. Maison du grand site © Simon Baudouin SMCG

3 LE SEAQUARIUM (LE GRAU-DU-ROI)

L'institut marin est géré depuis 2016 par une société publique locale (SPL). Centre de sauvegarde, de découverte et d'interprétation de la faune marine, il présente deux cents espèces, dont vingt-cinq de requins. Il héberge le centre d'étude et de sauvegarde des tortues marines en Méditerranée (CestMed) Il est l'un des trois sites les plus visités du Gard avec 380 000 entrées par an. Récemment intégré dans le réseau des centres de culture scientifique il a pour vocation de développer la connaissance des milieux marins et d'analyser les menaces qui pèsent sur les espèces. Il comprend de vingt à cinquante agents en fonction des saisons et des besoins, un pôle de médiation doté de sept agents et un service éducatif.



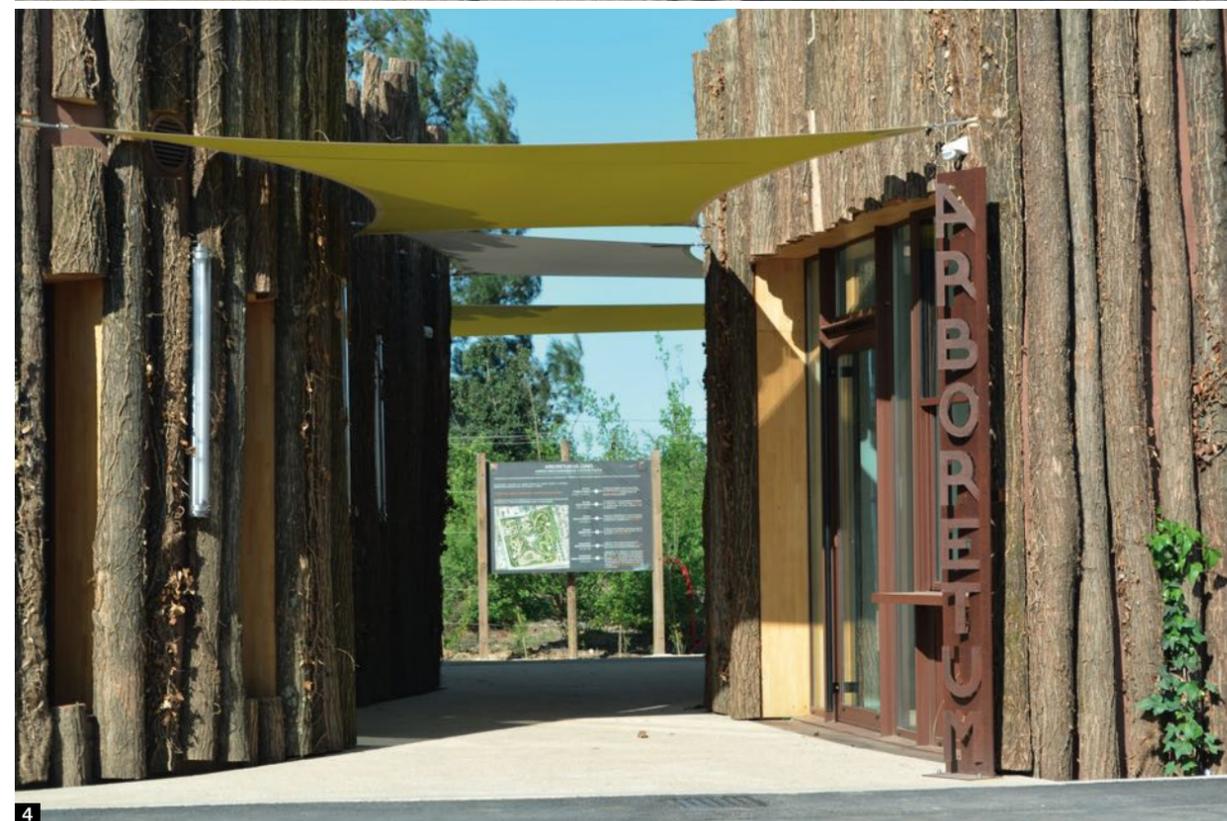
1. Le site d'observation aménagé sur l'étang de la Murette © Simon Baudouin SMCG Le Grau-du-Roi. 2. Le bassin des requins © Le Seaquarium



4 LE PHARE DE L'ESPIQUETTE, LE GRAU-DU-ROI
 Originellement à 155 m de la mer lors de sa construction en 1865, il est aujourd'hui à 700 m de la plage au milieu d'un massif dunaire et rendu accessible par des passerelles de bois le traversant. Automatisé depuis 1980 et propriété de l'État le phare (CMH) est toujours en activité. Il concilie depuis 2023 sa fonction avec celle d'un site écotouristique dédié à l'interprétation du paysage naturel qui l'entoure. Le phare haut de 27 mètres est accessible au public, et les locaux des gardiens ont été transformés en espaces d'accueil. Géré par la commune le site propose des visites guidées et accueille les scolaires à l'année. Une programmation culturelle s'étend également sur les quatre saisons (expositions thématiques, lectures théâtralisées...).

5 L'ARBORETUM DE LUNEL (34)

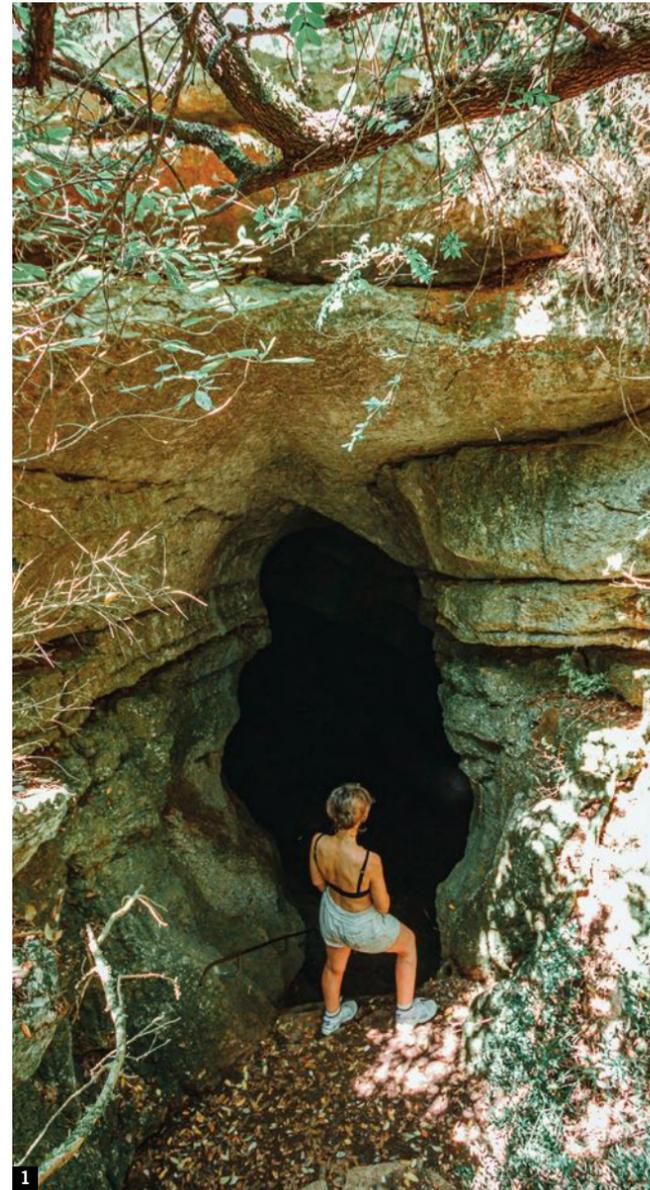
Situé au sud de Lunel au début de la zone des étangs, adapté aux personnes à mobilité réduite, il accueille tous les publics. Des chemins secondaires permettent de parcourir les deux hectares du site. Il reçoit principalement les élèves des 1^{er} et 2^e degrés des établissements lunellois et il est partenaire du service éducatif du musée Médard, Musée de France. Un concept original autour de la culture des arbres à petits fruits a été développé et d'anciennes espèces comme le jujubier ou l'arbousier y figurent. Six chambres d'ambiance ont été consacrées aux cultures des hommes et leurs pratiques alimentaires de l'époque néolithique à aujourd'hui. Les bâtiments répondent aux normes hautes qualité environnementale (HQE).



Le Grau-du-Roi. 1. Scénographie intérieure du phare de l'Espiguette © Yannick Pons *Objectif Gard*
 2. Le phare de l'Espiguette © Christelle Labrande O.T. Le Grau-du-Roi 3. Le triporteur à Port-Camargue © Adrien Montizon PETR VC Lunel (34). 4. Entrée de l'arboretum © O.T. Lunel Agglo

C. Découverte des milieux en autonomie

Les équipements concernent surtout la zone sèche. Des sentiers d'interprétation ont été aménagés pour la découverte et la connaissance de la nature, sur les zones naturelles protégées de la vallée du Vidourle. Ils sont pourvus de postes d'observation et de panneaux explicatifs comme le sentier de Pondres à Villevieille, ou le sentier de la grotte du Bois de Paris. D'autres ont pu bénéficier de l'importante activité du Collectif des Garrigues, association basée à Sommières, qui couvre 320 communes du Gard et de l'Hérault. Son objet est d'inventorier le patrimoine naturel et vernaculaire de la zone sèche entre littoral et Cévennes et de porter à connaissance les milieux, leurs ressources et leurs activités humaines, dans un souci de sauvegarde et de protection de l'environnement sur un territoire très exposé à l'expansion urbaine entre Nîmes et Montpellier. Ils ont fourni la documentation exploitée dans des parcours réalisés sur la CC Pays de Sommières. Notamment le sentier du Bois des Lens, au départ de Combas, qui permet la découverte du patrimoine naturel mais aussi des activités anciennes d'exploitation des ressources naturelles (charbonniers, murailleurs, chafourniers...) ou le sentier des laines à Calvisson qui évoque l'élevage ovin et la transhumance.



Saint-Clément. 1. La grotte © Alexandre Mazzocco CCPS
Villevieille. 2. Sentier d'interprétation de Pondres © Alexandre Mazzocco CCPS
Combas. 3. Sentier du Bois des Lens © Alexandre Mazzocco CCPS



B. Politique touristique

Les destinations touristiques « Camargue » et « Méditerranée » couvrent le territoire gardois du PETR qui regroupe à lui seul 44 % des nuitées touristiques départementales de mai à septembre, principalement sur sa zone sud. La ville d'Aigues-Mortes voit annuellement passer un million et demi de visiteurs. Les actions actuellement menées sont recentrées sur le développement touristique des zones septentrionale et occidentale du territoire.

Aujourd'hui, la stratégie consiste à promouvoir un tourisme durable, modernisé, respectueux de l'environnement. La mobilité touristique se tourne sur le développement de parcours doux, d'autant que celle-ci peut s'articuler avec les plateformes multimodales en cours de développement.

La situation du territoire entre les deux agglomérations de Nîmes et Montpellier favorise le développement du court séjour et de l'itinérance. Le tourisme lié à la découverte des patrimoines naturels, ou à la pratique des activités de pleine nature, est un enjeu d'avenir car il élargit l'offre sur un volet patrimonial ou culturel.

Les actions

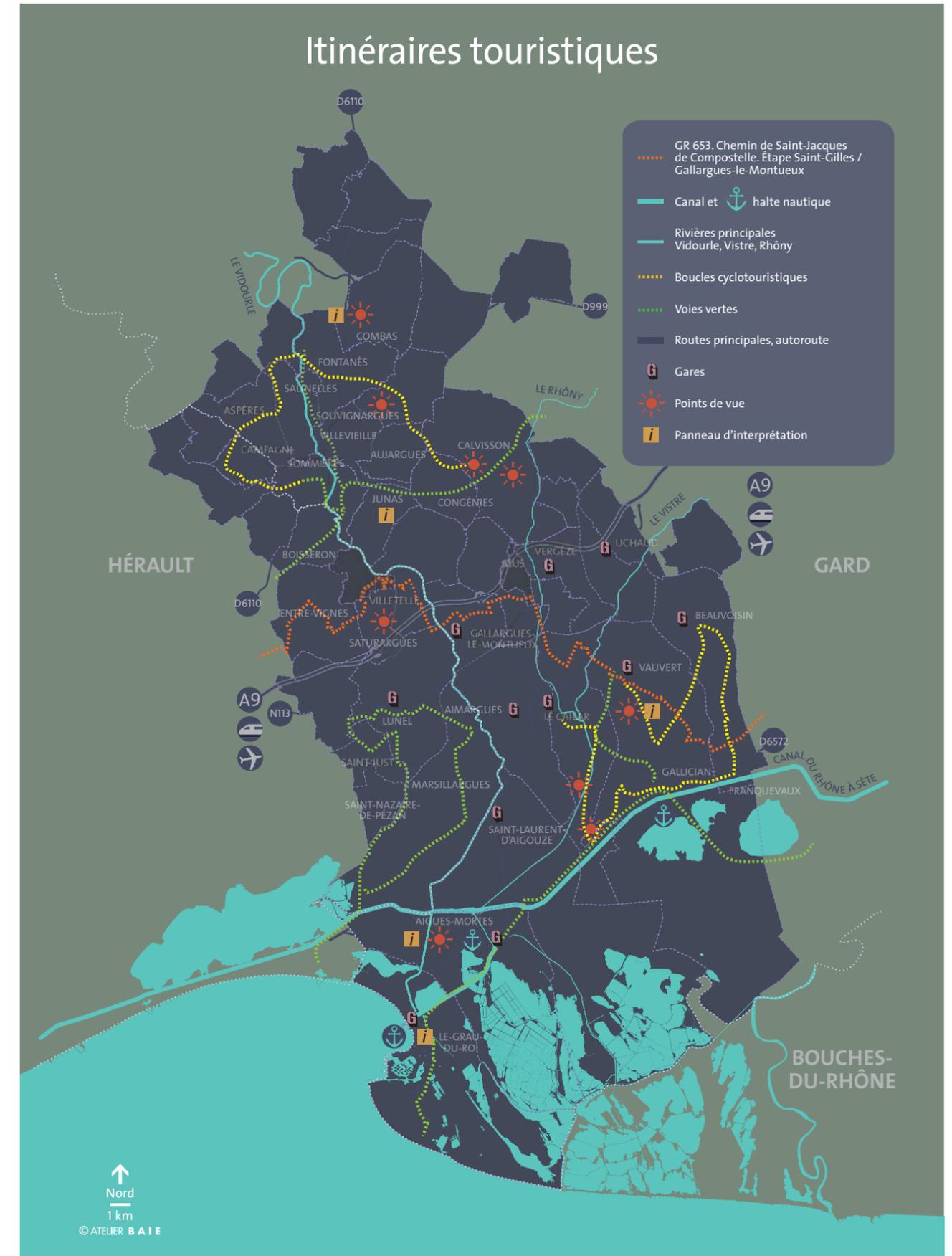
– Réalisation de voies vertes, de boucles cyclotouristiques et de sentiers pédestres

L'édition de brochures et de cartes touristiques thématiques, est venue compléter ces offres. Les voies vertes servent aussi aux habitants pour leurs déplacements quotidiens et sont en lien avec les plateformes multimodales déjà créées ou en création (voir carte p. 28).

– Développement de la randonnée et de la grande itinérance

La mise en réseau de plus de 500 km de chemins balisés est accompagnée d'une collection de « Carto guides » un par communauté de communes pour la partie gardoise. La randonnée peut s'y décliner sous toutes ses formes, à pied, à cheval et en VTT.

Congénies. Voie verte créée sur l'ancienne voie ferrée © Alexandre Mazzocco CCPS





Le territoire est traversé, d'ouest en est, par le chemin d'Arles sur le parcours vers Saint-Jacques-de-Compostelle, étape de Saint-Gilles du Gard à Gallargues-le-Montueux. Vauvert a été labellisée « ville étape » en 2023.

Le chemin européen « Sur les pas des Huguenots et des Vaudois » dont le prolongement « Méditerranée Cévennes » a été récemment acté au départ d'Aigues-Mortes (voir carte du patrimoine protestant p.117) est en cours de validation et de mise en tourisme par ses instances de gestion départementale, nationale et internationale.

Les itinéraires internationaux de « la Méditerranée à Vélo » et de la « Via Rhôna » se confondent sur le territoire. Ils drainent des populations de cyclotouristes aujourd'hui venant d'Europe du Nord, friands de découvertes de paysages, de gastronomie et de patrimoine pour lesquels de nouvelles offres ont été adaptées.

– Promotion de l'agritourisme et de l'œnotourisme

L'agritourisme est particulièrement développé avec l'accueil dans les manades. D'avril à novembre, la découverte de taureaux ou de chevaux élevés en semi-liberté et des pratiques agricoles autour de ces élevages font la renommée de la destination. L'obtention des labels « Vignobles & Découvertes » (V&D) renouvelé en 2022, et « Site remarquable du goût » depuis 2011 ont élargi les offres de découverte autour de nouveaux produits et d'autres patrimoines impliquant les acteurs du tourisme, de la gastronomie, de l'agriculture et de la culture.

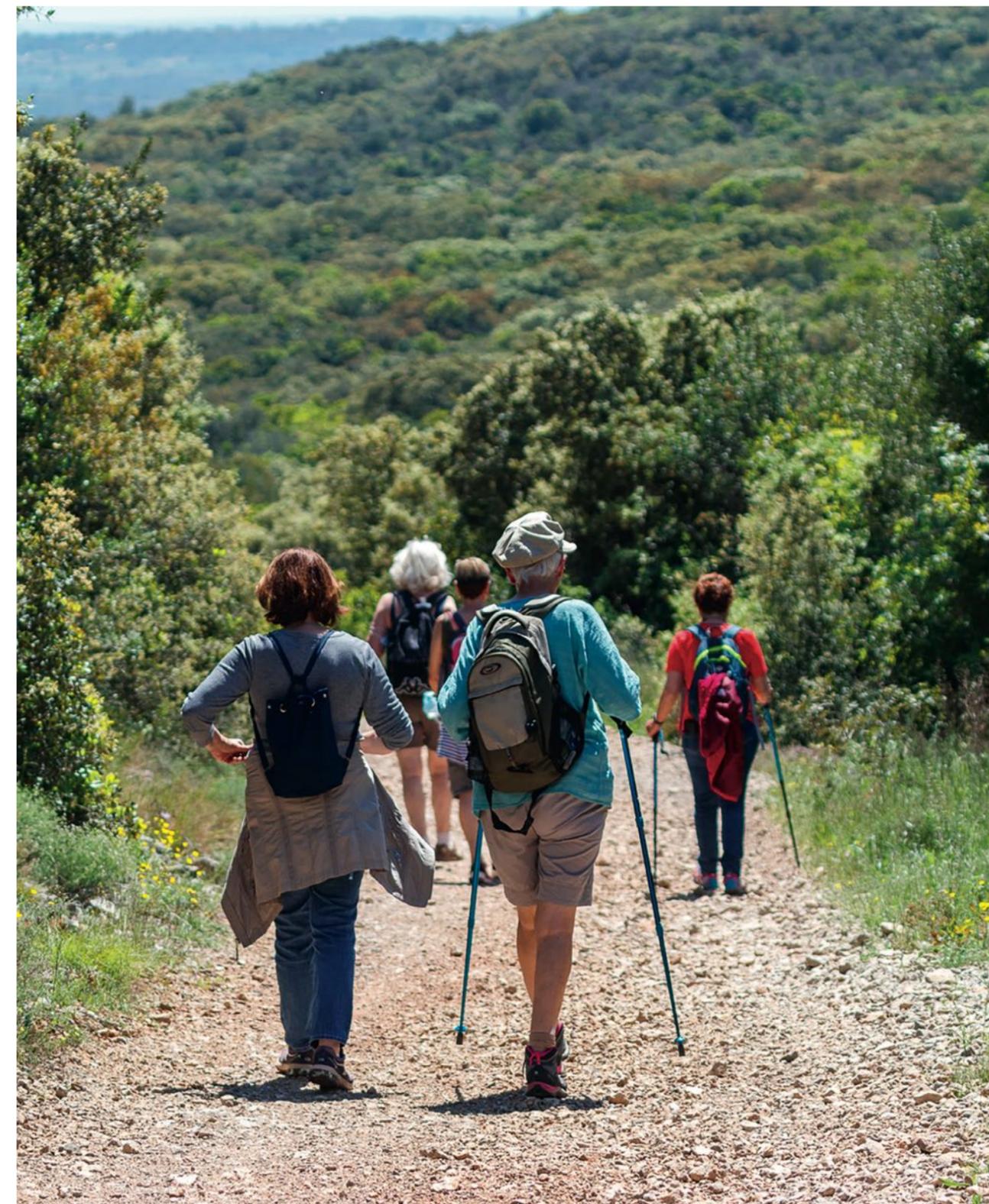
– Le tourisme fluvial, une voie d'avenir

De la Méditerranée aux étangs et canaux sur le territoire du PETR, les voies d'eau sont chargées d'histoire et de patrimoine, notamment le canal du Rhône à Sète. Des anneaux et des haltes fluviales sont répartis ponctuellement sur le parcours. Véritable axe de circulation douce, son développement mobilise à ce jour une concertation à l'échelle régionale avec l'ambition d'en faire un véritable atout du tourisme de demain.

Calvisson. Sentier de randonnée cartographié © Alexandre Mazzocco CCPS



Vauvert. 1. Halte nautique de Gallician rénovée © Titouan Denimal-Pinto PETR VC
Aigues-Mortes. 2. Le port de plaisance donnant accès au canal du Grau-du-Roi et au canal du Rhône à Sète



Aigues-Mortes. 1. Visite à la manade © PETR VC
 Calvisson. 2. Voie verte longeant l'œnopole © Alexandre Mazzocco CCPS
 Aigues-Mortes. 3. Canal du Rhône à Sète. Traversée du quartier des cabanes

Saint-Clément. Sentier de randonnée cartographié © Alexandre Mazzocco CCPS

C. Politiques culturelles

1. POLITIQUE RELEVANT DU PETR

A. Création de la mission patrimoine au service des collectivités

Demandée par les collectivités qui le composent, la sauvegarde du patrimoine culturel fut l'un des axes fondateurs du Pays Vidourle Camargue en 2005. La mission patrimoine naquit dès 2007, dotée d'un agent en charge de la conduite de l'inventaire des patrimoines bâtis et immatériels et de l'élaboration d'une stratégie pour leur conservation et leur valorisation, à l'échelle du PETR. Un réseau d'acteurs locaux et d'experts pour accompagner la mission dans ses actions fut constitué dès 2008.

Une stratégie élaborée en deux phases

La première (2008-2014) fut essentiellement axée sur la réalisation d'un pré-inventaire sur chaque commune qui permit d'établir dès 2009 les thématiques patrimoniales retenues puis d'élaborer une stratégie de rénovation du patrimoine bâti comprenant un volet d'ingénierie financière pour assister les collectivités dans leurs projets. La seconde (2014-2020) fut consacrée aux demandes de nouvelles protections au titre des monuments historiques, pour leur sauvegarde durable, et aux labellisations culturelles pouvant apporter visibilité et reconnaissance à des patrimoines jusque-là peu valorisés.

B. Actions culturelles dans le cadre de la mission

Voir le détail des protections existantes et des labellisations et le détail des projets réalisés en annexe 1, 2 et 6.

- Inventaire du patrimoine et recherches associées pour enrichir la connaissance du territoire.
- Communication sur les travaux initiés dans le cadre de l'inventaire, sous forme de publications, d'expositions et de conférences.
- Ressource documentaire à la demande des collectivités, des structures ouvertes au public, des guides conférenciers et des porteurs de projets culturels.
- Ingénierie développée au service des communes pour aider à la rénovation du patrimoine protégé ou non.

- Assistance à l'instruction de divers labels culturels à l'échelle communale ou du territoire

La politique culturelle du PETR compte quinze années de fonctionnement au service du patrimoine local et inscrit aujourd'hui plus largement sa valorisation dans le « vivre-ensemble » et l'amélioration du cadre de vie. La candidature au label Pays d'art et d'histoire marque une nouvelle étape et inscrit le PETR dans une nouvelle politique, tournée vers le développement d'un projet culturel à son échelle.



C. Une ingénierie financière au service du patrimoine et de la culture

Politique développée depuis la création de la mission patrimoine, la recherche de financements pour les rénovations de bâtis non protégés, de loin les plus nombreux et les plus problématiques à financer pour les toutes petites communes, fut particulièrement ciblée, le patrimoine remarquable étant déjà doté de dispositifs mis en place par l'État et les territoires. Les premières enveloppes européennes LEADER et FEAMP auquel le PETR a candidaté sont venues compléter les dotations territoriales mobilisables. Un appel à projet porté par le PETR dans le cadre de ces enveloppes a concerné le patrimoine

bâti en péril, qui a permis la sauvegarde d'une dizaine d'édifices.

Un partenariat dès 2009 avec la Fondation du patrimoine à l'échelle du PETR pour l'instruction des dossiers communaux a permis d'aider au financement de onze rénovations de monuments. Des dotations importantes du Loto du patrimoine depuis 2019 sont venues compléter les financements de trois rénovations en cours de monuments historiques : le temple de Gallargues-le-Montueux, La chapelle des Pénitents Gris à Aigues-Mortes et le Château de Marsillargues (34).

Lunel (34). Valorisation de l'inventaire

1. Exploitation des sources de l'inventaire. Exposition sur l'histoire de Lunel et son canal, commissaire d'exposition Sylvain Brino, 2016, Espace Feuillade

2. Conférence sur le patrimoine culturel immatériel de la zone humide, en partenariat avec les services culturels de la Ville de Lunel et l'association des amis du canal de Lunel



Enfin une pratique du mécénat a été développée à l'échelle du PETR dès 2011 avec l'aide de la DRAC Occitanie complétée d'une formation de l'agent animant la mission patrimoine par le Centre national de la fonction publique territoriale. Aujourd'hui, une mission d'ingénierie financière dotée d'un agent gère les contractualisations à l'échelle du PETR mais aussi les recherches de financements publics pour les porteurs de projet pour l'ensemble des missions du syndicat mixte.



1. Un concert organisé en 2015 en présence des élus dans le temple de Vergèze par le PETR Vidourle Camargue dans le cadre d'une soirée mécénat en partenariat avec la Fondation du Patrimoine au profit de la rénovation du temple de Vestric-et-Candiac pour financer la part communale.
Aubais. 2. Information sur le mécénat organisée sur le PETR en partenariat avec la cellule mécénat de la DRAC Occitanie



D. Le réseau des correspondants patrimoine

Il fut créé en 2008 avec au moins un représentant désigné par chacune des communes. Il est constitué de personnes-ressources, en capacité d'aider la mission patrimoine efficacement sur le terrain ou de développer des propositions d'actions comme le fait aujourd'hui le conseil de développement du PETR dans d'autres domaines. Animés par la chargée de mission, les membres du réseau ont participé à la réalisation de l'inventaire du patrimoine sur leur commune, aidé à mutualiser l'action territoriale culturelle et suivi les projets initiés sur leur municipalité. Les associations œuvrant dans le domaine de l'histoire et du patrimoine ont également été associées au réseau, dont beaucoup de membres font partie. Il compte aujourd'hui près de quatre-vingts personnes

qui constituent un maillage essentiel notamment pour le développement d'actions mutualisées. Les membres peuvent être élus communaux ou issus de la société civile, l'important étant qu'ils soient disponibles et connaissent bien le patrimoine de leur commune. Certains membres sont présents depuis plus de quinze ans. Ils constituent un important réservoir de connaissances sur le territoire. Sentinelles permanentes, ils font le lien entre leur commune et le PETR. Une réunion plénière annuelle du réseau, élargie aux associations culturelles permet de faire le point sur les projets en cours. Ainsi le réseau suit-il depuis plus de dix ans l'évolution du projet de candidature Pays d'art et d'histoire du territoire.

Le correspondant patrimoine de la ville de Mus, devant un puits du XVIII^e siècle à inventorier.



1. Le correspondant patrimoine de la ville de Codognan (2008-2014) donnant une conférence dans le temple sur l'histoire locale du protestantisme pour un groupe de visiteurs

2. Réunion annuelle 2014. Débat sur les projets en cours



Un exemple de projet participatif de sauvegarde d'archives initié par le réseau

Le projet Memodici « Entre Garrigue & Camargue »

<https://memodici.fr/>

Imaginé par les correspondants patrimoine d'une même communauté de communes (dix communes), il est porté actuellement par un collectif et soutenu par une association locale pratiquant le mécénat, ce qui a permis de financer la première phase de création du site Internet participatif. Il invite les habitants et associations locales à mettre en ligne des documents et archives en leur possession et à les commenter. Le site enrichit la connaissance du patrimoine et des pratiques sociales sur dix communes particulièrement exposées à l'expansion urbaine.

2012, les correspondants patrimoines de Congénies autour de Jean François qui présente sa collection de cartes postales sur la « bouvine » que le PETR a numérisée avec l'aide du ministère de la Culture et des fonds européens. Les correspondants vont effectuer le précatalogage des cartes.

2. POLITIQUE RELEVANT DES COLLECTIVITÉS PARTENAIRES

Compétences obligatoires	Compétences optionnelles et facultatives				
Lunel Agglo Pays de Sommières Rhôny Vistre Vidourle Petite Camargue Terre de Camargue Au total 50 communes	CA Lunel Agglo 14 communes	CC Pays de Sommières 18 communes	CC Rhôny Vistre Vidourle 10 communes	CC Petite Camargue 5 communes	CC Terre de Camargue 3 communes
Développement économique et promotion du tourisme	Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs et sociaux d'intérêt communautaire Action culturelle Actions en matière de petite enfance et enfance	Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement pré-élémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire. Action culturelle Organisation d'animations et de spectacles pour les enfants		Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs et sociaux d'intérêt communautaire Action culturelle Partenariat pour les manifestations d'art et de traditions	Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels, sportifs et sociaux d'intérêt communautaire. Compétence facultative Activités périscolaires sportives et culturelles du 1 ^{er} et 2 ^e degré

A. Les compétences

L'analyse du tableau montre la disparité des compétences en matière d'action culturelle. La lecture publique, l'éducation artistique et culturelle, la gestion des écoles de musique sont impactées par ces différences d'une EPCI à l'autre (voir p. 260).

Sur les cinq collectivités partenaires du territoire trois ont une compétence culturelle. La CA Lunel Agglo et la CC Petite Camargue ont pris cette action restreinte, pour la première, aux actions concernant l'enfance et la petite enfance et, pour la seconde, au soutien aux manifestations d'art et de traditions ainsi qu'à la gestion de l'école de musique intercommunale. La CC Pays de Sommières a la compétence patrimoine et culture. Son service intercommunal est doté d'un agent. Constituée principalement de petites communes, elle a développé depuis une dizaine d'années une politique d'EAC envers les jeunes publics de son territoire, et a créé une école de musique intercommunale. Elle a signé le 2 décembre 2022 une convention générale d'éducation artistique et culturelle (CGEAC).

La CGEAC 2022-2026 de la CC Pays de Sommières

Elle est intégrée au schéma départemental de la culture du département du Gard. Elle fait partie intégrante de la Convention territoriale globale (CTG), signée avec la Caisse d'allocations familiales (CAF) en positionnant la culture comme un service aux familles, un levier d'insertion sociale et propose une offre adaptée maillée sur dix-huit communes. Intégrer le patrimoine dans l'offre artistique et culturelle est l'un des objectifs de cette convention.

La rénovation, la valorisation du patrimoine et l'action culturelle sont donc portées principalement par les communes. Le PETR intervient à leur demande pour les aider. La politique culturelle des communes s'appuie aussi sur le soutien aux associations porteuses de projets.

B. Patrimoine et culture, une diversité de moyens

L'activité culturelle reste principalement gérée par les communes. La multiplicité des activités tout au long de l'année (voir P. 264 et 265) montre la vitalité qui s'exprime grâce à un soutien accru aux associations organisatrices de manifestations dans divers domaines, même dans les plus petites communes rurales. Seules les plus grosses villes du territoire ont des espaces et des pôles culturels dotés d'agents en charge de la programmation annuelle d'événementiels ou d'activités.

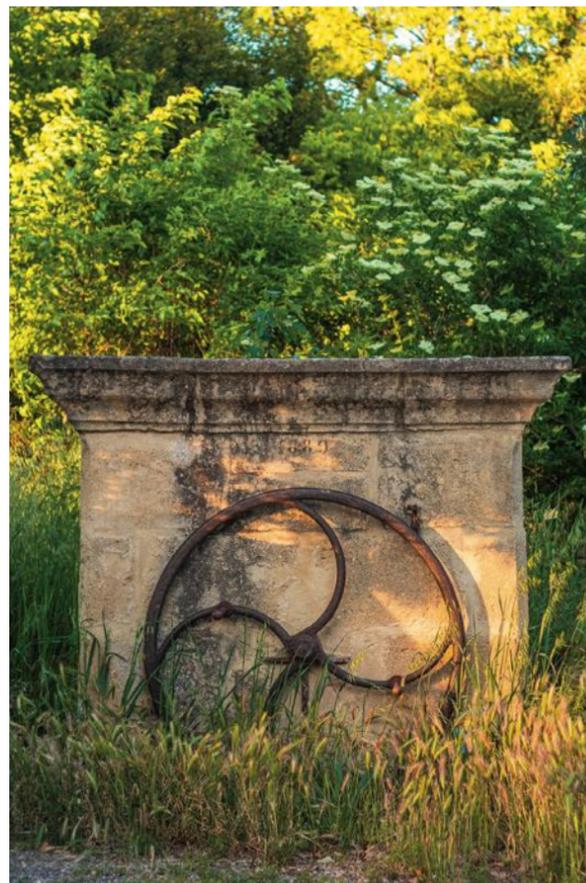
Les villes de Lunel (34), Vauvert, Aigues-Mortes et Le Grau-du-Roi ont des services culturels structurés chargés de la programmation annuelle et dotés d'agents. Lunel (34) a également développé une importante politique des publics au musée Médard doté d'un directeur et de sept agents. Enfin la Ville de Sommières a un service patrimoine. Un agent guide-conférencière est chargée également de l'accueil des publics au château à la saison estivale.

D. Politique de conservation et de valorisation du patrimoine

1 ACTIONS DE CONNAISSANCE

A. Les inventaires du patrimoine

Voir les annexes 1,2,3, pour les patrimoines protégés et non protégés.



Ils ont été conduits depuis 2007 sur l'ensemble des patrimoines architecturaux, immatériels et mémoriels par l'agent chargée de la mission patrimoine du PETR formée aux bases de l'inventaire général et à celles de l'inventaire du patrimoine culturel immatériel. Les objets ont été inventoriés par la conservation régionale des antiquités et objets d'arts.

Concernant le patrimoine bâti, il n'avait pas été possible de contractualiser avec le service régional de l'inventaire, tout juste décentralisé en 2007. Cependant le PETR a pu bénéficier des premières enquêtes thématiques mises en ligne sur les bases de données Mérimée, Palissy et Joconde. Le CAUE du Gard et les services départementaux du patrimoine ont également fourni des inventaires de patrimoines ruraux sur le territoire.

Ces patrimoines déjà recensés et étudiés par les différents services ont été complétés de nouveaux éléments par commune grâce à un pré-inventaire conduit entre 2007 et 2009 avec le réseau des correspondants patrimoine créé dans le cadre de la mission. Aujourd'hui des thématiques patrimoniales ont été étudiées et une récente contractualisation avec l'Inventaire Régional d'Occitanie va permettre l'intégration de ces travaux sur la base GERTRUDE.

Aspères. Puits-pompe de 1880 © Alexandre Mazzocco CCPS

Ont été recensés et étudiés

69 monuments protégés,

711 patrimoines bâtis,

115 patrimoines industriels ou de réseaux

75 sculptures monumentales



Sur le territoire, nombre de pratiques sociales, agricoles, culturelles, gastronomiques et sportives relèvent du Patrimoine Culturel Immatériel (PCI). La plus visible est la bouvine à fort impact économique et paysager qui a fait l'objet d'un programme européen dédié sur le PETR pour sa sauvegarde. L'ensemble du PCI a pu être documenté grâce au financement d'études, de réalisation d'entretiens, de films ou de publications en partenariat avec la mission Ethnologie de la DRAC Occitanie ou avec la mission du Patrimoine culturel immatériel du ministère de la Culture. Enfin le patrimoine mémoriel, lieux de mémoire et grandes figures, a pu être étudié principalement grâce à la recherche en archives. Des études restent à poursuivre pour continuer l'enrichissement de ces connaissances.

Le patrimoine bâti et la sculpture

Des synthèses thématiques ont été réalisées sur les patrimoines les plus emblématiques du territoire, présents sur toutes les communes du nord au sud du PETR. Elles sont les piliers du récit commun restant à construire à l'échelle du territoire. Le chapitre consacré au patrimoine et les cartes thématiques produites en première partie du dossier sont le reflet de ce travail qui s'est étalé sur quinze années.

Les synthèses sur le patrimoine fortifié de la baie, le patrimoine protestant¹, le patrimoine viticole, l'industrie du sel et son histoire, le réseau de l'abbaye médiévale

de Psalmodi et le patrimoine républicain ont déjà été rédigées et exploitées en conférences ou par les guides conférenciers du territoire.

Des études restent à conduire sur les techniques vernaculaires de construction et les matériaux utilisés.

Le patrimoine culturel immatériel

Une enquête ethnographique a été conduite en 2011 par le PETR avec le concours scientifique du conseiller ethnologie de la DRAC Occitanie dans le milieu de la bouvine sur une année entière afin de prendre connaissance de la saisonnalité des actions et de toutes les pratiques sociales, agricoles et sportives en lien. Films et entretiens transcrits ont été mis en ligne sur le site du PETR. À cette occasion une extension de l'enquête a concerné les empègues qui par leur nature restent très fragiles (voir p.180). Seize villages sont « empègués », suivant cette tradition qui était en perdition en 2009. Des répertoires d'empègues ont été réalisés dans certains villages (Aubais, Beauvoisin). Un entretien filmé mis en ligne sur le site du PETR en détaille la pratique dans le but d'une prise en compte de ce patrimoine par les habitants et les communes. Concernant les constructions en pierre sèche et leurs savoir-faire, une enquête est actuellement en cours (2024-2025) sur les dix-huit communes du Pays de Sommières en partenariat avec le ministère de la Culture dans le cadre de l'inscription récente de ce savoir-faire au patrimoine mondial de l'Unesco. Des

Beauvoisin. Archive collectée dans le cadre de l'inventaire. Château au début du xx^e siècle avant sa transformation actuelle

¹. Publié dès 2017 dans la revue de l'inventaire général d'Occitanie, CARLIER, 2017.



Entre 2015 et 2019, avec la participation de communautés pratiquantes sur le territoire, « le boutis ou broderie de Marseille », a pu être inclus à l'Inventaire national du patrimoine culturel immatériel.

Les antiquités, objets d'arts et fonds précieux

Des inventaires d'objets mobiliers ont aussi été réalisés en 2012 avec la conservation des Antiquités et objets d'art du Gard à la Maison de Gaston Doumergue, cent quarante objets ont été inscrits aux monuments historiques, une liste des objets à restaurer a également pu être dressée. La bibliothèque du président qui compte trois mille ouvrages a également fait l'objet d'un catalogage et d'un traitement de conservation cofinancé par le ministère de la Culture et le service du livre de la région Occitanie. Les fiches réalisées concernant les objets sont aujourd'hui en ligne. Les collections textiles de la Maison du boutis à Calvisson ont été inventoriées en 2022 dans les mêmes conditions par le même service. Elles sont en cours d'étude.

entretiens ont été réalisés et une base numérique recensant toutes les constructions par commune a été établie pour être renseignée par un collectif d'enquêteurs dans chaque village. Il sera souhaitable ensuite d'étendre cette enquête aux autres collectivités du PETR qui détiennent aussi ce même type de patrimoine.

Aigues-Vives.

1. Une partie de la bibliothèque du président Gaston Doumergue dans son bureau

2. Maison Gaston Doumergue, buste d'Émile Jamais grande figure du territoire et l'urne d'élection du XIX^e siècle © Ville d'Aigues-Vives



B. Les fouilles archéologiques

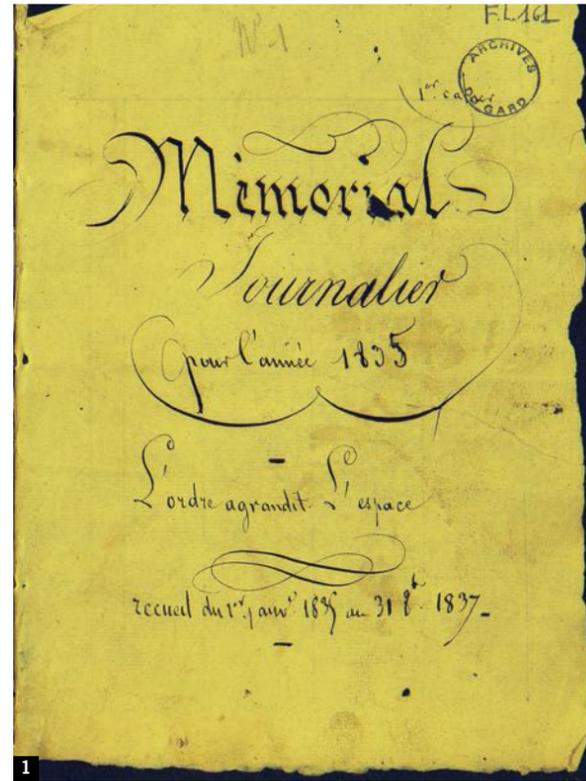
Les oppida de Nages, de la Liquière, de la Roque de Viou, d'Ambrussum (Villetelle 34) ont été étudiés au XX^e siècle. La fin du siècle a permis d'ouvrir de nouveaux chantiers de fouilles programmées par le Service régional de l'archéologie de la DRAC Occitanie, dans le cadre de recherches menées par le CNRS à Lunel-Viel(34), à Calvisson et à Villeveuille.

Le site gallo-romain d'Ambrussum continue d'être fouillé actuellement par l'archéologue Maxime Scrinzi, mais les fouilles de l'oppidum et des villas gallo-romaines des terriers à Villeveuille ont été arrêtées et les vestiges mis en valeur.

La fouille du port protohistorique du pays de Nîmes citée par Strabon, contemporain des oppida est actuellement conduite par l'archéologue Réjane Roure, directrice du laboratoire archéologique de Lattes (34) (UMR5140) sur Le Cailar. Le site décline cinq siècles d'histoire antérieure à l'arrivée des Romains en Narbonnaise et présente des niveaux de comparaisons avec d'autres sites du territoire, complétant les lacunes de connaissance sur cette haute période. Il apporte aussi un éclairage nouveau sur le littoral et son fonctionnement au VI^e siècle avant n. è.

Le Cailar. Fouilles programmées du port protohistorique

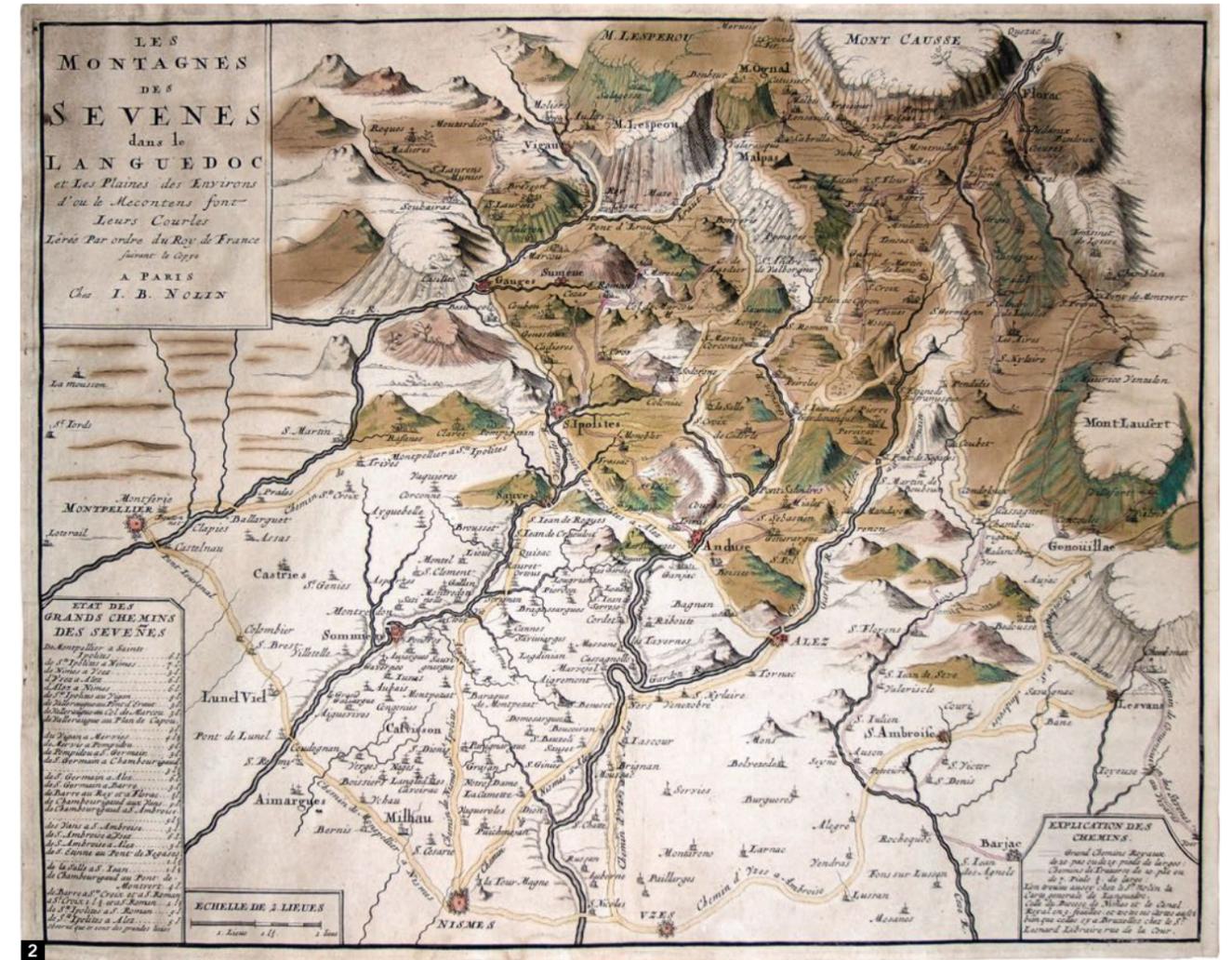
La fouille médiévale de l'abbaye de Psalmodi, site archéologique classé MH et site privé appartenant à un agriculteur fut confiée par le Service régional de l'archéologie à une équipe américaine du William's College, université du Massachusetts (USA). Le professeur Whitney Stoddard y fouilla avec ses équipes durant 44 ans. Aujourd'hui terminé ce chantier donna les premières stratigraphies médiévales de références pour l'archéologie locale. Actuellement l'ensemble des données de fouilles, mains-courantes, photos et dessins déposés à l'université américaine a été définitivement rapatrié à la mairie de Saint-Laurent-d'Aigouze grâce à une convention signée entre la commune et les archéologues américains. Ces fonds feront l'objet d'un dépôt aux archives départementales dans le casier communal après numérisation. La plupart de ces documents sont inédits et seront exploités dans le cadre d'un ouvrage consacré à l'histoire de l'abbaye et son important rayonnement, écrit en partenariat avec les chercheurs américains ayant travaillé sur le site.



C. Étude et sauvegarde d'archives privées

Si la recherche en archives publique est l'indispensable complément à la conduite d'un inventaire du patrimoine, l'intégration de cette action dans les missions du PETR a mobilisé le réseau des correspondants patrimoine. Ainsi ont été découvertes des archives privées détenues par les familles du territoire. Certaines sont de véritables trésors dont les circonstances de découverte et les contenus ont été publiés dans la revue de l'Inventaire général d'Occitanie¹. Elles peuvent être portées à la connaissance publique avec l'accord des propriétaires. La numérisation préalable a permis leur étude. Parmi celles-ci :

Le fonds Jean-François de Congénies, mille deux cents cartes postales du début du xx^e siècle numérisées principalement sur le patrimoine taurin.



L'album d'Émile Sals, instituteur public en 1900 destiné à l'apprentissage des travaux des champs pour les élèves du 1^{er} degré, aujourd'hui déposé aux archives départementales du Gard, sous la cote 1T 1227.

Le fonds Coste, à Cannes-et-Clairan, cinq siècles d'archives privées d'une famille protestante habitant le même mas depuis 1366.

Le Mémorial d'Aigues-Mortes, 709 pages décrivant les actions journalières publiques et privées du maire

d'Aigues-Mortes, Jean Vigne-Malbois, écrites entre 1821 et 1839. Les dix-neuf cahiers ont été retrouvés et le manuscrit intégralement scanné et transcrit a été rassemblé dans son intégralité pour la première fois grâce à cette opération, cent quatre-vingts années après son écriture. Cinq cahiers se trouvaient aux archives départementales du Gard et quatorze autres chez un descendant du maire en Bretagne. Mine de connaissances sur le territoire de la baie d'Aigues-Mortes, ce manuscrit doit faire l'objet prochainement d'une publication intégrale.

1. Mémorial d'Aigues-Mortes. Recueil de 1835 à 1837 © PETR Vidourle Camargue
2. Cannes-et-Clairan. Carte de 1703 établie par l'Intendance générale du Languedoc pour renseigner les compagnies de dragons envoyées par le royaume à la poursuite des camisards © Philippe Coste

1. CARLIER, 2021.

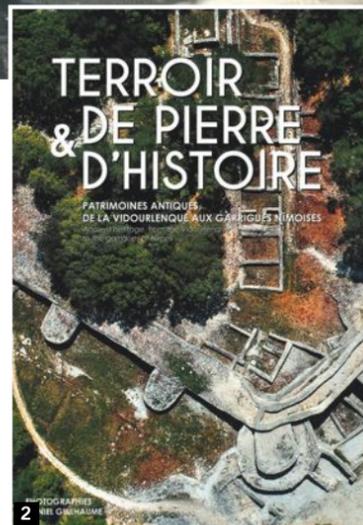


2. COMMUNICATION ET VALORISATION DES CONNAISSANCES

A. Publications

Les métiers traditionnels de la pêche au féminin dans les étangs et sur le littoral ont fait l'objet de quinze portraits de femmes et de leur témoignage recueillis dans le cadre d'une enquête ethnographique¹. Ils ont fait l'objet d'une publication cofinancée par la DRAC Occitanie, le département du Gard et les fonds européens du PETR.

Une publication² concernant la valorisation des sites archéologiques de la zone sèche a été réalisée, avec la participation technique du Service régional de l'archéologie de la DRAC Occitanie. Elle a été soutenue par la CC Pays de Sommières et les fonds euro-



péens du PETR. Différents archéologues ayant travaillé sur le territoire dans les dernières décennies ont contribué à l'élaboration de cette publication destinée à tous les publics. Les textes ont été publiés en français et en anglais et les sites présentés ont bénéficié de nombreuses photos et illustrations.

Couvertures des publications © PETR Vidourle Camargue
1. *Les femmes portent la moitié du ciel* 2. *Terroir de pierre et d'histoire*

1. GOUSSOTOULOS, 2018. 2. GUILHAUME, 2023.



B. Valorisation de l'inventaire

Voir la liste des projets réalisés en annexe 6

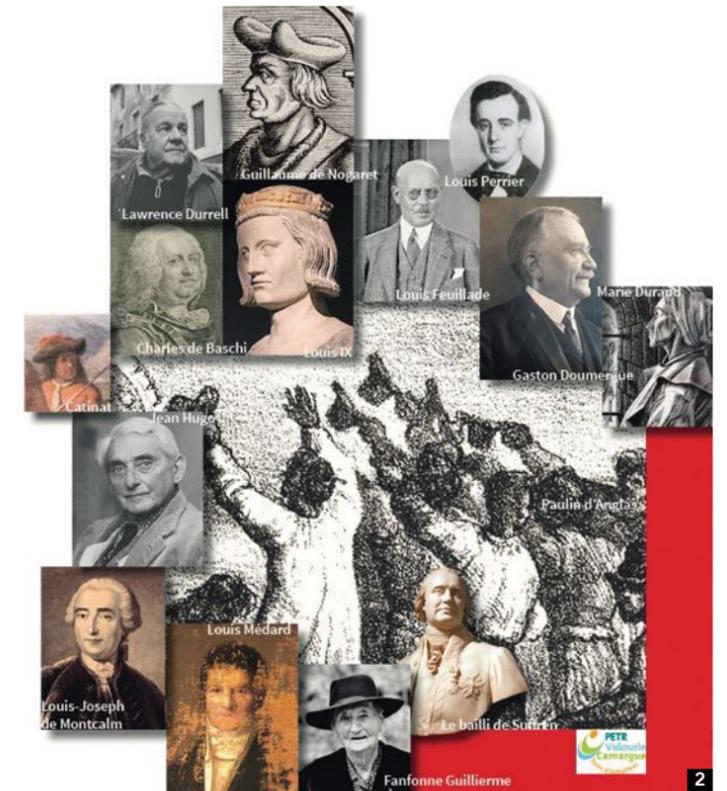
Les parcours patrimoine

Plusieurs communes ont initié la création d'un parcours du patrimoine sur la base de l'inventaire. Elles ont établi des parcours de découverte dotés de panneaux informatifs apposés sur les monuments, complétés d'un contenu numérique

Des films thématiques

Réalisés par le PETR et mis en ligne sur son site, ils concernent le patrimoine immatériel et mémoriel et sont à disposition des structures culturelles. Sous forme d'entretien avec les habitants ou avec la participation de scientifiques et d'universitaires, six films ont été réalisés sur le patrimoine et la mémoire protestante. Six autres sur la boviculture et ses pratiques réalisés avec l'aide du conseiller ethnologie de la DRAC Occitanie. Trois films sur le roseau de Camargue, deux sur la sellerie camarguaise et le cheval de Camargue, trois sur les pratiques et l'histoire de la viticulture.

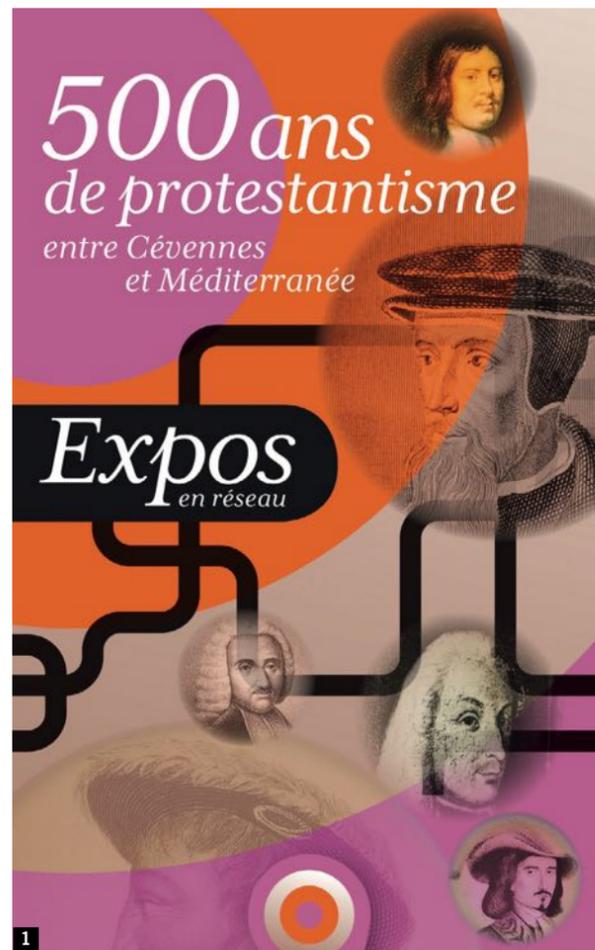
1. Boisseron (34). Panneau sur la porte fortifiée IMH © Ville de Boisseron
2. Affiche de l'exposition *Les grandes figures du territoire*



Les expositions thématiques du PETR à disposition du territoire

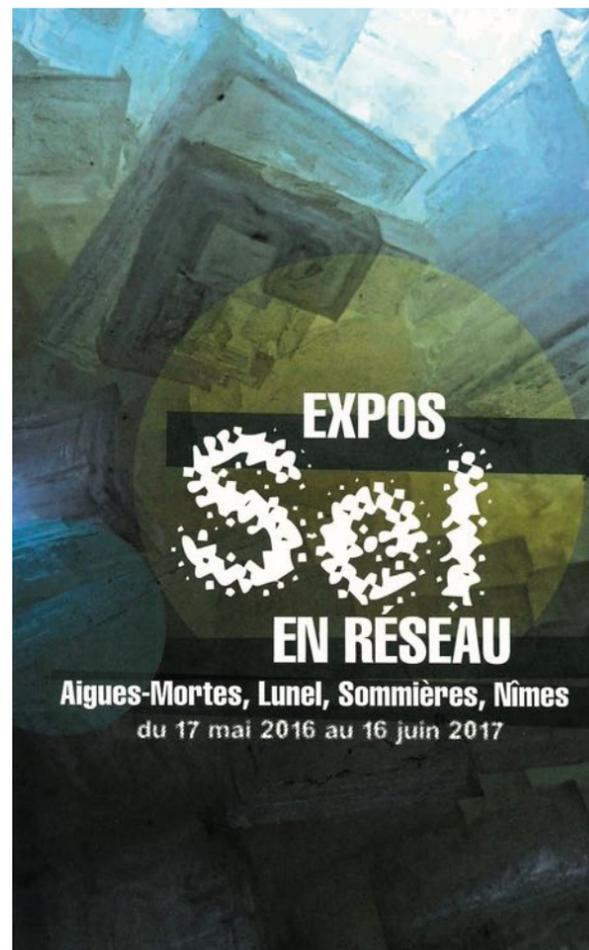
Les grandes figures du territoire voir annexe 4.

L'inventaire a été conduit avec la population locale qui a retenu quatre-vingt-dix-sept personnalités. Toutes n'ont pas encore été documentées, le travail est à poursuivre. En 2018, la gouvernance du PETR a souhaité une valorisation de cet inventaire et quinze figures parmi les plus emblématiques ont fait l'objet d'une exposition mobile de quinze panneaux les concernant chacune, exposition mise à la disposition des structures éducatives et culturelles du territoire avec un catalogue financé par le PETR gratuitement distribué et traduit en anglais. Elle en est à sa quinzième sortie fin 2022.



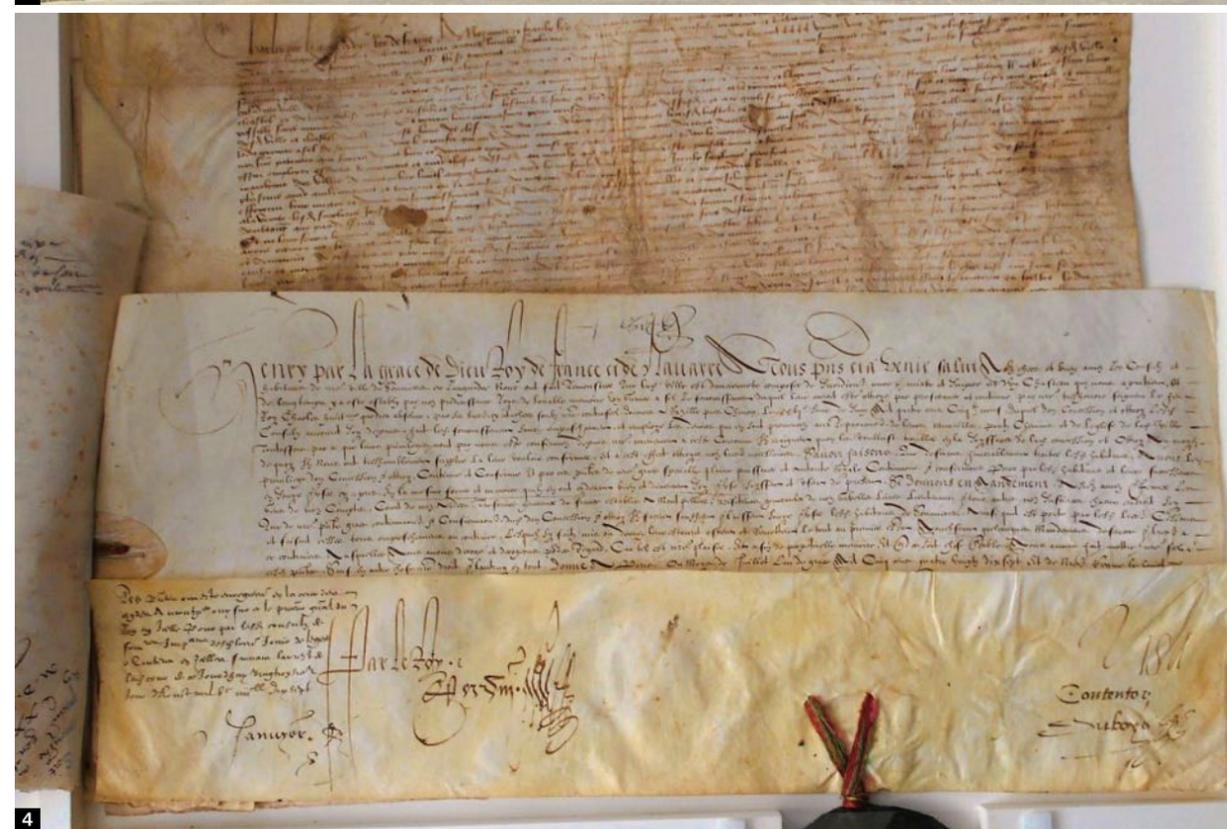
Actions culturelles mutualisées à l'échelle du territoire

Des projets mutualisés d'expositions ont été réalisés sur une même thématique en partenariat avec les professionnels de la culture et les structures ouvertes au public sur le territoire dont le CMN. Les participants ont fonctionné sur leurs budgets propres. Une prévision à deux ans des événements a permis d'inscrire le programme mutualisé de l'action dans les calendriers respectifs de chacun des partenaires. Ces deux grands réseaux d'expositions thématiques ont bénéficié du concours des archives départementales du Gard, partenaire de la manifestation et de la réalisation des supports de communication par le



département du Gard. « Expos sel en réseau » en 2016 organisée sur six sites et en 2017 « 500 ans de protestantisme entre Cévennes et Méditerranée » dans le cadre des commémorations du 500^e anniversaire de la Réforme organisées sur vingt-six sites. Elles se sont étalées sur l'année. L'inauguration de la seconde a eu lieu au CMN, dans la cour d'honneur du logis du Gouverneur, à l'occasion de l'exposition partenaire du CMN Register.

Dans le cadre de l'exposition territoriale « Expos sel en réseau » en 2016, le service des archives communales de Sommières a fait restaurer grâce au mécénat des archives du XVI^e siècle concernant le grenier à sel de la commune qui ont été exposées.



1. Affiche de l'évènement © Conseil départemental du Gard
2. Affiche de l'exposition *Expos Sel en réseau* © Département du Gard
3. Au pied de la Tour de Constance, les acteurs du territoire ayant participé à l'élaboration de l'évènementiel le jour de l'inauguration de l'exposition © CMN
4. Chartes du grenier à sel restaurées. Archives de Sommières



3. PROJETS RÉALISÉS SUR LES COMMUNES

Voir le détail des projets en annexe 6.

A. Rénovation du patrimoine bâti

La réhabilitation du patrimoine bâti, concerne quarante-neuf projets, principalement le patrimoine religieux avec douze églises et neuf temples. Dix sont consacrés à la rénovation de patrimoines taurins. Seulement six projets concernent des monuments protégés au titre des MH. Ces projets se déploient sur vingt-six communes du territoire. Cette politique représente un important investissement et témoigne de l'attachement de la population à la conservation de ces monuments et à leur transmission aux générations futures.

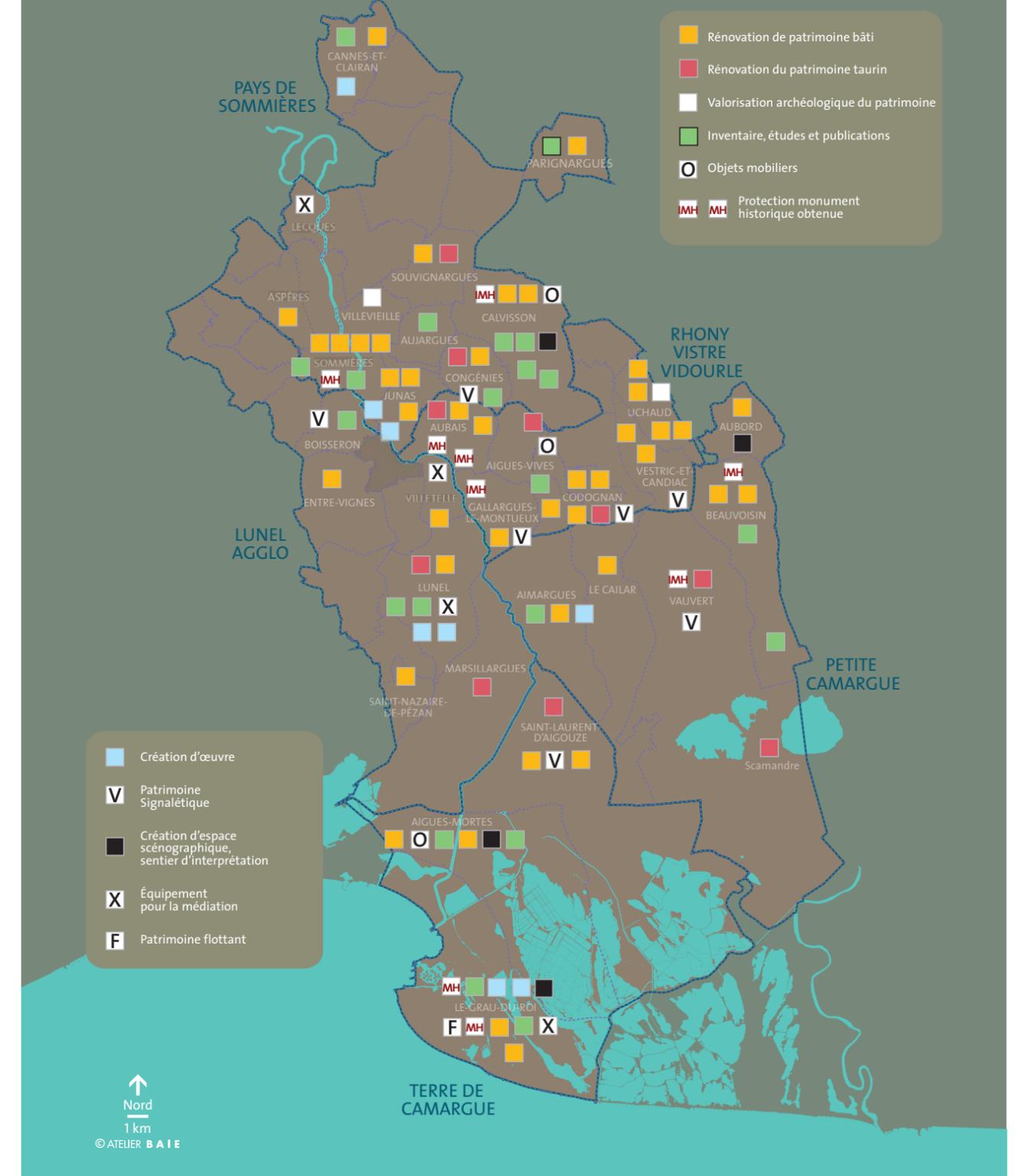
Neuf protections au titre des MH ont été obtenues, dont celles de temples de l'architecte Charles Durand et celle du temple de Gallargues-le-Montueux en 2014 ce qui a considérablement aidé la mise en place de la stratégie de sauvegarde de l'ensemble du patrimoine protestant du territoire. Il est l'un des supports du chemin européen de randonnée pédestre « Sur les

pas des huguenots et des Vaudois » qui va de la Méditerranée à la mer Baltique. Il est géré à l'échelle du département du Gard qu'il traverse entièrement. Aigues-Mortes est le point de départ du nouveau chemin Méditerranée-Cévennes se raccordant à cette voie internationale de grande itinérance et qui traversera en 2025 le territoire du PETR. Le château d'Aubais (CMH), propriété publique mis en sécurité pour une ouverture ponctuelle au public et a bénéficié de la réfection de la toiture de son escalier monumental avec son lanternon de charpente et de la réfection des corniches sculptées.

Patrimoines maritimes exceptionnels et rares, le classement au titre des monuments historiques des deux phares du littoral de 1825 et de 1867 a permis non seulement de les rénover mais aussi de les valoriser en y créant deux centres d'interprétation.

Gallargues-le-Montueux. Restauration du temple © Fondation du patrimoine

Patrimoine. 109 projets entre 2008 et 2022

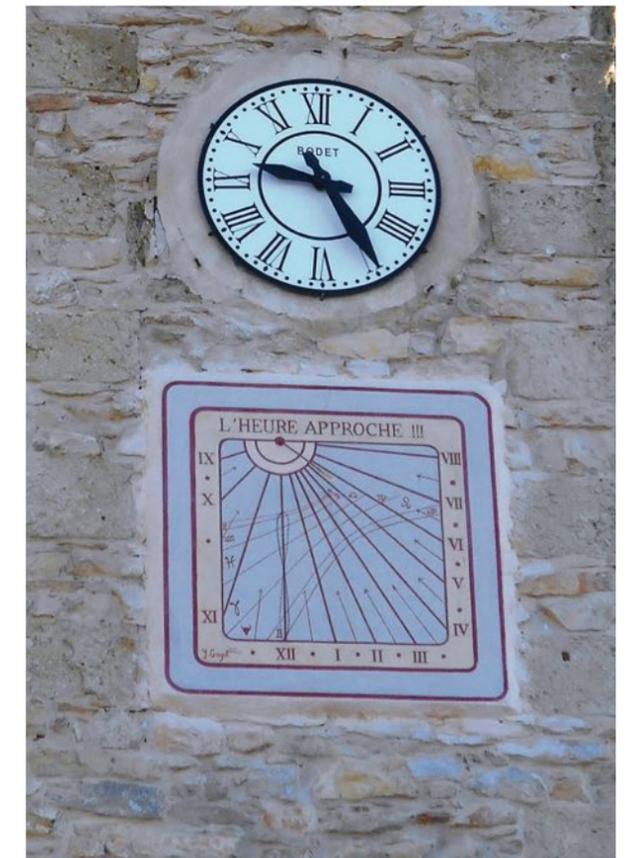




1. Aubais. Le château après restauration © Aurelio Rodriguez PETR
 2 et 3. Restauration du temple de Cannes-et-Clairan et du château de Sommières avec les fonds de l'État, de la Région et les fonds européens LEADER © PETR

B. Autres patrimoines rénovés ou valorisés

Trois projets sont concernés, la restauration de l'un des derniers *mourre de pouar*, bateau de pêche typique du début du xx^e siècle labellisé BIP (Bateau d'intérêt patrimonial), Traversé par le grand chemin royal puis la route nationale empruntée par la malle-poste, Uchaud fut un relais important entre Nîmes et Montpellier qui portait à son beffroi un cadran solaire calendaire. Il servait à recaler régulièrement l'heure des horloges publiques et des montres de tout le monde, il fallait alors être présent à l'instant T pour pouvoir mettre l'horloge ou la montre à l'heure, d'où sa devise. Il servait aussi au calage du calendrier et des saisons. Restauré par la commune en 2018, une place aménagée devant l'église permet d'accueillir en sécurité le public peut l'admirer et s'en faire expliquer le principe. Enfin la rénovation de la statue du marquis de Montcalm a été réalisée par la commune à l'occasion du 250^e anniversaire de sa naissance commémorée avec la Province de Québec qui avait envoyé une délégation officielle pour être représentée et avait financé la venue d'un orchestre symphonique québécois. Deux projets concernent la valorisation de sites archéologiques.



C. Études et publications réalisées

Vingt-deux projets sont concernés dont trois concernent l'inventaire et l'étude d'objets d'arts. Cinq autres portent sur la conservation et l'étude d'archives publiques ou privées. Les autres projets sont principalement des études pour enrichir la connaissance sur les patrimoines valorisés dans les communes.

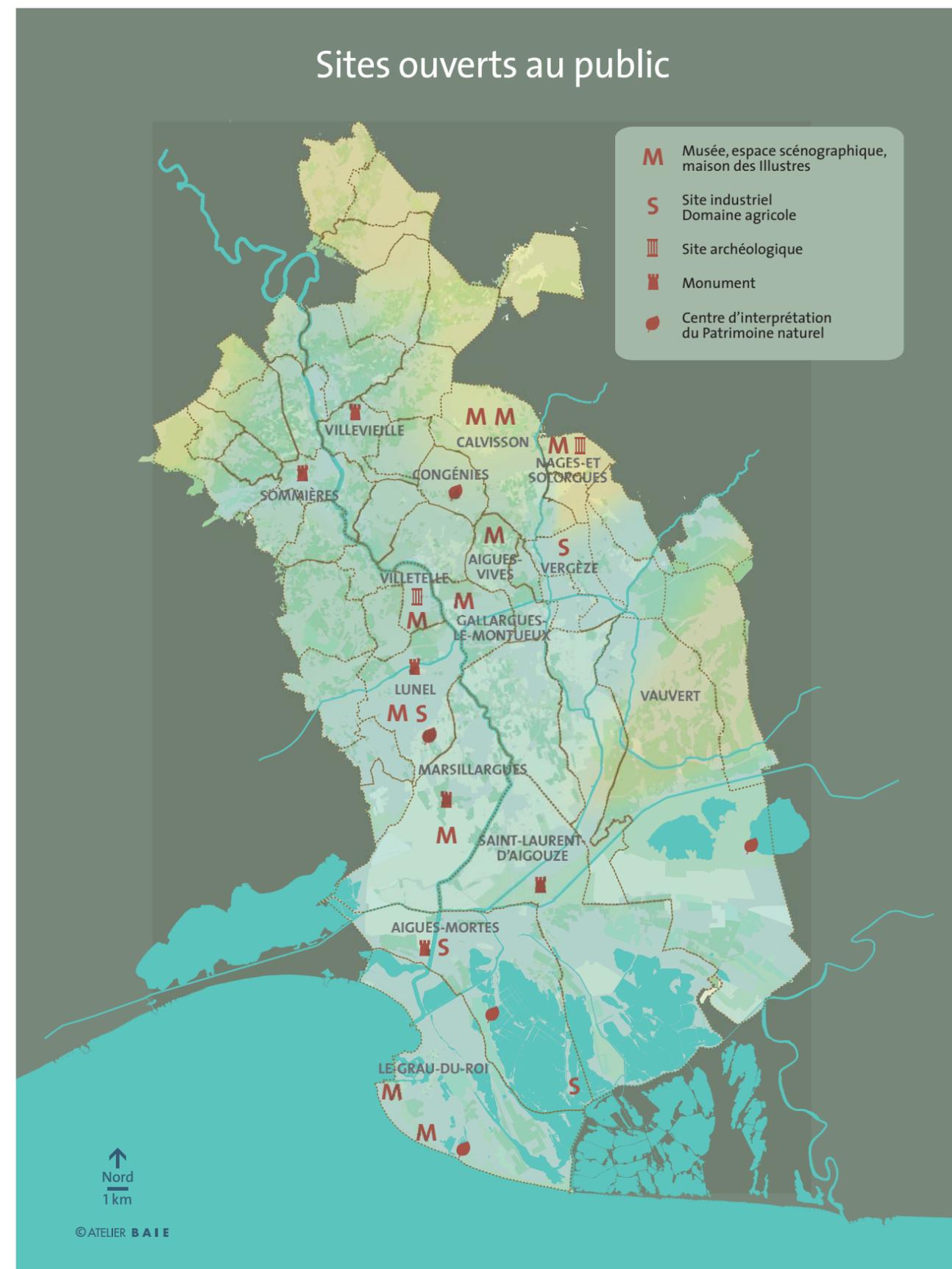
D. Création ou équipements de sites ouverts au public et création de parcours

Quinze projets ont été réalisés dont quatre centres d'interprétation, sept équipements de parcours patrimoine et quatre de sites existants.

Uchaud. Le cadran solaire calendaire rénové avec l'aide de la Fondation du patrimoine © Ville d'Uchaud

E. Politique des publics / 1. SITES OUVERTS AU PUBLIC

COMMUNES	SITE	GESTION	CONTENUS
Aigues-Mortes	Tours et remparts d'Aigues-Mortes, (MH)	Centre des monuments nationaux	Visite du site et centre d'interprétation de l'histoire d'Aigues-Mortes
	Le salin d'Aigues-Mortes	Société privée	Visite du site industriel et du musée
Aigues-Vives	La maison Gaston Doumergue Maison des Illustres	Propriété communale Gestion associative	Maison natale du président Gaston Doumergue
Calvisson	Œnopole de Calvisson Vinopanorama. Créé dans un chai désaffecté de la cave coopérative Entrée libre	Gestion publique/privée Cave des vignerons de Calvisson / Mairie de Calvisson	27 siècles d'histoire de la vigne locale. Scénographie, approches historiques, archéologique, anthropologique, biologique, littéraire
	La maison du boutis	Propriété communale. Gestion associative Ass. Les Cordelles en Vaunage	Exposition de collections anciennes, et atelier d'art animé par un maître d'art de la spécialité
Gallargues-le-Montueux	Musée de Gallargues-le-Montueux dans l'ancienne maison consulaire de 1760	Propriété communale Gestion associative	Histoire locale
Nages-et-Solorgues	Musée de l'oppidum de Nages sis au 2 ^e étage de la mairie	Propriété communale	Objets de fouilles non protégés
Le Grau-du-Roi	Le domaine de Jarras-Listel, Vins de Sables	Propriété privée. Groupe Listel/Vranken.	Visite du vignoble et des chais. Paysage viticole
	La Cité des pêcheurs, Phare du Grau-du-Roi, (MH)	Publique municipale.	Centre d'interprétation des métiers de la pêche
Lunel 34	La tour des prisons, château médiéval du castrum de Lunel (IMH)	Propriété publique communale	Prisonniers protestants et droits communs. Graffitis conservés
	Musée Médard. Musée de France	Propriété municipale Gestion publique	Conservation, valorisation et médiation de la bibliothèque de Louis Médard
Marsillargues 34	Le château (MH) musée Paul Pastre	Propriété communale Gestion associative	Ethnologie locale
Saint-Laurent-d'Aigouze	La tour Carbonnière, terrasse aménagée et marais accessible par passerelles aménagées. Visite libre	Propriété du Centre des Monuments nationaux	Accès à la terrasse avec documents sur l'interprétation du paysage, de la faune et la flore du marais
Sommières	Le Château fort médiéval (IMH)	Propriété publique communale	Site, tour Bermonde et chapelle castrale avec graffitis valorisés
	La Source Perrier	Propriété privée. Gestion Nestlé Waters	Visite du site industriel, du parc et du musée Perrier
Vergèze	Le musée de la tonnellerie animé	Propriété publique	Reconstitution des gestes liés à la fabrication d'un tonneau spécialité de la ville
Villevieille	Le château (IMH).	Propriété privée	Visite du château avec ses propriétaires
	Le parc archéologique du site des Terriers. Villas Gallo-romaines. Visite libre		Vestiges visibles et consolidés de villas de l'agglomération antique
Villetelle 34	Musée d'Ambrussum Et site archéologique	Propriété publique intercommunale	Visite de l'oppidum et du site gallo-romain. Centre d'interprétation





SITE DES TOURS ET REMPARTS D'AIGUES-MORTES

Le monument est ouvert au public toute l'année. La visite dure environ 1h30 et permet de découvrir le logis du gouverneur, la tour de Constance et le chemin de ronde du mur d'enceinte (1,6km) qui dévoile un panorama sur les salins. Les quinze tours fortifiées présentent des expositions temporaires. Les visiteurs découvrent depuis juin 2022 le nouvel espace de médiation du logis du gouverneur. Une statue de Saint Louis accueille les visiteurs dans une projection immersive. Y sont présentés les thèmes marquants de l'histoire de la ville, sa fondation, l'organisation du port et le commerce maritime en Méditerranée au XIII^e siècle, les fortifications et le développement urbain, le sel, l'histoire protestante,

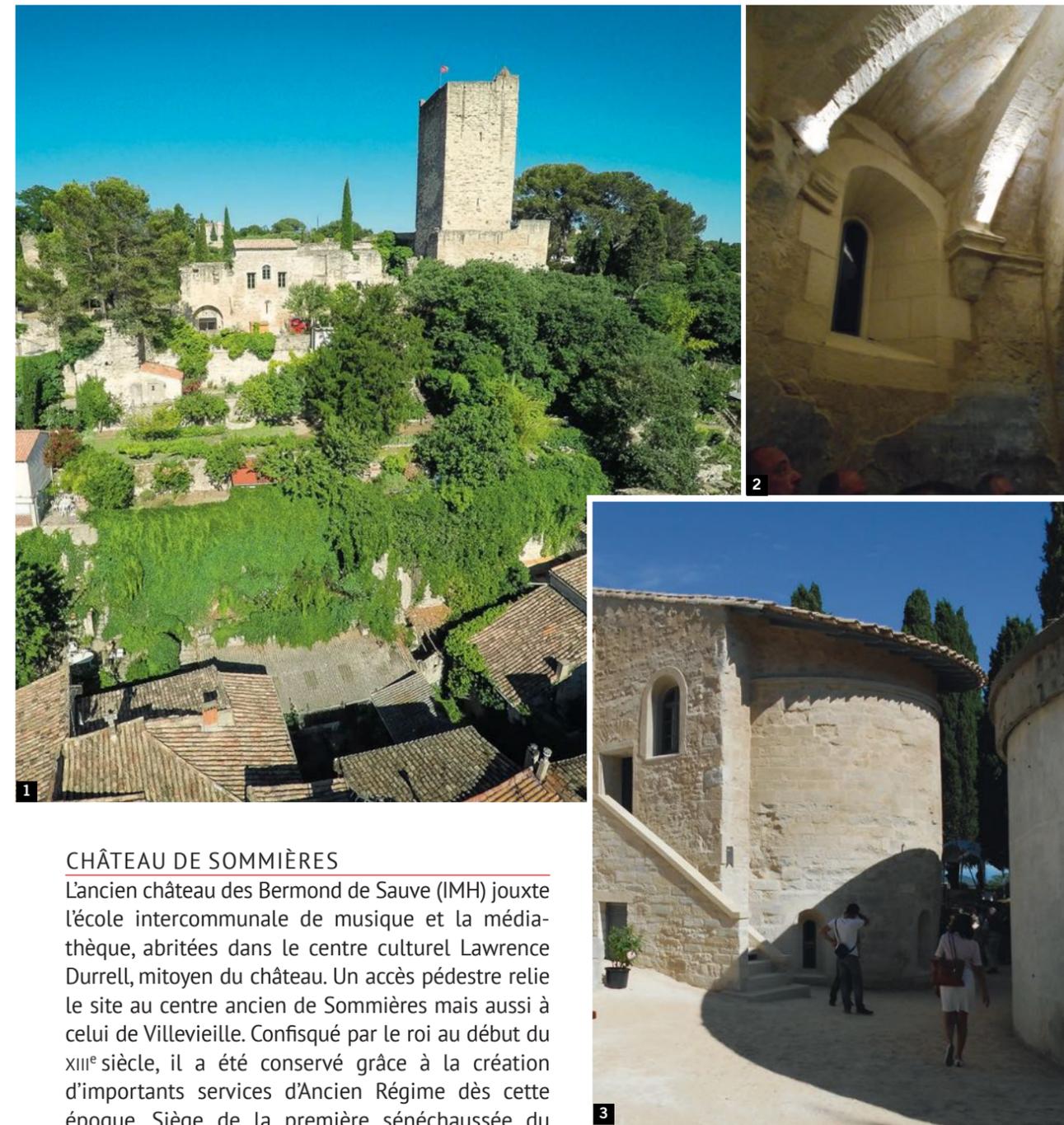
l'architecture et l'archéologie. La scénographie utilise les nouvelles technologies numériques de projection monumentales, relayées par des contenus plus approfondis dans les tours des remparts.

SITE ET MUSÉE DU SALIN D'AIGUES-MORTES

Il accueille 150 000 à 170 000 visiteurs par an. Situé sur la route entre Aigues-Mortes et le Grau-du-Roi, le musée présente un historique du salin mais aussi l'évolution des techniques de fabrication et les outils de travail d'avant la mécanisation. En 2016, une camelle (tas de sel) de plus de 20 mètres de haut a été aménagée pour permettre l'accès pédestre à son sommet. Elle offre une superbe vue sur le salin et la baie d'Aigues-Mortes.

Aigues-Mortes.

1. La tour de Constance © Philippe Berthé, CMN.
2. Accès au chemin de ronde sur les remparts © Philippe Berthé, CMN
3. Le musée du salin d'Aigues-Mortes.
- 4 et 5. Nouvelles salles du centre d'interprétation de l'histoire d'Aigues-Mortes © CMN.



CHÂTEAU DE SOMMIÈRES

L'ancien château des Bermond de Sauve (IMH) jouxte l'école intercommunale de musique et la médiathèque, abritées dans le centre culturel Lawrence Durrell, mitoyen du château. Un accès pédestre relie le site au centre ancien de Sommières mais aussi à celui de Villevieille. Confisqué par le roi au début du XIII^e siècle, il a été conservé grâce à la création d'importants services d'Ancien Régime dès cette époque. Siège de la première sénéchaussée du Bas-Languedoc, viguerie générale administrée par un gouverneur, siège de la Haute-cour des Verriers du Languedoc, le château a vécu, tout comme la ville d'Aigues-Mortes, une carrière administrative royale. La tour Bermonde et la chapelle castrale sont dotées d'équipements tactiles et visuels ainsi que d'une

exposition permanente retraçant l'histoire de l'édifice. La médiation porte sur l'histoire du château et ses occupants, sur la chapelle transformée en prison et sur les gentilshommes verriers.

Sommières.

1. Le château © Régis Domergue Ville de Sommières
2. et 3. Le château, la chapelle castrale après restauration



CHÂTEAU DE VILLEVIEILLE

Propriété privée ouverte au public.

Situé à peu de distance du château de Sommières et accessible à pied depuis ce dernier, l'édifice (CMH) fut la première résidence royale au temps de Louis IX. De la fondation médiévale féodale antérieure, il reste les quatre tours dont une fut le donjon. Une cour Renaissance et des transformations jusqu'au XVIII^e siècle rendent la visite très instructive car elle est directement guidée par les descendants de la famille qui l'habitent depuis cinq siècles. Le château jouxte le centre ancien de la commune et le site gallo-romain valorisé des Terriers.

La cour accueille des concerts de musique classique l'été, dans le cadre d'un partenariat associatif.

MAISON DU BOUTIS À CALVISSON

Musée de société fondé en l'an 2000, grâce à une mise à disposition par la commune d'une maison pouvant accueillir les collections de l'association « Les cordelles-boutis en Vaunage ». Elle œuvre sous la direction de sa présidente, Mme Francine Nicolle, à la fois à collecter des pièces anciennes par voie de dons ou d'achats et à revitaliser l'art de la broderie au boutis, traditionnellement pratiquée depuis plusieurs siècles en Vaunage.



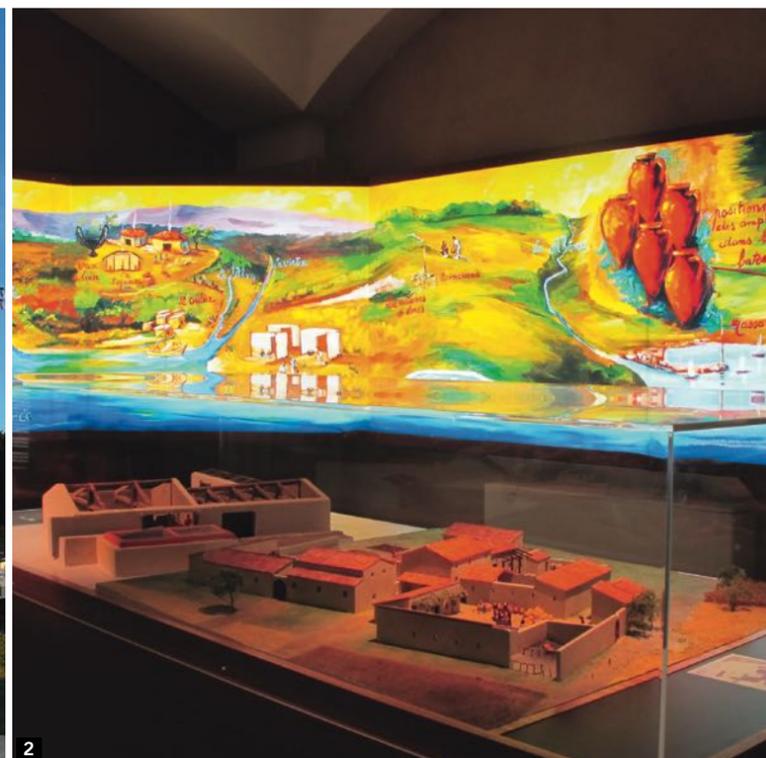
Active depuis quarante années, elle a formé d'actuels professionnels. Seule Maître d'art de France depuis 2013, elle anime un atelier de cinquante personnes actuellement. Le boutis ou broderie de Marseille est inscrit sur la liste des éléments inclus à l'Inventaire national du Patrimoine culturel immatériel (PCI) français depuis 2019. Un espace muséographique est consacré aux collections anciennes et œuvres monumentales réalisées par les brodeuses, comme la copie intégrale du « Tristan Quilt », couverture du XIV^e siècle commandée par une grande famille italienne, dont des parties se trouvent à la fois au musée de Florence et au Victoria and Albert museum de Londres. Un atelier d'art a été fondé au sein du musée-atelier qui a réalisé de prestigieuses commandes pour la présidence de la République française, pour la principauté de Monaco ou encore pour le Vatican.

1. Salon intérieur, château de Villevieille
2. Cour du château, château de Villevieille
3. Boutis vaunageol du XVIII^e siècle © Maison du boutis



Maison du boutis

1. L'atelier au travail avec la Maître d'art © Maison du boutis
2. Copie du Tristan Quilt boutis du XIV^e siècle, détail © Maison du boutis
3. La réalisation d'une courtépoinette en boutis, commande de la Présidence de la République française © Maison du boutis
4. Création de mules en boutis de l'atelier d'art © Gérard Verhoest Maison du boutis.



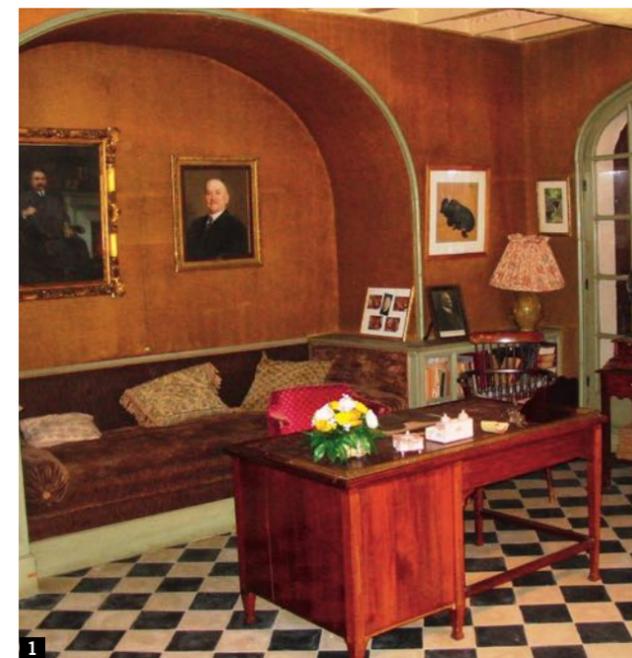
VINOPANORAMA. L'ŒNOPOLE DE CALVISSON

L'œnopole de Calvisson Vinopanorama, inauguré en 2014, est un projet public/privé, installé dans un chai désaffecté de la cave des vignerons de Calvisson (30). Il a été financé par la commune, le département et les fonds européens LEADER. La partie municipale représente l'apport de l'exposition. Ouvert au public aux horaires de la cave, en libre accès, l'œnopole présente l'histoire de la viticulture locale sur vingt-sept siècles d'histoire. Conçu par Jocelyne Bonnet professeur d'anthropologie émérite de l'université de Montpellier III, assistée d'un collège de scientifiques, archéologues, historiens, anthropologues, biologistes. Ils ont permis de mettre en valeur différentes approches. Trois sites sont occupés sur la cave, le chai, le jardin ampélographique et la voie verte le long de laquelle une frise reprend l'histoire viticole locale. Situées sur l'axe Nîmes-Sommières, les deux cuves à production continue datant des années 1960 servent de phare à l'œnopole.



Vinopanorama

1. Frise historique le long de la voie verte
2. Maquette de restitution archéologique d'une villa viticole gallo-romaine © Didier Jentrain
3. Chai comprenant l'espace d'interprétation de l'histoire locale de la vigne © Didier Jentrain

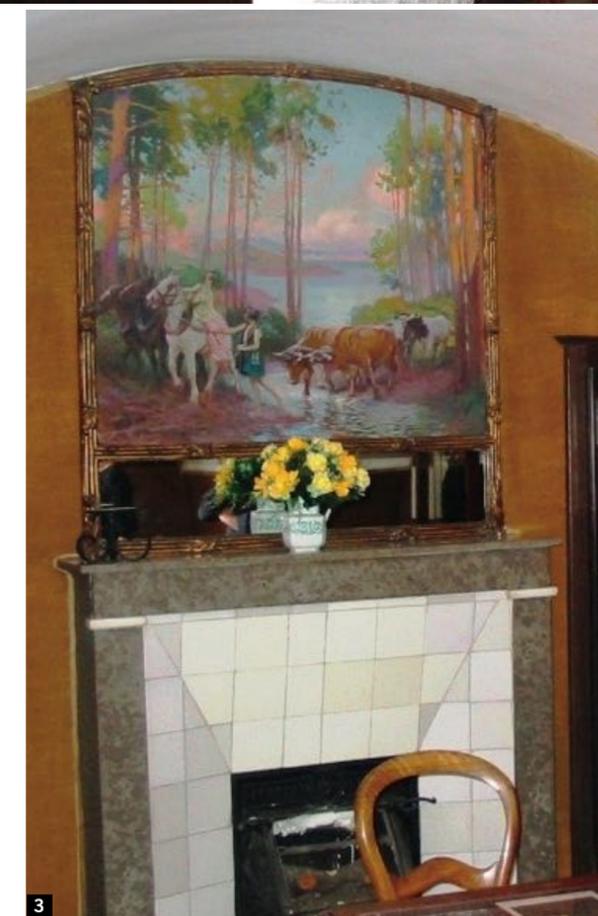


MAISON GASTON DOUMERGUE, AIGUES-VIVES

Dans le cœur historique, l'édifice, aujourd'hui propriété de la commune, jouxte la médiathèque municipale non loin de la mairie.

Avec des visites organisées dans le cadre d'un partenariat associatif, son ouverture au public est consécutive à l'attribution, en 2013, du label « Maison des Illustres » par le ministère de la Culture. Elle a nécessité d'importants travaux de mise en sécurité, cofinancés par le Sénat, la Région, les fonds départementaux et la commune.

La maison natale du Président Gaston Doumergue, où il est également décédé, est une maison vigneronne. Elle appartenait à ses parents viticulteurs et de souche protestante locale. Ils y ont vécu avec sa sœur très longtemps et ont imprégné la maison du mode de vie de leur époque. Il y a ajouté de nombreux objets issus de sa présidence de la République, des cadeaux reçus ce jour, de la correspondance et de nombreux albums de photos. Bibliophile, il a laissé une importante bibliothèque de trois mille ouvrages.



Maison Gaston Doumergue

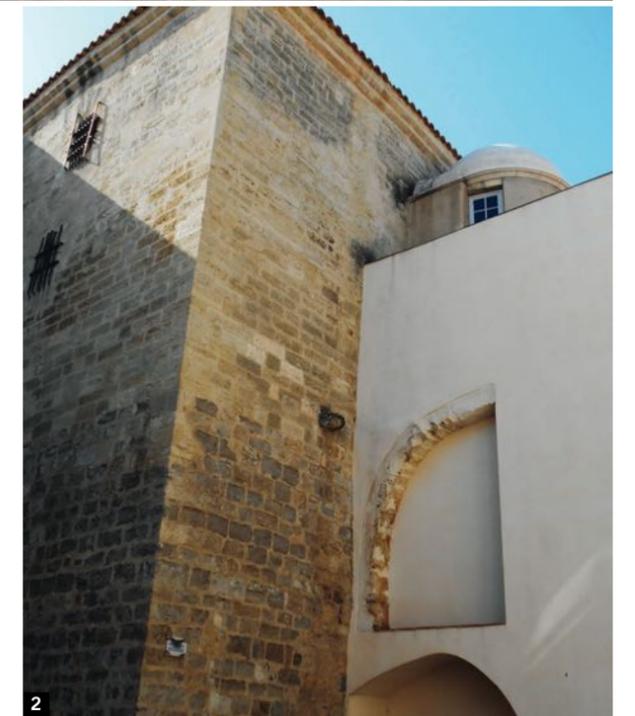
1. Bureau du président
2. La chambre
3. La salle à manger



MUSÉE MÉDARD, LUNEL (34)

Ouvert en 2013 en plein cœur du centre-ville de Lunel, ce musée est un centre d'interprétation du livre et du patrimoine écrit. Ancienne mairie, le bâtiment conserve la bibliothèque de Louis Médard (1768-1841). Celui-ci a légué les cinq mille volumes qu'il a réunis au cours de sa vie avec le mobilier d'origine, ce qui constitue un ensemble patrimonial cohérent et précieux du XIX^e siècle. Il permet de s'immerger dans un cabinet de bibliophile. Bibliothèque destinée aux collégiens de Lunel et plus largement à l'éducation, elle est aujourd'hui dans cette vocation.

Musée Médard. Lunel (34) 1. La bibliothèque 2. Enluminure de psautier du XII^e siècle 3. Livre de la collection © Ville de Lunel



TOUR DES PRISONS, LUNEL (34)

Situé au début de la rue Ménard, ce monument (IMH) correspondant à l'ancien castrum fondé par les Gaucelm, premiers seigneurs de Lunel du XI^e au XIII^e siècle.

La tour des prisons, était adossée au rempart et assurait la défense de la porte Notre-Dame, toujours existante (IMH) qui jouxte l'office de tourisme intercommunal par lequel il faut passer pour y accéder. Transformée en prison lors des guerres de Religion du XVI^e siècle, elle restera un établissement carcéral jusqu'en 1917. De nombreux graffitis de toutes époques subsistent et ont fait l'objet d'une valorisation. Des aménagements scénographiques ont été réalisés pour une exploitation par tous les publics y compris les scolaires. Le site se trouve à 150 m du musée Médard.

1. La tour des prisons, vue intérieure © O.T de Lunel
2. La tour des prisons © PETR



SITE ET MUSÉE D'AMBRUSSUM (OPPIDUM) VILLETTELLE (34)

Porté par Lunel Agglo, l'aménagement du site et de son musée illustre parfaitement la romanisation du sud de la Gaule. Il présente des vestiges gallo-romains de la via Domitia, et de sa station routière, le pont Ambroix et l'oppidum gaulois protégé par sa muraille qui remonte à une période antérieure. Mais l'occupation humaine est bien plus ancienne : sous les vestiges gallo-romains, se trouvent des vestiges protohistoriques et, plus profondément encore, une occupation préhistorique. Ambrussum, c'est aussi un musée et une équipe de médiateurs, tous guides conférenciers, qui, depuis 2011, accueillent les

visiteurs. 32 000 visiteurs et 2 750 élèves sont venus visiter le site en 2022.

Les thématiques abordées traversent l'histoire du site. De nombreux aspects de la civilisation gallo-romaine sont traités. La discipline archéologique est valorisée avec le chantier de fouille encore en cours qui accueille des visites guidées. Récemment une visite virtuelle en réalité augmentée est proposée au public.

MUSÉE PAUL PASTRE DANS LE CHÂTEAU DE MARSILLARGUES (34)

Ce musée a été fondé en 1948. Il est géré par l'association « Les amis du musée Paul Pastre » qui conserve des collections ethnographiques locales



mais aussi la mémoire des seigneurs du lieu descendants de Guillaume de Nogaret au tout début du ^{xiv}^e siècle et qui l'habitèrent jusqu'au ^{xx}^e siècle. Paul Pastre amateur éclairé avait trouvé des stèles et antiquités gallo-romaines dans le château après son incendie et sa cession à la commune. Il récupéra tous les objets de l'édifice dignes d'intérêt pour les exposer dont la chaise à porteur de la famille de Nogaret datée de 1751. En 2011 elle a fait l'objet d'une importante restauration cofinancée par la DRAC et un ouvrage de la collection DUO lui a été consacré. Elle est aujourd'hui exposée au public dans 400 m² aménagés par la commune pour présenter l'intégralité des collections.

LA VILLA GALLO-ROMAINE DES TERRIERS VILLEVIEILLE

Libre d'accès et au milieu d'un square public, tout proche du centre ancien, la villa des Terriers fait partie de l'antique agglomération sise sur la route allant de Nîmes à Lodève. Elle est contemporaine du pont romain de Sommières. Le plan de la villa a été mis en valeur et la communication porte sur son fonctionnement. Elle jouxte le site d'une autre villa également valorisé dans le nouveau cimetière voisin.

Le musée d'Ambrussum

1. Parcours à l'aide d'outils de réalité augmentée © musée d'Ambrussum CALA
2. Visite virtuelle © musée d'Ambrussum CALA
3. Le site © musée d'Ambrussum CALA
4. Voie antique montant à l'oppidum © musée d'Ambrussum CALA

Villevieille. 1. La villa des Terriers © Alexandre Mazocco CCPS

Marsillargues (34). 2. Le musée Paul-Pastre au château de Marsillargues

2. LA LECTURE PUBLIQUE

2023

Collectivités	Structures	Nombre d'inscrits	Nombre de références et de prêts	Nombre d'agents
Terre de Camargue (CC) 3 communes	Une seule carte pour tout le réseau. Regroupement intercommunal de 3 médiathèques : Aigues-Mortes, Le Grau-du-Roi, Saint-Laurent-d'Aigouze	2 771	48 083 références 65 800 prêts	12 agents + 2 ponctuellement et des bénévoles
Pays de Sommières (CC) 18 communes	Une seule carte pour tout le réseau. 10 bibliothèques. Aujargues, Junas, Congénies, Combas, Congénies, Lecques, Montmirat, Souvignargues. Saint-Clément, Villevieille 3 médiathèques Calvisson Montpezat, Sommières Hors réseau. Cannes-et-Clairan, Parignargues	4 845	87 231 références 103 895 prêts	7 agents communaux + 1 agent intercommunal et des bénévoles
Lunel Agglo 14 communes	Une seule carte pour tout le réseau. 11 bibliothèques. Boisseron, Campagne, Galargues, Garrigues, Lunel-Viel, Marsillargues, Saint-Just, Saint-Nazaire-de-Pézan, Saint-Sériès, Saturargues, Villetelle 3 médiathèques Entre-Vignes, Lunel (tête de réseau), Saussines	8 418	160 180 références 200 660 prêts	19 agents et des bénévoles
Rhône Vistre Vidourle (CC) 10 communes	9 bibliothèques municipales. Aubais, Boissières, Codognan, Gallargues-le-Montueux, Mus, Nages-et-Solorgues, Uchaud, Vergèze, Vestric-et-Candiac 1 médiathèque municipale Aigues-Vives	1 758	44 913 références 32 887 prêts	10 agents et des bénévoles
Petite Camargue (CC) 5 communes	4 bibliothèques municipales. Aimargues, Aubord, Beauvoisin, Le Cailar 1 médiathèque municipale Vauvert	1 658	55 406 références 43 126 prêts	10 agents et des bénévoles
TOTAUX		19 450	395 813	61

Source : les établissements locaux

Trois réseaux de médiathèques et bibliothèques sont structurés, mais deux seulement sont financés en personnels et en moyens sur Lunel Agglo et la CC Terre de Camargue. Le troisième, sur la CC Pays de Sommières est constitué d'établissements communaux mis en réseaux, restant gérés par les communes. Quinze communes restent en gestion municipale. Les plus petites communes fonctionnent exclusivement avec des bénévoles dont le nombre varie de 70 à 100 personnes sur tout le PETR en fonction des saisons.

La politique de la lecture publique touche l'ensemble des publics, des plus jeunes aux plus âgés et sur l'ensemble du territoire. Un service de navettes entre les points de lecture permet d'étendre l'offre de références dans les zones rurales les plus éloignées des têtes de réseaux.

L'accueil d'auteurs, de spectacles vivants autour du conte ou du théâtre, l'organisation d'ateliers de médiations auprès des jeunes publics en partenariat avec les services éducatifs sont communs à l'ensemble des médiathèques et bibliothèques des collectivités du territoire. Elles participent également à l'éducation artistique et culturelle. Le cinéma, les concerts sont possibles dans plusieurs médiathèques. Des cycles de conférences, des expositions itinérantes sont proposés notamment par le PETR, mais aussi par les services culturels départementaux.

QUELQUES EXEMPLES D'ACTIONS

– Le regroupement intercommunal des médiathèques de la CC Terre de Camargue a permis la création d'espaces multimédias et de diffusion de spectacles. La nouvelle médiathèque intercommunale d'Aigues-Mortes a été dotée d'un auditorium de quatre-vingt-dix places techniquement équipées. La collectivité mène aussi une politique de lecture auprès des publics touristiques, organisant des actions et prêts d'ouvrages directement sur la plage. Un bungalow et sa terrasse ombragée garnie de transats sont mis à la disposition du public de juin à septembre.

La lecture publique c'est :

11 médiathèques et 34 bibliothèques

19 450 inscrits

395 813 références

446 368 prêts

61 agents

– Le Pays de Sommières dans le cadre de sa convention générale d'éducation artistique et culturelle 2022-2025 (CGEAC) porte en direction des publics jeunes et préadolescents la promotion de la lecture. La structuration d'animations littéraires organisées entre 2018 et 2020 a permis de développer le partenariat entre les écoles et le réseau des bibliothèques. Depuis 2021, une conseillère chargée de développer le numérique au sein des écoles du territoire et des centres de loisirs et une bibliothécaire intercommunale dans ce même domaine ont été recrutées. Le réseau bénéficie de la salle polyvalente Lawrence Durrell récemment rénovée et équipée pour les spectacles qui jouxte la médiathèque de Sommières et l'école de musique.

– La médiathèque de Lunel (34) propose « Cinéfilous » une fois par mois, pour sensibiliser les très jeunes publics à l'art cinématographique. Des concerts sont également proposés sur le réseau, en partenariat avec les communes.

– Les médiathèques et bibliothèques municipales, de Vauvert et Vergèze travaillent directement avec les services culturels municipaux pour les animations qu'elles proposent autour du livre ou des arts pour tous les publics.

ACTIONS ASSOCIATIVES POUR LA LECTURE

En partenariat avec les bibliothèques et médiateurs, l'Éducation nationale et les acteurs culturels privés, plusieurs associations œuvrent à la médiation littéraire. L'association Les amis de la Lecture à Boisseron (34), l'association Les avocats du diable à Vauvert qui accueille également des résidences d'écrivains, l'association Des mots pour dire à Saint-Laurent-d'Aigouze, l'association Le carrefour culturel codognanais qui gère aussi par convention la bibliothèque municipale de Codognan et l'association La ronde des mots à Aigues-Mortes font partie des plus actives dans le champ de l'animation culturelle autour du livre et de la lecture. Elles sont soutenues techniquement et/ou financièrement par les collectivités et intègrent les programmations culturelles annuelles avec des événementiels devenus pérennes autour de la lecture ou du conte proposant ainsi une animation permanente très précieuse tout au long de l'année pour la qualité de vie.

3. L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

Rendu obligatoire par la loi d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République du 8 juillet 2013 et priorité nationale depuis 2017, le parcours d'éducation artistique et culturelle (EAC), de l'école primaire au lycée, a pour ambition de favoriser l'égal accès de tous les élèves à l'art et à la culture par l'acquisition de connaissances, un rapport direct aux œuvres, la rencontre avec des artistes et professionnels de la culture, une pratique artistique ou culturelle. La généralisation de l'EAC implique la mobilisation de l'ensemble des acteurs ministériels, artistiques, culturels, associatifs, territoriaux pour développer des actions au plus près des

territoires. Seule la CC Pays de Sommières a signé une convention généralisée d'éducation artistique et culturelle (CGEAC).

Sur les autres collectivités du territoire, les référents culturels de l'Éducation nationale s'appuient sur un maillage de professionnels du patrimoine, de médiateurs culturels, de sites dotés de services éducatifs et de guides conférenciers et sur le réseau de la lecture publique pour mener des projets d'EAC. Les acteurs des arts et de la culture dont les associations et les structures d'enseignement artistique sont aussi partenaires de projets.

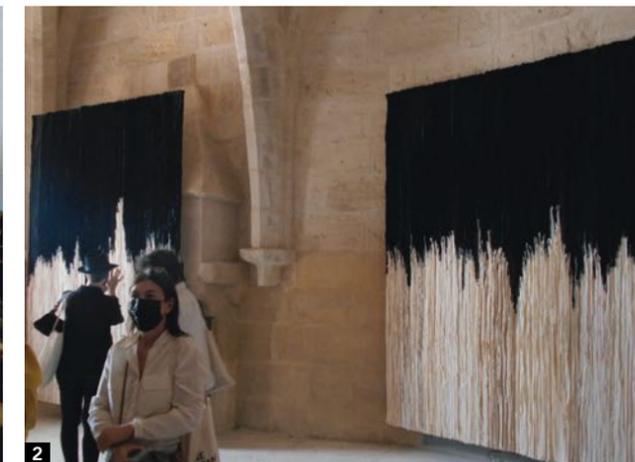
LES ACTEURS DE L'EAC

● **Le CMN, site des tours et remparts d'Aigues-Mortes**

Opérateur au service de l'EAC, il propose aux différents publics, scolaires comme individuels, des offres culturelles et pédagogiques dans les domaines des arts, du cinéma ou du spectacle vivant. Les monuments doivent être des lieux privilégiés d'éveil de la curiosité intellectuelle, d'acquisition de savoirs et d'enrichissement de la culture personnelle par la pratique, la rencontre et l'expérience des domaines artistiques.

Il entretient des relations étroites avec les acteurs locaux, qu'ils soient institutionnels ou privés. Il est un phare culturel nationalement et internationalement fréquenté permettant l'établissement d'une synergie à l'échelle du territoire grâce à ses partenariats. Avec la ville d'Aigues-Mortes, le CMN participe au programme culturel musical, accueillant dans le sublime espace scénique au pied de la tour de Constance les concerts du festival Radio France Montpellier Occitanie, le festival « Jazz à Aigues-Mortes » ou la nuit du cinéma.

Les résidences et les expositions d'artistes contemporains sont permanentes, comme récemment Koichi Kurita pour l'exposition 2022 « De(s) tours d'eau », en partenariat croisé avec la fondation François Schneider. Les collaborations récurrentes



avec le Fonds régional d'art contemporain (FRAC) permettent à tout le territoire, notamment en milieu rural, de bénéficier d'expositions d'art contemporain de très haut niveau.

Le CMN travaille aussi avec des structures associatives comme l'association Grand écran pour tous l'(AGEPT), La ronde des mots, Regards d'Aigues-Mortes, La nouvelle Cigale impliquant le public local dans des événements expérimentaux.

La création de spectacle peut se conjuguer avec le patrimoine local dans le cadre d'une résidence. Le CMN a ainsi commandé un spectacle inspiré de l'industrie du sel à la compagnie Les rasants, dans le cadre d'une résidence d'écriture. Ce spectacle, Gaïa s'inscrit dans l'installation Immersion du laboratoire d'architecture Atelier Vecteur, lauréat du concours d'installation éphémère au monument d'Aigues-Mortes. L'écriture s'inspire des témoignages des habitants de la ville d'Aigues-Mortes, sauniers pour la plupart, à qui il a été demandé de parler de leur terre. Ainsi est né en 2023 le spectacle Au(x) fil(s) du sel, accompagné par la DRAC Occitanie et le territoire.

● **Le musée Médard de Lunel (34)**

Une vingtaine d'ateliers sont organisés, dont un pour les très jeunes élèves « les babyblistrophiles », en lien avec le livre, le patrimoine écrit et la collection de Louis Médard. Ils permettent à chaque groupe scolaire ou périscolaire qui vient découvrir les lieux de construire un parcours en adéquation avec son

programme et ses objectifs pédagogiques. Chaque groupe, en plus d'effectuer un atelier, est invité à découvrir les expositions du musée au travers d'une visite qui peut être guidée si les effectifs le permettent ou qui se réalise en autonomie avec l'enseignant qui a, à sa disposition, une mallette pédagogique.

Le musée était au maximum de ses capacités d'accueil pour les années scolaires 2022-2023. Il reçoit aussi les centres de loisirs. Enfin, la prise en considération des « publics éloignés ou empêchés » est un axe fort de la politique du service des publics dans le temps scolaire ou extrascolaire grâce à la collaboration des centres socioculturels ou d'associations locales.

Une programmation de spectacles vivants en accès libre sont également organisés par le musée autour de l'écrit ou du conte sur la place des Caladons qui jouxte le musée.

● **Le site et le musée d'Ambrussum (Villetelle 34)**

Depuis l'ouverture du musée en 2011, un important travail a été mené concernant l'accueil du jeune public, en famille ou dans le cadre périscolaire. La visite libre et autonome des familles est encouragée avec des livrets jeux de découverte en version enfant, adolescents et adultes.

Une politique d'ateliers pédagogiques et tout public a été développée s'adressant aussi bien à des enfants qu'à des adultes au cours d'un même atelier, favorisant ainsi la mixité intergénérationnelle.

Un service éducatif a été mis en place en 2015. Les

Aigues-Mortes.

1. La compagnie du cirque d'Alès, tours et remparts d'Aigues-Mortes dans le cadre d'un projet D'EAC avec les écoles du territoire © CMN

2. Exposition 2021. « Brise du rouge soleil. Carte blanche à Joël Andrianomearisoa »



efforts ont particulièrement porté sur la transversalité des activités proposées afin de favoriser l'accueil des collégiés et des lycées. L'équipe s'investit aussi dans la formation des enseignants autour de l'archéologie. Toujours en cours de fouilles, une visite guidée permet d'avoir accès au chantier et des chantiers éducatifs sont organisés. En 2021, 2 750 élèves ont été accueillis sur le site et sur les fouilles en cours ou en atelier dans le musée.

● Le château de Sommières

Propriété communale, le château médiéval est ouvert au public. Une médiatrice culturelle y est affectée. La CGEAC intercommunale permet de programmer de façon ludique et didactique la découverte du château et de son histoire pour les jeunes publics en activités

solaires, périscolaires ou extrascolaires. Une spécialité de sensibilisation aux métiers d'arts en relation avec l'histoire du monument siège de la haute Cour des verriers du Languedoc, mais aussi avec celle de la ville spécialisée dans les métiers du cuir et du textile est proposée à l'année.

● Les écoles de musique intercommunales

Deux écoles intercommunales basées à Vauvert et Sommières dispensent des diplômes du premier et second degrés, dans le cadre du schéma départemental des enseignements et pratiques artistiques du Gard donnant accès aux niveaux supérieurs des conservatoires de musique départementaux et régionaux. Elles proposent des enseignements tous publics également et des animations dans le



cadre du spectacle vivant. À Sommières l'école compte dix-sept enseignants. Dès l'âge de quatre ans les enfants peuvent s'inscrire. Pour les enfants scolarisés en CP elle propose un Parcours de découverte des instruments (PDI).

L'école de musique de Petite Camargue à Vauvert qui attire aussi des élèves de l'agglomération de Nîmes, comptait en 2022 huit cent cinquante élèves et vingt-sept enseignants. Elle organise concerts, festivals, auditions, stages de jazz, fête de la musique et animations en milieu scolaire. Un « big band » qui a déjà enregistré cinq disques existe au sein de l'école qui est associée au festival de jazz de Petite Camargue en partenariat avec « Jazz à Junas ».

EXEMPLES ASSOCIATIFS

● L'école de Cirque, « les Fortiches »

Créée à Sommières, en 2002, elle accueille chaque année plus de mille élèves dont cent cinquante adhérents en cours réguliers dans des ateliers de formation. Agréée par la Fédération française des écoles de cirque (FFEC) en pratique amateur et par Jeunesse et éducation populaire (JEP), l'équipe pédagogique se compose de deux intervenants « cirque » permanents et de deux autres artistes et intervenantes occasionnelles.



● L'association Les amis de Jean Hugo (Lunel 34)

Les chemins de Jean Hugo sont portés par l'association en partenariat avec la ville de Lunel et la communauté d'agglomération. Résidant au Mas de Fourques (Lunel 34) Jean Hugo a peint les villages autour de sa maison. Une première action culturelle « Sur les chemins de Jean Hugo » a permis la création d'ateliers pédagogiques et d'initiation artistique en partenariat avec des établissements primaires et secondaires de l'agglomération lunelloise. D'autres ont été réalisés avec d'autres publics, sur un choix de lieux peints par l'artiste.

● L'association Jazz à Junas

Depuis 2007, Jazz à Junas dispose d'un service éducatif musique, en partenariat avec le rectorat de Montpellier et la DRAC qui s'inscrit dans la philosophie de l'association : démocratiser les musiques jazz

1. Les babybliophiles au musée Médard © musée Médard
2. Conte musical sur la place des Caladons derrière le musée © musée Médard
3. Villetelle (34), ateliers de sensibilisation à l'archéologie pour les enfants © musée d'Ambrussum CALA
4. Atelier de poterie antique pour jeunes et adultes © musée d'Ambrussum CALA

1. Les amis de Jean Hugo en sortie pédagogique « sur les chemins de Jean Hugo » à Lunel (34) © Les Amis de Jean Hugo
2. Affiche du programme des stages de cirque pour les scolaires en 2023

dès le plus jeune âge. Depuis toujours, elle s'attache à favoriser l'accès au jazz aux plus jeunes notamment avec la gratuité pour les moins de seize ans. Aujourd'hui, elle met en place, à l'aide de musiciens professionnels, des ateliers de découverte et de pratiques musicales en niveaux primaires, au collège et au lycée. Des spectacles jeunes publics, des cycles de conférences et des stages tous publics sont aussi programmés tout au long de l'année. Des parcours d'éducation artistique et culturel ont été mis en place sur la communauté de communes Pays de Sommières avec les médiathèques intercommunales de Lunel Agglo et la Communauté de communes Terre de Camargue, en direction des niveaux primaires et secondaires.

4 ACTIVITÉS CULTURELLES

Un maillage d'activités culturelles est proposé au public à l'année soit des ateliers de pratiques d'arts plastiques, de boutis ou autres pratiques artistiques liées au textile, la pratique d'instruments de musique, des ateliers de théâtres et de pratique associative de la langue d'Oc. Des événementiels autour des arts, de la culture, des cycles de conférences sur l'histoire du territoire sont organisés par les nombreuses associations œuvrant dans ces domaines.

LA MUSIQUE

Les écoles communales de musique à Aigues-Mortes, le Grau-du-Roi, Vergèze, Lunel (34) et Marsillargues (34) sont dotées d'enseignants professionnels, à Aigues-Vives l'école est associative. Elles comptent de nombreuses classes de cuivres, de cordes, de pianos, de bois et de percussions. Elles s'adressent à tous les publics. Très dynamiques, les écoles présentent toutes des classes d'orchestres, avec cuivres, bois, cordes, piano et percussions. Le

chant choral va y est aussi enseigné tout comme l'art lyrique. Tous les styles sont abordés, de la musique classique aux musiques actuelles, de la musique baroque à la musique contemporaine. Des partenariats existent entre les écoles pour l'organisation de concerts auxquels elles participent.

LA LANGUE OCCITANE

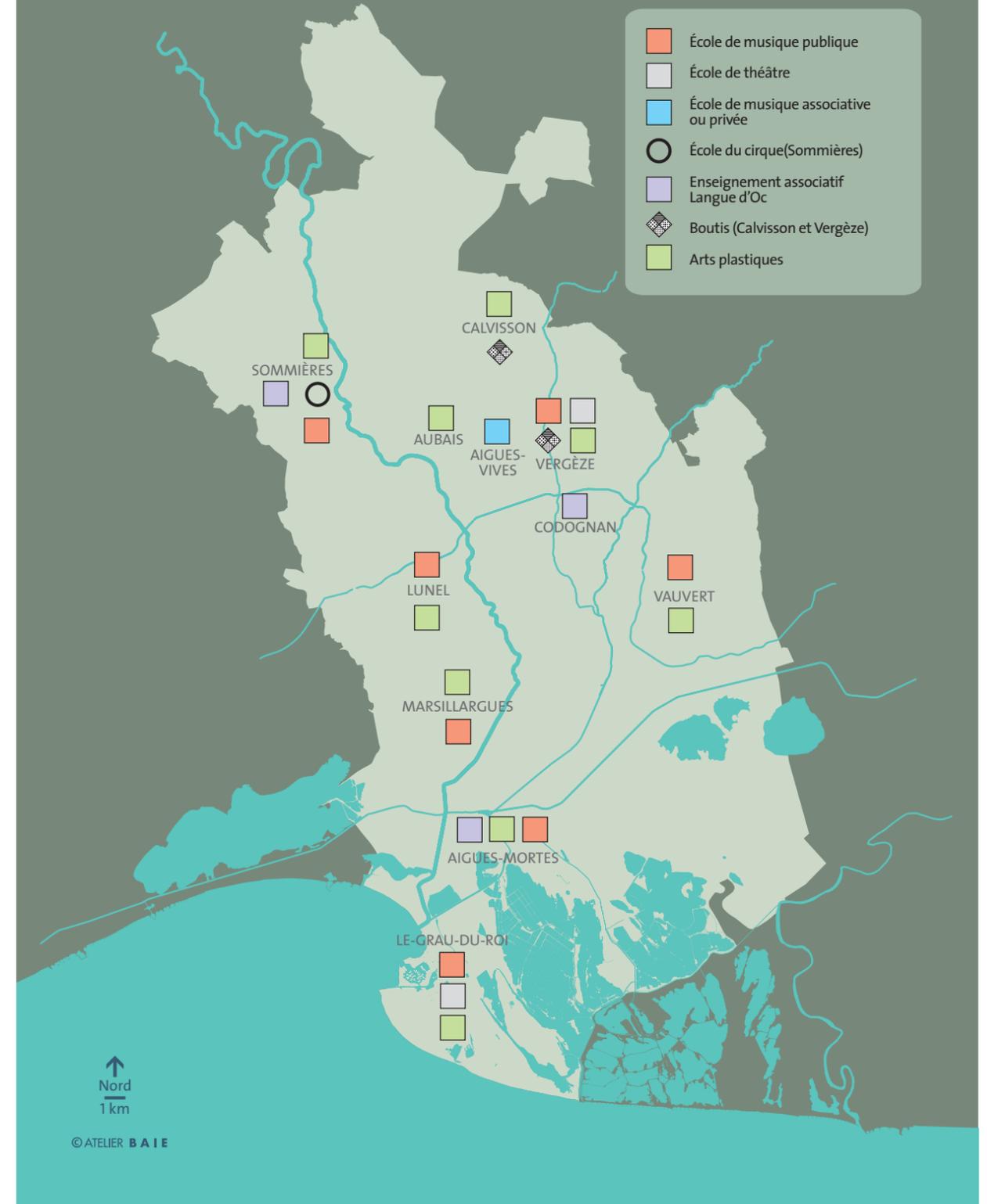
Discipline enseignée dans plusieurs établissements scolaires, la langue occitane est valorisée par l'association Coriandre qui soutient la promotion des musiques et danses traditionnelles, Coriandre partage la culture occitane à travers l'organisation un mercredi par mois des cafés Occitans, avec un thème et des intervenants différents à chaque fois. Elle souhaite développer les actions en direction des publics scolaires et périscolaires.

Des associations locales entretiennent la *lengo nostre*, variante de l'occitan pratiquée sur le PETR et organisent des ateliers pour les jeunes générations. C'est le cas de l'association carrefour culturel codo-gnanais » à Codognan, de Lou recantoun à Nages-et-Solorgues. L'Association Le cercle langue d'Oc du canton d'Aigues-Mortes publie une revue trimestrielle *La pounchado*. Le conte et l'histoire locale en langue vernaculaire sont aussi promus par les compagnies de théâtres, artistes interprètes conteurs, présents sur le PETR. Textes anciens ou créations d'écritures en *lengo nostre* sont réalisés.

LES ARTS PLASTIQUES ET LES MÉTIERS D'ART

Des ateliers de peinture, de sculpture, de céramique sont proposés sur neuf communes, animés par des professionnels. De nombreux ateliers sont ouverts au public et les artisans d'art proposent parfois des ateliers de découverte ou de pratique. Plus d'une centaine d'artistes et artisans d'arts sont présents sur le territoire. Support à la création contemporaine, les métiers d'arts du territoire s'inscrivent dans une longue tradition.

Activités culturelles, ateliers de pratique





Les métiers les plus liés à des pratiques autochtones sont la sellerie, le harnachement, les bottes camargaises, la maréchalerie et la ferronnerie camargaise (fers, tridents, piques) liée à l'élevage. La ferronnerie d'art forge les campaniles, les grilles de fenêtre, portails et rampes. La tapisserie d'ameublement est liée à la production, de tissage de lins et cotonnades, pour garnir lits et chaises et de molletons de laine, grande spécialité de Sommières au XVII^e siècle. Les filatures très nombreuses ont fourni le matériel des brodeuses et dentellières. La lutherie s'est développée dans un pays où la viole puis le violon étaient traditionnellement utilisés. La guitare est arrivée à la fin du XIX^e siècle.

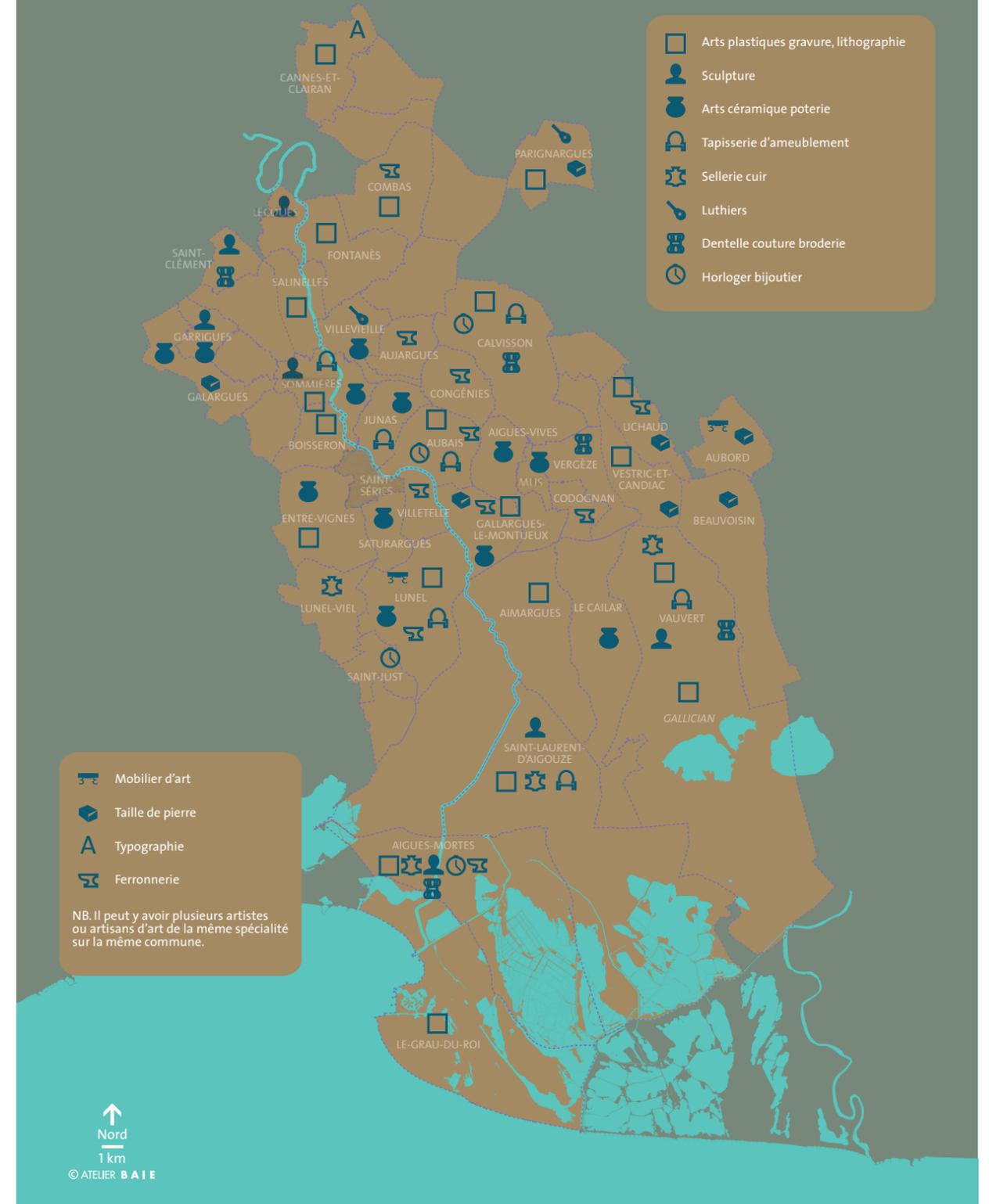
La poterie d'Aigues-Vives tourne encore des pièces utilitaires locales comme le pichet de barque emblématique du pays des étangs, ou le pegau, pichet à bec ponté, connu depuis le XIII^e siècle, et des poteries à feu comme le toupin. Des épis de faîtage très ouvragés que bon nombre de vieux mas du territoire ont encore sur leurs toitures y sont encore fabriqués. La poterie présente un petit musée de pièces utilitaires anciennes.

Un atelier de typographie et un autre de lithographie, utilisant la pierre pour la reproduction d'œuvres en petite série se sont installés dans l'ancienne cave coopérative de Cannes-et-Clairan.

Les nombreuses habitations et monuments des centres anciens présentent une grande variété de techniques d'appareils, employant pierres tendres ou dures que les tailleurs de pierre du territoire connaissent bien pour les restaurer régulièrement. Organisées par l'association des Hommes et des Cailloux à Junas en juillet tous les deux ans, les « Rencontres de la pierre » permettent à de jeunes apprentis de rencontrer des tailleurs de pierre confirmés autour de la création d'œuvres. Le kiosque de Junas, présenté dans les réalisations architecturales récentes est le résultat d'une collaboration qui dura vingt ans dans ce cadre. Aujourd'hui des stages sont proposés durant les rencontres, des mosaïstes et des fondeurs mouleurs au sable pour les dernières éditions, permettant aux visiteurs stagiaires de réaliser leurs œuvres. Ces rencontres de grande qualité permettent la transmission et le maintien d'un savoir-faire ancestral sur le territoire.

Cannes-et-Clairan. 1. Atelier de lithographie © Christine Quissac PETR VC
Aigues-Vives. 2. La poterie © Christine Quissac PETR VC
Lunel (34). 3. Atelier de lutherie © Christine Quissac PETR VC

Les arts et métiers d'arts





E. PROGRAMMATION CULTURELLE

MANIFESTATIONS AUTOUR DES ARTS ET DES MÉTIERS D'ART

Des regroupements associatifs ou des collectivités fédèrent les artistes et les artisans d'art dans le cadre d'événements de promotion, soutenus par le territoire (festival des métiers d'arts, salon de peinture...). À Aubais, l'association « Les Artistes nomades », organisatrice de la manifestation « Les 4 saisons de l'art » depuis 1995 lance en 2024 « les cycles du lavoir » quelques semaines d'expositions pour un artiste dans un lieu unique le lavoir. L'Association « Regards d'Aigues-Mortes » organise des expositions de photos. À Galargues (34), l'Association « A Terre d'Ailes » organise GALART et le collectif les « Mains savantes » organise les journées européennes des métiers d'art sur le territoire de Lunel Agglo. Aujargues organise « Faites des métiers d'art » dans ce même cadre.

MANIFESTATIONS AUTOUR DE L'ART CINÉMATOGRAPHIQUE

Sur la terre natale de Louis Feuillade, le cinéma est à l'honneur. L'association Pêcheurs d'Images de Lunel (34) créée en 1983 organise en 2024 le 40^e festival

« Traversée » qui se déroule sur plusieurs communes du PETR de septembre à juillet. Calé sur l'année scolaire il permet de proposer des projections pour tous les niveaux de classes, notamment sur Lunel (34) de la maternelle au lycée où le lycée Louis-Feuillade présente une section spécialisée d'enseignement consacrée au cinéma. En 2023 une quarantaine de projections, des avant-premières, des ciné-rencontres, des projections d'art et d'essai ont animé les villes et les villages.

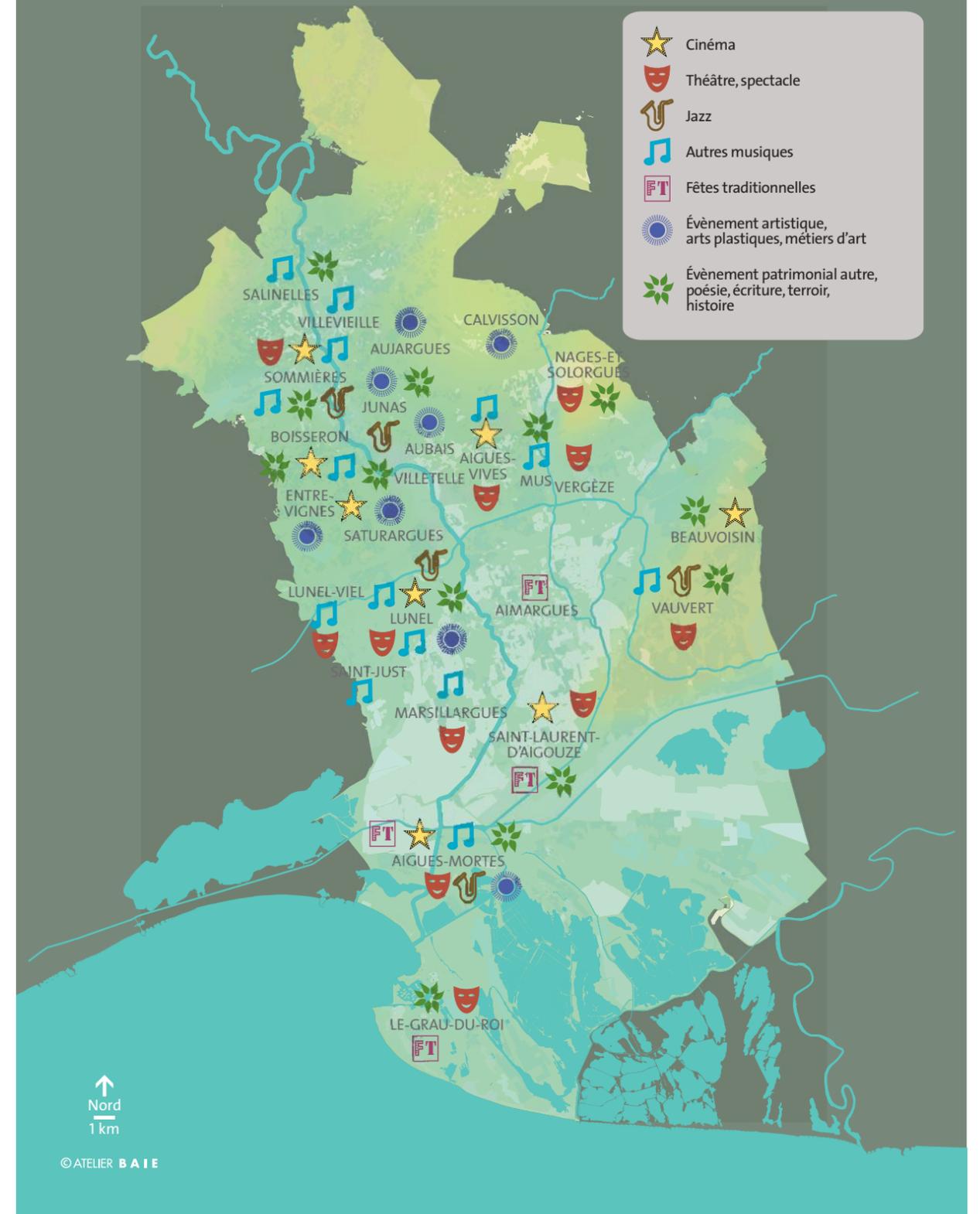
Ponctuellement trois temps forts sont organisés à Aigues-Vives dans le cadre du festival du film court en direction de différents publics, les écoliers au printemps, les visiteurs l'été et les habitants à l'hiver. Aigues-Mortes propose « écran libre » l'hiver au cinéma Pagnol, un festival de courts et moyens métrages et Entre-Vignes (34) organise un cinéma de plein air les « Mardi de l'été ».

LE SPECTACLE VIVANT

La politique publique porte surtout sur les spectacles musicaux, le théâtre, la littérature et le conte. La période estivale est propice à de nombreux festivals représentant toutes ces expressions artistiques. La musique classique, le jazz, la musique contempo-

1. La taille des bornes du chemin de Sainte-Brigitte taillées pour être posées sur le dernier tronçon de son pèlerinage européen entre Saint-Laurent-d'Aigouze et Aigues-Mortes © Jean Benoît

Programmation culturelle annuelle





raîne, les musiques du monde attirent un public nombreux à l'intérieur des terres, dont beaucoup d'habités résidant sur le territoire ou de visiteurs. Beaucoup ont lieu dans les plus petits villages, dans de beaux cadres patrimoniaux ou naturels à l'image du festival Jazz à Junas qui se déroule depuis trente ans dans les carrières de la commune ou le festival Un piano sous les arbres à Lunel-Viel (34). Ces manifestations sont soutenues au cas par cas par la DRAC Occitanie, la Région, les départements, les intercommunalités parfois et, souvent, les communes. Aigues-Mortes et Vauvert proposent un festival de jazz en été. Le premier, en partenariat avec le CMN, a lieu dans la cour de la maison du gouverneur, le second a lieu au parc du Castellans en partenariat avec Jazz à Junas qui en assure la programmation. À Lunel (34), un festival de jazz a lieu en août. Plusieurs festivals ou cycles de concerts sont portés par des associations qui disposent de licences de spectacles et emploient des professionnels. À Aigues-

Vives, le festival international Aigues-Vives en musiques ; à Aujargues les concerts de l'association musicale Octavia ; à Mus le festival Musique de Mus est animé par l'association Musica Domitia ; à Villevieille et à Salinelles l'association du festival, réalisé en partenariat avec les propriétaires du château (IMH) présente des concerts classiques dans la cour et à la chapelle romane de Saint-Julien de Montredon (IMH) à Salinelles. À Saint-Just (34) Just'en verdure propose un festival autour des musiques du monde. Boisseron (34) propose Festi'carrières festival pluridisciplinaire dans ses carrières, quant à l'art lyrique il n'est pas oublié avec Opéra passion, dans le parc du château de Marsillargues (CMH). L'Association Coriandre basée à Sommières crée des spectacles et animations dont le but est de conserver le caractère de la langue et des instruments typiques du Languedoc, le hautbois notamment, élément phare de l'orchestre languedocien avec le violon tout en les intégrant dans la création contemporaine, faisant

de ce fait évoluer la tradition locale au cœur du XXI^e siècle. Elle propose divers rendez-vous annuels : les Trad'Hivernales, les Baléti d'automne à Sommières. L'association « Jazz à Junas » porte depuis trente ans le festival Jazz à Junas qui se déroule au mois de juillet dans le cadre des carrières de Bontemps. Il a été labellisé « festival de jazz européen ». Le festival pratique un jazz sans frontière, chaque été en juillet avec des musiciens régionaux, nationaux et internationaux reconnus ou à découvrir. Chaque année il invite un pays d'Europe différent. Le trompettiste Paolo Fresu grand ami du lieu revient chaque été. Une programmation de haut niveau fait la réputation internationale de ce festival.

LE THÉÂTRE

Sur les communes, des festivals et spectacles sont programmés. À Lunel-Viel (34), le festival Drôle de printemps qui développe un théâtre d'humour, à Nages-et-Solorgues, Scènes de Mai-Nages est animée

par la Compagnie des 100 têtes, à Aigues-Vives ce sont les automnales de théâtres. Aigues-Mortes programme également divers spectacles.

POÉSIE, LIVRE ET LECTURE

La commune de Lunel (34) dans le cadre de sa politique culturelle a créé un festival de poésie – le festival Folquet – portant le nom du troubadour Pescalune, et le Printemps des poètes. Des associations organisent également des manifestations littéraires, des Plaisirs et des Jours en mars sur le Pays de Sommières et en septembre à l'Ombre des Arbres sont organisées par l'association Au pied de la lettre. Livres sur Cours à Junas demande à des propriétaires d'ouvrir leur cour à des auteurs et un Festival Contes Musique et Poésie est organisé à Salinelles par la Compagnie Partances.

1. Affiche de concert programmé par la ville de Lunel (34)

2. Festival de Lunel-Viel (34) « Un piano sous les arbres » dans le parc de l'orangerie du château © PETR VC

1. Affiche du festival 2023

2. Les carrières durant le festival © J. Davy Jazz à Junas

PROGRAMME CULTUREL : LECTURE, THÉÂTRE, FÊTES TRADITIONNELLES, CINÉMA, MUSIQUE, ÉVÈNEMENTIELS



3. LE PROJET DE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE



Le PETR a souhaité apporter avec cette candidature un projet culturel de grande qualité aux habitants comme aux visiteurs du territoire.



Cadré par les exigences du label, ce projet sera dédié à la connaissance de son patrimoine et de sa culture, dans un souci de sauvegarde et de transmission et à la valorisation de l'architecture contemporaine. L'objectif est l'appropriation d'une base de connaissances communes, élargie à tous les patrimoines qui font sens sur l'ensemble des communes labellisées. Ce projet s'inscrit dans quatre axes stratégiques référents du territoire, le « vivre ensemble », le maintien du paysage, celui de la qualité du cadre de vie et la construction d'un récit commun du nord au sud du territoire.

Portée par une gouvernance spécifique au sein du PETR, la création d'un service « Pays d'art et d'histoire » reconnu comme pôle de ressources, de formation, de valorisation et de conseil permettra le renforcement d'une politique culturelle et éducative envers tous les publics, et une programmation d'actions à son échelle et au-delà, grâce à la fédération de moyens, à la gestion en transversalité de projets et à l'animation d'un réseau d'acteurs et de partenaires. Elles pourront s'appuyer sur les autres missions du PETR, sur un maillage fourni de structures culturelles sur les sites ouverts au public et les services éducatifs existants.

Les professionnels du patrimoine, des arts et de la culture, les réseaux citoyens ou associatifs très dynamiques et déjà structurés à l'échelle du territoire, pour certains, seront prêts à fonctionner dès la labellisation obtenue.

Centre d'interprétation ; site des tours et remparts d'Aigues-Mortes.

Doubles pages précédentes : Arboretum de Lunel (34). Classe de primaire en visite. Action périscolaire du service éducatif

© Musée Médard

A. Élaboration de la candidature

1. HISTORIQUE

Stratégie préalable

Les premiers contacts avec la DRAC Occitanie, alors DRAC Languedoc-Roussillon, ont été établis lors de la création de la mission patrimoine en 2007 par le Pays Vidourle Camargue, devenu PETR en 2018. Ses différents services l'ont accompagnée dès cette période.

La mission ethnologie, dès 2008, a conseillé le PETR pour l'élaboration du dossier d'obtention des premières enveloppes européennes sollicitées pour la sauvegarde des pratiques sociales et agricoles autour du taureau de Camargue. Dès 2009 une stratégie territoriale de sauvegarde est établie et le référent VPAH de la DRAC a reçu les représentants du Pays pour l'élaboration d'une politique en vue de l'instruction d'un futur projet de PAH. Mise en place, elle devait conduire à la stratégie développée dans les années suivantes en matière de connaissance, de sauvegarde et de valorisation du patrimoine.

La collaboration sur une décennie de la mission patrimoine avec les différents services de la DRAC dont les services territoriaux de l'action culturelle, le service VPAH et la CRMH a conduit à finaliser l'actuelle candidature. En l'absence de contractualisation avec l'inventaire régional à cette époque, l'aide du service documentaire de la CRMH et de la mission ethnologique fut particulièrement précieuse.

Concrétisation du projet 2014-2019

Le réseau des correspondants patrimoine institué par le PETR est régulièrement réuni en séance plénière (voir p. 219) les associations œuvrant de longue date avec la mission patrimoine sont également accueillies à cette occasion. Ces réunions ont permis de sensibiliser les participants à l'élaboration du projet de PAH et de les tenir au courant de son évolution.

Une première réunion avec les services concernés de la DRAC fut organisée au Centre des monuments nationaux avec le PETR à Aigues-Mortes le 20 juin 2018 présidée par M. Pierre Martinez, président du PETR Vidourle Camargue en présence des représentants des collectivités et principaux partenaires du projet pour s'informer sur le cahier des charges du label.

Sur le conseil du référent VPAH, une rencontre a été organisée à Saint-Chinian (34) avec le Pays Haut-Languedoc et Vignobles nouvellement labellisé, qui a accueilli les représentants du PETR pour des échanges et retours d'expériences.

Un dépôt officiel de demande de candidature s'en est suivi en avril 2019 validé par le ministère de la culture en juillet de la même année.

Septembre 2019. La coordination et la rédaction de la candidature ont été confiées à la chargée de mission patrimoine, agent de CAT A, qui a conduit également l'inventaire du patrimoine du PETR depuis 2007. Elle a été assistée ponctuellement de stagiaires dédiés à la candidature en 2020 et 2021.



Mise en place d'un comité de pilotage et d'un calendrier de réunions

La situation sanitaire n'a pas permis de programmer de réunions en 2020 et jusqu'à l'automne 2021. Il n'a pas été possible de rencontrer de nouveau les services de la DRAC sur le terrain pour la même raison. Les échanges ont eu lieu par visio-conférences, téléphone ou mails.

– Janvier-Juin 2021 : création du comité de pilotage politique et d'un schéma de gouvernance.

– 6 décembre 2021 à Uchaud : réunion d'information/discussion sur la candidature, le fonctionnement prévisionnel du PAH et ses enjeux dans le cadre d'une réunion plénière des correspondants patrimoine et associations. Sensibilisation aux

futures réunions de concertation pour déterminer les programmes d'actions.

– 7 juin 2022 à la DRAC : rencontre entre la direction du PÉTR, la mission patrimoine et le conseiller à l'action culturelle et territoriale concernant la rédaction finale.

Compte tenu de l'envergure du territoire et de son nombre d'habitants, des réunions de travail par intercommunalités ont été organisées en 2022.

– 13 septembre 2022 : CC Pays de Sommières (18 communes 24 284 habitants),

– 14 septembre 2022 : trois communautés de communes du sud du Gard, soit la CC Rhône Vistre

Réunion d'information sur le PAH avec la DRAC du 20 juin 2018 à l'invitation du CMN, site des tours et remparts d'Aigues-Mortes.



Les ressources techniques pour l'instruction et la rédaction de la candidature

Vidourle, la CC Petite Camargue et la CC Terre de Camargue (18 communes, 75 914 habitants) réunies à Vauvert.

– 15 septembre 2022 : Lunel Agglo, (14 communes, 51 565 hab.)

Ces trois réunions d'information et de discussion ont concerné les membres du comité de pilotage et tous les élus communaux et intercommunaux référents du territoire, tous les représentants des services du patrimoine, de la culture, de la lecture, les structures partenaires autres que les communautés de communes présentes sur le territoire, les associations, les membres des services éducatifs et les représentants de l'Éducation nationale, les offices de tourisme et les acteurs culturels.

– 10 octobre 2022, comité de pilotage au siège du PÉTR, pour valider les enjeux, contenus et programme d'actions de la rédaction finale.

Les autres chargés de missions du PÉTR ont été mobilisés dans leurs domaines techniques. Les services des EPCI et communes en charge des politiques locales, les agents en charge du patrimoine, de l'urbanisme, de la lecture publique, de l'action culturelle ont été sollicités pour les contenus les concernant.

D'autres structures présentes sur le territoire ont également participé à la rédaction : les acteurs culturels, les services éducatifs, le Centre des monuments nationaux site des tours et remparts d'Aigues-Mortes et le Syndicat mixte de la Camargue gardoise, en charge de la protection du patrimoine naturel, de la faune, de la flore dans le cadre du label Natura 2000.

Le conseil syndical du PÉTR Vidourle Camargue en réunion en 2022, porteur de la candidature au label Pays d'art et d'histoire.



2. CRÉATION DU COMITÉ DE PILOTAGE

La gouvernance du projet

Présidence du comité :

M. Pierre Martinez, président du PÉTR Vidourle Camargue, président de la Communauté de communes du Pays de Sommières, maire de Sommières.

Vice-présidence du comité : Mme Véronique Martin, 4^e vice-présidente déléguée au patrimoine, à la culture et au mécénat du PÉTR Vidourle Camargue.

Les collectivités partenaires du PÉTR candidat sont également représentées.

Deux représentants par collectivité ont été désignés dans les conseils communautaires pour la candidature.

À ce jour, le comité de pilotage a pour mission : la validation du projet de candidature déposé, des objectifs et du programme d'actions énoncés qui devront figurer dans la convention décennale.

Le comité politique de pilotage de la candidature

Communauté de communes du Pays de Sommières

- Mme Véronique Martin, vice-présidente au développement économique, à l'emploi, au tourisme et au patrimoine, 1^{re} Adjointe de la ville de Calvisson.
- M. François Granier, conseiller communautaire, maire de Montmirat.

Communauté de communes de Rhône Vistre Vidourle

- M. Angel Pobo, 3^e vice-président de la CCRVV délégué à l'environnement, maire d'Aubais.
- Mme Agnès Roy, conseillère communautaire déléguée au comité de pilotage du Pays d'art et d'histoire, 2^e adjointe à la Ville d'Uchaud.

Communauté de communes de Petite Camargue

- Mme Mylène Cayzac, 4^e vice-présidente de la CCPC, déléguée à la culture et aux traditions, maire de Beauvoisin.
- Mme Christiane Espuche, 10^e vice-présidente de la CCPC, déléguée à la restauration scolaire, aux circuits de proximité et au développement touristique, conseillère municipale à la ville de Vauvert.

Communauté d'agglomération de Lunel Agglo

- M. Jérôme Boisson, 1^{er} vice-président de la CALA, en charge de l'administration générale, du tourisme et d'Ambrussum, adjoint à la commune de Villetelle, conseiller départemental
- Mme Isabelle de Montgolfier, 3^e vice-présidente de la CALA, en charge du projet de territoire, de l'aménagement de l'espace et de l'habitat, de l'équilibre social de l'habitat et de la gestion des milieux aquatiques et de la prévention des inondations, maire de Saussines.

Communauté de communes Terre de Camargue

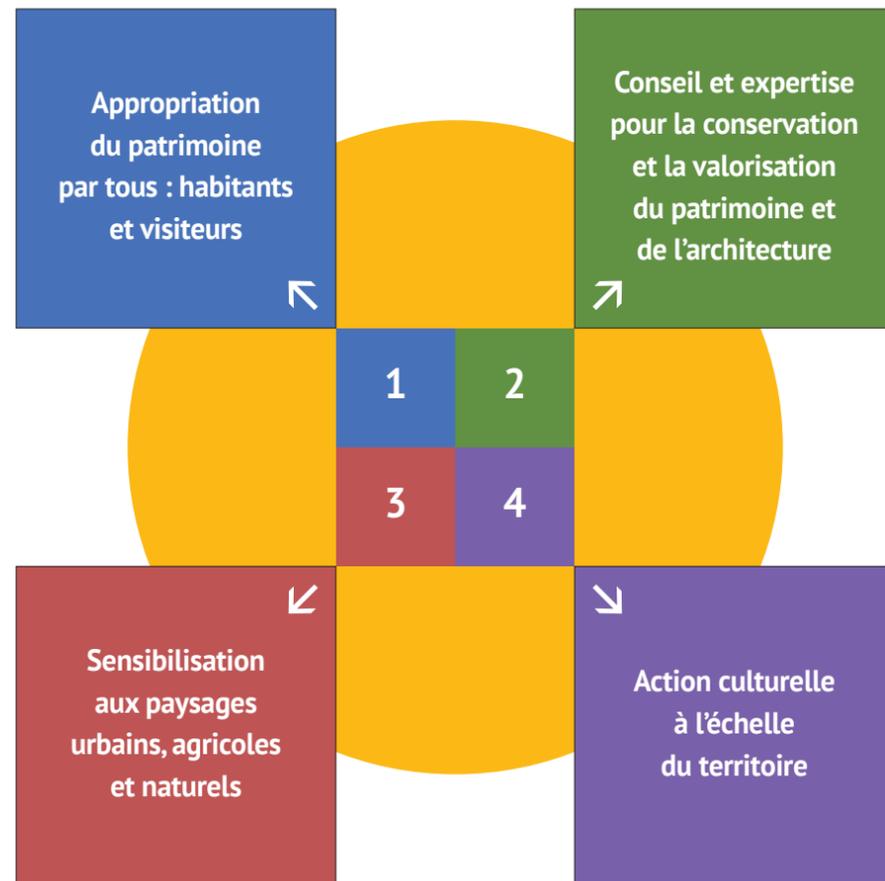
- M. Jean-Claude Campos, conseiller communautaire, adjoint à la culture et au patrimoine historique de la Ville d'Aigues-Mortes
- Mme Josiane Rosier-Dufond, conseillère communautaire, adjointe au tourisme de la Ville d'Aigues-Mortes.

Les techniciens référents

Les directeurs généraux des services des collectivités partenaires et le directeur général des services du PÉTR.

Le comité de pilotage de la candidature PAH du 10 octobre 2022 au PÉTR Vidourle Camargue.

B. Enjeux du projet



De la mission patrimoine au projet de Pays d'art et d'histoire

ÉVOLUTION DES AXES STRATÉGIQUES

- Vivre ensemble et connaître le patrimoine culturel
- Culture et patrimoine, acteurs de la qualité de vie et de la cohésion sociale
- Articuler patrimoine et écologie. Valoriser le paysage
- Réduire le déséquilibre d'attractivité entre arrière-pays et littoral par le récit d'une histoire commune

Croisement des axes des projets d'aménagement de développement durables (PADD) des Schémas de cohérence territoriale (SCoT) avec le projet Pays d'art et d'histoire (PAH)

SCoT Sud Gard	SCoT Lunel Agglo
<p>AXE 1 UN TERRITOIRE DE RESSOURCES</p> <ul style="list-style-type: none"> ● OBJECTIF 1 Préserver le socle environnemental et paysager du territoire ● OBJECTIF 2 Maintenir les espaces agricoles comme « supports » d'une activité agricole productive et éviter leur surconsommation par l'éparpillement des développements urbains ● OBJECTIF 3 Préserver et gérer de façon durable les ressources du territoire 	<p>Ambition 1 / ASSURER UN DÉVELOPPEMENT VERTUEUX ET VALORISER LES RESSOURCES</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Objectif 1.1 Maintenir les grands équilibres paysagers ● Objectif 1.2 Préserver les milieux agricoles et naturels, socle commun du territoire ● Objectif 1.3 Favoriser la performance environnementale et les énergies renouvelables
<p>AXE 2 UN TERRITOIRE ORGANISÉ ET SOLIDAIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> ● OBJECTIF 3 Favoriser une politique d'implantation d'équipements au plus près des habitants ● OBJECTIF 4 Changer les modes de construction des villes et villages du territoire pour favoriser des projets d'excellence urbaine et environnementale et ainsi améliorer la qualité du paysage urbain ● OBJECTIF 5 Des cœurs de ville à protéger, revaloriser, repeupler, réactiver... ● OBJECTIF 6 Une limitation de la consommation foncière par mobilisation des ressources des tissus urbains existants et des projets d'extensions 	<p>Ambition 2 / PROMOUVOIR UN TERRITOIRE SOLIDAIRE</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Objectif 2.1 Composer une armature territoriale fédératrice ● Objectif 2.2 Renouer avec une croissance démographique maîtrisée et développer une offre de logement diversifiée
	<p>Ambition 3 / DÉVELOPPER UN ESPACE DE VIE ATTRACTIF AU SEIN DU SYSTÈME MÉTROPOLITAIN LANGUEDOCIEN</p> <ul style="list-style-type: none"> ● Objectif 3.2 Faciliter le maintien, le développement et la diversification de l'activité agricole ● Objectif 3.3 Promouvoir un développement équilibré du tourisme et de la culture ● Objectif 3.4 Valoriser pleinement le positionnement Stratégique entre Nîmes et Montpellier

APPROPRIATION DU PATRIMOINE PAR TOUS : HABITANTS ET VISITEURS

Le constat

Une croissance significative de la population (+10 000 habitants entre 2007 et 2017) se conjugue à une influence croissante de résidents et de visiteurs issus des deux métropoles avec une attention plus particulière à porter dans les communes mitoyennes des métropoles de Nîmes et Montpellier.

Cette attractivité accrue comporte des risques pour la singularité culturelle du territoire. L'analyse démographique (p. 31) montre un vieillissement de la population. Les nouveaux arrivants, seniors, jeunes qui cohabitent sont exposés à un risque de décohésion sociale.

La méconnaissance du patrimoine, a conduit à la perte d'éléments : empègues effacées prises pour des tags, constructions en pierre sèche démantelées, bâtis anciens rasés pour libérer de la constructibilité.

Les passerelles entre générations et entre habitants sont primordiales. La transmission de la culture, et du patrimoine est l'un des moyens d'exercer ce rapprochement citoyen.

Didier Lebois, élu et correspondant patrimoine d'Aubord, décrit le caractère intergénérationnel des lâchers taurins lorsque sa commune en organise. Elle est mitoyenne de l'agglomération de Nîmes.

« Ce sont des villages qui sont morts le dimanche. Quand il y a une manifestation taurine, tout le monde arrive dans le centre du village. Tout le monde vit. S'il n'y avait pas les taureaux, s'il n'y avait pas tout ça, on n'aurait pas les manifestations pour sortir les gens de chez eux. »

Entretien 2016.

Daniel Pujolas, correspondant patrimoine (2008-2018) de la commune d'Uchaud s'exprime sur le lien social créé par la conduite de l'inventaire

« ...Non seulement on a pu faire l'inventaire du patrimoine de chaque commune, mais chaque commune a pu connaître le patrimoine des autres communes. Parce qu'on habite à quelques kilomètres les uns des autres, mais on ne sait pas forcément ce qu'il y a à voir dans le village d'à côté. »

Entretien 2016.

Les objectifs

- 1.1.** Informer, sensibiliser habitants et visiteurs à la connaissance du patrimoine et de la culture.
- 1.2.** Favoriser la cohésion sociale et les liens intergénérationnels au travers du patrimoine et de la culture.

CONSEIL ET EXPERTISE POUR LA CONSERVATION ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE ET DE L'ARCHITECTURE

Le constat

On compte treize opérations « bourgs centres » et cinq « Petites villes de demain », sur les cinquante communes qui ont conservé la maîtrise de leur urbanisme dans le cadre de leur PLU. Il existe donc des disparités de traitement concernant le patrimoine non protégé ce qui concourt à sa dégradation progressive surtout dans les centres anciens. Le PETR apporte son soutien aux démarches de dynamisation des centres-villes par les contractualisations qu'il obtient et les aides financières qu'il mobilise, mais le conseil à la sauvegarde du patrimoine reste compliqué et inégal car limité à la demande des porteurs de projet qui décident de la mobilisation ou non des expertises. Le label PAH apportera une reconnaissance du patrimoine d'un territoire et engage les collectivités qui le constituent dans une démarche de connaissance, de conservation, de valorisation des patrimoines et de qualité architecturale.

L'absence de consultation a engendré des pertes qui auraient pu être évitées. Huit caves coopératives ont été détruites dont deux labellisées architecture contemporaine remarquable (ACR). Des éléments patrimoniaux disparaissent dans des opérations d'amélioration d'habitat (O.P.A.H.). Le patrimoine des centres anciens souffre de transformations le rendant parfois illisible. Des éléments disgracieux (pompes à chaleur, transformateurs, poteaux-pieuve, raccordements de réseaux...) y sont apposés sans aucune réflexion pour en limiter les nuisances visuelles.

Monique Christol, élue et correspondante patrimoine (2014-2020) parle du hameau de Franquevaux (Beauvoisin) sis dans le Grand site de la Camargue gardoise. Il est bordé par le canal du Rhône à Sète.

« Quand je me suis aperçue que les VNF [Voies navigables de France] allaient créer un poste d'attente pour des péniches [...] trois fois plus grosses que celles que nous voyons actuellement, je me suis énormément inquiétée. [...] J'ai demandé des réunions publiques, pour qu'ils expliquent ce poste d'attente [...] »

Les Voies navigables de France [...] ont pris conscience sur place. Ces ingénieurs qui venaient de Lyon, qui travaillaient sur des papiers, sur des dossiers, n'avaient pas pris conscience de cet impact, et en venant sur place, ils ont réalisé que ce poste d'attente aurait pu être fait un peu plus loin...

Parce que s'il y avait eu une concertation... on éviterait de créer des problèmes et de détruire un paysage. »

Entretien 2016.

Les objectifs

- 2.1.** Organiser le conseil et l'expertise à l'échelle du PETR dans le service « Pays d'art et d'histoire ».
- 2.2.** Aider les collectivités dans l'élaboration de documents visant à conserver et valoriser le patrimoine, la qualité des paysages et l'environnement.
- 2.3.** Assister les porteurs de projet publics ou privés dans le montage des dossiers de conservation ou de valorisation du patrimoine.

Le constat

La pression foncière met la qualité du paysage urbain en danger. Sur la zone nord, le patrimoine est victime d'un déséquilibre de notoriété, bien qu'il soit tout aussi exceptionnel que celui du littoral et fasse sens avec lui. Ceci induit une moindre prise en compte dans les politiques d'urbanisme. Par ailleurs les réserves de constructibilité se reportent maintenant sur les centres anciens, phénomène accentué par la réglementation « zéro artificialisation nette » induite par la mise en œuvre de la loi Climat et Résilience. La rénovation énergétique conduit souvent à l'emploi de matériaux banalisant la construction.

L'espace rural s'est résidentialisé. Son patrimoine est noyé dans des quartiers d'habitations et des ZAC dont l'intégration paysagère reste très aléatoire. Le mitage urbain est un fléau particulièrement important sur les flancs de coteaux du secteur central de la Vaunage, proche de Nîmes. L'arrachage de vignes, pour dégager de la constructibilité depuis vingt ans a conduit à l'imbrication de parcelles agricoles subsistantes dans des lotissements.

Le paysage agricole subit une mutation avec la diminution des espaces cultivés. Les olivettes à l'abandon, les friches sont autant de risque d'incendie car les garrigues cèdent le pas à la forêt. Le maintien de paysages ouverts dépend de la capacité des agriculteurs qui l'entretiennent à vivre de leur activité.

Les paysages de la zone humide du PETR, dont un quart de la surface est en zone inondable, et leurs

équilibres aquatiques (rivières, étangs, marais, littoral) génèrent des activités agricoles ou halieutiques. L'épuisement des ressources peut condamner l'exercice de certaines activités ou savoir-faire (herbes aromatiques, travail du roseau, pêche...) car le littoral et son immédiate proximité restent la première zone d'attractivité, tous types de visiteurs confondus, comme en témoignent les statistiques touristiques d'hébergement (voir p. 52 et suivantes).

Les cabanes de pêcheurs et de chasseurs, ainsi que les masets agricoles des étangs et les masets de la zone sèche, emblématiques du paysage local sont englobés dans le phénomène dit « de cabanisation » par les services de l'aménagement du territoire qui en demandent la destruction¹.

Les objectifs

- 3.1.** Sensibiliser tous les publics à l'histoire et à la construction des paysages.
- 3.2.** Valoriser l'agriculture, l'élevage et la pêche écoresponsables et leurs paysages.
- 3.3.** Conseiller et sensibiliser élus et porteurs de projets à la qualité architecturale.

Le constat

La création du réseau des correspondants patrimoine à l'échelle du PETR est un premier maillon d'action dans le domaine du patrimoine, à l'échelle du territoire, qui a permis de réaliser l'inventaire de manière égalitaire, commune par commune. Les typologies principales identifiées ont permis d'établir une stratégie de sauvegarde et de rénovation du patrimoine sur l'ensemble des collectivités. Toutefois l'action culturelle n'est pas inscrite dans les missions du PETR. Elle reste de la compétence des collectivités qui le composent. Sur ses cinq EPCI, seule la CC Pays de Sommières a pris la compétence patrimoine et culture. Elle est signataire d'une Convention généralisée d'éducation artistique et culturelle (CGEAC) et a obtenu en mai 2024 le label 100 % EAC pour sa dynamique artistique et culturelle menée sur ses dix-huit communes au service des jeunes publics. Sur les quatre autres collectivités, l'action culturelle reste principalement communale et la disparité des politiques, des compétences et des moyens gêne le développement d'actions à l'échelle du territoire (voir p. 222).

Deux actions de communication sur le patrimoine, basée sur un thème unique et commun à tous ont été menées par le PETR à titre expérimental entre 2015 et 2018 en partenariat avec le Centre des monuments nationaux (voir p. 232). Elles ont montré les potentiels de développement apportés par la mise en réseau de sites, la mutualisation de structures et de moyens mais aussi les limites de ce type d'action très chronophage en l'absence d'une programmation institutionnalisée et de moyens dédiés à l'échelle du PETR.

Les objectifs

- 4.1.** Créer un service culturel à l'échelle du PETR dans le cadre du service Pays d'art et d'histoire.
- 4.2.** Créer un centre de ressources documentaires sur l'histoire et le patrimoine du territoire à la disposition de tous les publics.
- 4.3.** Permettre une programmation d'actions éducatives artistiques et culturelles à l'échelle du territoire.

¹. JACQUELIN, DESCOSY, 2008.

C. Programme d'actions

ENJEU 1

APPROPRIATION DU PATRIMOINE PAR TOUS : HABITANTS ET VISITEURS

Objectif 1 Informer, sensibiliser habitants et visiteurs à la connaissance du patrimoine et de la culture

- Communiquer aux communes, aux professionnels de la culture, du tourisme, aux habitants les contenus des inventaires de tous les patrimoines recensés et étudiés, bâtis, immatériels et mémoriels par des publications déclinées dans la charte nationale des villes et pays d'art et d'histoire pour apporter à tous un socle commun de connaissances qui font sens du nord au sud du territoire. Réaliser sur ces mêmes sujets des outils de valorisation culturels itinérants et différentiels (informatifs tous publics, pédagogiques, ludiques).
- Développer des actions de médiation sous différentes approches, scientifique, littéraire, artistique, adaptées aux différents publics.
- Mener des actions de découverte du patrimoine en direction du public jeune en milieu scolaire et hors temps scolaire en s'appuyant sur les services éducatifs existants.
- Travailler avec les professionnels du tourisme pour développer l'attractivité culturelle du territoire notamment sur la partie septentrionale.
- Réalisation de podcasts sur l'histoire, le patrimoine et la culture en partenariat avec les radios du territoire.
- Utiliser les réseaux de diffusion (réseaux sociaux, gazettes municipales...) pour communiquer sur le PAH.

Objectif 2 Favoriser la cohésion sociale et les liens intergénérationnels au travers du patrimoine et de la culture

- Développer des actions envers les publics de tous âges éloignés de la culture. Organiser des visites de sites, des rencontres, des ateliers participatifs.
- Mener des actions intergénérationnelles de connaissance, jeunes/séniors ou de communication en s'appuyant sur les médias locaux, les réseaux citoyens, les CCAS, les associations...
- Développer des projets permettant la mixité sociale et le rassemblement d'acteurs des diverses collectivités du territoire.
- Organiser des découvertes réciproques des cinquante communes du territoire, certaines étant éloignées de 30 à 80 km les unes des autres. Les habitants visités accueillent les habitants visiteurs et participent à la présentation de leur commune. L'action peut s'appuyer sur le réseau des correspondants patrimoine.
- Mise en place d'une signalétique Pays d'art et d'histoire dans les communes dans la charte graphique nationale pour renforcer le sentiment d'appropriation par les habitants.

ENJEU 2

CONSEIL ET EXPERTISE POUR LA CONSERVATION ET LA VALORISATION DU PATRIMOINE ET DE L'ARCHITECTURE

Objectif 1: Organiser le conseil et l'expertise à l'échelle du PETR dans le service « Pays d'art et d'histoire »

- Positionner le rôle du chef de projet en tant que conseil auprès des services de l'urbanisme, de l'environnement et de l'aménagement du territoire.
- Travailler en collaboration avec les UDAP et les CAUE du Gard et de l'Hérault. Organiser des rencontres avec les détenteurs de savoir-faire en matière de

construction et des ateliers de transmission à destination des écoles et professionnels du bâtiment.

- Former les professionnels encadrant les chantiers d'insertion ou de participation citoyenne sollicités pour la rénovation du patrimoine rural.
- Promouvoir les métiers de la culture et du patrimoine. Organiser des rencontres de professionnels.

Objectif 2 : Aider les collectivités dans l'élaboration de documents visant à conserver et valoriser le patrimoine, les paysages et l'environnement

- Sensibiliser, élus et techniciens concernés et organiser des visites et rencontres sur les communes dans un souci de conservation du patrimoine de leur centre ancien notamment pour inciter à la création d'un volet patrimoine dans les PLU.
- Inciter les communes à réglementer au moyen de chartes paysagères les matériaux, ouvertures, couleurs, enseignes, panneaux publicitaires ou directionnels.

Prendre part aux discussions locales sur la requalification des entrées de villes, le traitement des limites de quartiers résidentiels, de hauteur des bâtis, de matériaux et d'alignements.

- Organiser des visites de communes ayant établi des chartes de référence (Gallargues-le-Montueux, Boissières...).

Communiquer dans les communes sur leur patrimoine architectural identifié grâce à l'inventaire en organisant des conférences pour la population, des débats, des visites.

Objectif 3 : Assister les porteurs de projet publics ou privés dans le montage des dossiers de conservation ou de valorisation du patrimoine

- Aider à la recherche de financements publics ou privés (mécénat). Poursuivre l'accompagnement au montage de dossier. Renforcer les aides grâce à l'étude des moyens apportés par les contractualisations existantes (contrat de territoire, bourgs-centres, Petites villes de demain...) pour optimiser la réhabilitation du patrimoine et sa conservation ainsi que la qualité des espaces publics.
- Accompagner les communes et les particuliers dans les démarches de protection et de labellisation du patrimoine et de l'architecture contemporaine remarquable
- Conseiller et favoriser la reprise de bâtiments patrimoniaux pour une nouvelle activité plutôt que la construction neuve.

ENJEU 3

SENSIBILISATION AUX PAYSAGES URBAINS, AGRICOLES ET NATURELS

Objectif 1 Sensibiliser tous les publics à l'histoire et à la construction des paysages

- Développer l'interprétation grand public des différents paysages, donner des clés de compréhension. Mettre en place des moyens pour apprendre à lire les paysages urbains, agricoles et naturels notamment en milieu scolaire pour améliorer la prise en compte de leurs caractéristiques et pour en préserver les qualités. Créer des outils pédagogiques de lecture à l'attention des écoles et des services éducatifs.
- Inscrire le paysage et son histoire dans la formation des guides-conférenciers. Développer de nouveaux parcours thématiques patrimoniaux à l'échelle du territoire.
- Renforcer la connaissance et la valorisation des paysages sur la zone sèche.
- Sensibiliser tous les publics à la préservation de la nature, à la découverte de la biodiversité et des milieux naturels, en partenariat avec le syndicat mixte de la Camargue gardoise, partenaire du PAH, pour la zone humide et avec les services dédiés des trois établissements publics territoriaux de bassin EPTB du territoire (voir p. 201).
- Articuler des parcours patrimoniaux, paysages et transition écologique en milieu scolaire.
- Favoriser le rapprochement entre sciences environnementales, sciences de l'homme et sciences du patrimoine dans le cadre d'ateliers ou de forums de discussion.
- Sensibiliser à la qualité architecturale paysagère par des outils dédiés, des rencontres ou des débats.
- Valoriser le Vidourle qui structure le territoire du nord au sud, sa ripisylve et son réseau d'affluents (zone Natura 2000, zone ZNIEFF 1 et 2) et les actions d'entretien de sa ripisylve (débroussaillage par les troupeaux de moutons, stabilisation des berges). Inciter à la conservation des bâtis d'exploitation (moulins, biefs, martellières, pompes...) et valoriser son patrimoine de réseau (ponts, gués submersibles...).
- Inciter à la préservation de la topographie initiale des villages et notamment celle des quinze communes perchées du PETR, au développement de coupures franches entre village et zone agricole et à l'intégration paysagère des extensions bâties. Reliefs et coteaux sont à protéger, premiers lotis face aux risques d'inondations des plaines et vallées.
- Participer aux travaux sur la définition de zones d'accélération des énergies renouvelables, notamment photovoltaïques et éoliennes qui sont à inscrire dans les schémas de cohérence territoriale, pour une bonne gestion des paysages.
- Accompagner les politiques d'aménagement des collectivités et participer à l'élaboration de projets visant à la sauvegarde et à la valorisation du patrimoine naturel y compris maritime, en s'appuyant sur les missions européennes du PETR et leurs enveloppes.

Objectif 2 Valoriser l'agriculture, l'élevage et la pêche écoresponsables sur le territoire et leurs paysages

- Associer le service PAH aux missions alimentation et européenne du PETR, faire découvrir la mutation saisonnière des paysages due à l'activité humaine (vignes, rizières, asperges, olivettes, céréales, rose-lières...) en s'appuyant sur leurs actions de développement de l'agriculture biologique, de valorisation des circuits courts, et d'aide à la réorientation des parcelles à l'abandon dans une nouvelle activité compatible avec la conservation du paysage agricole.
- Développer des actions transversales avec les acteurs du patrimoine et ceux de la chaîne alimentaire soit du produit fabriqué au produit transformé puis consommé, et des circuits courts.
- Utiliser l'identité culinaire locale, ses AOP, ses labels SRG et V&D pour aborder la dimension du patrimoine, du paysage et des cultures alimentaires en éducation du goût au travers des actions innovantes que le service PAH pourra développer notamment en milieu scolaire.
- Mener des actions de communication et de mise en valeur du bâti agricole ancien, mas, masets, capitelles, puits et sur les pratiques agricoles notamment celles liées à l'élevage des taureaux et chevaux de race Camargue.

Objectif 3 Conseiller et sensibiliser élus et porteurs de projets à la qualité architecturale

- Valoriser l'architecture contemporaine et promouvoir la haute qualité environnementale (HQE) dans la création architecturale.
- Établir et mettre à la disposition publique des documents référentiels de typologie et de techniques de construction de l'architecture vernaculaire du territoire en lançant une étude détaillée des bâtis ruraux anciens, plans, matériaux employés, typologie d'ouvertures, de couvertures, d'espaces, de fonctions. Référencer couleurs et matériaux anciens locaux.
- Développer la connaissance et l'utilisation des matériaux locaux dans les projets architecturaux en organisant des rencontres entre fournisseurs et bâtisseurs.

ENJEU 4

ACTION CULTURELLE À L'ÉCHELLE DU TERRITOIRE

Objectif 1 Créer un service culturel dans le cadre du service Pays d'art et d'histoire

- Programmer l'action culturelle à l'échelle du territoire en direction de tous les publics en concertation avec les services éducatifs, les professionnels du patrimoine, des arts et de la culture en s'appuyant sur le maillage existant de structures. Développer les actions par la mutualisation et la mise en réseau avec l'apport de moyens à l'échelle du territoire. Intégrer lorsque c'est possible les programmations existantes dans la programmation culturelle du PAH. Utiliser les temps forts des journées nationales consacrées au patrimoine et les dates historiques référentes sur le territoire pour structurer la programmation.
- Thématiser annuellement ou bisannuellement la programmation pour valoriser au mieux les sites et acteurs culturels du territoire. Mettre en valeur les artistes et artisans d'art très nombreux par des rencontres, visites d'ateliers, manifestations...
- Nouer des partenariats avec les établissements supérieurs d'arts et d'architecture de proximité pour le montage de projets sur le territoire.
- Développer les résidences d'artistes.
- Recourir aux moyens participatifs, techniques ou financiers du PETR pour accompagner l'action culturelle. Porter des projets transversaux, appuyer l'action sur les autres missions et leurs moyens.
- Développer un récit commun et le diffuser. Mener des actions pour le rééquilibrage des flux de visiteurs notamment estivaux vers la zone nord grâce à la médiation et la communication sur le patrimoine et l'histoire commune. Utiliser la charte graphique du label PAH pour appuyer ce récit et la création de signalétiques sur le terrain.
- Former les guides conférenciers et leur transmettre un socle de connaissances communes sur l'histoire, le patrimoine et la culture du territoire. Aider à la rédaction des contenus et supports de visite.
- Former les professionnels de l'accueil touristique, hébergeurs, transporteurs, restaurateurs au récit commun avec l'élaboration de supports adaptés prenant en compte le cadre des autres labels obtenus sur le territoire comportant la valorisation du patrimoine (Vignobles & Découvertes, Site remarquable du goût...).
- Intégrer et gérer le réseau des correspondants patrimoine du PETR dans le service PAH.
- Développer et valoriser le programme en utilisant le support ponctuel des médias locaux et journaux communaux des communes du PETR.

Objectif 2 Créer un centre de ressources documentaires sur l'histoire et le patrimoine du territoire

- Développer des partenariats universitaires pour améliorer les connaissances dans les différents domaines du patrimoine.
- Poursuivre les actions de connaissance, les études et les recherches sur le patrimoine et la culture, en partenariat avec les services de la DRAC Occitanie et de l'Inventaire général du patrimoine culturel régional.
- Renforcer la production de vidéos documentaires sur la mémoire et le patrimoine culturel.
- Aider au développement de nouveaux parcours thématiques patrimoniaux à l'échelle du territoire.

Objectif 3 Développer l'éducation artistique et culturelle à l'échelle du territoire

- S'appuyer sur les sites ouverts au public et les ressources culturelles et artistiques du territoire, pour promouvoir des actions communes.
- Utiliser la CGEAC du Pays de Sommières pour étendre des actions sur les autres collectivités du territoire quand cela est possible.
- Mettre en réseau les services éducatifs sur des actions programmées dans et hors temps scolaire.
- Développer des projets éducatifs transdisciplinaires dans les établissements du second degré en s'appuyant sur les structures du territoire et les projets d'établissement.
- Développer des actions en direction du jeune public avec le réseau des Francas du Gard déjà très présent sur le territoire.
- Porter des projets transversaux avec les réseaux de la lecture publique, des écoles de musiques, les ateliers artistiques autour de thématiques communes.

D. Gouvernance et organisation

1. GOUVERNANCE

Elle reposera sur un comité de pilotage doté de deux instances, un comité politique et un comité technique qui se réuniront séparément une fois l'an et une commission d'évaluation du label qui se réunira tous les deux ans. Un conseil scientifique sera constitué pour accompagner la gouvernance du Pays d'art et d'histoire.

Le comité politique

Le comité reprendra la structure du comité de candidature, soit deux représentants par EPCI, élargie aux représentants des communes les plus importantes démographiquement ou dotées d'un patrimoine significatif.

Le comité technique

Il aura pour mission de construire la programmation des actions et de préparer leur validation par le comité de pilotage. Il sera composé des représentants référents : des CAUE du Gard et de l'Hérault, de l'Éducation nationale, des services culturels départementaux, du Centre des monuments nationaux, du syndicat mixte de la Camargue Gardoise en charge des espaces naturels, des offices de tourisme du territoire, des techniciens référents cultures, patrimoine et environnement des collectivités.

Des réunions thématiques pourront être organisées en fonction des actions programmées avec les techniciens concernés, notamment pour les projets transversaux, la conception d'outils de médiation ou la coordination de dispositifs mutualisés.

La commission d'évaluation du label

Préparée par le chef de projet du Pays d'art et d'histoire, la commission se réunira sur convocation du Président du PETR afin d'établir le bilan des actions, d'étudier les projets nouveaux et de décider des moyens à mettre en œuvre pour les réaliser.

Elle sera constituée des personnalités suivantes ou de leurs représentants :

- le président du PETR Vidourle Camargue,
- le directeur régional des affaires culturelles,
- les vice-présidents du PETR concernés, dont les présidents des EPCI partenaires du PAH,
- les maires des villes du PETR démographiquement les plus importantes,
- le DGS du PETR,
- le directeur du SMCG,
- les directeurs des UDAP du Gard et de l'Hérault,
- les représentants des CAUE du Gard et de l'Hérault,
- l'inspecteur d'académie,
- la direction des services culturels départementaux du Gard et de l'Hérault,
- les CAO du Gard et de l'Hérault,
- les directeurs de Gard Tourisme et Hérault Tourisme.

Le conseil scientifique

Déjà partenaires du PETR sur différents projets culturels, les universitaires et chercheurs des universités d'Aix-Marseille, Nîmes et Montpellier seront sollicités pour participer au conseil scientifique du PAH ou à son animation.

2. LE SERVICE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

1 Fonctionnement

Cadre du service

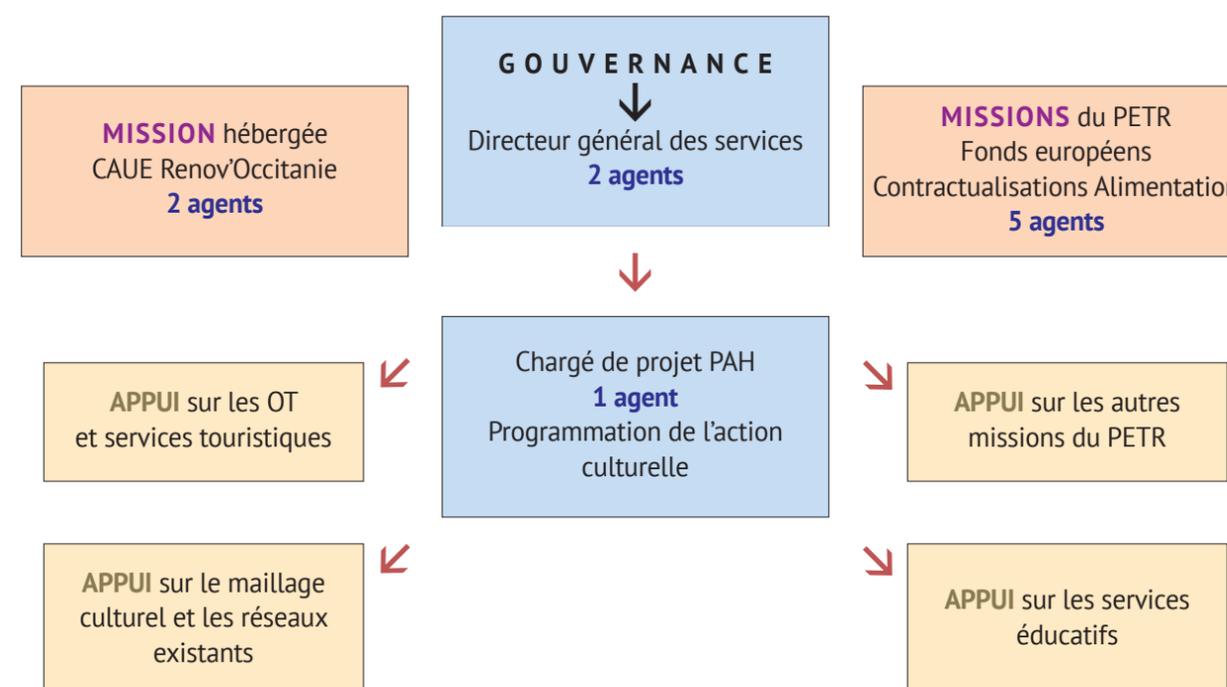
Porté par le PETR Vidourle Camargue et sa gouvernance, placé sous l'autorité du directeur général des services, il redéfinit un nouveau cadre d'actions et déploie une nouvelle dimension culturelle sur le territoire. Il est attendu qu'il s'inscrive dans le renforcement d'une stratégie globale d'actions structurantes à son échelle, notamment avec la création d'un CIAP. Ce cadre créé sert aussi à conforter l'action et le positionnement du chef de projet PAH.

Il fonctionnera avec un réseau structuré, animé par le/la chef/fe de projet PAH, avec les médiateurs du patrimoine ou de la culture, financés par les collectivités, les offices de tourisme et les autres

partenaires du territoire. Il appuiera ses actions sur la richesse du tissu professionnel et associatif existant.

Le service PAH proposera une programmation d'actions en veillant à l'équilibre territorial.

Les guides-conférenciers actifs sur le territoire ont des statuts différents. Soit travailleurs indépendants conventionnés, soit salariés de différentes structures culturelles, offices de tourisme ou collectivités. Leur formation incombe au chef/fe de projet PAH, mais ils resteront attachés à leur statut initial. La programmation sera établie en concertation avec leurs organismes référents, communes et offices de tourisme.



Mission du chef de projet Pays d'art et d'histoire

Mettre en œuvre les objectifs de la convention et le programme d'actions du PAH, soit :

- Poursuivre les actions de connaissance du patrimoine sur le territoire.
- Accroître et diversifier les actions de diffusion de la connaissance envers tous les publics habitants et les visiteurs.
- Accompagner les politiques d'aménagement des collectivités, les conseiller sur la sauvegarde et la valorisation du patrimoine bâti, immatériel ou mémoriel.
- Sensibiliser à la conservation et à l'évolution des paysages urbains, agricoles et naturels en s'appuyant sur les actions des partenaires du territoire gestionnaires des espaces naturels et les chargés de mission du PETR.
- Apporter l'expertise et accompagner les communes dans les domaines de l'urbanisme et du patrimoine.
- Élaborer une programmation à l'échelle du PETR.
- Porter/mutualiser des actions spécifiques en direction des enfants et des jeunes en s'appuyant sur le réseau des services éducatifs existants.
- Monter des projets thématiques pluridisciplinaires
- Animer et former le réseau des guides-conférenciers.
- Mobiliser/impliquer l'ensemble des réseaux d'acteurs, professionnels, citoyens, associatifs pour développer l'action culturelle.

Le profil recherché

Le chef de projet PAH sera recruté sur un poste de CAT A. D'un niveau Bac+5 ou équivalent au minimum et doté d'une formation en architecture, histoire ou histoire de l'art, il présentera une expérience dans les domaines requis, soit :

- Être en capacité de gérer un projet culturel s'appuyant principalement sur un principe de mise en réseau d'acteurs externes et de mutualisation des moyens.
- Connaître la législation du patrimoine, les réseaux professionnels du patrimoine et de la culture.
- Conseiller les collectivités, les services d'urbanisme et d'environnement et les porteurs de projet de réhabilitation du patrimoine.
- Être familiarisé avec la méthodologie propre à la recherche scientifique, archivistique et documentaire.
- Connaître et concevoir des outils de médiation culturelle.
- Être en capacité de mettre en place et d'assurer des formations.
- Maîtriser la conduite de réunions et le pilotage de projet.
- Être familiarisé avec la fonction publique territoriale et le fonctionnement des services de l'État partenaires (EN, DRAC...), et les services touristiques.
- Savoir animer, collaborer avec les réseaux citoyens et les partenaires privés.
- Pouvoir travailler en mode projet avec différents partenaires y compris hors territoire.
- Gérer les instructions de dossiers en partenariat éventuel avec les autres missions du PETR.
- Connaître la mécanique de financements de projet et les pratiques du mécénat.
- Avoir un bon niveau rédactionnel, (syntaxe, orthographe) et maîtriser la note de synthèse.
- Pratiquer au moins une langue vivante.

Autres missions du PETR	Projets/dispositifs	Lien avec le projet PAH
Ingénierie financière	Contractualisations avec l'État (Contrat pour la Réussite de la Transition écologique 2021-2027) et avec la Région Occitanie (Contrat Territorial Occitanie 2022-2028) Suivi des contrats Bourgs-centres Occitanie Suivi du dispositif Petites villes de demain et des ORT.	Bourgs-centres Occitanie, Petites villes de demain prise en compte de la sauvegarde et de la valorisation des centres anciens, de la qualité architecturale et des problématiques environnementales par les chargés de mission. Accompagnement des communes/EPCI sur la recherche de financement.
Patrimoine (transformée en service PAH)	Inventaire du patrimoine, bâti, immatériel et mémoriel Réseau des correspondants patrimoine attaché à la mission, présents sur toutes les communes du territoire et d'associations à vocation culturelle. Réseau établi des professionnels du patrimoine, de la culture et du tourisme.	Reprise du réseau des correspondants patrimoine dans le cadre de l'animation du PAH. Reprise du réseau des professionnels du patrimoine, de la culture et du tourisme. Mise à disposition de l'inventaire réalisé et des synthèses historiques thématiques pouvant servir de support aux programmations culturelles et à l'élaboration du CIAP.
Tourisme	Label Vignobles & Découvertes Suivi Canal du Rhône à Sète Suivi Grand Site Occitanie.	Inventaire du patrimoine et données historiques exploitables dans le cadre des projets suivis. Dimension patrimoniale culturelle valorisable.
Développement rural	Programme LEADER 2022-2027 projets pris en compte jusqu'en 2029 pour leurs réalisations.	Action 3 du programme établie en lien direct avec le projet de PAH. Cofinancements possibles de projets dans le cadre du PAH.
Pêche et aquaculture	Dispositif DLAL FEAMPA 2023-2027 programme européen pour la pêche et l'aquaculture.	Cofinancements de rénovation du patrimoine flottant en lien avec la pêche. Projet de sensibilisation ou de mise en valeur du patrimoine halieutique. Environnement : aide au recyclage des déchets de la pêche. Financement de dispositifs pour la pêche durable et la protection des espèces.
Alimentation	Projet Alimentaire de territoire.	Sauvegarde du paysage agricole. Valorisation des circuits courts. Valorisation des produits locaux de l'agriculture et de la pêche. Valorisation du patrimoine culinaire et de la gastronomie locale. Démarche de qualité en partenariat avec le FEAMPA.
Rénovation énergétique des particuliers	Convention avec le CAUE 30 pour la coordination d'un guichet Renov' Occitanie (sur la partie gardoise du territoire).	Sensibilisation à la qualité architecturale, dans les centres anciens, et sur les travaux visibles de l'extérieur.
Communication	Site internet du PETR Vidourle Camargue. Plaquettes de communication. Réseaux sociaux (Facebook). Éditions.	Communication sur les actions et programmations du PAH avec différents outils, site dédié sur le site du PETR, presse, médias. Mise en ligne de l'inventaire du patrimoine réalisé sur le site du PETR.



Les services de l'Etat

La Drac

Responsable du bon déroulement de la convention qui sera signée entre le territoire et le ministère de la Culture, la DRAC Occitanie sera de fait un partenaire permanent du territoire labellisé. Elle suivra annuellement les programmations et actions initiées dans le cadre de l'animation du label et travaillera en étroite collaboration avec le PETR. L'article 1 du titre III de la convention précise qu'elle mettra à la disposition du territoire son appui scientifique et technique pour la réalisation de l'ensemble du programme. La déconcentration du label renforcera la proximité entre le territoire et les services de la DRAC, certains travaillant déjà depuis longtemps sur de nombreux projets avec le PETR et ses collectivités, notamment la CRMH, les UDAP du Gard et de l'Hérault, le SRA, la CAO, les missions ethnologie, action culturelle et territoriale, mécénat comme en témoignent les nombreux projets culturels déjà réalisés sur le territoire.

L'Éducation nationale

Partenaire du label depuis sa création, l'Éducation nationale gère de nombreux établissements scolaires publics ou privés conventionnés sur le territoire. Des élèves de la maternelle à la terminale y sont présents. Les établissements scolaires du second degré disposent tous d'enseignants référents culture et patrimoine. Ils pourront être sollicités pour l'élaboration d'actions. Les nombreux services éducatifs fonctionnant sur le territoire sont déjà dotés d'enseignants référents et sont suivis par la Délégation académique pour l'art et la culture (DAAC) de l'académie de Montpellier. Ses chargés de mission dans les domaines du patrimoine, de l'architecture des arts et de la culture déjà mobilisés sur ces différents services éducatifs pourront être sollicités pour accompagner le service PAH dans sa mission de mutualisation ou de coordination d'actions notamment dans les domaines de l'EAC à l'échelle du territoire, déjà très structurée sur la CC Pays de Sommières.

Le Centre des monuments nationaux, site des tours et remparts d'Aigues-Mortes

Établissement public sous tutelle du ministère de la Culture, il ouvre à la visite et anime l'un des monuments les plus emblématiques de la France médiévale. Doté d'un service éducatif, le CMN participe comme le PETR au comité de pilotage du Grand site de la Baie d'Aigues-Mortes. Son programme d'actions artistiques et culturelles de très haut niveau constitue un atout dans l'animation du futur Pays d'art et d'histoire. Le CMN travaille depuis longtemps avec le syndicat mixte de la Camargue gardoise et avec la mission patrimoine du PETR, participant à des actions mutualisées à l'échelle du territoire et au-delà. Le partenariat ne pourra que s'étendre grâce à son intégration dans le comité technique de pilotage du PAH.

La Région Occitanie

Partenaire du PETR dans le cadre de son contrat territorial, la Région développe une politique d'aide aux projets culturels sur les territoires. Son programme 2022-2026 propose des aides à l'action culturelle dans les domaines de la culture, du spectacle vivant, de l'évènementiel culturel, de l'audiovisuel, du numérique et des aides spécifiques à l'action culturelle pédagogique toutes détaillées sur le site régional et ouvertes aux collectivités. Concernant la restauration du patrimoine culturel, dans son programme d'action 2022-2028, La Région plafonne son aide à 20 % du projet éligible, principalement sur les patrimoines protégés. Ces aides peuvent servir à l'animation du service PAH et à son conseil à l'accompagnement de projets.



Les services départementaux

Les départements du Gard et de l'Hérault sont dotés tous deux de services fondés à accompagner l'action culturelle et pédagogique.

Le département du Gard en partenariat avec la Drac Occitanie, a lancé une concertation « Osons la culture » en 2018 renouvelée en 2024, pour l'élaboration de son schéma culturel départemental. Les orientations majeures portent sur la recherche de coopérations avec d'autres institutions, le développement de l'éducation artistique et culturelle incluant la participation des habitants et des aides à l'émergence artistique dans tous les domaines.

Les interventions dans le domaine de la culture se déclinent financièrement sur l'action culturelle, notamment pour les collèges en faveur des résidences artistiques de territoire.

Le département de l'Hérault a mis en place une politique incluant son héritage historique et dispose d'un service patrimoine très développé doté

de spécialistes dans les domaines de l'archéologie, du patrimoine bâti et industriel et de l'anthropologie. Ils accompagnent techniquement les collectivités et le département cofinance les projets de rénovation ou de valorisation du patrimoine. Ces deux services seront d'indispensables partenaires du futur service pays d'art et d'histoire.

Le Syndicat mixte de la Camargue Gardoise (SMCG)

Depuis 2014, le syndicat mixte de la Camargue gardoise et le Centre des monuments nationaux ont développé une importante proximité de travail grâce à la participation active du CMN aux comités de pilotage du Grand Site de France sur la baie d'Aigues-Mortes. La qualité de ce dialogue a même conduit à des collaborations, notamment des coproductions d'expositions. Le Conservatoire du littoral est également devenu depuis 2014 un interlocuteur privilégié du syndicat mixte de la Camargue Gardoise, participant à ses réflexions stratégiques et lui confiant la gestion d'espaces.

Les collaborations actuelles pourront s'enrichir avec de nouveaux partenariats dans le cadre du projet PAH. Déjà une terrasse panoramique pour la découverte de la baie d'Aigues-Mortes a été réalisée aménagée en sécurité pour recevoir scolaires et visiteurs en haut de la tour Carbonnière, propriété du CMN. Cela résulte d'un partenariat entre le centre du Scamandre (SMCG), le CMN et le PETR Vidourle Camargue qui a mobilisé des fonds européens pour la financer. Le conseil du Service PAH pourra continuer à accompagner ce type de projet en partenariat visant à permettre l'accessibilité en sécurité et la valorisation des paysages.

Les services touristiques départementaux et locaux

Depuis plusieurs années, le PETR anime une commission tourisme en partenariat avec les agences départementales touristiques des deux départements du Gard et de l'Hérault.

Une montée en qualité est nécessaire pour mieux répondre aux attentes du territoire notamment sur le développement de nouveaux labels, comme Vignobles & Découvertes et sur l'investissement dans de nouvelles technologies. Travailler en partenariat avec les OT du territoire sera un moyen de promouvoir la connaissance auprès des publics locaux comme des visiteurs.

TROIS TYPES DE TOURISME existent sur le territoire. Il est important d'adapter les actions menées par rapport aux spécificités des catégories de visiteurs.

Le grand tourisme estival fixé sur le littoral

L'ambition est de développer la connaissance des richesses artistiques et patrimoniales de l'arrière-pays. Le Grau-du-Roi, unique station balnéaire gardoise et du PETR compte 8 500 habitants l'hiver, et 150 000 résidents l'été. L'office de tourisme du Grau-du-Roi, doté d'un guide conférencier ponctuellement peut aussi développer dans le cadre du PAH des parcours

de découverte plus axés sur la valorisation de l'architecture du ^{xx}e siècle, la sculpture et le décor contemporains qui manquent encore dans les offres proposées.

Le tourisme de proximité

Plusieurs métropoles et communautés d'agglomération mitoyennes fréquentent déjà le territoire : Nîmes, Alès, Uzès, Avignon et Montpellier sont les plus importantes. Les centres d'intérêt portent principalement sur le patrimoine naturel et ses richesses paysagères et faunistiques, et sur les sites phares du patrimoine. L'enjeu consistera donc dans le cadre du PAH à inscrire de nouvelles offres en parcours thématiques, sur les patrimoines. Beaucoup de visiteurs utilisent le train. Les quais des onze gares du territoire et les gares dotées de guichets encore ouvertes au public peuvent accueillir une communication sur le PAH restant à négocier avec la SNCF. L'ancienne gare de Lunel (34), lieu d'actions sociales et culturelles, sise à côté de la nouvelle, voit passer un million de passagers par an.

Le tourisme « vert » et de mémoire

Des voies vertes de Caveirac à Sommières et la via Rhôna traversent le territoire et des boucles cyclo-touristiques ont été mises en place. Il peut être développé des supports informatifs concernant le PAH et des sensibilisations au paysage sur leur parcours. Les grands labels « Vignobles & Découvertes », « Site remarquable du goût » sur le marais de la Tour Carbonnière, et les chemins européens de « Saint-Jacques de Compostelle » ou le chemin « Sur les pas des Huguentos et des Vaudois » en cours de validation proposent aux randonneurs, des parcours thématiques. Ces dispositifs existants et internationalement fréquentés pourront également être supports de communication sur le PAH.

Saint-Laurent-d'Aigouze. Terrasse de la tour Carbonnière aménagée grâce à un partenariat entre le CMN, le SMCG et le PETR Vidourle Camargue

3. CRÉATION D'UN CIAP ÉCLATÉ

Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine

PRINCIPE

La création du CIAP fait partie du projet de PAH, cependant aucune décision n'a encore été prise concernant son implantation. Compte tenu de l'envergure du territoire, le principe d'un CIAP éclaté avait été acté en comité de pilotage. Le but est de mettre en réseau des structures existantes ou à créer afin de constituer des annexes thématiques reliées à un CIAP, tête de réseau présentant les thématiques patrimoniales principales du territoire.

Le CIAP devra être créé dans le cadre du programme décennal fixé par la convention, avec un premier schéma de fonctionnement proposé sur les cinq premières années.

La liste de sites exploitables n'est pas exhaustive. Il s'agit de l'état actuel des lieux potentiels susceptibles d'accueillir l'exposition et les services de la tête de réseau ou des annexes. D'autres sites pourront être envisagés ultérieurement.

LES LIEUX POTENTIELS

Le CIAP principal, porte d'entrée du PAH s'implantera dans l'un des sites patrimoniaux remarquables du territoire. Deux SPR existent en 2024, les centres anciens d'Aigues-Mortes et Sommières.

Sommières a réhabilité le pôle culturel Lawrence Durrell, ancien couvent dans le centre ancien, accessible par tous modes de déplacement et doté de parkings. Il présente des surfaces et équipements compatibles avec la création d'un CIAP tête de réseau. Les services culturels communaux s'y trouvent, ainsi que la médiathèque, Radio Sommières, l'école de musique intercommunale. Le centre dispose de nombreux espaces d'accueils.

En fonction des sujets développés dans le CIAP plusieurs sites pourraient se positionner en tant qu'annexes thématiques mises en réseau.

Aigues-Mortes : l'écomusée en cours d'élaboration dans l'ancienne médiathèque sise intra-muros.

Aigues-Vives : la maison Gaston Doumergue.

Lunel (34) : le musée Médard.

Lunel (34) : l'ancienne gare.

Marsillargues (34) : le château (MH) et son musée d'ethnologie.

Vauvert : le Centre de découverte du Scamandre (SMCG).

Villetelle : le site et musée d'Ambrussum.

CONTENUS DU CIAP

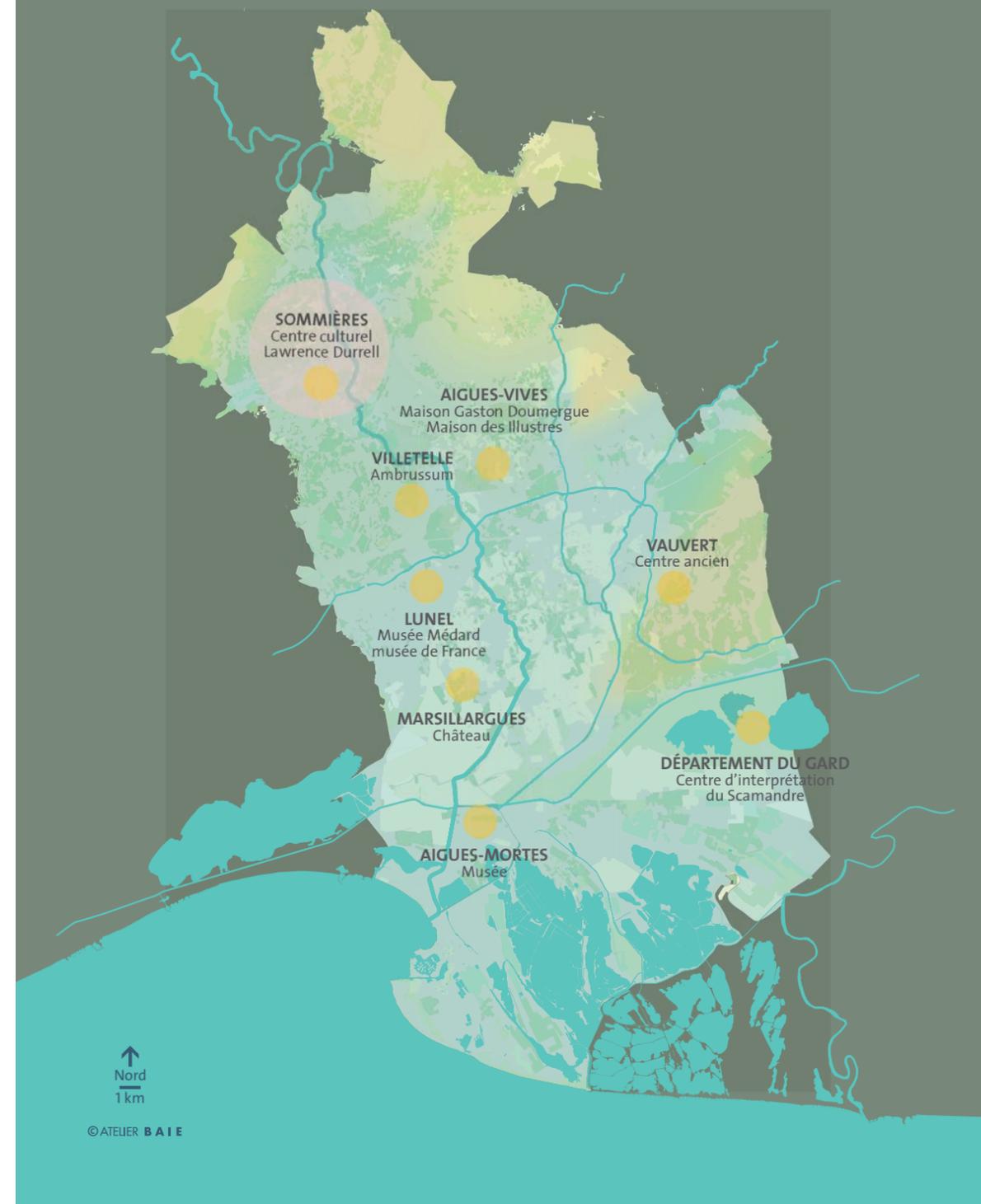
Il a pour ambition de donner à comprendre l'évolution des paysages, de l'urbanisme et de l'architecture.

La tête de réseau devra présenter une vision d'ensemble et renvoyer sur des annexes du CIAP au regard des thématiques développées.

Une partie de l'exposition sera consacrée aux entités paysagères et leur évolution, à la transformation des paysages et les grands bouleversements qui en sont la cause.

Une autre sera consacrée aux principales formes urbaines présentes sur le territoire et leur évolution enfin une troisième partie sera consacrée à l'architecture, ses matériaux et ses techniques de construction ainsi qu'aux grandes typologies de bâtiments identifiées grâce à l'inventaire du patrimoine réalisé et présenté en première partie de la candidature.

Projet de CIAP éclaté, les potentiels



4. FINANCEMENTS

La mission patrimoine du PETR est dotée d'un agent de cat A employé à temps complet et titulaire qui partira à la retraite au début de l'année 2026. L'agent, déjà chargé de la coordination et de la rédaction de la candidature assurera la mise en place du service Pays d'art et d'histoire et son animation au sein du PETR pour 2025 et la programmation d'actions pour les années 2025, 2026 et 2027, compte tenu des élections locales qui impliqueront un renouvellement du comité de pilotage.

La mission patrimoine disparaîtra à la date de signature de la convention remplacée par le service Pays d'art et d'histoire. La fiche de poste évoluera au regard des nouvelles fonctions de chef de projet PAH.

Un nouvel agent sera recruté sur ce poste à compter du début de l'année 2026 dans la continuité du service.

L'apport financier du label permettra de renforcer plus spécifiquement l'action culturelle ainsi que la création du CIAP en partenariat avec les collectivités.

L'État-DRAC contribue à hauteur de 100 000 € pour la scénographie du CIAP (sur un budget minimum de 200 000 € HT).

Le PETR dispose d'une mission d'ingénierie financière qui collaborera avec le service PAH.

Dépenses pluriannuelles prévisionnelles	2025	2026	2027	2028	2029
Chef de projet PAH (agent CAT A ETP)	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €	50 000 €
Frais liés et actions d'animation, de communication, d'édition, formations et prestations annuels	20 000 €	20 000 €	20 000 €	25 000 €	25 000 €
Total	70 000 €	70 000 €	70 000 €	75 000 €	75 000 €

Plan de financement prévisionnel sur 5 ans	2025	2026	2027	2028	2029
État-Drac	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €	20 000 €
PETR Vidourle Camargue	50 000 €	50 000 €	50 000 €	55 000 €	55 000 €
Total	70 000 €	70 000 €	70 000 €	75 000 €	75 000 €

Autres cofinancements possibles pour les besoins annuels d'actions culturelles

L'actuelle enveloppe LEADER européenne (2024-2029) a été profilée pour accompagner partiellement le projet de PAH. Les précédentes ont aidé à la sauvegarde du patrimoine. L'autorité de gestion régionale des fonds européens a récemment validé l'action 3 du nouveau programme pour cibler le cofinancement d'actions culturelles du service PAH du PETR ou de partenaires.

La Région et les départements sont des cofinanceurs de l'action culturelle ou pédagogique qui peuvent compléter les financements d'actions du PETR, comme ils le font déjà pour certaines collectivités du territoire.

Les collectivités ou partenaires peuvent cofinancer des actions culturelles en prenant indépendamment à leur charge une partie complémentaire de l'action

lorsqu'elle s'inscrit dans le cadre mutualisé d'une action thématique conduite à l'échelle du territoire dans le cadre du PAH. Ce fut le cas sur des actions antérieures menées en « mode projet » au niveau du PETR, notamment avec le Centre des monuments nationaux, des communes du PETR et le département du Gard.

En complément, la politique du mécénat développée à l'échelle du PETR depuis dix ans permet de financer des parts restantes de projets à la charge des collectivités. Le mécénat de compétence est également possible.

4. ANNEXES

TABLE DES ANNEXES

Annexe 1

Monuments et sites protégés

Annexe 2

Les labellisations et autres modes de reconnaissance du patrimoine

Annexe 3

Patrimoine non protégé recensé par commune

Annexe 4

Les grandes figures du territoire

Annexe 5

Les établissements scolaires

Annexe 6

Détail des projets réalisés de rénovations du patrimoine et d'actions culturelles

BIBLIOGRAPHIE

SIGLES EMPLOYÉS

ANNEXE 1 LES MONUMENTS ET SITES PROTÉGÉS

Monuments historiques : inscrits IMH classés CMH

Sites	Protections	Autres protections	
Communauté de Communes Terre de Camargue			
Ville		Site patrimonial remarquable	
Remparts et tour de Constance		CMH	
Maison du gouverneur		CMH	
Aigues-Mortes	Maisons 25 et 25 bis rue Gambetta	IMH	
	Notre-Dame des Sablons		CMH
	Chapelle des Pénitents Blancs		CMH
	Chapelle des Pénitents Gris		CMH
	Plan et théâtres taurins	IMH	
Le Grau-du-Roi	Phare de l'Espiguette		CMH
	Vieux phare		CMH
Saint-Laurent-d'Aigouze	Château de Calvières	IMH	
	Tour Carbonnière		CMH
	Fort de Peccais	IMH	
	Abbaye de Psalmodi site archéologique		CMH
	Arènes	IMH	

Sites	Protections	Autres protections	
Communauté de Communes Pays de Sommières			
Aujargues	Église	IMH	
	Château de Nogaret et pigeonnier	IMH	
Calvisson	Église	IMH	
	Site archéologique de Cantepèrdrix		CMH
	Maison Margarot	IMH	
Congénies	Église	IMH	
Junas	Château de Christin	IMH	
Montmirat	Carrière du Roquet site archéo.	IMH	
Montpezat	Château	IMH	
Salinelles	Chapelle Saint-Julien	IMH	
	Temple protestant	IMH	
Sommières	Ville		Site patrimonial remarquable
	Château	IMH	
	Beffroi	IMH	
	Immeuble 3 rue Tailhade		CMH
	Pont romain	IMH	
Souvignargues	Église Saint-André	IMH	
	Église Saint-Pierre	IMH	
Villevieille	Château de Pondres	IMH	
	Pigeonnier Pondres	IMH	
	Site Fontbousse		CMH
	Château de Villevieille		CMH
Communauté de Communes Petite Camargue			
Aimargues	Château de Teillan	IMH	
	8 Stèles antiques / Parc du château		CMH
Beauvoisin	Temple	IMH	
Le Cailar	Église	IMH	
	Arènes et toril	IMH	
Vauvert	Temple	IMH	
	Chapelle de Montcalm	IMH	

Site	Protection	Autres protections	
Communauté de Communes Rhône Vistre Vidourle			
Aigues-Vives	Villa de Pataran site archéologique		CMH
	Château		CMH
Aubais	Plan et théâtres taurins	IMH	
	Église Saint-Nazaire	IMH	
	Maison gothique	IMH	
	Maison Thomas Burnet	IMH	
Gallargues-le-Montueux	Tour royale		CMH
	Pont romain site archéologique		CMH
	Église	IMH	
	Temple	IMH	
Nages-et-Sollorgues	Oppidum de Nages site archéologique		CMH
	Enceinte des castels site archéologique		CMH
Uchaud	Borne Milliaire		CMH
Vergèze	Cheminée médiévale	IMH	
Vestric-et-Candiac	Château de Candiac	IMH	
	Abords du château de Candiac		Site patrimonial remarquable
Communauté d'Agglomération Lunel Agglo (34)			
Boisseron	Pont romain	IMH	
	Porte fortifiée remparts et fossés	IMH	
Lunel	Maison XIII ^e siècle	IMH	
	Château Gaucelm (Tour des prisons)	IMH	
Lunel-Viel	Orangerie du château	IMH	
	Hôtel de Mourgue	IMH	
Marsillargues	Arènes	IMH	
	Église Saint-Sauveur	IMH	
	Château		CMH
Saussines	Église Saint-Étienne		CMH
Entre-Vignes	Château de la Devèze	IMH	
Villetelle	Pont et Oppidum d'Ambrussum site archéologique		CMH
T O T A U X		45	24
			3

ANNEXE 2 LES LABELLISATIONS ET AUTRES MODES DE RECONNAISSANCE DU PATRIMOINE

Sites labellisés	1	2	3	Autres labels
Communauté de Communes Terre de Camargue				
Aigues-Vives	Maison Moulin. archi. Armand Pellier	ACR		
	Chapelle Pénitents Gris		FP	
Le Grau-du-Roi	Maison des vins de l'Espiguette	ACR		
	Capitainerie de Port-Camargue	ACR		
Saint-Laurent-d'Aigouze	Église Saint-Laurent		FP	
	Marais de la Carbonnière			Site remarquable du goût
Communauté de Communes Pays de Sommières				
Calvisson	Maison du boutis			Le boutis ou broderie de Marseille (2)
Cannes-et-Clairan	Temple protestant		FP	
Congénies	Église		FP	
Junas	Horloge publique		FP	
	Ville site patrimonial remarquable			Petite cité de caractère
Sommières	Église Saint-Pons		FP	
	Ville site patrimonial remarquable	ACR		
Souviagnargues	Cave coop. architecte Jacques Floutier	ACR		Petite cité de caractère
Communauté de Communes Rhône Vistre Vidourle				
Aigues-Vives	Maison natale Gaston Doumergue. Maison des Illustres (1) MI			
	Cave coop. pignon décoré Armand Pellier	ACR		
Aubais	Cave coop. architecte Jacques Floutier	ACR		
Gallargues-le-Montueux	Temple		FP	
Uchaud	Cadran solaire sur le beffroi		FP	
Vestric-et-Candiac	Temple protestant		FP	
Communauté de Communes Petite Camargue				
Le Cailar	Temple protestant		FP	
	Centre Robert Gourdon et à Gallician annexe mairie et Foyer Armand Pellier	ACR		
Vauvert	Cave coop. Gallician architecte Jacques Floutier	ACR		
Communauté d'Agglomération Lunel Agglo (34)				
Lunel	Musée Médard			Musée de France (1)
Marsillargues	Château		FP	
T O T A U X		10	1	12
				2

1 Labels du ministère de la Culture 2 Inclusion sur la liste nationale du patrimoine culturel immatériel

3 Fondation du patrimoine

ANNEXE 3 PATRIMOINE NON PROTÉGÉ RECENSÉ PAR COMMUNE

Sources : Base POP, carte archéologique de la Gaule, Inventaire général d'Occitanie, CAUE du Gard, service Patrimoine du conseil départemental du Gard.

Le patrimoine archéologique mentionné figure sur la carte archéologique. Il n'est pas protégé au titre des monuments historiques, et relève exclusivement de la compétence du service régional de l'archéologie (SRA) de la DRAC Occitanie. (L 510-1 et suiv. du Code du patrimoine).

Aigues-Mortes (30)

Monumental / Bâti	Localisation
Hôpital ^{xvi^e-xviii^e}	Rue Gambetta
Mairie ^{xvii^e-xix^e}	Place Saint-Louis
Église de l'ancien couvent des Capucins (halle) ^{xv^e-xviii^e}	Place Saint-Louis
Église de l'ancien couvent des Cordeliers ^{xv^e-xviii^e}	Rue Baudin
Deux maisons ^{xvii^e-xix^e} Façades	10 et 22 rue Amiral Courbet
Deux maisons ^{xvii^e, xviii^e et xix^e} Façades	23 et 35 rue Gambetta
Six maisons ^{xviii^e et xix^e} Façades	2,4, 7, 19, 24, 26, rue Jean Jaurès
Cinq maisons ^{xviii^e et xix^e} Façades	19, 21, 23, 25, 33 rue de la République
Caserne	Rue du 4 Septembre
Temple protestant 1863	Avenue de la Gare
Mas Desmarests ^{xvii^e}	Mas Desmarests
Mas de Rocalte ^{xvii^e}	Mas de Rocalte
Mas Quincandon ^{xviii^e}	Mas de Quincandon
Mas de Rancia Pigeonnier ^{xviii^e}	Domaine de Rancia
Mas du Grand Corbières ^{xix^e}	Domaine Grand Corbières
Sculpture	
Statue de Saint Louis ^{xix^e}	Place Saint-Louis
Bas-reliefs. « Adultes et enfants » ^{xx^e}	Square du collège Joliot-Curie.
Patrimoine archéologique	
La Pérille digue médiévale datant du canal viel	Canal du Grau-du-Roi
Port médiéval d'étang d'Aigues-Mortes (En cours de fouilles)	Sud-ouest des remparts
Cimetière médiéval, quatre tombes XIIIe (musée archéologique de Nîmes)	Lieu-dit Les Tombes
Patrimoine industriel et de réseaux	
Salin d'Aigues-Mortes	Route du Grau-du-Roi
Ancienne verrerie Perrier ^{xx^e}	14 à 20 rue du Vistre
Gare début ^{xx^e}	Avenue de la gare

Patrimoine industriel et de réseaux (Aigues-Mortes suite)	Localisation
Pont tournant ferroviaire ^{xix^e}	Port
Canal de la Radelle et Canal du Bourgidou. Partie du canal médiéval des étangs d'Agde au Rhône.	Canal du Rhône-à-Sète. Section ouest

Aigues-Vives (30)

Monumental / Bâti	Localisation
Temple protestant ^{xix^e} Charles Durand (ancienne église ^{xvii^e})	Place du Temple
Maison d'assemblée protestante ^{xix^e}	116 rue de la Gare
Église Saint-Pierre ^{xix^e}	Le Cantonat
Tour (pigeonnier) et girouette dromadaire ramenée de l'exposition universelle de 1900	Place du temple
Salle Jean-Bosc ancienne maison du peuple IIIe République	Place du jeu de Ballon
Mairie/Halles IIIe République et salle d'Asile, 1896	Impasse de la Mairie
Jardin public Curiosité/grotte bassin à poissons	Place Émile-Jamais
École 1911	Route d'Aubais
Maison de l'eau 1903	Route de Gallargues-le-Montueux
Puits monumental 1816	Place Gaston-Doumergue
Maison natale d'Émile Jamais (Plaque commémorative)	Rue de la Poste
Maison natale Sully Peyre (privée) (stèle devant la maison)	Chemin des Muses
Capitelle	Garigouille, parc public
Moulin de Garrigouille	Garigouille, parc public
Maset de Gaston Doumergue	Garigouille
Sculpture	
Statue d'Émile Jamais	Place Émile-Jamais
Statue de Diane de Charpentier	Jardin Bastide Vessière
Fontaine ^{xix^e}	Place Gaston-Doumergue
Patrimoine industriel	
Ancienne tuilerie Jamais/Dumas	Chemin de Gallargues
Ancienne distillerie Marius École	60 chemin du Poujoulas
Anciennes carrières de Garrigouille	Garrigouille
Carrières souterraines de pierre de Mus	Bois de Norman

Aimargues (30)

Monumental / Bâti	Localisation
Église Saint-Saturnin xix ^e et vestiges médiévaux	Centre-ville place du 8 mai 1945
Vestiges du château	Centre-ville Bd Saint-Louis
Arcades et voûtes xv ^e ancienne place de la ville	Place du 8 mai 1945
Ancienne poste début xx ^e	Place du 8 mai 1945
Mairie début xx ^e	Place du 8 mai 1945
Presbytère	6 rue de la Clastre
Salle Georges Brassens xix ^e (anciennes halles xiii ^e - xx ^e)	Place du 8 mai 1945
Temple au Livre xix ^e	Bd du Temple
Vestige des anciens remparts « la muraillette »	Place du village et boulevards
Groupe scolaire 1935	Rue Fanfonne-Guillerme
Tour xviii ^e (Centre culturel Aimé Giléni)	Rue Jean Moulin
Glacière xviii ^e	Rue de la Glacière
Lavoir	Quai de la Fontaine
Lavoir	Bd des Candinières
Tour Laurent	Impasse du Prophète
Tour Fayard	3 place Saint-Jean
Croix des missions	Chemin reliant Le Cailar à Marsillargues
Croix du cimetière	Cimetière
Moulin chemin de Baisse	Sur le Vidourle pont de Marsillargues
Mas Praviel début xix ^e Privé Maison de Fanfonne Guillerme et ancienne maison de Paulin d'Anglas	Lieu-dit Teillan
Mas de L'Aire (Abbaye Saint-Michel) xix ^e	Moulin de Saint-Michel
Mas du Grand Bordes xvii ^e - xix ^e	Lieu-dit Le Grand Bordes
Mas de Grand xviii ^e	Lieu-dit Mas de Grand
Sculpture	
Statue de Fanfonne à cheval	Square des Arènes
Fontaine	Place du 8 mai 1945
Patrimoine archéologique	
Saint-Silvestre de Teillan site paléochrétien et médiéval	Jasse d'Isnard
Saint-Michel de Véranègues Site paléochrétien et église romane	Mas Rieutord
Saint-Gilles-le-Vieux. Site médiéval hameau, église et cimetière	Rond-point de la mer sous ligne LGV
Patrimoine industriel et de réseaux	
Gare	Avenue de la Gare

Aspères (30)

Monumental / Bâti	Localisation
Église Saint-Pierre xii ^e en ruine	Route du Bois de Paris
Murs et pierres tombales sculptées, ancien cimetière Saint-Pierre xix ^e	Route du Bois de Paris
Église Saint-Pierre xix ^e	Route de Quissac
Temple au livre	Lieu-dit Mas Bas
Bergerie en ruine	Route du Bois de Paris
Puits dit « la Pompe »	D373/Route Mas-Mantel
Puits	Près du cimetière Saint-Pierre
Capitelle (privé)	Mas Bas/le Claou (depuis la D 254)
Croix 1863	Mas-Bas
Croix 1898	Lieu-dit Les Carbonnières
Croix début xix ^e	À côté de la mairie
Croix du Bois de Paris	Chemin du Bois-de-Paris
Croix	Devant l'ancien cimetière Saint-Pierre
Patrimoine archéologique	
Bois de Paris. Murs d'enceinte protohistoriques	Lieu-dit Le Bois de Paris
Patrimoine industriel et de réseaux	
Cave coopérative	Route de Salinelles

Aubais (30)

Monumental / Bâti	Localisation
Église Saint-Pierre (castrale) xii ^e - xix ^e	Montée du Fort
Temple xix ^e	Rue du Temple
Mairie – école III ^e République	Rue Émile-Léonard
La demeure, xviii ^e - xix ^e Maison natale de René Grousset	Rue Émile-Léonard
Anciennes Halles	Rue des Halles
Mas de Foucard, xix ^e	Lieu-dit Mas de Foucard
Mas du Juge xvii ^e	Chemin vieux de Junas
Lavoir 1899	Chemin vieux de Junas
Moulin de Carrière xiv ^e - xix ^e	Route de Villetelle sur le Vidourle
Moulin à vent	Lieu-dit le Moulin à Vent
Bornes de limite de commune Ancien régime	Terme de Junas
Croix du chemin de la Roque xix ^e	Route de Gallargues/ Chemin de la Roque

Monumental / Bâti (Aubais suite)	Localisation
Croix de chemin Junas/La Gardie	Chemin de Junas
Croix de Saint- Nazaire	Chemin de Saint-Nazaire
Croix d'Alexis	Route de Congénies
Croix de la place des halles xix ^e	Rue des Halles
Croix de Toureau xix ^e	Chemin du Travers
Croix du presbytère xix ^e	Rue du Marquis
Croix du mas Bégon xix ^e	Route de Sommières
Fontaine du Rieu et pouzarenque	Vallon du Rieu
Moulin du Rieu xviii ^e en ruine	Vallon du Rieu

Patrimoine archéologique

Église Saint-Nazaire (IMH) Prieuré médiéval (en cours de fouilles)	Chemin de Saint-Nazaire
Menhir de Peyre-Plantade	À côté du moulin à vent
Menhir	Garrigue plane
Site préhistorique de la Roque	Grotte de la Roque d'Aubais

Patrimoine industriel et de réseaux

Ancienne gare (privé)	Quartier Gare
Tuilerie du Marquis (privé)	Chemin de Liverna

Aubord (30)

Monumental / Bâti	Localisation
Église xix ^e	Rue de l'Église
Mairie-temple-École 1859 et horloge publique	Domaine Saint-Jean
Mas Margaraud xviii ^e (Privé)Tour et pigeonnier	Place Silhol
Maison Malvina (xix ^e et xx ^e) façade	Le Plan

Patrimoine archéologique

Autel gallo-romain funéraire à inscriptions	Musée de Nîmes
---	----------------

Patrimoine industriel et de réseaux

Cave coopérative	Rue de la Cave
------------------	----------------

Aujargues (30)

Monumental / Bâti	Localisation
Ancien presbytère et pont piéton d'accès aux jardins	Actuelle mairie, place de l'Église
Temple	Rue des Fayerolles
Font Gaillarde et abords, retenue d'eau	Lieu-dit Entre les jardins
Lavoir	Font Gaillarde
Fontaine Leyroune	Chemin rural du Puech-Long
Capitelles des Combes	Lieu-dit Les Bois
Capitelles d'Yvon	Lieu-dit Les Bois
Capitelles de Léonce Roman	Lieu-dit Terre Gleye
Croix xix ^e	Place de l'Église
Croix xvii ^e	Chemin de Fontanes
Croix xvii ^e	Château d'eau, chemin de Tras-le Four
Puits	Jardin de l'ancien presbytère
Calade	Chemin d'Aujargues à Junas

Sculpture

Monument aux morts	Place de l'Église
--------------------	-------------------

Patrimoine archéologique

Site haut et bas Moyen Âge (ancien village)	Lieu-dit Le Château
---	---------------------

Beauvoisin (30)

Monumental / Bâti	Localisation
Château xvii ^e - xx ^e	Le Château
Église xvii ^e - xix ^e	Rue de la Poste
Les halles xix ^e	Place du Temple
Mairie III ^e République façade. xix ^e	Rue de la Mairie
Tour horloge publique xix ^e	Place de l'Horloge
Groupe scolaire début xx ^e	Rue des Écoles
Abbaye de Franquevaux xiii ^e morcelée en habitations	Franquevaux, centre ancien
Chapelle Franquevaux xix ^e	Franquevaux, côté ouest

Patrimoine archéologique

Sarcophage médiéval à inscriptions	Franquevaux, Domaine Beaubois
------------------------------------	-------------------------------

Patrimoine industriel et de réseaux

Gare début xx ^e	Avenue de la Gare
---	-------------------

Patrimoine industriel et de réseaux (Beauvoisin suite)	Localisation
Cave coopérative	Avenue de la Gare
Chaix ^{xix} e	Franquevaux entrée Nord D197
Chaix ^{xix} e	Franquevaux Impasse du cloître

Boisseron (34)

Monumental / Bâti	Localisation
Église Saint-Laurent. 1856 Quatre chapiteaux romans en remplois dont deux historiés	34 place de l'Église
Mairie-école III ^e République 1885	56 Avenue Frédéric-Mistral
Temple au Livre 1870	105 Avenue Frédéric-Mistral
Château ^{xiii} e- ^{xix} e façade 1878 perron 1930	Rue de la Vieille Porte
Deux norias parc du château ^{xviii} e	Rue du Château
Ancienne mairie maison consulaire four à pain ^{xvii} e	Rue du Château
Ancienne poste	10-13, avenue Frédéric-Mistral
Moulin communal de Boisseron en ruine ^{xv} e	Rive droite du Vidourle
Croix 1850	Place de l'Église

Sculpture

Statue Christ et croix ^{xix} e	Avenue Frédéric-Mistral
Statue religieuse (espace privé) ^{xix} e	Avenue Frédéric-Mistral angle rue de l'Aficion

Patrimoine archéologique

Cimetière et ancien village	Lieu-dit Lous Tampous
-----------------------------	-----------------------

Patrimoine industriel et de réseaux

Ancienne carrière de pierre	Route de Montpellier
Cave coopérative	671 Avenue Frédéric-Mistral
Ancienne gare 1882	Voie verte
Viaduc ferroviaire pierre 29 arches	Vallée du Vidourle

Boissières (30)

Monumental / Bâti	Localisation
Le château (Privé) ^{xvii} e	Chemin du Vialat
Tour de l'horloge publique	Place de l'Horloge
Maison Renaissance	Chemin des Castanet
Maison ^{xvii} e	139 Place du Temple
Maison ^{xvii} e	46 Place du Temple

Monumental / Bâti (Boissièresn suite)	Localisation
Maison XVIIIe	Rue du Puits-neuf
Puits-éolienne	Pont de Bizac
Capitelle	Chemin du Vialat
Fontaine	Place de l'Horloge
Bergerie	Route d'Uchaud

Sculpture

Sculpture des bancs du jeu de boules 2011	Mairie
---	--------

Patrimoine archéologique

Tombe à incinération, coupes à boire et oenochoés	Objets au musée de Nîmes
---	--------------------------

Calvisson (30)

Monumental / Bâti	Localisation
Mairie ^{xvii} e- ^{xix} e	Grand-Rue
Le temple ^{xix} e	Rue du Temple
Les halles ^{xix} e	Place des Halles
Ruines du château féodal ^{xii} e- ^{xviii} e	Rue de Nogaret
Médiathèque (Anciennes écoles) début ^{xx} e	Grand-Rue
Foyer communal ^{xx} e	Place Georges-Méjean
Château de Plaisance ^{xix} e (privé)	3 rue du Château
Maison de Jean Cavalier	Place Jean-Cavalier
Ancienne chapelle méthodiste (privé) façade	Rue de l'Hôpital
Lavoir non couvert de Florent	Rue du Lavoir
Lavoir non couvert du pont ^{xviii} e remanié en 1842	Place du Général-de-Gaulle
Lavoir non couvert d'Herboux (1850)	Place Roger-Mathieu
Quatre moulins avec table d'orientation : Moulin pointu, Moulin farinière, Moulin ébréché et Moulin de l'ouest	Roc de Gachonne,
Tour de l'horloge	Hameau de Sinsans
Ancienne fontaine du Hameau de Sinsans	Hameau de Sinsans
Maison forte médiévale (privé)	Hameau de Sinsans
Capitelle	La Liquière
Capitelle	Roc de Gachonne
Château de Livières (privé) ancienne motte féodale résidence personnelle de Guillaume de Nogaret, seigneur de Calvisson	Chemin de Livières

Sculpture (Calvisson suite)

Fontaine du Griffon (1846)	Place du Docteur-Farel
Fontaine du Griffon du Pont	Place du Général-de-Gaulle
Fontaine du Griffon de l'Herboux (1834)	Rue Jean-De-Lattre-de-Tassigny
Fontaine dite source de L'Enquête	Rue de Florent

Patrimoine archéologique

La font du Coucou, site protohistorique	Chemin du Barbu
Oppidum de la Liquière	Lieu-dit La Liquière Chemin des Laines

Patrimoine industriel et de réseaux

Vieux pont ^{xviii} e	Quartier Fouillaquet
Ancienne gare	Voie verte
Cave coopérative. Cuves de production continue année 1960	Rue de la Cave

Campagne (34)

Monumental / Bâti

	Localisation
Église romane ^{xii} e	Place de l'Église
Temple ^{xix} e	Route d'Aspères
Horloge publique ^{xix} e sur maison	Place de l'Église
Maison (privé) Façade ^{xix} e	Rte de Garrigues angle place du Four
Mairie III ^e République	Route de Garrigues
Croix en pierre	Place du Four

Patrimoine industriel et de réseaux

Panneau « Automobile Club » en béton émaillé	Route de Sommières
Panneau « Automobile Club » en béton émaillé	Route de Campagne
Poids public	En face de la cave coopérative
Cave coopérative Campagne et Garrigues	Route de Garrigues

Cannes-et-Clairan (30)

Monumental / Bâti

	Localisation
Temple 1857 avec mentions républicaines début ^{xx} e	Rue de la Mairie
Mairie Groupement temple-mairie-école de 1857	Rue de la Mairie
Puits	Grand'rue-Cantarel
Puits-pompe	Place des Platanes

Sculpture (Cannes-et-Clairan suite)

Menhir aux clowns 2010	Devant le foyer
------------------------	-----------------

Patrimoine archéologique

Église médiévale Saint-Saturnin en ruines (privé)	Clairan
Tumulus	L'Arboussède

Patrimoine industriel et de réseaux

Cave coopérative	Le Village
Pont et berges	Chemin de Pignèdes

Codognan (30)

Monumental / Bâti

	Localisation
Temple au Livre	Rue de la Mairie
Chapelle méthodiste ^{xix} e	Rue de Vergèze
Horloge monumentale 1857 (privé)	Rue de la Mairie
Mairie ^{xix} e	Rue de la Mairie
École ^{xix} e	Rue de la Mairie
Poste ^{xix} e	Rue de la Mairie
Maison oculus ^{xix} e (privé)	13 rue du Rhony
Maison façade et balcon ^{xix} e (privé)	178 rue de la Mairie
Maison façade et balcon ^{xix} e (privé)	44 place de la République
Maison façade ^{xix} e (privé)	175 rue de la Mairie
Maison façade et balcon et bancs ^{xix} e (privé)	109 rue de la Mairie
Cimetière protestant (privé) ^{xix} e (privé)	Chemin de la Croisette
Mas vigneron portail à décor de tonneaux ^{xix} e (privé)	Rue des Mas face à la bascule

Sculpture

Fontaine	Place de la République
----------	------------------------

Patrimoine archéologique

Via Domitia (vestiges)	Chemin de la Monnaie
Stèle gallo-romaine	Rue de la Monnaie

Patrimoine industriel et de réseaux

Panneau routier en fonte début ^{xx} e	Centre-ville
Poids Public	Rue des Mas

Combas (30)

Monumental / Bâti	Localisation
Église Saint-Brice XII^e-XVIII^e	Place du Souvenir
Temple XIX^e	Rue du Temple
Vestiges du château médiéval (murs)	Centre ancien
Fontaine de la Mère de Dieu (lavoir en ruines et maset)	Lieu-dit Les Mas
Lavoir (ruines)	Est du village
Croix de mission 1870	Place de la Paille
Croix de rogation XIX^e	Le Vigné
Croix XIX^e	Lieu-dit Les Mas
Croix XIX^e	Est du village
Croix XIX^e	Rue du Temple
Puits de Prouvessa	Nord du village D 999
Puits du Singlas	Nord du village D 999
Bergerie en ruine XIX^e dite La Jasse de Fifine	Nord D 999 sur la colline
Maset et bassin de rétention	Lieu-dit Les Mas
Éolienne-pompe	Place de la Paille

Sculpture

Monument à la République XIX^e	Place de la Paille
Fontaine du Griffon monumentale XIX^e	Place de la Paille

Patrimoine archéologique

Carrières antiques et médiévales	Carrières des Pielles Bois des Lens
Carrières antiques et médiévales et four à chaux	La Perrière de Martin Bois de Lens
Monument funéraire avec mobilier(musée de Nîmes)	Sanguinet
Deux stèles antiques dont une au musée de Nîmes	Camp de Gilles
Four de tuiliers	La Pinède

Patrimoine industriel et de réseaux

Cave coopérative	Rue du Temple
------------------	---------------

Congénies (30)

Monumental / Bâti	Localisation
Temple XIX^e	Rue du Temple
Maison des Quakers XIX^e	Avenue des Quakers
Maison XVI^e (privé) Façade (ancien fort)	3 rue Vieilles écoles

Monumental / Bâti (Congénies suite)	Localisation
Maison XVI^e (privé) Façade (ancien fort)	11 rue du Fort
Peintures médiévales 1270 Texte et personnages, en remploi	1 Rue Vermeillade
Fontaine de la Bourse	Avenue des Quakers
Porche La Portalade	Rue de la Portalade
Capitelle Maurin	Nord du village, dans les bois
Capitelle du Bleu	Nord du village, dans les bois
Calvaire	Avenue de la Gare
Calvaire Abbé Teignon	Chemin Aiguillon Jeu de Mail
Croix Saint-André	Chemin de Laurisset et du Clos
Maset Lissac avec puits	C 638
Maset Lebrun et sculptures	Chemin Combe de Tourelle
Capitelle de verre	Quartier Lou Fesc Garrigues Basses
Cabane de Bourquin	Chemin d'Alès
Cabane Massif de Ninardes	Ninardes Laurisset
Cabane de Marignan	Chemin d'Alès
Cabane du Capelan	Puech de Montceau
Cabane de Saint-Martin	Section D 499 Plaine Saint-Martin
Moulin à vent	Puech de la Fontaine
Cimetière Quaker XIX^e	Avenue des Quakers

Patrimoine archéologique

Vestiges Via luteva	Voie préromaine (de Nîmes à Lodève)
Église Saint-André ruines	Quartier Saint-André

Patrimoine industriel et de réseaux

Gare désaffectée	Voie verte
------------------	------------

Crespian (30)

Monumental / Bâti	Localisation
Église XV^e-XIX^e	Hameau de Vielle
Temple XIX^e	Chemin du Temple
Mas de Reilhe XV^e XVII^e (domaine privé)	Route d'Alès
Croix de mission XIX^e (privée)	Hameau de la Vielle
Croix de mission	Rue de la Croix
Fontaine	Hameau de la Vielle rive du Doulibre

Monumental / Bâti (Crespian suite)	Localisation
Four à chaux (privé)	Lieu-dit la Nouvelle

Patrimoine archéologique

Carrières gallo-romaines Roquamaillet	Bois de Lens
---------------------------------------	--------------

Patrimoine industriel et de réseaux

Cave coopérative	Route d'Alès
Pont de pierre cassé	Chemin de la Fontaine

Entre-Vignes (34)

Monumental / Bâti

Église Saint-Christophe 1872	Rue de l'Église
Mairie 1878	Avenue de la Bouvine
Maison des Commandeurs	Rue Tour-du-Château
Ancienne chapelle maison des commandeurs (privé)	Place du Christ
Horloge tour à campanile ^{xix} e	Place du Christ
Domaine de Guinand ^{xvii} e- ^{xix} e	Avenue Saint-Christophe
Mas de la bruyère ^{xiii} e- ^{xix} e	Route de Lunel-Vieil
Croix	Place du Christ
Croix	Rue Boutonnet
Église Saint-André ^{xix} e	Vérargues Rue de la Mairie
Château le Pouget	Vérargues Chemin du Brus (viticole)
Lavoir ^{xix} e et bassin	Vérargues Route de Saint-Christol
Croix	Vérargues Route vieille

Patrimoine industriel et de réseaux

Panneau signalisation d'entrée de ville années 1950	Vérargues Route vieille
Borne directionnelle 4 faces 1950	Vérargues D110
Cave coopérative 1941	Route de la cave
Chaix ^{xix} e	Route de Lunel-Viel

Fontanès (30)

Monumental / Bâti

Église Notre-Dame de Prime Combe	Bois de la Réserve
Église communale ^{xix} e	Rue de l'Église

Monumental / Bâti (Fontanès suite)

Temple au Livre 1890	Place du Temple
Mairie III ^e République	Rue de la Mairie
Presbytère 1754	Place de l'Église
Maison ^{xix} e (privé) façade	9 Rue de l'Église
Croix de Jubilé 1847	Place du Temple
Croix ^{xix} e	Chemin de Salinelles
Croix ^{xix} e	Route de Lecques
Croix ^{xix} e	Chemin du Foyer
Puits	Hameau de Pondres
Glacière	Au nord de la commune
Moulin de la Figuière	Bord du Vidourle
Moulin à eau	Bord du Vidourle
Puits/Éolienne en ruine	Lieu-dit les Barraques
Lavoir public	Route d'Alès
Fontaine à abreuvoir	Angle rue du Micocoulier et rue Traversière

Patrimoine archéologique

La Tour de Pintard Site médiéval	Site du château
Site médiéval Ancien prieuré	Quartier Saint-Gely

Patrimoine industriel et de réseaux

Ancienne tuilerie	Quartier Saint-Gely, D 164
Cave coopérative	D 107A
Pont noyé de Pondres	Hameau de Pondres.
Pont de pierre	Route de Lecques

Galargues (34)

Monumental / Bâti

Église ^{xix} e	Place de l'Église
Maison façade balcon ^{xix} e	12 place de l'Église
Mas viticole ^{xix} e portail à décor de grappes	Route de Buzignargues
Cave coopérative années 1930	Route de Buzignargues
Croix ^{xix} e	D110 Devant le cimetière

Sculpture

Monument aux morts sur une croix des missions	À côté de l'église
---	--------------------

Patrimoine industriel et de réseaux (Galargues suite)	
Cave coopérative	D 107A
Chai de 1912 avec blason à grappes	Route du Cimetière

Gallargues-le-Montueux (30)

Monumental / Bâti	Localisation
Mairie XVIII^e-XIX^e	Place du Coudoulié
Ancienne Maison du Peuple	Rue Viviane Bardot
Les halles XIX^e	Place des Halles
Maison consulaire XVIII^e (Musée)	Rue de la Bonnette Rouge
École XIX^e	Rue Jean-Grand
Maison « Villa Emilie » XIX^e	Rue Jean-Grand
Cercle XIX^e	Place du Coudoulié
Lavoir	Pont des Aiguillons
Font Saint-Cosme Pouzarenque	Place de la Source

Sculpture	
Statue à la République	Place du Coudoulié
Monument au Morts	Place du Coudoulié
Rocher sculpté Par Numa Ferrier	4 rue Calade vieux village

Patrimoine archéologique	
Via Domitia	Route d'Aubais / chemin d'Ambrussum
Murs gallo-romains	La Parret des sarrasins
Carrières antiques	Cabassus et Roc de Luche

Patrimoine industriel et de réseaux	
Gare XIX^e	Avenue de la station
Télégraphe Chappe reconstitution à l'identique	Tour Royale
Cave Coopérative	D12

Garrigues (34)

Monumental / Bâti	Localisation
Église XVII^e	Place de l'Église
Château Roumanières 1782	D 120. Chemin des Verriers
Horloge publique XIX^e avec campanile et cloche	Place de l'Église
Poste relais local XX^e	Rue de Cros derrière mairie

Monumental / Bâti (Garrigues suite)	Localisation
Ancien chai	Place de la Mairie
Mas et clôtures XIX^e	Place de la Mairie
Croix XIX^e	Devant la Mairie
Croix XIX^e	Route de Campagne
Croix XIX^e	Place de l'Église
Réservoir circulaire en pierre	Route de Campagne
Fontaine pompe (XX^e en fonte verte)	Place de l'Église
Puits 1837	Entrée chemin des Verriers
Puits avec abreuvoir	Place de la Mairie
Maison Languedocienne XIX^e	Rue de la Forge

Patrimoine industriel et de réseaux	
Panneau de direction 1950	D120 – D120E, début chemin des Verriers

Junas (30)

Monumental / Bâti	Localisation
Église Saint-Benoit XV^e	Place de l'Église
Temple XIX^e Vitraux de Daniel Humair	Rue du Temple
Horloge publique XX^e	Place de l'Horloge
Mas de Gavernes à pigeonnier XVI^e-XVIII^e	Route de Sommières
Ancienne église Saint-Saturnin Mas de Gavernes	Route de Sommières
École XIX^e	Rue du Lavoir
Lavoir public XIX^e	Chemin des Corbières près de la Combette
Lavoir public XIX^e	Centre ancien
Puits-pompe publique des écoles et abreuvoir XIX^e	Place de l'Avenir
Puits public XIX^e	Rue de la Mairie
Puits public	Rue des Pouzes
Ancien four à pain communal	Rue du four
Croix XIX^e	Place de la Croix
Porche médiéval et mâchicoulis XIV^e (ancien château)	Place de la Croix
Moulin à vent XVIII^e (privé)	Sur une hauteur, près du moulin de Corbière
Moulin de Corbières XV^e ruines et bassins	Ruisseau des Corbières
Moulin de Saint-Christol (privé) ruines	Berges du Vidourle

Sculpture (Junas suite)

Kiosque de la concorde xxi ^e	Place de l'Avenir
--	-------------------

Patrimoine archéologique

Carrières de molasse médiévale	Bon-Temps
Site paléochrétien et médiéval, élément de pressoir, sarcophage, matériel conservé au mas	Mas de Gavernes
Vestiges de pressoir, taillé <i>in situ</i> partie dormante	Chemin du Palais

Patrimoine industriel et de réseaux

Carrières de molasse dites « De Bon-Temps »	Chemin de Bon-Temps
Teuillères hautes Ancienne tuilerie	Sud Est du village vers Aubais
Ancienne gare	Route d'Aujargues

Le Cailar (30)

Monumental / Bâti

	Localisation
Mairie Casernes de Dragons 1758	Place Ledru-Rollin
Tour de l'horloge et ancienne halle xix ^e	15 Rue Émile-Zola
Maison Louis Thibon Façade	19 Rue Émile-Zola
Maison xix ^e façade et clôture, sculptures en ronde-bosse	17 avenue Jean-Macé
Maison (privé) façade xix ^e	25 avenue Jean-Macé
Maison (privé) façade xix ^e	28 Rue Émile-Zola
Temple au Livre 1840-1865	Rue Baroncelli
Maison du marquis de Baroncelli Aubanel	Place Th. Ludovic
Mas de Jonquières (Petit Bourry)	Route du Pont des Tourradons
Mas de Bourry xviii ^e	Route du Pont des Tourradons
Tour Boissy d'Anglas xv ^e et xviii ^e	Route du Pont des Tourradons
Cimetière protestant familial (privé)	Entre le stade et le cimetière
Lavoir Bel Air	Chemin de Marsillargues
Lavoir Gambetta	Rue Gambetta
Moulin de la Levade (privé)	Sur le Vistre
Moulin de Pasquier (privé)	Sur le Vistre

Sculpture

Tombe du Sanglier (taureau cocardier)	Rond-Point route d'Arles
---------------------------------------	--------------------------

Patrimoine archéologique

Port protohistorique (en cours de fouilles)	À côté du Cimetière
---	---------------------

Patrimoine industriel et de réseaux (Le Cailar suite)

Gare désaffectée (privé)	Avenue Jean-Macé
Ancienne cave coopérative	Quartier de la gare

Le Grau-du-Roi (30)

Monumental / Bâti

	Localisation
Mairie architecture contemporaine 2014 Arch. Antoine Garcia-Diaz	1 place de la Libération
Église Saint-Pierre Années 1960	Place du Dr Belsamond-Ramain
Maison du Dauphin 1905 (Privée)	Place du Dr Belsamond-Ramain
Villa Parry xix ^e	Office de tourisme actuel
Café de Paris 1900-10 éléments d'origine conservés	Quai Colbert
Hôtel d'Angleterre (Ancien hôtel Bellevue) xix ^e élément subsistant de la première station balnéaire -1900	Quai Colbert
Maison architecture balnéaire 1930 (Façade)	3 rue de l'Égalité
Trois maisons architecture balnéaire années 1930 (Façades)	Rue Gabriel Péri
Hôpital-centre hélio-marin, frise architecturale Jean -Charles Lallement dit Bacchus dans le parc	Le Boucanet

Sculpture

Sculpture la Pomone xx ^e	Le Boucanet
Jardins des sculptures xx ^e	Port Camargue
Corps à cœur 2003 Chevaux de Camargue	Devant la gare
Femme de pêcheur et sa fille 2014	Bout du quai Colbert
Marianne 2014	Nouvelle mairie

Patrimoine industriel et de réseaux

Gare 1905	
Canal maritime xviii ^e - xx ^e	Canal du Grau-du-Roi
Quais xix ^e	Quai Colbert et quai Charles-de-Gaulle
Le port de pêche et chantiers navals, 1975	Port de pêche
Le Pont Levant du Grau-du-Roi(routier) xx ^e	Sur le canal
Le Pont tournant (routier) xx ^e	Sur le canal

Lecques (30)

Monumental / Bâti

	Localisation
Église xvii ^e - xix ^e	Rue de l'Église
École mairie III ^e République	Rue de la Cave
Temple	Rue de la Cave

Monumental bâti (Lecques suite)	
Château. Parties médiévales conservées	À côté de l'église
Remparts médiévaux	Entourent le vieux village au Sud
Ruine d'une église	Chemin communal n°2
Maison XIX ^e avec portail à décor de tonneaux	Rue de la Cave
Escalier des remparts 1870 (large)	Sud du Village
Escalier dans les remparts (étroit)	Remparts
Ancien moulin à eau	Au bord du Vidourle
Noria	En amont du moulin
Croix	Place de l'Église
Croix XIX ^e	Rue de la Gleisasse
Croix XIX ^e	Rue Dite Combe Passier
Patrimoine industriel et de réseaux	
Pont noyé sur le Vidourle	Route de Fontanès
Cave coopérative	Rue de la Cave

Lunel (34)

Monumental / Bâti	Localisation
Castrum du XII ^e tissu urbain médiéval conservé	Centre ancien
Mairie XIX ^e	Avenue de la Gare
Église Notre-Dame-du-Lac XII ^e - XVII ^e	Place des Martyrs de la Résistance
Halle à poisson XVIII ^e (office de tourisme)	Rue Gabriel-Péri
Viguerie royale XIV ^e dite Maison « Philippe-le-Bel »	Rue Ménard
Hôtel de Pierre de Bernis XVII ^e	37 Rue Émile-Zola
Hôtel de Brignac (école Ste Thérèse) XVIII ^e	Rue Gabriel-Péri
Ancien hôtel de ville XVIII ^e actuel Musée Médard	Place des Martyrs de la Résistance
École début XX ^e	Avenue de la Gare
Place des Caladons. Ancienne place du marché XV ^e	Place Jean-Jaurès
Passage des Caladons	Place Jean-Jaurès
Maison XV ^e à loggia	Rue Droite
Temple (propriété communale)	Rue Pascal
Grand Magasin XIX ^e type Galerie	Grand Rue
Maison Gemp-Pernot (notaire) XIX ^e	Avenue de la Gare
Espace Feuillade ancien couvent	Bd Lafayette

Monumental / Bâti (Lunel suite)	Localisation
Bains-douches XX ^e	Bd Lafayette
Hôpital ancien couvent des Ursulines	Rte de Montpellier
Chapelle des Pénitents XIX ^e	47Rue Henri-de-Bornier
Halles XIX ^e	Rue Gabriel-Péri
Maison XIII ^e - XVII ^e	207 rue Alphonse-Ménard
Maison à loggia (ancienne maison consulaire XVII ^e)	Place des Martyrs de la Résistance
Mas de Fourques maison de Jean Hugo	Mas de Fourques
Caserne des Dragons XVIII ^e (gendarmerie de Lunel)	Route de Nîmes
Sculpture	
Capitaine Charles Ménard 1861-1892	Place Jean-Jaurès
Statue de la Liberté (copie de 1989),	Place de la République
Henri de Bornier (1825-1901)	Parc Jean Hugo
Le Remords, 1879 Exposée à l'exposition universelle de 1878	Parc Jean Hugo
Jean Hugo	Parc Jean Hugo
Le Pescalune 2006	Place de la République
Statue de Pascalet Biou d'Or 1980	Avenue des Abrivados
La Famille cosmique 2006	Bd Saint-Fructueux
Porte rouge	Place Denfert-Rochereau
Monument aux Morts	Entrée du Parc Hugo
Patrimoine industriel et de réseaux	
Ancienne gare XIX ^e	À côté de la gare actuelle
Gare XX ^e	
Ancien Port de Lunel (XVIII ^e - XX ^e)	Actuel parking du canal
Canal de Lunel XIII ^e	Avenue des Abrivados

Lunel-Viel (34)

Monumental / Bâti	Localisation
Église Saint-Vincent XVII ^e	Place de l'Église
Horloge publique clocher XIX ^e	Place de l'Église
École laïque début XX ^e	Place du 14 juillet
Maison (privé) façade et balcon XIX ^e	40 Place du 14 Juillet
Maison façade et balcon Datée 1888	77 Place du 14 Juillet
Maison XIX ^e	5 Place du 14 Juillet

Monumental / Bâti (Lunel-Viel suite)	Localisation
Ancienne mairie XIX ^e poste actuelle	Place de l'ancienne mairie
Salle des conférences XIX ^e	Rue de la République et route de Saint-Geniès des Mourgues
Château des Farges XIX ^e	Route de Saint-Geniès des Mourgues
Croix XIX ^e	Arrière de l'église
Croix XIX ^e	Place de l'Église

Sculpture	
Monument aux Morts 1921	Cimetière

Patrimoine archéologique	
Site paléolithique, en cours de fouilles	Grotte des Caves
Thermes gallo-romains, aqueduc, éléments valorisés	Rue des Thermes
Nécropoles du Verdier et des Horts Périodes antique et paléochrétienne	Centre ancien

Patrimoine industriel et de réseaux	
Gare	Avenue de la Gare

Marsillargues (34)

Monumental / Bâti	Localisation
Mairie XIX ^e	Rue de la mairie
Temple calviniste 1821-1835	Rue Émile-Zola
Temple au Livre 1865	Bd Daumas
École maternelle, début XX ^e	Bd Ernest-Renan
École primaire début XX ^e	Bd de la République
École primaire début XX ^e	Rue de l'Ancienne Poste
Maison à portail décoré en façade	Rue Jean-Jaurès
Maison des chants(théâtre)début XX ^e	3 bis rue Émile-Zola
Moulin Bernard XIII ^e	Moulin Bernard
Deux mas (XIII ^e -XVIII ^e) famille de Nogaret, seigneurs de Calvisson et de Marsillargues,	Mas de Tamerlet – Mas Aujargues
Mas Desports XIII ^e -XIX ^e (construit sur le site de l'ancien port)	Route de la mer
Mas Médard XVII ^e -XIX ^e (famille Médard de Lunel)	Mas Le Castellet
Mas d'Anglas XVII ^e -XIX ^e (famille de Paulin d'Anglas de Praviel)	Mas Colombier.
Croix de Tamariguières	Chemin de Tamariguière

Sculpture	
Statue de Saint-Gabriel XIX ^e	Chemin de Saint-Gabriel

Patrimoine archéologique (Marsillargues suite)	
Notre-Dame et Saint-Pierre des Ports, port médiéval du sel	Mas des Ports

Patrimoine industriel et de réseaux	
Distillerie 1919	Derrière rue Emile Zola quartier du temple
Chai avec meurtrières XIX ^e	2 et 2 bis rue Émile-Zola
Ancienne gare	Avenue de l'ancienne gare
Canal de Lunel et ses cabanes	Canal de Lunel
Pont boulet début XX ^e	Sur le Vidourle
Usine d'électricité et barrage	Sur le Vidourle
Réservoir et service des eaux 1922	14 Bd Benezech
Panneau routier béton émaillé entrée de ville 1960	Route du Pont de Lunel

Montmirat (30)

Monumental / Bâti	Localisation
Le Castellans ancien bourg castral médiéval en ruines	Le Castellans
Notre-Dame de la Jouffe église romane en ruine	Le Castellans
Le temple (ancienne église)	En bordure N° 110
Église paroissiale	Centre village
Puits	Route N110 hameau La Chapelle
Croix XIX ^e	Sud du village
Bergerie en ruine	Chemin menant à Notre-Dame de la Jouffe
Ferme médiévale	Les Clos de la Combe de Fabres
Ferme médiévale et moderne	Félinard
Quatre cimetières familiaux protestants XIX ^e	Route de Cannes D123

Sculpture	
Trois fontaines murales en pierre sculptée XIX ^e	Mur du temple, rue de l'école et chemin de Saint-Mamert
Haut-relief médiéval réemployé dans un mur du village	Impasse des jardins (Face Rte de Clairan)

Patrimoine archéologique	
Grottes de Macassargues	Lieu-dit Petit Lens
Oppidum de la Jouffe protohistorique et gallo-romain Objets au Musée de Nîmes	Bois des Lens
Carrière gallo-romaine et industrie métallurgique	Serre de Matelas
Citerne antique	La Citerناسse

Montpezat (30)

Monumental / Bâti	Localisation
Castrum féodal perché (plan centré)	Centre ancien
Porte monumentale rempart	Centre ancien
Église Saint-Sébastien	Place de l'Église
Mairie	Place de l'Église
Temple	Rue Principale D 522
Passage Dougue	Rempart
Ruine d'un moulin à vent	Sud-Ouest du Village
Capitelle (Privée)	Moulin à vent
Lavoir couvert public	Sous le château, route menant vers les Clos
Croix de mission XIX ^e	Place des Platanes
Croix de mission 1863	Place de l'Église
Croix XIX ^e	D 522
Croix XIX ^e	Au nord du village D 522

Sculpture

Statue de la Vierge (privée)	Sur la D 522
------------------------------	--------------

Patrimoine archéologique

Atelier de potier gallo-romain, production de céramique indigène	Serre du Mitan (colline du milieu)
Fourneau à fer avec structure de four en place (gallo-romain)	Deveneau
Habitat gallo-romain	La Veyrunes
Nécropole haut Moyen Âge – Sarcophage en mairie de Montpezat	Coteau au bord du chemin de Cantadur
Épitaphe latine	Dans l'église en emploi
Sous terrain médiéval partant du château, coupé par la route	Entre la route d'Uzès et le village

Mus (30)

Monumental / Bâti	Localisation
Temple XIX ^e	Rue du Temple
Église XII ^e - XVII ^e	Rue de l'Église
Vestiges de maison forte XV ^e	Rue des Arcades
Vestige remparts XV ^e	Rue Soleil Levant
Puits	Rue ancienne tuilerie
Puits	Chemin des Mas
Puits vieux	Rue du Puits Vieux

Monumental / Bâti (Mus suite)	Localisation
Puits Noria XVI ^e (privé)	Route de Calvisson
Pompe	Rue Airettes
Croix du cimetière	Cimetière
Chai	Quartiers ouest
Cimetière familial protestant (privé)	Chemin champs de Mars-Puech

Patrimoine archéologique

Carrières romaines	Lieu-dit L'Ouvre
Grotte lieu d'assemblée au Désert (privé)	Chemin du Muscat

Nages-et-Solorgues (30)

Monumental / Bâti	Localisation
Église XIX ^e	Rue Jean-Tarrou
Temple (ancienne église romane XIII ^e - XVII ^e)	Impasse du Temple
Mairie XIX ^e	D137, avenue du Grand Chemin
Capitelle reconstituée	Rd point route de Boissières
Fontaine basse avec lavoir XIX ^e	Devant la Mairie
Fontaine du Ranquet et citernes emploi gallo-romains et médiévaux	Rue de la fontaine romaine
Passerelle pierre piétonne 1648 Dite de Jean Cavalier	Sur le Rhôny Voie Verte (limite Calvisson)

Sculpture

Le dauphin	Square à côté de l'église
Fontaine monumentale devant la mairie	Mairie de Nages

Patrimoine archéologique

Vestiges gallo-romains (agglo gallo-romaine)	Au pied de la colline des Castels
--	-----------------------------------

Patrimoine industriel et de réseaux

Pont d'Arnia gallo-romain/ médiéval remanié encore utilisé	Sur le Rhôny route de Nages-et-Solorgues
--	--

Parignargues (30)

Monumental / Bâti	Localisation
Église XIV ^e - XVII ^e	Rue de l'Eglise
Temple XIX ^e	Rue du Temple
Mairie XIX ^e	Place Louis-Bousquet
Horloge publique XIX ^e	Rue de l'Horloge
Ancien four communal	Rue du Four

Monumental / Bâti (Parignargues suite)	Localisation
Cimetière protestant	Face au pont noyé
Moulin à vent	Rue des Moulins à Vent
Lavoir ^{xix} e	Place du Château
Maison Façade et clôture	Rue du Four
Sculpture	
Fontaine monumentale sculptée	Devant la mairie
Fontaine publique murale sculptée avec inscription, abreuvoir et bassin	À côté du temple
Patrimoine archéologique	
Site d'habitat médiéval murs appareillés et pierre sèche	Les Clapas
Patrimoine industriel et de réseaux	
Chemin du sel murs pierres sèche conservés	Chemin du sel
Pont noyé	D1

Saint-Clément (30)

Monumental / Bâti	Localisation
Église ^{xix} e	Rue de Saint-Clément
Château ^{xvii} e	Rue de Saint-Clément
Ancienne mairie ^{xx} e	Rue de Saint-Clément
Cave coopérative	Route de Quissac
Puits	Rue de Saint-Clément
Puits	Rue du Puits
Croix de jubilé ^{xix} e	À côté de l'église
Croix de Léon ^{xix} e	Devant le stade
Croix du chemin de l'Eau Chaude ^{xix} e	Chemin du bois de Paris
Croix 1822	Route menant au lieu-dit le Maset
Croix ^{xix} e	Route de Lecques D 164
Patrimoine archéologique	
Enceinte gauloise	Bois de Paris
Cippe dans l'ancienne église	Musée de Nîmes
Patrimoine industriel et de réseaux	
Four à chaux restauré	Bois des Garrigues
Pont de pierre piéton sur le Quiquillon	Route du bois de Paris

Saint-Just (34)

Monumental / Bâti	Localisation
Église Saint-Just et Saint-Pasteur 1860	Place de l'Église
Mairie ^{xix} e	2 av. Gabriel Péri
Vestiges du château médiéval ruines (2 portes)	Rue Mistral
Groupe scolaire 1888 avec murs et grilles	
Cave coopérative	
Croix de Saint-Pierre d'Obilion	Rte de Mauguio
Croix ^{xix} e	Chemin de l'Herbouse
Croix ^{xix} e	Chemin de Bouscaillon
Croix ^{xix} e	Route de Lunel-Viel
Sculpture	
Monument aux Morts 1923	Devant l'église
Fontaine monumentale	Esplanade de la Libération
Patrimoine archéologique	
Vestige de la chapelle Saint-Pierre d'Obilion	Route de Mauguio
Site d'occupation gallo-romain et paléochrétien	Pont Trinquat (Dardailhon ouest)
Site d'occupation agricole gallo-romain et paléochrétien	Bouscaillon
Patrimoine industriel et de réseaux	
Canal de Lunel ancien port (la Peyrille)	Canal de Lunel

Saint-Laurent-d'Aigouze (30)

Monumental / Bâti	Localisation
Église Saint-Laurent ^{xvii} e	Place de la République
Temple 1818	Rue Émile-Jamais
Mairie Halles Beffroi 1775	Rue Émile-Jamais
Groupe scolaire ^{xix} e	Bd Gambetta
Cave coopérative	Bd Salvador-Alliende
Maison ^{xviii} e Façade	9 rue Baroncelli
Maison ^{xviii} e portail sculpté	12 rue Émile-Jamais
Maison 1901 porte à décors sculptés	81 rue Babinot
Clôture monumentale sculptée et portail	433 Bd Gambetta
Maison année 1930 style balnéaire (privé)	Avenue Jean-Jaurès
Mas de la Musette 1813	La Musette

Monumental / Bâti (Saint-Laurent-d'Aigouze suite)	Localisation
Mas des Barbuts xix ^e	Les Barbuts
Martellière des Barbuts (bâtiment)	Mas des Barbuts

Sculpture	
Bas-relief 1743	Angle rue du temple rue Émile Jamais
Fontaine du Griffou xx ^e	Place de la République
Grill (attribut Saint-Laurent)	Rond-point sud Route de la mer
Taureaux	Rond-point Nord Route de la mer
Bornes taillées du chemin de Sainte Brigitte de Suède 2010	Réparties sur la commune

Patrimoine industriel et de réseaux	
Ancienne usine de Soude de Peccais xix ^e	Peccais
Savonnerie de Gaujouze (vestiges)	Gaujouze
Canal du Rhône à Sète	Mitoyenneté avec Aigues-Mortes
Canal de Peccais. Ancien canal médiéval frontière d'Empire	Mitoyenneté avec la région P.A.C.A.
Panneau de directions routières (Michelin) années 1950	Rue du Temple

Saint-Nazaire de Pézan (34)

Monumental / Bâti	Localisation
Église Saint-Nazaire et Saint-Celse xii ^e - xix ^e	Place de la République
Mairie-école 1866	Place de la République
Ancien château(murs)	Rue du marché et rue du château
Chai xix ^e	Rue de la Bouvine
Croix du Cimetière 1840	Chemin de l'Aubredon
Croix de chemin des Barlandes	Chemin des Barlandes
Biais d'angle de rues et chasse-roues	Chemin des abîmes angle avenue de l'Abrivado
Biais d'angle de rue et chasse-roue	Rue du Château
Cheneaux de rues en pierre	Rue du Château

Sculpture (Saint-Laurent-d'Aigouze suite)	
Monument aux Morts 1922	Derrière l'église
La Pomme	Route de Mauguio, entrée de ville

Patrimoine archéologique	
Habitat gallo-romain	Sous l'église
Sépultures paléochrétiennes	Lieu-dit Trentières La Grande draille
Habitat de l'âge du fer	L'Hournède

Patrimoine industriel et de réseaux (Saint-Nazaire-de-Pézan suite)	
Canal de Lunel XIIIe	Canal de Lunel
Ancien port	Face mas des Ports quartier l'Hournède

Saint-Sériès (34)

Monumental / Bâti	Localisation
Église Sainte-Arige 1875	Rue de la Calade
Mairie–École xix ^e	Avenue des Cévennes
Horloge à campanile xix ^e	Avenue des Cévennes
Château xvi ^e - xvii ^e	Avenue de la mer
Villa de Saint-Felix 1900 avec tour (privée)	136 rue des chênes
Moulin de Saint-Christol et inscriptions xiii ^e - xviii ^e (privé)	Chemin du moulin de Saint-Christol
Moulin de la Roque 1796 Meule subsistante (privé)	Chemin du Vidourle
Croix fut canelé xix ^e	Avenue du Plan
Croix de Saint-Roch xix ^e	Avenue de la mer
Croix xix ^e	Avenue des Cévennes
Croix xix ^e	Chemin des Ginestes
Croix chemin de Saint-Félix xix ^e	Chemin de Saint-Félix

Salinelles (30)

Monumental / Bâti	Localisation
Église xix ^e	Rue du Fournil
Ancienne église (privée)	Rue du Fournil
Château de Salinelles xvii ^e - xix ^e	Rue du Fournil
Château de la Clotte (privé)	Route de Lecques
Manoir du Vila	Rive Gauche du Vidourle (proche Pondres)
Château du Bru(privé) xv ^e - xvii ^e	Berge du Vidourle
Mairie-Poste xix ^e	Rue du Fournil
Ferme du château à deux pigeonniers xviii ^e	Rue du Fournil
Le Moulin de Pattes	Berge du Vidourle route de Pondres
Moulin de Runel(Face au château de La Clotte)	Route de Lecques
Ensemble lavoir, noria et source de la fontaine xviii ^e - xix ^e	Rue du fournil face au château
Noria du château xix ^e	Cour du château
Croix 1778	Route de Quissac (près du temple)

Monumental / Bâti (Salinelles suite)	Localisation
Croix 1864	D35 (venant de Sommières)
Maison languedocienne architecture vernaculaire façade	Rue du Fournil
Patrimoine archéologique	
Château féodal de Montredon en ruine	Sud-ouest de Salinelles
Site gallo-romain avec nécropole (ancien village Salignacum)	Lieu-dit Saint-Julien
Patrimoine industriel et de réseaux	
Terres dites « de Sommières » (Détachant)	Carrière de Salinelles (épuisées)

Saturargues (34)

Monumental / Bâti	Localisation
Église Notre-Dame XII^e-XIV^e	Rue de l'Église
Mairie-école 1881	Place de la Mairie
Maison façade et clôture XIX^e	Place de la Mairie
Maison XIX^e façade ouvertures et corniches sculptées	5 Grand'Rue
Croix des missions 1881	Place de la Mairie
Croix XVIII^e refaite Via domitia	Combe Payere
Puits Morlan	Centre ancien
Puits Puisaren	Place du 8 mai 1945
Pompe bleue	Rue Pompe Bleue
Capitelle	D34 au sud du village

Sculpture

Trois niches avec statues religieuses sur deux façades vis-à-vis	Rue de l'Abrivado
Monument aux Morts 1922	Place du 8 mai 1945

Patrimoine archéologique

Vestige via domitia	Sud du village carrière des Garrigues
---------------------	---------------------------------------

Patrimoine industriel et de réseaux

Carrière des Guarrigues	Route de Lunel
Carrière de combe Payera	Route de Villetelle

Saussines (34)

Monumental / Bâti	Localisation
Mairie et beffroi XIX^e	Place de la Mairie
Château XVII^e (privé)	Place de la Mairie

Maison Art Déco XX^e (privé)	Rue du Moulin à Vent
Cave coopérative	Route de Boisseron
Lavoir d'en-haut	Chemin Saint-Hilaire
Lavoir d'en-bas	Route de Sommières
Croix XIX^e	Route de Beaulieu
Four communal	Impasse du Château
Six capitelles (Parcours de découverte)	Capitelles de la Bénovie

Patrimoine archéologique

Site archéologique gallo-romain	Camp Rouget
---------------------------------	-------------

Patrimoine industriel et de réseaux (Saussines suite)

Panneau d'entrée de ville années 1950	Rue Saint-Victor
Panneau d'entrée de ville années 1950	Route de Sommières
Panneau de directions routières années 1950	Angle rue neuve et D135

Sommières (30)

Monumental / Bâti	Localisation
Place du Marché	Place du Dr Dax
Mairie (ancienne maison consulaire XVIII^e)	Quai Frédéric Gaussorgues
Maison Émilien Dumas (Le CART)	31 rue Émilien Dumas
Église XIX^e Saint-Pons	Place de l'Église
Temple au Livre (orgues MH)	Place du Temple
Maison XVI^e (privée)	14 rue Mondon
Maison XVII^e (privée)	5 rue de la Grave
Maison XVII^e (privée)	4 rue Antonin-Paris
Maison XIV^e (privée)	Angle rue Caudas et de Mondon
Hôtel du XVIII^e (privé)	2 rue Antonin-Paris
Maison XVIII^e (privée)	11 rue Antonin-Paris
Maison XIII^e (privée)	10/12 rue Mazelle
Maison XIII^e (privée)	10 rue Mondon Angle Rue Caudas
Maison XVII^e Escalier (privée)	3 rue Taillade
Ancien couvent XIV^e-XIX^e (Espace Laurence Durell)	49 rue Taillades
Porte du Bourguet	Rue Antoni- Paris
Église des Récollets XVII^e	Place de la République
Ancien collège XIX^e	Rue Gabriel-Péri

Monumental / Bâti (Sommières suite)	Localisation
Domaine de la Saussinette xix ^e (privé)	La Saussinette
Moulin de Gravevesse et gué sur le Vidourle	Rte de Salinelles
Maison troglodyte avec citernes (privé)	Rue des Baumes
Trente-quatre capitelles(inventaire communautaire)	Coustourelle
Sept puits (inventaire communautaire)	Cœur de ville et zone agricole
Sept fontaines, norias, bassins (inventaire communautaire)	Cœur de ville et zone agricole
Cave coopérative	Route de Galargues

Sculpture	
Monument aux Morts	Place du 8 mai 1945

Patrimoine industriel et de réseaux	
Usine de Gaz xix ^e	Route d'Aubais
Usine textile SOCOMI	Rue de l'Arnède
Usine textile Gaussen (ex-auberge du Pont Romain)	Avenue Émile-Jamais
Centrale électrique des Cigalons 1908	Les Cigalons
Siège de la Haute-Cour des verriers du Languedoc	Château de Sommières
Ancienne gare et réseau ferré voie verte	Place ancienne gare
Peigne à embâcles xxi ^e	Vidourle pont nord

Souvignargues (30)

Monumental / Bâti	Localisation
Château (privé) xv ^e - xix ^e	Place de l'Église et impasse du Château
Vestiges du castrum féodal de plan centré	Rue du Chemin de Ronde
Temple protestant xix ^e	Rue du Temple
Église paroissiale xv ^e - xix ^e	Place de l'Église
Mairie xix ^e	Route d'Uzès
Lavoir	Route d'Uzès
Fontaine-abreuvoir	Place de la Croix
Puits public	Chemin de ronde
Croix xix ^e	Chemin des Grenadiers
Croix xviii ^e	Place de la Croix
Croix de rogations à côté de l'église Saint-André	Route de Quissac
Croix (privée)	D22 (vers Sommières)
Croix	Hameau de Saint- Etienne d'Escattes

Monumental / Bâti (Souvignargues suite)	Localisation
Capitelle (privée)	Le Théron Hameau de Saint- Etienne d'Escattes
Capitelle à inscription 1861 (privée)	Hameau de Saint- Etienne d'Escattes

Patrimoine archéologique	
Vestiges d'habitat médiéval	Le Planas
Vestiges d'habitat médiéval	Les Fumades
Habitat gallo-romain réemployé au Moyen Âge	Puech Devès
Alignement de silos médiévaux (en cours de fouilles)	Centre ancien sud

Uchaud (30)

Monumental / Bâti	Localisation
Église xvii ^e	Place de l'Église
Tour de l'horloge et cadran solaire calendaire	Place de l'Église
Temple protestant xix ^e	Place Alexandre-Sirvin
Château Robert de Joly (privé) façade xix ^e	100 Avenue Robert-de-Joly
Ancienne mairie-école III ^e République	42 Avenue Robert-de-Joly
Caserne et relais de poste xvi ^e remplois d'ouvertures xiv ^e	53 Avenue Robert de Joly
Le Puits de Magné	Rue du Puits de Magné
Moulin d'Aouro	Route du Moulin d'Aouro
Lavoir	Rue de Candaille

Sculpture	
Monument aux Morts	100 Avenue Robert-de-Joly

Patrimoine archéologique	
Via Domitia	Traverse le village d'est en ouest

Patrimoine industriel et de réseaux	
La gare	

Vauvert (30)

Monumental / Bâti	Localisation
Église Notre-Dame de Vauvert 1687-1689	Place Gambetta
Château médiéval. Vestige du castellas de Posquières (ancien nom de Vauvert)	Le Castellas
Plan (ancien jeu de ballon)	Place du jeu de Ballon
Porte de Panapée et horloge publique xiv ^e - xix ^e	Place Gambetta
Temple protestant au Livre 1865	137 rue de l'Oratoire

Monumental / Bâti (Vauvert suite)	Localisation
Ancienne chapelle méthodiste xix ^e	Rue Montcalm
Mairie xix ^e Tapisseries de A. Pellier xx ^e à l'intérieur	Rue Voltaire
Porte dite « Saint Louis » xvii ^e	Rue Carnot
Église de Gallician 1898	Gallician
Temple de Gallician xix ^e	Gallician
Mas Viticole « du notaire » xviii ^e	Gallician.
Mas d'Anglas xv ^e	Lieu-dit Mas d'Anglas
Mas des Iscles, ancienne ferme de l'abbaye de Franquevaux	Lieu-dit Mas des Iscles
Mas de Sylveréal	Lieu-dit Mas de Sylveréal
Château de Beck xvii ^e (privé)	Lieu-dit Château de Beck

Sculpture

Baptistère de Montcalm et fresque xix ^e	Notre-Dame de Vauvert
Fontaine du Griffon xix ^e	Place Gambetta

Patrimoine archéologique

Épithaphe Gallo-romaine	Mas de Blyse
Épithaphe Gallo-romaine	Au presbytère
Épithaphe Gallo-romaine	Mas de Blisson
Bas-relief sculpté de sarcophage médiéval	Mas d'Anglas
Objets antiques verre et pierres d'autel à décor de tonneaux	Le Castellas (au Musée de Nîmes)

Patrimoine industriel et de réseaux

Gare	Av. de la Gare
Martellière de Gallician xix ^e	Port de Gallician Canal du Rhône-à-Sète
Salines	Route de Gallician
Cave coopérative	Rue de L'Ausselon

Vergèze (30)

Monumental / Bâti	Localisation
Église Saint-Félix xix ^e	Rue Haute
Temple protestant xix ^e	Rue du Rhône
Vestige de la Tour de Conque	Centre ancien
Castelet la Frigoula	Lieu-dit le Clos des Cigales
Le cottage xix ^e	Chemin de Nîmes
Les écoles xix ^e	Rue Jean-Macé

Monumental / Bâti (Vergèze suite)	Localisation
Les halles 1919	Place de la République
Mairie III ^e République	Place de la République
Le foyer-théâtre	Place de la République
Puits de la République	Chemin de Boissières
Tour de moulin du Pic du Rhône	Chemin du Puech
Moulin de Pascalet	Route de Codognan
Four à chaux	À côté du cottage
Capitelle	Rue Basse

Sculpture

Monument aux Morts 1914-1918	Centre-ville Place
Le vendangeur xx ^e Caveau d'Héraclès	ZA les Coudourelles. Route de Nîmes
Maurice Trintignant, coureur automobile et sa Bugatti 1951 par Chr. Maas 2010	Rond-point du gymnase
L'Escargot xx ^e (surnom donné aux habitants)	Rond-point Route de Calvisson
Deux médaillons sculptés Armand Pellier	Caveau d'Héraclès

Patrimoine archéologique

Site gallo-romain les Bouillens	Propriété de la source Perrier
Via Domitia	Chemin de la monnaie actuelle

Patrimoine industriel et de réseaux

Source Perrier	Route de Vauvert
Verrerie du Languedoc	Route de Vauvert
Cave coopérative de vins biologiques xxi ^e HQE	ZA les Coudourelles. Route de Nîmes
Gare xix ^e Vergèze-Codognan	Avenue de la gare

Vestric-et-Candiac (30)

Monumental / Bâti	Localisation
Château de Vestric xvii ^e (famille Nogaret, Mirmand...)	Place Montcalm
Église xvii ^e	Rue Marquise de Boulay
Temple protestant xix ^e	Rue du Temple
Maison médiévale avec tour xv ^e	Centre Vestric
Kiosque xx ^e	Square Place Montcalm
École xx ^e architecte Robert Prohin	Avenue Charles de Gaulle
Mas de Saint-Véran, famille de Montcalm xix ^e Cuves armoriées aux régiments québécois de Montcalm	Route de Beauvoisin
Pont du Vistre, xvii ^e	Route de Vauvert

Monumental / Bâti (Vestric-et-Candiac suite)		Localisation
Fontaine de Cadenet		Candiac Pont-Neuf
Éolienne XIX ^e		Route de Candiac
Sculpture		
Statue de Montcalm 1902		Place Montcalm
Patrimoine archéologique		
Remplois gallo-romains Façade mas viticole		Route de Vauvert

Villetelle (34)

Monumental / Bâti		Localisation
Église Saint Guéraud XII ^e -XVII ^e croix de corporations XVII ^e		Place de la Mairie
Mairie-école III ^e République		Avenue du Vidourle
Fontaine XX ^e		Place de l'église
Croix XIX ^e		Rond-point avenue du Vidourle
Croix XIX ^e		Rue du Parc
Croix XIX ^e		Route de Montpellier
Puits à roue XIX ^e		Le Cantonnat
Sept capitelles (circuit de découverte)		Route de Montpellier
Capitelle		Rue de la Carrière

Villevieille (30)

Monumental / Bâti		Localisation
Église XIX ^e		Bd de l'Aube
Temple au livre XIX ^e		Rue de la Truque
Remparts XVI ^e -XVII ^e		Autour du centre ancien
Mairie XIX ^e		Bd de l'Aube
Tour d'horloge publique et son mécanisme		Remparts Rue de l'Horloge
Lavoir		Chemin du Lavoir
Source		Chemin du Lavoir
Capitelle		Quartier du Temple
Sculpture		
Taureau XX ^e		Bd de l'Aube

Patrimoine archéologique	
Oppidum de la Coustourelle	Actuel village
Les Terriers site gallo-romain valorisé – Mosaïques, sculptures et nombreux objets au Musée de Nîmes	Square public des Terriers
Patrimoine industriel et de réseaux	
Cave coopérative	Route d'Alès
Cave coopérative oléicole	Route d'Alès

ANNEXE 4 LES GRANDES FIGURES DU TERRITOIRE

Louis IX 1214-1270

Fondateur du port d'Aigues-Mortes, né le 25 avril 1214 à Poissy, Louis IX est sacré roi à 12 ans en 1226, alors que sa mère Blanche de Castille, première régente officielle du royaume gouverne jusqu'en 1235. Il reçoit une éducation très poussée, sur les plans moral et religieux. Il part deux fois en croisade depuis Saint-Gilles du Gard en 1248 et Aigues-Mortes en 1270.

Son petit-fils Philippe IV le Bel, crée le salin royal en 1290 et rachète la baronnie de Lunel pour capter le sel du Languedoc. Le sel remonte par le Rhône dès 1301 et fera la fortune du royaume de France jusqu'à la Révolution.

Les Capétiens ont fait construire des monuments qui contribuent aujourd'hui à l'attractivité touristique de la baie, les tours et remparts d'Aigues-Mortes, la tour Carbonnière puis le fort de Peccais construit par Henri IV, descendant direct du dernier fils de Louis IX, Robert de Clermont.

Guillaume de Nogaret 1260 ?-1313

Né vers 1260 dans une famille de juristes, docteur en droit, fondateur de la chaire de droit romain à l'université de Montpellier en 1285, il fait partie des « hommes nouveaux » issus de la société civile du XIII^e siècle, passé au service du royaume pour ses compétences et anobli pour cela en 1299. Il devient seigneur de Calvisson et de Marsillargues (34) où il fait construire son château. Il s'occupe alors des affaires locales du roi à la création d'Aigues-Mortes et partage avec Philippe IV le Bel (1285-1314) la vision de « l'État-nation » il est le premier garde des Sceaux de son nouveau conseil des ministres.

Les fiefs de Manduel et de Calvisson seront dotés par ses descendants de nombreux châteaux qu'ils habiteront pour certains jusqu'au XX^e siècle.

Ministre, on lui doit les inventions du recensement de population pour établir les foyers fiscaux, le sondage d'opinion pour appuyer les politiques royales, la lettre

close pour arrêter 3 000 templiers le même jour sur ordre du roi, procédures toujours pratiquées aujourd'hui.

L'étude récente de ses dossiers découverts au Trésor des Chartes, croisée avec les archives locales a le mérite de réhabiliter l'image de ce grand serviteur du royaume malmenée par des romanciers du passé.

Charles de Baschi 1686-1777

Bibliophile, historien et généalogiste français, Charles de Baschi, seigneur d'Aubais et du Cailar est protestant de souche comme son épouse. Il hérite de la bibliothèque de ses ancêtres et fait construire une aile au château pour mettre ses 30 000 ouvrages à la consultation publique.

« Nouveau converti » pour conserver ses biens, son père s'étant exilé à Genève, sa culture humaniste le pousse à s'activer pour réconcilier les deux religions. Chargé par Louis XV des reconstitutions de généalogies pour l'Armorial Général de France, il tient aussi celles des protestants français privés d'état-civil. Il partage son temps entre la Cour et Aubais. Grâce à sa bienveillance à l'égard des villageois des deux confessions, les protestants laissant parfois les catholiques du village venir aux assemblées par curiosité, il traverse quarante années de répression sans dommage. À Paris avec ses amis philosophes il s'emploie à inciter la Cour à la tolérance. Entouré au château d'un personnel sûr, des deux confessions, il gagne la confiance de tous et reçoit chez lui des pasteurs dont la tête est mise à prix, sans dénonciations.

Au-dessus des religions, Charles de Baschi est un « Juste » au XVIII^e siècle.

Catinat 1670 ?-1705

Natif du Cailar, fils de paysans huguenots, Abdias Maurel est bon cavalier connaissant chevaux, taureaux et marais. Il s'engage au service du Maréchal Catinat et de retour chez lui il fut surnommé

« Catinat » car il en parle toujours.

Décrié comme étant de haute taille, très robuste et farouche, il avait la réputation d'un soldat courageux, impétueux et bon sabreur. Passé au service des camisards, il est l'organisateur du guet-apens du bois de Candiac le 13 août 1702 qui tua l'apostat Gaspard de Calvières, baron de Saint-Côme. Lieutenant de Jean Cavalier basé à Calvisson et travesti en dragon, il fait ouvrir les portes de Sauve par le seigneur, et s'empare de la ville.

En 1703, il soutint seul et victorieusement avec 200 hommes le combat de Val-de-Bane contre le commandant du Languedoc, genoux à terre et chantant des psaumes. Enfin sur les bords du Rhône, Catinat soutint un combat en ramenant 200 cavaliers sur des chevaux de Camargue, ce qui lui valut sa renommée de chef de guerre. Refusant la reddition de Jean Cavalier à Calvisson en 1704 mettant fin à la guerre des Camisards, il se réfugia en Suisse avec d'autres Camisards pour continuer le combat. Rentré au Cailar pour fédérer une nouvelle armée d'insurgés, il est dénoncé, arrêté le 24 avril 1705, jugé en deux heures et brûlé vif.

Marie Durand 1711-1776

Née en 1711 au domaine du Bouschet de Pranles en Ardèche, elle est la fille d'Étienne Durand, ancien camisard, greffier consulaire, « nouveau converti » après la révocation de l'Édit de Nantes. Entre 1730 et 1732, son père de 72 ans, Marie et plusieurs membres de sa famille sont arrêtés, sans procès, pour faire pression sur son frère Pierre, devenu pasteur. Marie est envoyée à la Tour de Constance d'où elle entretient une abondante correspondance avec sa nièce, sa seule parente survivante. Porte-parole des prisonnières toutes enfermées pour simple cause de religion, elle écrit aux autorités dénonçant leur condition d'incarcération. Elle se fait envoyer psaumes et partitions pour chanter en prison et organiser des cultes. Elle gère aussi sa maison du Bouschet de Pranles, qui lui procure une petite rente. Elle s'y retire après sa

libération en 1768, avec sa nièce. Elle y décède en 1776 après 38 ans d'incarcération dans la tour de Constance d'Aigues-Mortes. Le graffiti « Register » symbole de Résistance gravé dans la salle haute de la Tour de Constance, lui est attribué, sans que l'on puisse le prouver.

Louis-Joseph de Montcalm 1712-1759

Louis-Joseph de Saint-Véran marquis de Montcalm, naît au château de Candiac (IMH) le 28 février 1712. Il descend d'une vieille famille protestante de militaires. Son père « nouveau converti » a abjuré en 1695 pour conserver ses biens. Il hérite de ses ancêtres un caractère humaniste qui l'ouvre à la philosophie des Lumières. Nommé lieutenant général de la Nouvelle France par le roi, au début de la guerre de 7 ans il défend les colonies françaises d'Amérique contre les Anglais, et reprend seul plusieurs places clés. Il perd la vie en défendant Québec le 14 septembre 1759. Gentilhomme camarguais le plus connu au Canada, il a sa statue à Québec, et un mémorial au cimetière où sa dépouille a été transférée en 2001. Une frégate anti-sous-marine de la base de Toulon a porté son nom.

Ses nombreuses correspondances montrent son approche descriptive des tribus indiennes locales, leur fonctionnement politique et leurs pratiques, Il s'excuse auprès des lecteurs européens pour le temps qu'il passe à les décrire mais précise que là où certains voient des sauvages à amadouer « le philosophe n'y voit que des hommes ».

Il développe aussi localement l'agronomie, spécialement la production d'huile d'olive et la viticulture, notamment sur la Costière. Le mas de Saint-Véran longtemps tenu par ses descendants non loin du château de Candiac est racheté par la famille de Gaston Bouzanquet, qui fit faire sa statue sur la place de Vestric-et-Candiac, copiée à Québec grâce à Gaston Doumergue alors ministre du commerce.

Pierre-André de Suffren, vice-amiral de France, commandeur de Saint-Christol (Entre-Vignes 34) 1729-1788

Né dans une famille nombreuse au château de Saint-Cannat près d'Aix-en-Provence, Pierre-André de Suffren dit Le Bailli de Suffren est issu d'une famille de juristes et d'armateurs. Il devient l'un des marins les plus importants du XVIII^e siècle. Surnommé par les Anglais « l'Amiral Satan », il a donné son nom à sept grands navires de guerre dont un sous-marin nucléaire d'attaque en 2017. Il participe à toutes les grandes batailles navales des Indes à l'Amérique. Il fait également carrière dans la flotte de l'Ordre de Malte, d'abord chevalier, commandeur puis bailli et enfin ambassadeur.

En 1771, il reçoit la commanderie de Saint-Christol pour services rendus et la garde jusqu'en 1787. Son terroir exceptionnel permet d'y développer une viticulture de qualité. Grâce à sa correspondance on sait qu'il avoue s'y sentir chez lui. Sa position dans sa fratrie l'avait privé de biens. En relâche entre deux batailles, il prend conscience de la qualité du vignoble et en décuple le rendement. Son bateau amiral est pourvu d'un maître cuisinier et d'un sommelier, il y reçoit les plus grands dans le monde, qu'ils les combattent ou qu'ils les côtoient. Tous font l'éloge de sa table à bord. Il obtiendra pour son vin de Saint-Christol le droit de marquage de provenance (ancêtre de l'AOP) à l'exportation en 1788.

Paulin d'Anglas de Praviel 1793-1872

Paulin d'Anglas de Praviel est né à Marsillargues en 1793. Descendant d'une famille d'agriculteurs, il entre à l'école militaire de Saint-Cyr. Devenu officier, il vit l'un des épisodes des plus tragiques de la marine française immortalisé par le peintre Géricault, *Le Radeau de la Méduse*.

En 1816 le vaisseau s'échoue au large de la Mauritanie. Il n'y a pas assez de canots de sauvetage. On construit un radeau pour accueillir cent cinquante

nafragés qui ne seront plus que quinze à leur arrivée. Paulin d'Anglas, officier à bord d'une des chaloupes rejoint la côte et réussit à gagner Saint-Louis du Sénégal à pied, au prix de cruelles souffrances. Touché par la fièvre jaune, il est réformé et se retire chez lui au Mas de Praviel, à Aimargues.

L'affaire est exploitée par les républicains pour stigmatiser l'incapacité de la Monarchie mettant en cause le commandement et les officiers. Paulin d'Anglas, devant cette attaque, publie sa version en 1818. Les premiers auteurs le couvrent de calomnies. S'en suit alors une longue bataille juridique, où, pour défendre son honneur sa famille engloutira toute sa fortune. Devenu vétéran, il obtiendra une charge de bureau de tabac à Congénies où il passera le reste de sa vie. Il raconte alors à qui veut l'entendre la « véritable » histoire de la Méduse. Décédé en 1872, il est enterré dans le cimetière d'Aimargues, où sa tombe est toujours visible.

Louis Médard 1768-1841

Louis Médard naît à Lunel (34) dans une famille protestante de négociants et reçoit une éducation classique. Il fait fortune dans le commerce d'indiennes et de soies. Il épouse en 1807, la fille d'un négociant suisse protestant installé à Anvers et sillonne l'Europe.

Bibliophile érudit et averti, il achète des livres pour leur rareté et leur contenu. Il en préface plusieurs de sa main, témoignant de ses choix ce qui donne une dimension anthropologique et sociologique rare à cette collection. Louis Médard confia ses ouvrages aux soins d'illustres relieurs comme Bauzonnet, Bozerian, Simier ou Thouvenin pour les protéger des méfaits du temps. Il possède un exemplaire de *l'Histoire naturelle de Buffon*. Sans descendants, il lègue sa bibliothèque à la ville de Lunel. Sa volonté était d'aider à l'instruction des habitants : « Puisse-t-elle, à l'aide d'un nouveau collège, augmenter dans ma ville natale, le nombre de bons citoyens utiles à leur patrie ». Il rédige deux catalogues à l'intention du maire de

Lunel : un Grand Catalogue pour la diffusion publique et un Petit Catalogue, inventaire des livres à ne pas mettre entre toutes les mains, conservés dans un petit cabinet : son « enfer », toujours existant au Musée Médard. Il contient des livres prohibés après la Révocation de l'Édit de Nantes, des pamphlets ou réflexions polémiques sur l'église catholique, etc. Cette bibliothèque est aujourd'hui conservée dans le Musée Médard, musée de France.

Louis Eugène Perrier 1835-1912

Né au Mas Perrier à Domessargues (Gard) diplômé de la faculté de médecine de Montpellier en 1862, spécialiste en hydrothérapie, le Dr Perrier assure la direction de la station d'Euzet-les-Bains où il restera jusqu'à sa mort et de la station des Fumades.

Défenseur de la République, il sera aussi élu conseiller général sur le canton de Saint-Mamert. En 1888, un vigneron à Vergèze, qui vient de racheter l'établissement thermal des Bouillens, fait appel à lui pour sa direction puis lui revend l'établissement, en 1898.

Il se concentre alors sur la source et ses propriétés et crée la « Société des Eaux Minérales, boissons et produits hygiéniques de Vergèze » et dépose de nombreux brevets. Il vient de lier le destin de toute une population de travailleurs alentours tant la source va prospérer durant tout le XX^e siècle. En 1903, il revend sa Société à Sir Harmsworth qui investit dans la création d'une verrerie qui fabrique les bouteilles légendaires diffusées d'abord dans l'Empire britannique puis en France à partir des années 1930 grâce au raccordement de la Source au réseau ferroviaire en 1926, remis en service en 2021 par le groupe Nestlé Waters propriétaire actuel de la source. Le Dr Perrier en conserve la direction scientifique jusqu'à sa mort en 1912. La nouvelle société prend le nom de « Société de la source Perrier » par respect pour son œuvre.

Louis Feuillade 1873-1925

Né à Lunel (34), il est le fils d'un courtier en vins. Issu d'une famille bourgeoise et bien-pensante, rien ne le prédestinait à devenir un créateur cinématographique et réalisateur prolifique. Au décès de ses parents, il a 25 ans. Plus rien ne le retient et il monte à Paris où il devient courtier en vin de Lunel. Passionné de lettres et féru de théâtre, il ne désespère pas d'embrasser une carrière littéraire. Il participe à la rédaction de plusieurs revues et sur les conseils d'un ami, il fait son entrée chez Gaumont où il finira directeur artistique. En 1906, il passe à la réalisation. On lui doit plus de 800 films et courts métrages jusqu'à sa mort en 1925. Il est « l'inventeur » du feuilleton au cinéma. On lui doit notamment les premiers Fantomas, films muets, tournés à partir de 1913. Ses films à épisodes, Les Vampires (1915), Judex (1916), Tih-Minh (1918), Barrabas (1919) ont déplacé des millions de spectateurs. En 1919, il tourne Vendémiaire, un hymne à la vigne source de vie, un clin d'œil à ses origines héraultaises, qualifié de « chef-d'œuvre du réalisme poétique » par la critique.

Le cinéma moderne lui doit beaucoup. Il faut attendre 1936 pour que commence sa réhabilitation, grâce à Henri Langlois, sauveteur de ses films, lors de la fondation de la Cinémathèque Française.

Gaston Doumergue 1863-1937

Né à Aigues-Vives, Gaston Doumergue est l'homme politique français à la carrière la plus longue de la troisième République de 1893 à 1936. Issu d'une famille de vigneron, après une licence et un doctorat de droit à Paris, il est aidé par Émile Jamais, sous-secrétaire d'État aux colonies, également natif d'Aigues-Vives et commence sa carrière dans la magistrature avant de se lancer en politique, au décès prématuré d'Émile Jamais. Il devient député à 30 ans, puis sénateur, ministre du Commerce et de l'Industrie, ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, ministre des Affaires Étrangères, et ministre des Colonies. Il occupa les trois postes de l'exécutif, prési-

dent du Conseil, président du Sénat et fut président de la République de 1924 à 1931. Il reste le seul chef de l'État français protestant de souche.

Durant sa carrière il revient régulièrement dans sa maison natale où il décède en 1937. Il œuvra au développement du chemin de fer camarguais et au raccordement d'un tramway depuis Aigues-Vives à la gare de Gallargues-le-Montueux pour le développement de la viticulture locale. Amateur de courses camarguaises, il encourage la création d'arènes dans le village.

Il a fait don à la commune de sa maison natale, labellisée « Maison des illustres » en 2013 par le ministère de la Culture. Héritée de ses parents, elle est remplie d'objets de sa famille comme de souvenirs de sa longue carrière politique. Son bureau resté intact conserve sa bibliothèque de 3 000 ouvrages récemment cataloguée.

Jean Hugo 1894-1984

Arrière-petit-fils de Victor Hugo, Jean Hugo est né le 19 novembre 1894 à Paris, et élevé à Guernesey où il découvre les collections de peintures de sa famille paternelle à l'origine de sa vocation de peintre, illustrateur et décorateur. Il a 20 ans en 1914, lorsqu'il est mobilisé.

À la fin de la guerre, il retrouve le milieu artistique parisien. Ses amis sont Jean Cocteau, Erik Satie, Paul Éluard, Pablo Picasso... Mais la vie parisienne lui pèse et en 1931, il quitte Paris pour le Mas de Fourques à Lunel hérité de sa grand-mère maternelle Aline Ménard-Dorian. Il s'y consacre exclusivement à la peinture et à sa famille. Le matin il assiste à la première messe, puis fait ses courses aux halles puis rejoint son atelier. Vie tranquille parfois bousculée par la visite de ses nombreux amis parisiens. Ses peintures traduisent la beauté et la douceur de vivre du Languedoc. Elles ont pour décor les villages des environs. Ils témoignent parfois des activités ou travaux agricoles. Ainsi le travail de la vigne, le laboureur ou le manadier sont représentés dans leurs gestes du

quotidien. Ses tableaux sont le reflet de sa vision spirituelle de l'univers. Il s'en dégage une sérénité qui souligne l'harmonie entre l'homme et la nature. Les œuvres de Jean Hugo sont aujourd'hui exposées à travers le monde et un parc central de la ville de Lunel porte son nom. Ses descendants habitent toujours le Mas de Fourques où Jean Hugo décède en 1984.

Lawrence Durrell 1912-1990

Né à Jalandhar dans l'Empire des Indes, à l'âge de 12 ans il part poursuivre ses études au Royaume-Uni. En 1935, sa famille s'installe à Corfou en Grèce. Il découvre la Méditerranée et sa douceur de vivre. Fuyant la guerre, il enchaîne divers postes comme attaché de presse dans des ambassades britanniques. Son goût pour la littérature et la langue française lui vient d'un professeur de français qui l'avait abonné aux pages littéraires du journal « le Matin ». Il découvre Sommières et s'y installe précairement avec femme et enfants pour réaliser son rêve d'enfance : devenir écrivain à plein temps.

« Alors que j'étais venu, pour l'après-midi seulement, visiter une maison en vente à Aujargues, à la tombée de la nuit, j'avais loué une petite villa dans un clos dominant la calme vallée de Sommières d'où la grande armée de vignes s'avance vers le Pic-Saint-Loup. J'eus tout à coup le sentiment bizarre de me trouver chez moi, sentiment qui ne m'a jamais abandonné. »

La sortie de son roman *Justine*, premier volet de la saga *Le quatuor d'Alexandrie*, lui apporte la notoriété. Il écrira les 2^e et 3^e volets à Sommières en moins de 18 mois. En 1966, il y acquiert une maison. Il peut écrire sans être dérangé et demande à ses amis, dont l'écrivain Henri Miller, de taire sa véritable adresse. Il y puise la force de poursuivre son œuvre. La beauté des lieux, la simplicité des habitants sont sources d'inspiration que l'on retrouve, au fil des pages de ses romans suivants.

Fanfonne Guillierme 1895-1989

Antoinette Guillierme, dite Fanfonne, naît à Paris dans une famille protestante de six enfants. Sa mère est de Marsillargues (34), fille d'un propriétaire terrien qui possède le Mas de Praviel à Aimargues où Fanfonne, résidera toute sa vie.

Elle apprend à monter à cheval à Paris. Son grand-père décédé en 1896 oblige sa mère à reprendre ses affaires. En 1904, un incendie ravage l'entreprise de son père et la famille s'installe définitivement à Aimargues. En 1907, après les graves inondations du Vistre et du Vidourle, la manade Baroncelli est secourue par les Guillierme et viendra ensuite régulièrement hiverner chez eux. Fanfonne, grande cavalière impressionne les gardians par sa témérité et son courage. Elle gagne leur confiance et intègre ce monde rude et difficile.

En 1920, sa mère, Alice, décide de créer une manade et Fanfonne aidant sa mère, devient une grande manadière. Elle consacre sa vie au maintien des traditions autour de la bouvine. À partir de 1956, elle dirige seule l'élevage qui prend le nom de « Manade Fanfonne Guillierme ». En 1975, année de la femme, elle est choisie par le gouvernement comme ambassadrice de la Camargue parmi des femmes s'étant particulièrement illustrées dans de rudes métiers habituellement réservés aux hommes. Elle est à l'origine de la reconnaissance du cheval Camargue en tant que race pure par les Haras Nationaux en 1968. Première femme manadière, elle favorise l'intégration de la jupe-culotte dans le costume de gardians.

ANNEXE 5 LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Écoles maternelles et établissement d'enseignement du 1^{er} degré – Effectifs 2022-2023

Source : site de l'académie de Montpellier <https://www.ac-montpellier.fr/>

COMMUNES	NOMS DES ÉTABLISSEMENTS	MATERNELLES	1 ^{er} degré
Aigues-Mortes	École publique Charles-Gros	128	240
	École publique Henri-Séverin	104	183
Aigues-Vives	Groupe scolaire Eau-vive et Aqua-Viva	113	230
Aimargues	École publique Ventadour	169	
	École publique Fanfonne-Guillierme		238
	École publique Simone-Veil		114
	École privée Notre-Dame-des-Gardians	39	68
Aspères	École publique Georges-Bizet	66	119
Aubais	École publique	78	181
Aubord	École publique	73	115
Aujargues	École publique		85
Beauvoisin	École publique		370
	École publique de Franquevaux	240	11
Boissières	École publique Elie-Desplan	29	17
Boisseron (34)	École publique	61	139
Calvisson	École publique Le Petit Prince	123	
	École publique l'Île Verte	63	139
	École publique Roger-Leenhardt		254
	École privée	17	18
Campagne (34)	École publique		24
Cannes-et-Clairan	École publique		27
Codognan	École publique	98	181
	École privée	13	19
Combas	École publique	42	
Congénies	École publique	56	97
Crespian	École publique	65	
Entre-Vignes (34)	École publique	67	148
	École publique		

COMMUNES	NOMS DES ÉTABLISSEMENTS	MATERNELLES	1 ^{er} degré
Fontanès	École publique		69
Galargues (34)	École publique	79	22
Gallargues-le-Montueux	École publique	127	249
Garrigues (34)	École publique		23
Junas	École publique	59	19
Le Cailar	École publique	84	149
Le Grau-du-Roi	École publique	179	288
	École privée Emmanuel-d'Alzon		69
Lunel (34)	École publique Gambetta	202	
	École publique Camille-Claudiel	82	
	École publique Pont-de-Vesse	118	
	École publique Arc-en-Ciel	182	
	École publique Jacques-Brel	89	196
	École publique Henri-de-Bornier		256
	École publique Le-Parc		264
	École publique Louise-Michel		149
	École publique Marie-Curie		216
École publique Mario-Roustan	152	166	
Lunel-Viel (34)	École publique Victor-Hugo		227
	École privée Sainte-Thérèse	157	291
Marsillargues (34)	École publique	194	382
Montmirat	École publique Sainte-Marie	63	80
	École publique		56
Montpezat	École publique	55	84
Mus	École publique Les Amandiers	61	97
Nages-et-Solorgues	École publique	82	142
Saint-Just (34)	École publique	121	220
Saint-Laurent-d'Aigouze	École publique Chloé-Dusfourd	117	212
Saint-Nazaire-de-Pézan (34)	École publique Louise-Michel	24	
	École publique Marcel-Pagnol		62
Saint-Sériès (34)	École publique		101
Saturargues (34)	École publique	77	

COMMUNES	NOMS DES ÉTABLISSEMENTS	MATERNELLES	1 ^{er} degré
Saussines (34)	École publique	29	56
Sommières	École publique Li Passeroun	149	55
	École publique La Condamine	56	81
	École privée Maintenon	114	243
Souviagnargues	École publique Lou Fraïssinet	27	51
Uchaud	École publique Yves-Liotard	154	292
Vauvert	École publique Coudoyer	121	
	École publique Lucille-Abauzit	73	
	École publique Pompidou-Pic d'Étienne	98	
	École publique hameau de Montcalm	13	18
	École publique Van-Gogh de Gallician	34	58
	École publique Jean-Maçé		220
	École publique Libération		141
	École publique Roujeon		131
	École privée Notre-Dame	98	161
Vergèze	École publique	172	
	École publique Jean-Maçé		329
	École privée La Sarrazine	56	99
Vestric-et-Candiac	École publique	43	92
Villetelle (34)	École publique Georges-Bénédict	53	76
Villevieille	École publique	70	96
Total		5507	9629

ANNEXE 5 LES ÉTABLISSEMENTS DU SECOND DEGRÉ

Collèges et lycées – Effectifs 2021-2022

COMMUNES	NOMS DES ÉTABLISSEMENTS	EFFECTIFS
Aigues-Mortes	Collège Irène-Joliot-Curie	590
Calvisson	Collège Le Vignet	592
Gallargues-le-Montueux	Collège Claude-Chappe	443
Le Grau-du-Roi	Collège privé Emmanuel-d'Alzon	308
Lunel (34)	Collège Frédéric-Mistral	707
	Collège Ambrussum	758
	Lycée polyvalent Victor-Hugo	1229
	Lycée polyvalent Louis-Feuillade	1400
Marsillargues (34)	Collège Roger Contrepas	292
Sommières	Collège Gaston Doumergue	919
	Collège privé Maintenon	391
	Lycée Lucie Aubrac	510
Vauvert	Collège La Vallée-Verte	963
Vergèze	Collège La Garriguette	750
Vestric-et-Candiac	Collège privé d'Alzon-Candiac	657
	Lycée agricole privé Institut Emmanuel-d'Alzon	1575
Total		8686

ANNEXE 6 PROJETS CULTURELS RÉALISÉS

COMMUNES	Rénovation et valorisation du patrimoine	Études, sauvegarde d'archives publications	Création d'espaces et supports d'interprétation	Autres créations
Aigues-Vives	– Maison Doumergue Mise en sécurité – Arènes	– Études d'archives de la maison Doumergue – Inventaire des objets maison Doumergue (151 IMH)		
Aigues-Mortes	– Notre-Dame des Sablons IMH Gros œuvre – Orgues Notre-Dame des Sablons	– Manuscrit de Jean Vigne-Malbois numérisation et étude pour publication – Études de l'histoire du sel en baie d'Aigues-Mortes pour médiation – Inventaire des collections antiquités et objets d'arts musée d'Aigues-Mortes	– CMN centre d'interprétation Histoire d'Aigues-Mortes	
Aimargues	– Anciennes Halles	– Étude historique Fanfonne Guillaume		– Statue de Fanfonne et ses taureaux
Aspères	– Église Saint-Pierre			
Aubais	– Château toiture et corniches – Plan /théâtres IMH			
Aubord	– Église, toiture		– Parc traditions locales	
Beauvoisin	– Temple IMH, péristyle et sacristie – Parvis du temple, halles et place	– Étude du patrimoine de Franquevaux – Étude du sarcophage de Beauvois (privé)	– Franquevaux panneaux parcours patrimoine	
Boisseron (34)		– Étude du patrimoine communal	– Panneaux parcours patrimoine	
Boissières	– Toiture de l'Horloge			
Calvisson	– Château Nogaret Relevé architectural – Église IMH	– Étude sur 27 siècles d'histoire de la vigne pour la création de l'oenopole – Étude historique sur Guillaume de Nogaret – Étude sur l'histoire du boutis – Inventaire des collections maison du boutis	– Œnopole centre d'interprétation histoire de la vigne locale	
Cannes-et-Clairan	– Temple, murs extérieurs et façade	– Numérisation et études archives Coste (privées)		– Statue « Le menhir des clowns »
Codognan	– Temple « au livre », le portail – Horloge publique – Temple méthodiste (privé) – Arènes		– Panneaux parcours patrimoine	
Congénies	– Clocher église – Foyer Peintures taurines	– Sauvegarde d'archives privées. Numérisation de 1200 cartes postales anciennes	– Parcours sur l'arboretum	
Entre-Vignes (34)	– Maison du commandeur			
Gallargues-le-Montueux	– Temple inscrit IMH toiture et charpente – Église IMH		– Panneaux parcours patrimoine	
Junas	– Temple, toitures et façade – Église, rénovation intérieure – Horloge publique			– Temple, vitraux d'art contemporain – Le kiosque de la concorde
Le Cailar	– Temple, rénovation du clocher			

COMMUNES	Rénovation et valorisation du patrimoine	Études, sauvegarde d'archives publications	Création d'espaces et supports d'interprétation	Créations d'œuvres d'art
Le Grau-du-Roi	<ul style="list-style-type: none"> - Ancien phare CMH - Phare de l'Espiguette CMH - Rénovation Mourre de Pour (barque traditionnelle) 	<ul style="list-style-type: none"> - Publication sur la pêche au féminin 15 portraits - Étude documentaire sur l'histoire du Grau-du-Roi 	<ul style="list-style-type: none"> - Ancien phare Création de la Cité des pêcheurs - Équipement médiation phare de l'Espiguette 	<ul style="list-style-type: none"> - Mairie. Création de « Marianne » - Port Création de la statue « L'Espérance »
Lecques			<ul style="list-style-type: none"> - Équipements pour atelier musée miniature architecturales 	
Lunel (34)	<ul style="list-style-type: none"> - Clocher de Notre-Dame du Lac. XII^e - Arènes 	<ul style="list-style-type: none"> - Étude historique du Canal de Lunel - Étude des archives de Lunel pour numérisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Équipements pour Musée Médard, Musée de France 	<ul style="list-style-type: none"> - Statue « Le Pescalune » - Statue « La famille cosmique »
Marsillargues(34)	<ul style="list-style-type: none"> - Arènes IMH 			
Parignargues	<ul style="list-style-type: none"> - Ancien four communal 	<ul style="list-style-type: none"> - Étude pour sauvegarde du chemin du sel (pierre sèche) 		
Saint-Laurent-d'Aigouze	<ul style="list-style-type: none"> - Église, toiture et façade - Temple - Portail des arènes IMH 		<ul style="list-style-type: none"> - Bornage parcours médiéval de pèlerinage Sainte-Brigitte-de-Suède 	
Saint-Nazaire-de-Pézan (34)	<ul style="list-style-type: none"> - Église 			
Sommières	<ul style="list-style-type: none"> - Maison Émilien Dumas - Église Saint-Pons, rosace - Château de Sommières - Église castrale murs et graffitis 	<ul style="list-style-type: none"> - Étude sur le temple en vue de sa rénovation - Archives du sel, conservation 		
Souviagnargues	<ul style="list-style-type: none"> - Église Saint-Etienne d'Escattes IMH - Arènes 			
Uchaud	<ul style="list-style-type: none"> - Rénovation du cadran solaire - Façade de l'église et place - Moulin d'Aouro - Valorisation de la borne milliaire(CMH) 			
Vauvert	<ul style="list-style-type: none"> - Arènes - Bouaou du Scamandre 			
Vestric-et-Candiac	<ul style="list-style-type: none"> - Temple - Rénovation Statue Montcalm 		<ul style="list-style-type: none"> - Réalisation d'une plaque historique sur le marquis de Montcalm 	
Villetelle	<ul style="list-style-type: none"> - Ambrussum sauvegarde de pierres du pont IMH 		<ul style="list-style-type: none"> - Équipement musée d'Ambrussum 	
Villevieille	<ul style="list-style-type: none"> - Valorisation du Site archéologique des Terriers 			

BIBLIOGRAPHIE

Archéologie

BAZILE Frédéric. « Nouvelles données sur l'âge des cordons littoraux récents du golfe d'Aigues-Mortes », *Bulletin de la société languedocienne de géographie*, n°8, 3-4, 1974, p. 198-205.

BOUSQUET Jean-Claude. *Géologie du Languedoc-Roussillon*, BRGM, Presses du Languedoc, Montpellier. 1997, Montpellier.

BRET Édouard. *Étude numismatique. Le taureau de Camargue sur une monnaie des Volques arécomiques*. Nîmes, 1919.

BRUN Jean-Pierre. *Archéologie du vin et de l'huile, vol.1 De la Préhistoire à l'époque hellénistique*. Éditions Errance, 2004.

BRUN Jean-Pierre. *Archéologie du vin et de l'huile, vol. 2 En Gaule romaine*, Éditions Errance, 2005.

DEDET Bernard. « Habitat et vie quotidienne en Languedoc, au milieu de l'Âge du fer, l'unité domestique de Gailhan, Gard », *Revue Archéologique Narbonnaise*, suppl. n° 17, 1987.

HERVÉ Marie-Laure, HOUIX Bertrand, MONTEIL Martial. *Les truelles des archéologues révèlent le passé antique de Villevieille*. Édition Ville de Villevieille, 2006.

GOUDINEAU Christian. *Nîmes et les Volques Arécomiques au I^{er} s. av. J.-C.*, Gallia, n° 45, CNRS, 1987/1988.

GUILHAUME Daniel. *Terroir de pierre & d'histoire, patrimoines antiques de la Vidourlenque aux garrigues nîmoises*, Guillaume Edition photo, Aujargues, 2023.

LOUIS Maurice, PEYROLLE Damien, ARNAL Jean. « Les fonds de cabanes énéolithiques de Fontbousse », *Gallia*, CNRS, 1947. pp. 235-257.

PY François, PY Michel, 1974. « Les amphores étrusques de la Vaunage et de Villevieille », *Mélanges de l'École de Rome*, 86, 1, 1974, pp.141-254.

PROVOST Michel et al., *Carte archéologique de la Gaule. Le Gard*, vol. 30/2 et vol. 30/3, CNRS, 2000.

RAYNAUD Claude. *Archéologie d'un village languedocien : Lunel-Viel (34) du I^{er} s. au XVIII^e s.*, vol. I et II, juin 2003.

ROURE Réjane. « Le Cailar, un comptoir protohistorique fortifié au débouché de la vallée du Vistre », *BEAN*, n° 29, 2011.

VIAL Julien. *Carte archéologique de la Gaule. Le Montpelliérais*, vol. 34/3, CNRS, 1998.

Histoire et patrimoine

ALCACER Frédéric. *Les Graulinades, la mer cuisinée à la graulenne*, Idéocom, Le Grau-du-Roi, 2020.

ASPORD-MERCIER Sophie. *Sommières, histoire urbaine et monumentale d'une place forte en Languedoc oriental*, Éd. Errance, Arles, 2013.

CABANEL Patrick, (dir.) *Itinéraires protestants en Languedoc*, T. 2 et 3. Presses du Languedoc, Montpellier, 2000, 2003.

CABANEL Patrick, ENCREVÉ, André. *Les Protestants, l'école et la laïcité. XVIII^e-XX^e siècles*. Paris, INRP, n° 110, 2006.

CARAMAN Georges de. *Guide du voyageur sur le canal du Midi et ses embranchements sur les canaux des étangs et de Beaucaire et sur le canal latéral de la Garonne*. 1853.

CARLIER Patricia. « De la Vaunage à la Petite Camargue, un patrimoine protestant majeur », *Patrimoines du Sud* n° 5, 2017.

CARLIER Patricia. « L'utilisation des labels sur un territoire de projets en Occitanie, approche stratégique et technique », *Patrimoines du Sud*, n° 9, 2019.

CARLIER Patricia. « Découvertes dans le Gard grâce à l'inventaire du patrimoine : six siècles d'archives d'une famille protestante à Cannes-et-Clairan et le journal d'un édile d'Aigues-Mortes (1821-1839) », *Patrimoines du Sud* n° 15, 2021.

CARRETERO Lise, *Traditions taurines entre mer et Vidourle*, éditions des Archives départementales du Gard, 1987.

C.A.U.E. du Gard. *L'architecture rurale en Languedoc-Roussillon*, 2002.

CHAREYRE Philippe. « La population de la Vaunage au XIX^e siècle », *La Vaunage au XIX^e siècle*, (dir) ROGER, Jean-Marc, Éditions Lacour, Nîmes, 1996, pp. 81-93.

CLÉMENT Pierre-Albert. *Églises oubliées du Languedoc*, Presses du Languedoc, Montpellier, 1989.

CLIER Josette, GUUINIC Théodore. « La construction des temples dans le Gard par Charles-Étienne Durand au début du XIX^e siècle, ou l'invention d'un temple néoclassique ». *Patrimoines du Sud*, n° 5, 2017.

COMMANDRÉ Isabelle. *Artisanat du verre en bas Languedoc (XIII^e-XVIII^e siècle)*. État de la recherche, Aix-Marseille Université, 2012.

DESCOSSY Michel, JACQUELIN Christian, PALOUZIÉ Hélène, 2011. *Du Négafol à la Barraca, le patrimoine maritime en Languedoc-Roussillon*, Coll. DUO, DRAC Occitanie, 2011.

DI PIETRO François-Émile. *Histoire d'Aigues-Mortes*, Paris, 1849.

DUBIEF Henri, POUJOL, Jacques. *La France Protestante, histoire et lieux de mémoire*, Éditions Max Chaleil, 2005.

DUPONT André. « Un aspect du commerce du sel en Languedoc oriental au XIII^e siècle : La rivalité entre Lunel et Aigues-Mortes », *Provence historique*, t. XVIII, fasc.71. 1968, p.101 à 112.

FANGUIN Pierre. *Histoire du protestantisme dans le Gard*, Éditions des archives départementales du Gard, 1986.

GOIFFON (Abbé). *Dictionnaire topographique, statistique et historique du diocèse de Nîmes*, Nîmes, Lacour. 1881. [Réédition 1989]

GROSSI Roger, « Conflits internationaux et mouvements d'idées en Vaunage », *La Vaunage au XIX^e siècle*, Lacour, Nîmes, 1996, p. 529-542.

HUARD Raymond. « La Vaunage, terre républicaine au XIX^e siècle », *La Vaunage au XIX^e siècle*, Lacour, Nîmes, 1996, pp.497-528.

GOUSSOPOULOS Sylvie. *Les femmes portent la moitié du ciel*, Éditions Photo Sensible Montpellier, 2018.

IANCU Carol et Danièle. *Les juifs du Midi, une histoire millénaire*, Barthélemy, Avignon, 1998.

JACQUELIN Christian. « Protéger l'Immatériel ? Les arènes de bouvine en Bas Languedoc », *Culture et recherche*, n° 116-117, 2008, pp. 48-49.

LABORIEUX Alain. *Des siècles de bouvine*, Espace Sud, Lunel-Viel, 2002.

LEFEBVRE Roger. « L'enseignement en Vaunage au XIX^e siècle », *La Vaunage au XIX^e siècle*, Lacour, Nîmes 1996, p. 285-310.

LE ROY LADURIE Emmanuel, DUPÂQUIER, Jacques. « Quatre-vingts villages (XIII^e-XX^e siècle) », *Annales. Économie, sociétés, civilisations*, n°2, 1969, pp. 424-433.

LLANTA Anne Marie, CLIER, Josette, FRANÇOIS, Michèle. *Armand Pellier,*

architecte, de la pierre du Pont du Gard à la modernité, coll. DUO, Drac Occitanie, 2012.

MILLEROT Thomas, *Histoire de la ville de Lunel*, Montpellier, 1880.

MOREAU Marthe. *Les châteaux du Gard. Du Moyen Âge à la Révolution*. Presses du Languedoc, Montpellier, 1999.

RINAUDO Yves. « Coopérative et progrès : les caves viticoles du Midi de la France », *Cahiers de la Méditerranée*, N° 48, 1994.

SAINT-JEAN Robert. *Languedoc roman*, coll. Zodiaque, La pierre-qui-vire, 1974.

SAINT QUIRIN [Arthur-Quirin de Cazenove], *Les verriers du Languedoc*, la Réveillée, 1985. 1^{re} édition 1904.

STRABON [I^{er} s. av. n. è.]. *Géographie, Livre III et IV*, Texte original et traduction de François Lasserre, Les Belles Lettres, 2003.

THOMAS Louis. « La population du Bas Languedoc à la fin du XIII^e siècle et au début du XIV^e siècle » *Annales du Midi*, vol.XX, 1908.

VENTURINI Alain. « Le sel de Camargue au Moyen Âge », *Le sel de la baie*, (dir) Jean-Claude Hocquet et Jean-Luc Sarrazin, Éditions de l'Université de Rennes, 2006, pp.365-392.

SITOGRAPHIE

Plateforme ouverte du patrimoine : <https://www.pop.culture.gouv.fr/>

Inventaire général d'Occitanie : <https://inventaire.patrimoines.laregion.fr/>

Archives départementales du Gard : <https://archives.gard.fr/>

Archives départementales de l'Hérault : <https://archives-pierresvives.herault.fr/>

Syndicat mixte de la Camargue gardoise : <https://camarguegardoise.com/>

Gard Tourisme : <https://www.tourismegard.com/>

Hérault tourisme : <https://www.herault-tourisme.com/fr/>

EXTRAITS D'ENTRETIENS UTILISÉS

1. Étude : "La création d'une mission patrimoine sur un territoire rural" 2016.

Enquête et transcription : Patricia Carlier, sous la direction de Laurent-Sébastien Fournier. IDEMEC UMR7307CNRS Université d'Aix-Marseille.

Monique Christol 4 juillet 2016, Pierre Fanguin 30 juin 2016,

Didier Lebois 13 septembre 2016, Daniel Pujolas 7 septembre 2016.

2. Entretiens filmés dans le cadre de l'action « 500^e anniversaire de la Réforme 2017 ».

En ligne sur le site du PETR Vidourle Camargue.

Michel Falguières 16 avril 2016, Jacques Blatière 16 avril 2016.

3. Entretiens filmés, dans le cadre de l'enquête sur le patrimoine taurin

au PETR Vidourle Camargue, 2011. Films réalisés avec l'aide du ministère de la Culture, du département du Gard et des fonds LEADER européens.

Enquêtrice : Amélie Galaud, ethnologue, Conseil scientifique : Christian Jacquelin.

Conseiller au patrimoine ethnologique, DRAC Languedoc-Roussillon.

Entretiens avec Thierry Teyssier, manadier 10 février 2011,

Yves Martin, ferronnier 4 février 2011.

SIGLES UTILISÉS

AC	Archives communales
AD	Archives départementales
ANAH	Opération programmée d'amélioration de l'habitat
AOA	Antiquités et objets d'art
AOP	Appellation d'origine protégée
AOC	Appellation d'origine contrôlée
CAOA	Conservation des antiquités et objets d'art
CAUE	Conseil de l'architecture de l'urbanisme et de l'environnement
CC	Communauté de communes
CIAP	Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine
CMH	Classé monument historique
CMN	Centre des monuments nationaux
CNFPT	CNFPT : Centre national de la fonction publique territoriale.
CRMH	Conservation régionale des monuments historiques
DAAC	Délégation académique pour l'art et la culture
DRAC	Direction régionale des affaires culturelles
EAC	Éducation artistique et culturelle
ENS	Espace naturel sensible
EPCI	Établissement public de coopération Intercommunale
EPTB	Établissement public territorial de bassin
FEADER	Fonds européen agricole pour le développement rural
FEAMPA	Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture
FEDER	Fonds européen de développement régional
GAL	Groupe d'Action Local. Structure gestionnaire des fonds européens à l'échelon local
GERTRUDE	Groupe d'étude, de recherche technique, de réalisation et d'utilisation du dossier électronique
GSO	Grand site d'Occitanie
IGP	Indication géographique protégée
IMH	Inscrit monument historique
INRAP	Institut national de recherche archéologique
OT	Office de tourisme
MH	Monuments historiques
PAH	Pays d'art et d'histoire
PCI	Patrimoine culturel immatériel
PETR	Pôle d'équilibre territorial et rural
PLU	Plan local d'urbanisme
PLUI	Plan local d'urbanisme intercommunal
PNR	Parc naturel régional
POP	Plateforme ouverte du patrimoine
PPRI	Plan de prévention des risques incendie / inondation
PPRN	Plan de prévention des risques naturels
SCOT	Schéma de cohérence territoriale
SMCG	Syndicat Mixte de la Camargue Gardoise
SPR	Site patrimonial remarquable
SRA	Service régional de l'archéologie
SRADDET	Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires
UDAP	Unité départementale de l'architecture et du patrimoine
VNF	Voies navigables de France
ZICO	Zone importante pour la conservation des oiseaux
ZNIEFF	Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

Dossier de candidature du PETR Vidourle Camargue au label Pays d'art et d'histoire

RÉDACTION

Responsable de rédaction

- M. Pierre Martinez, président du PETR Vidourle Camargue, assisté de Mme Véronique Martin, vice-présidente au patrimoine à la culture et au mécénat

Direction du projet de Pays d'art et d'histoire (PAH)

- Maxime Charlier, directeur général des services

Animation, coordination et rédaction de la candidature

- Patricia Carlier, chargée de mission d'inventaire, de conservation et de valorisation du patrimoine au PETR Vidourle Camargue, docteur en archéologie médiévale méditerranéenne et en anthropologie de l'Université d'Aix-Marseille

Rédacteurs associés au PETR

- Frédéric Cambessédès, chargé de mission ingénierie de projet et contractualisation
- Titouan Denimal-Pinto, chargé du programme alimentaire territorial
- Ludivine Jouve, chargée de mission FEAMPA
- Adrien Montizon, chargé de mission LEADER

Rédacteurs associés à la mission patrimoine dans le cadre du projet PAH

- Hugo Cecchin
- Gabriel Esclangon
- Christine Quissac

Partenaires contributeurs à la rédaction

- Marie-Laure Fromont, administratrice du site et Megg Dufour, chargée d'actions pédagogiques au Centre des monuments nationaux, site des tours et remparts d'Aigues-Mortes
- Aude Javelas, cheffe du projet Grand site de la Camargue gardoise au Syndicat mixte de la Camargue gardoise
- Véronique Couderc, responsable du pôle structuration de l'offre, Gard tourisme
- Claudio Galleri, directeur du musée Médard de Lunel (34)
- Simon Azéma et Émilie Beaudon chargés de mission musée et site d'Ambrussum, Villetelle (34)
- Francine Nicolle, maître d'art, Maison du Boutis de Calvisson
- Murielle Cuvilliez, chargée de mission tourisme patrimoine et culture à la communauté de communes du Pays de Sommières
- Fabienne Hardy, service patrimoine de la ville de Sommières

REMERCIEMENTS

Nous remercions

- la Direction régionale des affaires culturelles d'Occitanie (DRAC Occitanie) pour son accompagnement à l'élaboration du dossier
- l'ensemble des élus du PETR pour leur accueil lors des réunions, animations et visites organisées dans le cadre de la candidature et les membres du comité de pilotage du projet de PAH
- Les partenaires scientifiques et techniques du territoire en charge du patrimoine naturel et de l'environnement, le syndicat mixte de la Camargue gardoise, le Seaquarium, l'arboretum de Lunel (34), les établissements publics territoriaux de bassin (EPTB) du territoire
- les partenaires territoriaux en charge du patrimoine et de la culture, -L'inventaire Général d'Occitanie, les directions des archives départementales du Gard et de l'Hérault, les directions départementales de la culture du Gard et de l'Hérault
- les services académiques du rectorat de Montpellier

Nous remercions pour leurs apports à l'enrichissement des données utilisées dans la candidature

- les associations culturelles et patrimoniales du territoire
- les professionnels des arts et de la culture sollicités
- les offices de tourisme du territoire

Les experts sollicités

- Pierre-Yves Kirschleger, maître de conférences HDR d'histoire contemporaine à l'université Paul Valéry de Montpellier III.
- Valerie Duval-Poujol, docteur en histoire des religions, Faculté catholique de Paris
- Nicolas Faucherre, professeur des universités, université de Nantes, historien des fortifications

Cartographie, graphisme et conception graphique ● Bruno Doan, Atelier Baie, designer graphique

Impression ● Esqualis – Mondial Livre

Édition ● PETR Vidourle Camargue

PETR Vidourle Camargue

83, rue Pierre Aubanel – 30470 Aimargues – Tél. 04 34 14 80 00 – www.petr-vidourlecamargue.fr

